



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

MERCURE

DE FRANCE.

(N^o. 27.)

SAMEDI 5 JUILLET 1783.

A PARIS.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

L'Amour à la redoute, Poème en deux chants, par M. de Lamoignon. *A Paris, chez la dame Esprit, au Palais Royal.*

Catéchisme de morale, spécialement à l'usage de la jeunesse, contenant les devoirs de l'homme & du citoyen, de quelque religion & de quelque nation qu'il soit : in-12, 11. 10 f. *A Paris, chez Lambert & Baudouin, Imp.-Libr. rue de la Harpe, près S. Côme.*

Discours en vers, sur la nécessité du dramatique & du pathétique en tout genre de poésie ; par M. le Blanc : br. de 16 pag. 12 f. *A Paris, chez Desfenne, Lib. au Palais Royal.*

Fastes juifs, romains & français, ou Elémens pour le cours d'histoire du collège de Dijon ;

précédés d'un abrégé de géographie : 1781. 2 vol. in 8^e. br. 12 l. *A Dijon ; chez l'Auteur, place St. Fiacre, N^o. 989 ; chez Frantin, Impr. du Roi ; & se trouve à Paris, chez Théoph. Barrois, L^r. quai des Augustins ; & Moitard, Libr. Impr. rue des Mathurins.*

Précis historique de la ville de Messing, de la Sicile, &c. 1 vol. in 12. de 120 pag. avec le plan topographique de Messing, br. 1 liv. 4 f. *A Paris, chez Cailleau, Libr.-Impr. rue Galande.*

Rapport de MM. Cosnier, Maloet, Darcet, Philip, le Preux, Deléclart & Paulier, Docteurs-Régens de la Faculté de Médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'électricité dans les maladies nerveuses.

ses, particulièrement dans l'épilepsie & dans la catalepsie; par M. Leduc, connu sous le nom de Comus; lu à l'assemblée de cette faculté, dite du *Prima mensis*, tenue au mois d'Avril dernier.

Ce rapport est précédé de l'appercu du système de l'Auteur sur l'agent qu'il emploie, & des avantages qu'il en a tirés; imprimé par ordre & aux frais du Gouvernement: in-8°. de 115 pag. *A Paris, de l'Impr. de Ph.-D. Pierres, Impr. Ord. du Roi, & de la Police, &c. rue S. Jacques.*

Recueil de pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'église de la ville de Dunkerque, imprimé & publié par ordre du Gouvernement: *A Paris, de l'Imp. de MONSIEUR.*

Théâtre de M. de la Place, contenant Venise sauvée; Adèle de Ponthieu; Jeanne Gray & Polixène; nouv. édition. *A Paris, chez Barrois aîné, Libr. quai des Augustins.*

A N I S.

Suite des livres que Barrois le jeune, Libr. quai des Augustins, a acquis du fonds de M. P. Fr. Didot le jeune;

Onanisme, Dissertation sur les maladies produites par la masturbation; par M. Tissot: in-12. 2 liv. 10 sols.

Traité des nerfs & de leurs maladies; par le même; 6 vol. in-12. 15 liv.

Traité de l'épilepsie; par le même: in-12. 3 liv.

Consultations choisies dans plusieurs Médecins célèbres de l'Université de Montpellier, sur des maladies aiguës & chroniques; 40 vol. in-12. 30 liv.

Médecine vétérinaire; par M. Vétet: 3 vol. in-8°. 21 liv.

Matière médicale réformée, ou Pharmacopée médicale chirurgicale; par le même: in-4°. 13 l.

Suite des Ouvrages de Géographie qui se trouvent chez Delnos, Ingénieur-Geographe, rue S. Jacques.

L'Italie réformée, ou nouveau Plan de gouvernement développé, trad. de l'italien: br. 1 liv.

Recherche sur le vrai moyen de perfectionner & régler les pendules; par M. Diderot: in-8°. br. 2 liv.

Tableau & Idée générale de l'histoire de France, par Maclot: rel. en veau, 2 liv. 10 sols.

Almanach-historique & géographique, composé de toutes les cartes de l'Europe: 2 vol. rel. en maroq. 18 liv.

Almanach géographique, petit Atlas élémentaire, en 32 cartes générales: 1 vol. maroq. 12 l.

Almanach & petit Atlas, composé de toutes les provinces & gouvernemens de la France: maroquin, 12 liv.

Idée générale de la géographie & de l'histoire moderne: par M. Maclot: maroq. 6 liv.

Almanach du voyageur, ou Indicateur fidèle, qui enseigne toutes les routes de France: maroq. 8 liv.

Almanach topographique de tous les lieux & promenades des environs de Paris, en 16 cartes enlum. 8 liv.

Almanach, l'Enfant géographique, ou Introduction à la géographie, par demandes & par réponses, avec fig. enluminées: 6 livres.

Almanach iconologique, historique & chronologique des Rois Mérovingiens, & portraits: 30 fig. enlum. 9 liv.

A R R Ê T S.

Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 2 Mai 1783, portant défenses aux propriétaires des établissemens de commerce qui auroient obtenu des privilèges ou encouragemens pécuniaires, de

MERCURE DE FRANCE. (N^o. 28.)

SAMEDI 12 JUILLET 1783.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Abrégé d'anatomie, à l'usage des élèves en chirurgie dans les écoles royales de la Marine, ainsi que de tous ceux qui cultivent cette science : 2 vol. in-12, *A Paris, chez Méruignon aîné, Libr. rue des Cordeliers.*

Cérémonies & coutumes religieuses de tous les peuples du monde : huitième livraison. *A Paris, chez Laporte, Libr. rue des Noyers.*

Les Libr. ainsi que les Particuliers qui ont souscrit pour l'ouvrage intitulé : *Cérémonies & Coutumes religieuses de tous les peuples du monde*, sont instamment priés de faire retirer le plus tôt possible les livraisons qui ont paru. Le Libraire ne répond pas de fournir les suites à ceux qui

auront négligé de les faire retirer d'ici à la fin de l'année courante, époque à laquelle l'ouvrage sera entièrement achevé.

Délassemens de l'homme sensible, ou Anecdotes diverses; par M. d'Arnaud : tome I, seconde partie. *A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade; & chez la veuve Ballard & fils, Imp. rue des Mathurins.*

On trouve aux mêmes adresses les *Nouvelles historiques*; par M. d'Arnaud, tome III.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, &c. des Chinois; par les Missionnaires de Pékin : tome IX, in-4^e. br. 10 l. 12 sol. rel. 12 liv. *A Paris, chez Nyon l'aîné, Libr. rue du Jardin.*

Les Enfants élevés dans l'ordre

de la nature, ou Abrégé de l'histoire naturelle des Enfans du premier âge, à l'usage des pères & mères de famille ; par M. de Fourcroy : nouv. édit. revue & augm. br. 1 liv. 15 s. rel. 2 l. 5 s. *A Paris, chez Nyon l'aîné, Libr. rue du Jardinnet.*

Explication d'un passage des épidémies d'Hippocrate : br. in-8°. 1 l. 4 s. *A Paris, chez Hardouin, Lib. rue des Prêtres Saint Germain l'Auxerrois.*

La Thébaïde de Stace, trad. nouvelle ; par M. l'Abbé Cormiolielle : 3 vol in-12. br. 7 liv. 30 s. *Chez le même.*

De la Monarchie françoise, ou de ses Loix ; par Pierre Chabrit ; Conseiller au Conseil souverain de Bouillon, & Avocat au Parlement de Paris : tome I, in-12. *A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés de M. le Prince ; Mérigot jeune, Libr. quai des Augustins ; & Relin, Libr. rue S. Jacques.*

Recueil de secrets sûrs & expérimentés, à l'usage des Artistes ; par M. Buc'loz, Auteur de différens ouvrages économiques : seconde édit. conf. aug. tome I, in-12. *A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe.*

Description de l'école de la vision, ou Cours sur le livre du microscope moderne, avec lequel on se connoît au vrai, & la terre qu'on habite ; par M. Charles Rabiquau, Avocat en Parlement, privilégié du Roi pour tous ses ouvrages & expériences physiques & mécaniques ; in-8°. de 16 p. 1 liv. 4 s. *A Paris, chez l'Auteur, rue du Colombier, la porte cochère à côté du Buraliste ; & à son Cabinet, vis-à-vis l'ancienne Comédie Françoise, au-dessus du Buraliste.*

Discours prononcé à l'ouverture de la première assemblée publique de l'Académie de peinture, sculpture & architecture ci-

ville & morale de Bordeaux ; par M. de Ladebat, Directeur de l'Académie : in-4°. de 28 pag. *A Bordeaux, chez Michel Racle, Impr. rue S. James.*

Nouveaux principes d'artillerie de Benjamin Robins, commentés par M. Léonard Euler, traduits de l'Allemand, avec des notes ; par M. Lombard, Professeur royal aux Ecoles d'Artillerie à Auxonne : in-8°. br. 6 l. rel. 7 liv. *A Dijon, chez Frantin, Impr. du Roi ; & se trouve à Paris, chez Jombert fils aîné, Libr. du Roi, rue Dauphine.*

A V I S.

Avis à tous les Souscripteurs de l'Encyclopédie in-fol.

On a publié en 1777 & 1778 un Supplément à toutes les éditions de l'Encyclopédie in-fol. composé de 4 vol. de discours & d'un vol. de planches. On peut s'adresser, pour se le procurer, à Paris, chez Laporte Libr. rue des Noyers.

On trouve chez le même la table analytique des matières de ce grand ouvrage : 2 vol. in-fol.

Nyon l'aîné, Libr. rue du Jardinnet, vient d'acquiescer ce qui reste de l'édition de l'Honneur François ; par M. de Sacy : 8 vol. in-12. 24 liv. Il s'occupe actuellement à faire imprimer les trois derniers vol. faisant suite à cet ouvrage : ils contiendront les traits de valeur de la Nation Françoise dans le nouveau monde, depuis sa découverte jusqu'à l'époque de la dernière guerre.

Il vient aussi d'acquiescer le reste des exemplaires de l'Odysse, de M. de Rochefort : 2 vol. in-8°. 12 liv. On trouve aussi chez le même Libr. l'Ilyade, du même Auteur, 12 liv. Il reste encore de ces deux ouvrages quelques exemplaires grand papier, chacun 18 liv.

Suite des livres que Barrois le

MERCURE DE FRANCE.

(N^o. 29.)

SAMEDI 19 JUILLET 1783.

A PARIS.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Anacréon en belle humeur, ou les petits Soupers de Vénus, sixième partie la plus joli Chanfonnier françois, élite des meilleures chansons, romances, vaudevilles, &c. des Auteurs les plus connus en ce genre : br. 1 liv. & port franc pour la Province : 1. 4 sols.

On distribue avec cette broch. la table alphab. des chansons contenues dans les six premières parties de ce Chanfonnier. A Paris, chez Desnos, Libr. rue S. Jacques.

On trouve chez le même la Carte de l'empire des Turcs en Europe, subdivisée suivant l'étendue de ses gouvernemens, & où se trouvent la Transylvanie, la Valachie, la petite Tartarie, &c. prix 1 liv. 3 sols.

Description des projets & de la construction des ponts de Neuilly, de Mentés, d'Orléans, & autres; du projet du canal de Bourgogne pour la communication des deux rivières par Dijon, & de celui de la conduire des eaux de l'Yvette & de Bievre à Paris; par M. Perronet, Chevalier de l'ordre du Roi, son Architecte, & premier Ingénieur pour les ponts & chaussées, de l'Académie royale des Sciences de Paris, &c. 2 vol. in-fol. atlas, ornés de 67 pl. en feuilles 144 l. br. en cart. 153 liv. A Paris, de l'Impr. Royale; & se trouve chez Jombert, fils aîné, Libr. rue Dauphine; & chez Jombert le jeune, Libr. même rue.

Dictionnaire militaire de France; par M. de Combes, Officier d'Infanterie: in-8°. à 2 col. 9 l.

A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, n°. 41.

On souscrit maintenant par soumission de prendre l'ouvrage qui contiendra le détail des services de plus de 12,000 Officiers ; & les Militaires retirés ou licenciés, qui voudront y être compris, sont priés d'envoyer, franc, l'état de leurs services, date par date, grade par grade, & leurs soumissions en même-temps que leur Mémoire. Les Lib. pourront envoyer aussi leur soumission.

Etat de la France, contenant le Clergé, la Noblesse & le Tiers-Etat : Recueil des devises héraldiques ; par M. le Comte de W. de M. de Comblès, Officier d'Infanterie : in-12. 1 liv. 16 sols. *A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, n°. 41.*

On souscrit maintenant par soumission de prendre la suite de cet ouvrage qui sera in-8°, à raison de 4 livres 12 sols le volume.

Histoires édifiantes, pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un & de l'autre sexe : nouv. édit. mise en ordre, & considérablement augment. ; par M. Collet, Prêtre de la Congrégation de la Mission, Docteur en Théologie : in-12. de 464 p. rel. 3 liv. *A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue S. Jacques.*

Histoire Universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en François par une société de Gens de Lettres ; enrichie de figures & de cartes. Tome LV, formant le XV. de l'Hist. Moderne, & contenant la suite de l'Hist. du Japon, & partie de l'Histoire du commerce & des établissemens des Européens dans les Indes orientales : in-8°. *A Paris, chez Moutard, Imp. - Libr. rue des Mathurins.*

Œuvres complètes de Saurin, de l'Académie Française : 2 vol. in-8°. avec le portrait de l'Auteur, br. 8 liv. rel. 10 liv. A Paris, chez la veuve Duchesne, Libr. rue S. Jacques.

On sépare le tome II pour compléter l'édition précédente : en broch. seulement, 3 liv.

Œuvres spirituelles & pastorales de M. L. Carrelet ; seconde édition revue & mise en ordre par l'Auteur, Dijon, 1780, 6 vol in-12. rel. 21 liv.

Œuvres spirituelles & pastorales du même Auteur : tome VII. in-12. en feuilles, 2 liv. 10 sols.

Ce volume sert à compléter les six premiers volumes de la première édition. *A Paris, chez Théophile Barrois, Libr. quai des Augustins.*

Recherches sur la nature & le traitement de la fièvre puerperale, ou inflammation d'entrailles des femmes en couches ; par M. de la Roche, Docteur en Médecine : 1783, br. 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Didot jeune, Libr. quai des Augustins.

On trouvera chez le même Libr. l'Analyse du système nerveux, du même Auteur, 2 vol. in-8°. br. 7 liv. 4 s.

Tableau généalogique, historique, chronologique, héraldique & géographique de la Noblesse de France ; première part. pour les provinces de Picardie, Champagne, Flandre & Artois ; par M. de Comblès, Officier d'Infanterie : 1 vol. in-8°. 4 liv. 12 s. *A Paris, chez l'Auteur, rue Jacob, n°, 41.*

On souscrit maintenant par soumission de prendre l'ouvrage qu'on mettra sous presse à la fin du mois d'Août. Il n'y aura des exemplaires que pour les Souscripteurs.

A V I S.

Livres nouveaux que Pissot,

MERCURE DE FRANCE.

(N^o. 30.)

SAMEDI 26 JUILLET 1783.

A P A R I S.

JOURNAL DE LA LIBRAIRIE.

LIVRES NATIONAUX.

Essai d'un tableau historique des Peintres de l'école française, depuis Jean Cousin, en 1500, jusqu'en 1783 inclusivement ; avec le catalogue des ouvrages des mêmes maîtres qui sont offerts à présent à l'émulation & aux hommages du Public, dans le salon de la Correspondance : in-4^o. de 40 pages, br. 1 liv. 4 sol. *A Paris, hôtel Villayer, rue S. André-des-Arcs; & chez Knapen & fils, Libr.-Impr. au bas du pont S. Michel.*

Histoire géographique, physique, naturelle & civile de la Moldavie ; par M. Lefrancq de Berkhley : 4 vol. in-12. fig. 12 livres. *A Paris, chez Nyon l'aîné, Libr. rue du Jardin.*

L'Isle inconnue, ou Mémoires du Chevalier des Gallines ; ou-

vrage où l'on voit l'origine des sociétés, le développement des arts, & un nouveau plan d'éducation & de législation ; par M. Grivel, des Académies de Dijon & de la Rochelle : 4 vol. in-12. avec 8 gravures, br. 7 liv. 4 sol. *A Paris, chez Montard, Impr.-Libr. rue des Mathurins.*

Théorie de l'éducation, ouvrage utile aux pères de famille & aux instituteurs ; par le même : 3 vol. in-12 rel. 9 livres. *Chez le même.*

Histoire de la république romaine dans le cours du septième siècle, en partie traduite du latin sur l'origine ; en partie rétablie ou composée sur les fragmens qui sont restés de ses livres perdus, remis en ordre dans leur place véritable, ou la plus vraisemblable.

A Paris, chez Théophile Barrois, Libr. quai des Augustins.

A V I S.

*Avis concernant les livres
de pareilles.*

Les premières Feuilles des demandes n'ayant pas été bien faîtes, & quelques autres difficultés inattendues ayant empêché de satisfaire à certains Numéros, *Fétil*, *Libr. rue Magarine*, à qui il faut s'adresser, pour satisfaire plus particulièrement les demandeurs, vient d'augmenter ce nouvel établissement, & offre à tous ceux qui se font fait enregistrer, de répéter les articles non-trouvés, sans qu'ils soient tenus de repayer le droit d'enregistrement. On pourra en tout temps les faire répéter une seconde fois sans frais.

Les personnes qui n'ont pas encore retiré les derniers vol. du *Dictionnaire universel des Sciences*, &c. mis en ordre & publié par M. Robinet, sont priées de le faire au plus tôt, par ce qu'on va mettre le reste des exemplaires en corps complets, & qu'allois il sera difficile d'avoir des volumes séparés. Cet ouvrage, formant 30 vol., in-4°, se vend à Paris, chez l'Éditeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux.

Moutard, Impr. Libr. rue des Mathurins, vient d'acquiescer de M. Parckpucke les Mémoires des Académies des Sciences & de celle des Inscriptions, format in-12. Il avoit acquis précédemment le format in-4°.

L'Académie des Inscriptions in-4° est en 41 vol.

La même in-12 est en 106 vol. savoir, 19 de l'Histoire, & 81 des Mémoires.

La dernière année qui a paru de l'Académie des Sciences in-4° est 1779, & de l'in-12. 1778.

Suite des livres de médecine,

et qui se trouvent chez Théophile Barrois, Lib. quai des Augustins.

Precis des maladies chroniques & aiguës, contenant l'histoire des maladies, la manière de les traiter d'après les plus célèbres Médecins; avec des remarques très-intéressantes pour la pratique; par M. Dicalet: 2 vol. in-12. 4 l. 10 sols.

Essai des effets de l'air sur le corps humain, trad. de l'Anglois d'Arbuthnot; par Boyer de Prebandler: in-12. 2 liv. 10 sol.

Traité des maladies de la peau, par Turner, trad. de l'Anglois par Boyer de Prebandler: 2 vol. in-12. 5 liv.

A R R Ê T S.

Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 29 Mai 1783, qui fait défenses à tous adjudicataires des bois qui peuvent servir à l'approvisionnement de la ville de Paris, de convertir en charbons ceux provenans de leurs exploitations, de six pouces de tour & au-dessus, qui seront débités en bois de corde. *A Paris, de l'Impr. Roy.*

Edit du Roi, donné à Versailles au mois de Février 1783, enregistré en la Chambre des Comptes le 15 Mai audit an, qui étend & supprime, à compter de l'exercice de la présente année 1783, les offices des deux Contrôleurs du Trésorier-Payeur des gages du Parlement de Paris; des deux Contrôleurs du Receveur & Payeur des gages de la Chambre des Comptes de Paris; des trois Contrôleurs du Receveur-Payeur des gages de la Cour des Aides de Paris; des quatre Contrôleurs du Trésorier-Général des ponts & chaussées, & des deux Contrôleurs des Receveurs des tailles, ou Receveurs particuliers des finances de l'élection de Paris. *A Paris, chez Cellot, Libr. Impr. rue des grands Augustins,*

Gen. 1733.

MERCURE DE FRANCE DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles, les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 5 J U I L L E T 1783.



A P A R I S,
Chez PANCKOÛCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Juin 1783.

P IÈCES FUGITIVES.		mes, & particulièrement des
Quarain ,	3	Princes , 116
Le Buveur d'eau , Chançon ,	4	Epture à Zulmis , 136
A M. Lavoisier ,	6	Traduction nouvelle des ou-
Vers à M. François ,	61	vres de Virgile , 177
Mes Spécifiques ,	62	Contes en vers , 188
Pyramme & Thisbé ,	107	S P E C T A C L E S .
Réponse aux Vers de M. de		Acad. R. de Musiq. 45 , 96
St-Ange ,	156	Concert Spirituel , 89 , 193
A M. Dumont , Peintre de la		Comédie Française , 99
Reine ,	159	Comédie Italienne , 140
Georgette & d'Orly, Conte,	160	V A R I É T É S .
Charades , Enigmes & Logo-		Réponse de la Comédie Fran-
gryphes , 7 , 66 , 115 , 175		çoise à la Lettre de Mme Mi-
NOUVELLES LITTÉR.		gnot du Vivier , 54
Réflexion de Machiavel sur la		Lettre de M. Dupuis au Ré-
première Décade de Tite-		dacteur du Mercure , 85
Live ,	9	Lettre au Rédacteur du Mer-
Nouvelle Bibliothèque de So-		cure , 150
cité ,	23	Lettre sur les Mélanges tirés
Mémoire Physique & Médici-		d'une grande Bibliothèque ,
nal , &c.	28	196
Jeanne de Naples , Tragédie ,	66	Annonces & Notices , 56 ,
Essai sur l'Educacion des Hom-		103 , 151 , 199



A Paris, de l'Imprimerie de M. LAMBERT & F. J.
BAUDOUIN , rue de la Harpe , près S. Côme.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 5 J U I L L E T 1783.

P I È C E S F U G I T I V E S. E N V E R S E T E N P R O S E.

*V E R S à M. DE LA HARPE, en sortant
de la représentation de Philoctète.*

Q U E tu m'as fait verser de pleurs !
Comme ton Philoctète est touchant & terrible !
Que j'ai souffert de ses douleurs !
Je ne fais pas le Grec , mais mon âme est sensible ;
Et pour juger tes vers , il suffit de mon cœur.
La Harpe , c'est à toi de remplacer Voltaire ,
Il l'a dit en mourant : l'Hercule Littéraire
T'a choisi pour son successeur. *
Va , laisse murmurer une fable timide
D'envieux désolés , d'ennemis impuissans.
Prends Philoctète pour ton guide ,

* M. de Voltaire l'a dit, peu de jours avant sa mort,
devant l'Auteur de ces Vers.

Comme lui tu souffris du venin des serpens,

Et possèdes les traits d'Alcide.

(Par M. le Chevalier de Florian.)

RÉPONSE à la Chanson intitulée: le Buveur
d'Eau, par M. de Saint-Ange, N^o. 23.

A I R à faire.

O ROI! qui fis cette chanson,
Ne sois jamais mon Échançon.
Garde pour toi ton froid breuvage:
Moi, je dis qu'en son Paradis,
Adam de l'eau fit peu d'usage,

. *

PRIVÉ de feu, ton élément
N'a ni vertu ni sentiment;
Mais du vin l'esprit efficace
Anima la Farre & Chaulieu;
Si tu veux chanter comme Horace,
Achète un muid de Condrieu.

EN VAIN tu nous vantes que l'eau
D'Amathonte ** fut le berceau;

* Quand une Stance ou un Couplet finit par une rime masculine, l'autre doit commencer par une féminine; & vice versâ. C'est une règle que l'on oublie quelquefois.

** L'Auteur, troublé sans doute par les vapeurs de la

D É F R A N C E.

Ne fait-t'on pas que la Déesse
Sur le gazon , dans un festin ,
Périssoit d'ennui , de tristesse ,
Sans Cérès & le Dieu du Vin ?

Si , quand je suis avec Suzon ,
Le vin trouble notre raison ,
Tant mieux.... Toi , près de ta Bergère ,
Assis , sur le déclin du jour ,

.
Moi , j'aime & je bois tour-à-tour.

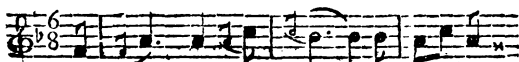
De la Fayette & Rochambeau ,
Tu ne parles qu'en buveur d'eau.
Prends du vin , pauvre camarade ;
Ose alors chanter leurs travaux.
L'Anglois lui-même boit razade
A la santé de ces Héros.

(*Par un Disciple de Bacchus , de Bernai ,
en Normandie.*)

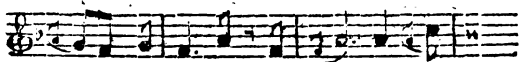
liqueur qu'il chante , a confondu la ville d'Amathonte avec
la Déesse qui y étoit adorée.



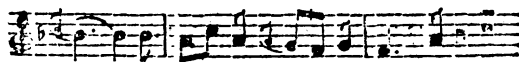
AIR DE PÉRONNE SAUVÉE,
chanté par Mlle Audinot.



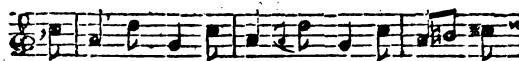
SI - TÔT que Lu - bin m'ai-ma d'a -



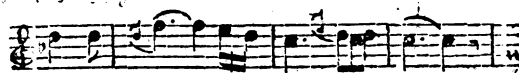
mour ex-trê-me, Lu - bin fut cer -



tain que je l'ai-mois de mê - me ;



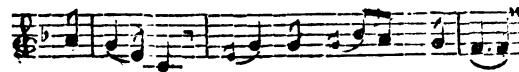
il faut pourtant, disoit ma sœur, laisser un



peu lan - guir son fer - vi - teur ;



mais dans les maux que no-tre cœur -



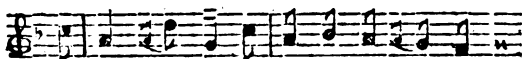
par - ta-ge , ah ! qu'un ten dre a-veu

DE FRANCE.

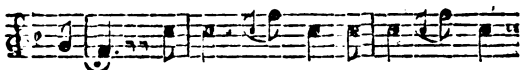
7



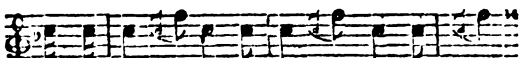
nous sou - la - ge ; Amour, j'attends



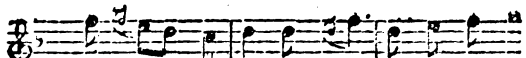
le doux mo-ment où j'épou - se - rai mon



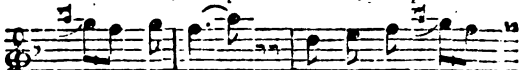
amant , Amour, j'attends le doux moment



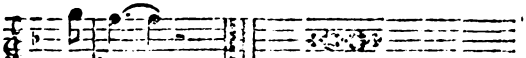
où j'é - pou - serai mon tendre amant , A-mour ,



A- mour , ah! quel moment, ah! quel mo-



ment charmant , ah! quel mo-ment



char-mant.

MA sœur, chaque jour,

A beau me faire entendre

Qu'il faut de l'amour

Comme elle se défendre :

A iv

Tout en grondant, ma bonne sœur
 Va prendre pour époux son Serviteur.
 Près de Lubin j'aurois l'air moins tendre,
 Faut-il pas finir par se rendre ?
 Amour, j'attends le doux moment
 Où j'épouserai mon amant.
 (Paroles de M. de S***, Musique de M. Dezède.)

B O N M O T.

U N Allemand, Musicien vanté,
 Dans un Concert faisoit crier merveille;
 Chaque Auditeur, de plaisir transporté,
 Incessamment lui disoit à l'oreille :
 Divin ! divin ! ah ! c'est vraiment divin.
 Plus altéré que sensible au refrain,
 Di vin ! dit-il, où donc est la bouteille ?

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

L E mot de la Charade est *Silence* ; la note *si*, dans le ton de sol, se trouve dix huit fois dans l'étendue de l'air ; celui de l'Énigme est *Charme* ; celui du Logogryphe est *Désir*, ou se trouvent *dire, ride, ris, Sire, Ides, ire, Dei, se, si, re, si.*

C H A R A D E.

JE dis à mon ami : vous m'êtes le premier
 Je dis souvent à l'aimable Glycère :
 Pour toi je voudrois être à jamais le dernier;
 Et quant au tout, Lecteur , je te dis de le faire.

É N I G M E.

JE nais dans ton jardin ; j'ai quatre piés ; & bref,
 Retranche le second , je tourne avec ton chef.

L O G O G R Y P H E.

AIR : *Ce fut par la faute du sort.*

JADIS sur le Mont Cythéron
 Certain monstre , à demi-femelle ,
 Défilait tous passans , dit-on ,
 Avec une énigme cruelle :
 Pour nous , il n'en est pas ainsi !
 Que toute alarme se dissipe :
 Pour l'énigme que j'offre ici ,
 Tout Lecteur devient un Œdipe.

ON a vû mes premiers regards
 Embellir l'heureuse contrée

A ▼

Où sur le trône des Césars
 Brilloit leur rivale adorée ;
 Par-tout ils creussoient des tombeaux ;
 Cent peuples comptoient dans les larmes
 Les triomphes de ces Héros ;
 Je n'en dois ici qu'à mes charmes.

Aussi, je lis dans tous les yeux
 Qu'en ce climat j'aurois dû naître ;
 A mes regards tout semble heureux,
 Du moins en me voyant paroître.
 Que d'autres, les glaçant d'effroi,
 Traînent cent captifs sur leurs traces ;
 Pour cortège on voit près de moi
 Les Vertus que suivent les Grâces.

MAIS si dans tes yeux animés
 Éclate ton impatience,
 Des sept pieds en moi renfermés,
 Lecteur, renversons l'ordonnance ;
 Tu vois un Prophète fameux ;
 Un fleuve ; un mot fait pour te plaindre,
 Puisqu'il rendit le peuple heureux
 En m'unissant avec son père.

Je renferme aussi l'attribut
 Du Dieu que tout Rimeur implore ;
 Mais, Lecteur, pour aller au but,
 Ce mot en contient douze encore.

Pour le trouver, ce mot flatteur,
 Ne suis point la route commune;
 Si tu le cherches dans ton cœur,
 L'énigme a cessé d'en être une.

(Par M. Damas.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRES & Lettres de M. le Maréchal de Turenne, pour servir à l'Histoire de Louis XIV., par M. le Comte de Gri-moard, présentés au Roi, & agréés par Sa Majesté, 2 Volumes *in-folio*. Prix, 72 liv. reliés & 108 liv. grand papier. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier.

DEPUIS qu'un Gouvernement doux a permis aux Gens de Lettres & aux Gens du monde l'entrée de ces Dépôts où sont recueillis les Dépêches, les Projets & les Correspondances Ministérielles de chaque Règne, nous avons vu l'Histoire s'enrichir, s'épurer, des énigmes politiques s'éclaircir, des Hommes célèbres réhabilités, d'autres justement condamnés. Nous avons aperçu quelquefois la clef de l'intrigue secrète de chaque siècle, clef fatale qui échappa presque toujours aux recherches trop circonspectes des Historiens. Qu'un Despote om-

Avj

brageux couvre d'un voile épais ses opérations, puisqu'il peut en rougir & craindre la Postérité, il est puni dès qu'il se cache. La France ne compte pas beaucoup de semblables Rois; la France n'a point de secrets.

Nous sommes persuadés que c'est autant à la facilité du Gouvernement qu'à l'empressement d'une famille auguste que nous devons la publication des Lettres du Maréchal de Turenne. Toutes les campagnes de ce grand Homme sont connues; nous nous dispenserons de les compter, ce seroit compter ses bienfaits, & les François n'en ont point perdu la mémoire. Nous dirons donc tout ce qu'il fut sans dire tout ce qu'il fit. Sa carrière presque toute militaire embrasse un demi-siècle de travaux. Il parut à la Cour en 1625; mais il ne s'y montra presque plus après la mort de Mazarin.

Ce n'étoit point là que Louis occupoit ses Généraux. Turenne passa sa vie dans les camps, parcourant les frontières, repoussant la guerre loin de nos foyers, par-tout Guerrier tutélaire & Général compatissant. Une discipline sévère protégeoit le vaincu, assuroit des secours aux soldats, & dans son armée, l'ordre, l'abondance & l'économie. Il savoit tenter de grandes choses avec peu d'hommes, parce qu'il savoit ne rien hasarder. On ne doit point lui imputer les incendies du Palatinat. C'est à l'inflexible Louvois que Turenne devoit renvoyer le cartel de l'Électeur de Bavière, qui demandoit rai-

son, l'épée à la main, au Général, du saccage-
ment de ses soldats.

Il mourut trop tôt pour la gloire des der-
nières armes de Louis XIV. Il étoit prêt de
cueillir le plus beau de ses lauriers, & de
procurer la paix à l'Europe. — « Cette der-
» nière campagne, dit le Chevalier Folard,
» fut le chef d'œuvre du Vicomte de Tu-
» renne & de Montécuculli. Il n'y en a
» point dans l'Antiquité de si belle. Il avoit
» épuisé pendant deux mois tout ce que
» l'Art de la guerre peut fournir de ressour-
» ces pour les campemens, pour les mar-
» ches & contre marches, enfin il avoit
» trouvé le moment d'attaquer avec avan-
» tage Montécuculli lorsqu'un boulet de
» canon ôta la vie à ce grand Homme le
» 17 Juillet 1675 près de Salsbac. Il étoit
» âgé de soixante quatre ans. Bien loin
» d'attaquer les ennemis, on se retira. La
» dispute du commandement entre MM. de
» Lorges & de Vaubrun ajouta à cette
» perte. La belle retraite faite par M. de
» Lorges parut une victoire dans la conster-
» nation où étoit l'armée.... »

Quelle nouvelle terrible pour le Roi
quand il reçut le billet suivant du Marquis
de Vaubrun : — M. de Turenne vient d'être
tué d'un coup de canon en mettant ses
troupes en bataille devant les ennemis, qui
marchèrent hier par Binel. Le 17 Juillet
1675 le Panegyrique de ce grand Homme
fut fait en peu de mots par Montécuculli,

qui se retira disant — « qu'un Homme qui
 » avoit eu l'honneur de combattre contre
 » Mahomet Coprogli, contre M. le Prince
 » & M. de Turenne ne devoit pas compro-
 » mettre sa gloire contre des gens qui ne
 » faisoient que commander des armées. »
 On doit se souvenir du bon mot de Mme
 Cornuel à la promotion des huit Maréchaux
 de France qui fut faite à la mort de ce
 grand Homme : c'est la petite monnoie de
 M. de Turenne. La France le regretta, hor-
 mis Louvois, qui en étoit jaloux, & qui à la
 conquête de la Franche-Comté lui avoit fait
 préférer le Prince de Condé. Un superbe
 mausolée atteste, à S. Denis, la reconnoissance
 de Louis XIV, & y appelle les hommages
 des François.

Il ne nous reste plus qu'à ramasser dans
 ces deux Volumes *in-folio* les traits qui
 achèveront de peindre Turenne.

« Madame, écrit-il à sa mère, je ne ren-
 » contrai pas ici M. le Cardinal de la Va-
 » lette, à cause de cela je ne vis qu'avant-
 » hier M. le Cardinal (Richelieu) & le Roi
 » (Louis XIII); le premier me dit qu'il fal-
 » loit que mon frère parlât franchement, &
 » qu'en ce cas il seroit sa caution auprès du
 » Roi. Il me dit aussi, vous n'irez point à la
 » Bataille pour cette fois; mais ne vous gou-
 » vernez pas toujours de même que vous
 » avez fait. Je vis le Roi; il me dit à l'oreille,
 » vous foyez le bien venu; je veux oublier
 » absolument ce qui s'est passé, & ne m'en

» plus ressouvenir jamais. Je suis fort aise
» de vous voir ici.

» Mon frère fut trouver le Roi à Sivri,
» qui le reçut assez bien. Il étoit tout atten-
» tif à leurier des oiseaux, ce qui étoit un
» mauvais temps pour lui faire sa cour.

» Ma chère sœur, dit il dans une autre
» Lettre, si vous pouviez faire quelques
» ventes de bois, cela m'accommoderoit ex-
» trêmement; car je suis obligé d'emprun-
» ter de l'argent pour vivre, & de le prendre
» à intérêt, qui est une chose qui incom-
» mode fort.

Il n'aimoit pas la Cour pendant ses pre-
mières années, « parce que, disoit il, je
» n'ai ni gens ni carrosse, allant à l'emprunt
» comme je fais. »

Le luxe faisoit d'étranges progrès sous
Louis XIII. M. de Turenne n'approuvoit
point, quoique jeune, une parure ruineuse.
— « Mon frère, disoit il à sa sœur, avoit
» trouvé nécessaire que je me fisse encore
» faire un habit, n'en ayant que deux à por-
» ter, un noir & le mien rouge en broderie,
» que je porte fort, & qui passe; on recon-
» noît bien toutefois que ce n'est pas un ha-
» bit fait d'à cette heure. Tout le monde,
» jusqu'aux moindres, dépense prodigieuse-
» ment, & il's s'imaginent que cela est hon-
» teux de porter deux fois dans les grandes
» Assemblées des habits qui leur coûtent
» 2 ou 3000 liv. C'est une grande folie de se
» ruiner, au point qu'ils font, pour des choses

» qui mettent si peu en réputation un
» homme. » — Il portoit à Dieu *un pour-*
point de futaine sur ses chausses d'écarlate.

« Le Roi est mort, dit-il ailleurs (Louis
» XIII) Jeudi 16 Mai 1643, à trois heures
» après midi. Il est véritable que jamais per-
» sonne du monde n'a fait une si belle fin &
» constante. Pour l'affliction à la Cour, elle
» y a été très médiocre. La Reine vint hier
» à Paris. Il y a de très-grandes cabales pour
» faire changer le Conseil établi du temps
» du Roi. »

Viennent ensuite des détails très-exacts
sur les troubles de la Fronde & le Règne de
Louis XIV. Les Lettres de Turenne sont
remplies, & deviennent importantes; mais
sa correspondance intime conserve le même
caractère. Il paroïssoit préoccupé des idées
de religion; il cherchoit à s'instruire. Des
doutes le poursuivoient, il y revenoit vo-
lontiers. « Brevin (Ministre), disoit-il à sa
» femme, est tombé d'accord avec moi que
» l'on n'instruit point les gens de bonne-
» foi, & que chacun de son côté fait voir
» la religion de l'autre pour en donner de
» l'aversion, de même que dans une Ville
» où il y a deux cabales vous ne trouvez de
» naïveté de pas un côté. » — La Maréchale,
qui étoit Calviniste, de bonne-foi, étant
morte, M. de Turenne fit son abjuration.
Elle ne contribua pas peu à ajouter un nou-
vel éclat à la célébrité de Bossuet.

M. de Turenne ne recueilloit point les

bruits de Cour. Il donnoit même trop peu de développement & de suite aux nouvelles qu'il mandoit à ses amis. — « Le Roi, » écrivoit-il en 1661, a un peu d'inclina- » tion pour Mlle de la Vallière, mais cela » ne l'embarrasse pas dans son domestique. » — Le Comte de Schomberg, écrit-il » ailleurs, mande que le Prince a fait des » offres (1659) de faire un mariage de son » fils avec la fille de Cromwel; le Roi de » Portugal a fait faire des propositions de » mariage pour son fils & la fille cadette de » Cromwel. » — Nous supprimons ici toutes les réflexions. Dans le même temps qu'un Prince recherchoit l'alliance de Cromwel, *la pauvre Henriette restoit dans son lit, faute de bois pour se chauffer.* Elle étoit en France.

« Il est très-vrai, mandoit M. de Turenne, que tous les Presbytériens, qui sont » le parti le plus fort, sont pour le Roi » d'Angleterre & pour M. le Duc d'Yorck. » Toute l'affaire de leur maison dépend que » quelqu'un s'y montre promptement; car » si le Parlement a le temps de faire ses » levées, & que la flotte revienne, on chas- » sera toutes leurs créatures, & les choses » leur deviendront aussi impossibles que du » temps du Protecteur, & il faudra qu'ils » attendent encore une autre révolution. » — Mazarin n'écouta point Turenne. On craignit de seconder à découvert le Duc d'Yorck. Turenne se prêta au mystère.

« Le Duc de Mercœur (écrivoit-il en

» 1660) est envoyé à Marseille pour rétablir
 » l'autorité du Roi, blessée par les séditions
 » exécutées en 1659 par la mauvaise con-
 » duite du sieur de Nionzelle, qui a voulu
 » se venger, par l'avis du premier Président
 » d'Aix, de ce que M. de Mercœur avoit
 » fait arrêter le sieur de Glandèves son cou-
 » sin germain. On a résolu de se servir de
 » cette occasion pour y bâtir une citadelle.
 » Le sieur de Clervelle en fait le dessein. Ce
 » n'est pas une affaire de peu de jours, ni un
 » pays habité par des Peuples qui fassent
 » des réflexions sur leur conduite, »

M. de Turenne ne laisse rien à désirer
 pour la correspondance militaire & législa-
 tive. C'est dans cette correspondance qu'il
 découvre les grandes ressources, son génie,
 sa science & le bien voir. Ce sont des certi-
 tudes qu'il donne, des résumés savans & des
 opérations efficaces qu'il indique. Il embras-
 soit les intérêts de l'Europe. Tout paroïssoit
 se négocier à la Cour. C'est dans la tente de
 Turenne que les Mémoires & les Traités se
 dressoient; c'est de là qu'il faisoit à Lou-
 vois la leçon quand ce Ministre paroïssoit
 lui donner des ordres; c'est dans cette cor-
 respondance qu'on voit percer la jalousie
 & la fierté de Louvois. *Le Maréchal* qu'il
 donnoit à Turenne lui coûtoit beaucoup.
 Toutes ses Lettres sont pressantes, inquiet-
 tes; il a toujours tout prévu. Il n'ose or-
 donner à Turenne, mais il desiré, mais il
 pensoit, mais le Roi attendoit, mais le Roi

eroyoit, jugeoit à propos. Jamais Turenne n'avoit allez fait; quelquefois des reproches, jamais des félicitations. Eh ! cependant qui mérita jamais autant de remerciemens que Turenne ! Le Tellier bien plus fin, bien plus doux, bien plus clair & plus calme, convenoit mieux au Général. Qui fut aussi savant dans l'Art militaire que Turenne ? Qui réunit à ce haut degré de confiance, autant que lui, l'estime de tous les Généraux & de tous les Souverains de l'Europe. Le Recueil de ses Lettres en est un garant sacré. Il correspond avec tous les Agens de l'Europe. Il parle avec conviction, sans ce vain luxe d'éloquence, sans système. La vérité est devant lui, il la peint nue comme elle est, simple & forte comme elle est. Il connoît toutes les Puissances ; il les a toutes pesées dans sa balance ; il connoît leurs richesses dans l'un & l'autre numéraire, qui sont l'argent & les hommes ; car il est des Rois qui ne considèrent ces derniers que comme un numéraire dont ils sont trop prodigues. Turenne a vû tous les Généraux ; il fut le Médiateur entre presque tous les Rois, tous le recherchoient : que n'a-t-il vécu pour jouir de sa renommée !

Nous observerons à l'égard de l'Édition de ses Lettres qu'elle est soignée, le papier & le caractère en sont beaux. Nous aurions désiré qu'on eût réduit les Volumes ; tout ce qui ne tenoit point à des développemens nécessaires, pouvoit être supprimé. Le Recueil

en eût été de beaucoup moins volumineux.

L'Éditeur, assurément bien recommandable à plusieurs titres, a sans doute voulu respecter tout ce qui appartenait à ce grand Homme. Ce n'est pas nous qui lui reprocherons ce respect religieux & malheureusement trop rare dans un siècle où la qualité d'Éditeur semble donner le privilège de raccourcir, de mutiler son modèle. Autrefois un Éditeur étoit le Philoctète des Grecs. Il s'emparoit des flèches d'Hercule non point pour les briser, mais pour les rendre redoutables. La Préface est noble, courte, & dit sans prétention tout ce qu'elle doit dire. L'Éditeur n'a pas cru devoir lier par des Notes des faits intéressans épars dans les Lettres de M. de Turenne. Ceux qui savent l'Histoire, suppléent facilement à cette distraction, & peut-être l'Éditeur a-t-il cru que ce travail seroit surabondant.

Nous allons transcrire la Lettre que Louis XIV écrivit à l'Infante d'Espagne. Elle est d'un genre de galanterie qui annoncerait mal ce Roi si on ne savoit point que Turenne la dicta. Turenne qui aimait comme un autre, qui inspira plus que de l'attachement à Mme de Longueville, à Mme de Couatquen, & à qui Mme Henriette confioit ses secrets; Turenne parloit mal tendresse, ou bien il ne savoit pas faire parler assez tendrement un Roi. Nous ne doutons point qu'on ne trouve singulier que Louis XIV ait écrit & envoyé cette Let-

tre, lui qui se connoissoit si bien en style , & qui corrigeoit quelquefois les meilleurs Auteurs, ainsi que les meilleurs Musiciens de son Règne.

“ Sérénissime Princesse, il a été nécessaire que tant de choses s’ajustassent pour faire que je pusse avec bienséance vous demander l’honneur de vos bonnes grâces, & que vous puissiez me faire celui de m’y donner part. Il paroît que Dieu veut bénir le commencement & la fin de cette négociation, laquelle ne pourroit pas avoir des suites heureuses si vous n’agréiez ce que le Roi votre père m’a fait l’honneur de me promettre. Je vous supplie très-humblement d’y donner votre consentement, & ne considérer pas la chose comme nécessaire seulement à nos États, mais me regardant un peu comme une personne qui souhaite beaucoup votre amitié & votre estime, & me faire la grâce que votre cœur y réponde. Je vous supplie très-humblement de croire que mon principal dessein s’attache à cela, & que vous trouverez toujours en moi une grande inclination à vous honorer & respecter, & à vous faire paroître par toutes mes actions que je souhaite très-fort que vous ne vous repentiez pas du choix que vous aurez pu faire, ”

ÉLOGE de Voltaire, suivi de Poésies diverses, par M. le Chevalier de Cubières. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Gueffier, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

VOICI un nouveau Recueil de Poésies de M. le Chevalier de Cubières. Celui ci, moins volumineux que les précédens, offre un choix plus varié & des Pièces plus soignées; il gagne sur la qualité ce qu'il perd sur le nombre. On avoit déjà vû dans le Mercure, l'*Épître à Molière*, où ce Recueil étoit annoncé; l'*Élégie sur la Mort de M. Bordes*; les *Vers à M. Dufaulx, sur la Traduction de Juvénal*, &c..... On avoit distingué dans le Journal de Paris, l'*Épître à Hygie*; l'*Épître au Vaudeville*; celle à un *Abbé Journaliste*; la *Réponse de Madame de la Fayette à l'Auteur du Roman de l'Aveugle par Amour*; les *Vers à MM. de l'Académie de Lyon, pour les féliciter d'avoir reçu parmi eux Madame la Comtesse de B.....*; & dans l'*Almanach des Muses* de cette année, on avoit lû avec plaisir *Thalie aux Comédiens François*. Toutes ces Pièces reparoissent ici avec des corrections plus ou moins considérables, & suivies ou précédées d'autres Pièces qui n'avoient pas encore vû le jour. L'*Éloge de Voltaire* est à leur tête; cet Eloge est connu depuis long-temps; l'Auteur, profitant des conseils de ses amis & des criti-

ques de quelques Journalistes, a donné à cet Ouvrage le degré de perfection dont il est susceptible, en retranchant dans cette nouvelle Édition des vers qui n'avoient pas réussi dans les précédentes. Cet Éloge, nous ne craignons pas de le répéter, est une des meilleures productions de ce genre, & la plus estimable peut-être de toutes celles qui sont sorties de la plume de M. le Chevalier de Cubières. Nous en rendîmes un compte détaillé lorsqu'il parut pour la première fois, & malgré le mérite qui y règne, nous n'en citerons rien. Nous allons citer quelques morceaux de l'*Épître à Hygie*. Elle fut faite à l'occasion de la maladie de Madame la Comtesse d'Artois.

Épître à Hygie.

COMPAGNE & sœur de la jeunesse,
Toi, qu'au sein de la volupté,
Des plaisirs & de la mollesse,
On perd souvent avec gaité,
Et que l'on regrette sans cesse ;
Toi, qui du pauvre es la richesse,
Hygie, aimable Déesse,
Fille du grand Dieu d'Épidaure,
Pourquoi de tes heureux présens
Priver, à la fleur de ses ans,
Une Princesse qu'on adore ?

Après avoir fait de cette auguste Princesse
un éloge très mérité, & avoir parlé des dan-

gers qu'elle a courus, le Poète continue ainsi :

C'EST aux soins d'un époux chéri
Que l'on doit sa convalescence ;
Quand l'âme est heureuse , je pense
Que le corps est bientôt guéri.
Santé, Déesse trop volage ,
Comble notre félicité,
Et par ton retour souhaité
De l'Hymen achève l'ouvrage ,

.

Tu m'exauces : du haut des cieux ,
Sur un nuage radieux ,
Versaille enfin te voit descendre ,
Et ton baume délicieux
Déjà commence à s'y répandre.
Thérèse vit encor pour nous ;
Sa force renaît & s'augmente
A son tour, de l'air le plus doux ,
Soulèvant sa tête charmante ,
Elle sourit à son époux.

.

DIVINITÉ, que je rappelle ,
Tu ne m'es pas toujours fidelle ,
Tu m'échappes de temps en temps ;
Moi-même , en de certains instans ,
J'éprouve une langueur mortelle.

Avec

Avec les jours de mon printemps
 Dusses-tu fuir à tire-d'aîle,
 Pour moi seulement sois cruelle :
 Je consens à ne te plus voir,
 Si pour Thérèse moins rebelle,
 Et prompte à remplir notre espoir,
 Tu restes à jamais près d'elle.

Cette Pièce est un modèle de sensibilité & de grâce ; c'est , d'un bout à l'autre, l'effusion d'un cœur honnête ; l'expression en est peu énergique , mais elle est simple & douce , comme l'âme de celui qui la produit ; on ne peut y désirer qu'un peu plus de précision , & quelquefois plus de coloris dans les images.

Parmi les Pièces qui n'avoient pas encore paru , il en est une qui donne dans l'excès contraire. Ce sont *les vers sur la dernière exposition des tableaux au Salon du Louvre*. Nous allons les citer , pour mettre nos Lecteurs à portée de juger de leurs défauts.

Où suis-je ! quel spectacle à mes yeux se déploie ?

D'où viennent ces enfans de Mars ?

Quel est ce Roi ? ce camp ? Et de la vieille Troye

Quelle main en ces lieux éleva les remparts ?

Est-ce une illusion ? un songe ? une chimère ?

Je vois les demi-Dieux qu'a célébrés Homère ;

Je vois cent prodiges épars

Qu'avec ravissement tout un peuple contemple.

N^o. 27 , 5 Juillet 1783.

B

Vous qui charmez le cœur, ainsi que les regards,
 Ah ! je vous reconnois, je suis dans votre temple,
 Je suis dans le temple des Arts.

Beaux Arts, je vous salue ; & vous, nouveaux Appelles,
 Modernes Phidias, dont les talens divers,
 Sur des blocs animés, sur des toiles fidelles,
 Nous reproduisent l'Univers.

Évoquez des tombeaux les grands Hommes, les Belles,
 Ils sont dignes de vivre une seconde fois ;
 Mais rendez sur-tout immortelles
 Les grandes actions des Rois.
 Mes vœux sont exaucés....

Après avoir parlé de Gustave, de Voltaire, de Pascal, & de Léonard de Vinci, M. de Cubières finit par cette apostrophe :

Des Talens & des Arts inquiets détracteurs,
 Vantez-nous à présent les Romaines Écoles ;
 Soyez à nos dépens de vils adulateurs,
 Et trouvez-nous légers, impatiens, frivoles ;
 Nous le sommes sans doute ; oui, tels sont nos défauts ;
 Mais soyons vrais aussi, que serviroit de feindre ?
 Ainsi que les Romains, nous avons nos Héros,
 Et nous savons comme eux les chanter & les peindre.
 Et vous, d'Angeviller, esprit sage & profond,
 Vous qu'à la Cour on aime autant qu'au double mont,
 Voulez-vous des talens, Protecteur noble & juste,
 Rendre à ces orphelins leur antique splendeur,
 Et moderne Mécène, aux jours d'un autre Auguste,

Des beaux siècles de Rome imprimer la grandeur ?
Des enfans de Minerve encouragez l'ardeur.

Le François que l'on encourage
Aux plus rudes travaux ; est prompt à se plier.
Les mortels étonnés contemploient son ouvrage,
Et l'ouvrage à la fin étonne l'ouvrier.

Il y a là de bien beaux vers ; il y en a de très-beaux aussi parmi ceux que le défaut d'espace nous force de supprimer ; mais ils donnent lieu à quelques observations critiques. L'Auteur, en composant cette Pièce, a été enflammé par les tableaux qui frappoient sa vûe. Il a cru devoir peindre à grands traits, en parlant des chef-d'œuvres de la peinture ; mais l'enthousiasme va toujours trop loin, lorsqu'il n'est pas modéré par le goût & dirigé par la raison. Comment *reproduit-on l'Univers sur des blocs ou sur des toiles* ? Ce n'est point la nature entière, mais les beautés douces ou terribles de la Nature, mais une nature choisie, qui exercent les pinceaux du Peintre & le ciseau du Sculpteur. L'on n'a jamais dit que faire un beau tableau ou une belle statue fût *reproduire l'Univers*. C'est prendre mal à propos le tout pour la partie ; c'est penser d'une manière vague, & écrire d'une manière plus vague encore ; enfin ce n'est pas ainsi que l'on écrit pour l'Univers. Est-il si étonnant d'une autre part que souvent *l'ouvrage étonne l'ouvrier* ? L'orgueil, si naturel à quelques Artistes, ne leur fait-il pas trop admirer leurs propres

B ij

ouvrages, quoiqu'ils ne soient rien moins qu'admirables? Et s'il est vrai que l'étonnement ne soit autre chose qu'une *admiration prolongée*, comme l'a dit l'ingénieuse Mme de Lambert, combien y a t'il d'ouvrages, soit de Peinture, soit de Sculpture, qui n'étonnent que leur ouvrier! Les vers suivans, *sur l'Usage de la vie*, nous semblent sans tache; & nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cet extrait qu'en les citant.

La vie est courte, & son peu de durée

Nous dit qu'il faut la ménager;

Et l'homme toutefois, sûr qu'elle est mesurée,

Ne travaille qu'à l'abrégé.

Est-il enfant?... A peine il commence de vivre;

Aux souffrances alors, aux douleurs tout le livre.

Adolescent?... Des jeux, des plaisirs, des amours

L'essaim tumultueux l'égare;

Dans l'âge mûr il se prépare

A ne rien faire en ses vieux jours.

RECUEIL de Pièces concernant les exhumations faites dans l'enceinte de l'Eglise de S. Eloy de la Ville de Dunkerque, imprimé & publié par ordre du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

LA Religion & l'Humanité se réunissent pour écarter les sépultures de l'intérieur des Temples & des Cités. Nos Provinces pa-

roissent s'empressez de souscrire à cette proscription prononcée par la Loi. Il n'y a que la Capitale qui semble s'y refuser. Dès 1776 on a cessé d'inhumer dans l'enceinte de Dunkerque, lorsqu'en 1783 il a été question d'exhumer la majeure partie des corps enterrés dans l'Eglise de S. Éloy, Paroisse de cette Ville. Bâtie en 1452, elle excédoit de plusieurs toises la rue principale; & mettoit, par cette position, obstacle au commerce intérieur, parce que le dessous des arcades de l'ancienne Eglise incendiée étoit la seule communication pour cette partie de la Ville, encore étoit-elle interdite aux voitures, qui auroient ébranlé des voûtes suspendues & menaçant ruine. M. de Calonne, Intendant de Flandre, a arrêté de concert avec MM. du Magistrat, la démolition de la partie de l'Eglise de S. Éloy qui réduit la voie publique & l'élévation d'un portail. Ces travaux qui s'exécutent maintenant d'après les plans de M. Louis, Architecte, ont nécessité l'exhumation dans une partie de l'Eglise.

S. Éloy est la seule Paroisse de Dunkerque, & la sépulture de tous ceux qui doivent y être inhumés, ce qui y avoit prodigieusement accumulé les cadavres : en effet, il y en avoit de cinq à huit lits, séparés par un ou deux pouces de terre seulement; aussi se répandoit-il dans l'intérieur de l'Eglise des exhalaisons cadavéreuses, & souvent les assistans étoient obligés de quitter la

B ii)

cérémonie funéraire au moment de la sépulture.

Il est incroyable qu'on ait laissé subsister pendant autant de siècles un pareil foyer d'infection au sein d'une Ville composée de vingt-cinq mille habitans.

Dans ces jours où la piété réunit un plus grand nombre de fidèles dans nos Temples, on en voit constamment plusieurs que la corruption de l'air écarte de leur enceinte, & pour qui cette indisposition indifférente en apparence devient l'époque d'une maladie grave & souvent meurtrière. L'épouse, le fils sont frappés de mort par l'époux, par le père sur la tombe duquel ils venoient invoquer le Ciel. Si on ajoute les épidémies, & la peste qui ont ravagé Dunkerque à diverses époques, on concevra tous les dangers d'une pareille exhumation. Ils sont tels qu'on n'eût pas osé l'entreprendre il y a trente ans ; mais le siècle actuel est éclairé ; les sciences physiques ont fait des progrès rapides ; nous avons des Chimistes, MM. Laborie, Cadet de Vaux & Parmentier, qui se sont livrés aux objets de méphitisme, qui ont appris les moyens de les dompter ; & il ne peut plus arriver d'accident que par l'imprudence ou la négligence des précautions indiquées. Ce sont ces trois Chimistes qui ont été consultés sur l'exhumation de Dunkerque. Les moyens qu'ils ont proposés sont le feu, la chaux vive, le lait

de chaux, la détercation du nître, l'évaporation du vinaigre, des fumigations terreuses & aromatiques, &c. Mais il ne suffisoit pas d'avoir indiqué des moyens victorieux, il falloit, pour en assurer le succès, le zèle, les lumières & sur-tout le courage respectable qu'y a mis M. Hecquet, Chirurgien Major de l'Hôpital, Membre du Magistrat, à qui la direction de ces moyens a été confiée. C'est dans le Journal qu'il a rédigé, qu'il faut lire les détails de cette exhumation. Près de neuf cent cadavres ont été déterrés & transportés dans le cimetière nouveau hors de la Ville, & il n'en est résulté que deux seuls accidens de mort, accidens occasionnés par imprudence, & qui prouvent combien nos Chimistes étoient fondés à recommander la prodigalité des moyens faits pour combattre le méphitisme, prodigalité qu'on auroit pu leur reprocher sans ces deux événemens.

Le Gouvernement a ordonné la publicité du Recueil des Pièces relatives à cette exhumation, comme devant être de la plus grande utilité aux Villes qui auroient à entreprendre des travaux de cette importance.

ÉLOGES lus aux Séances publiques de la Société Royale de Médecine. 3^e. Cahier.
À Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Nous avons déjà observé, en rendant compte des deux premiers Cahiers de ces

Éloges, qu'ils ont le mérite de renfermer une analyse très-bien faite, & un jugement motivé & impartial des ouvrages du Savant qu'ils sont destinés à faire connoître. De tous ceux qui se sont exercés avec succès dans le genre des Éloges historiques, M. Vicq d'Azir est peut-être celui dans les Ouvrages duquel on apprend le mieux à connoître l'étendue du talent de ceux qu'il loue, & le degré d'importance ou d'utilité de leurs travaux. Ce mérite en suppose un autre, la connoissance approfondie de toutes les parties des Sciences qu'ils ont cultivées, & celle de leur histoire.

Quelques Littérateurs ont prétendu que ce genre d'éloges étoit très facile. Ils ont cru sans doute qu'il est plus aisé d'exposer avec clarté & avec simplicité des idées justes & raisonnables, que de combiner des périodes harmonieuses. Mais lorsque ces idées ne peuvent être que le fruit d'une longue application, & qu'elles supposent une grande étendue d'esprit, s'il en coûte peu pour les exprimer, il en a peut-être coûté beaucoup pour les acquérir. Cette étendue d'esprit ne feroit elle point un don de la Nature aussi rare, aussi précieux que celui de bien tourner des phrases, ou d'exprimer d'une manière extraordinaire des idées communes ?

L'art du style est un instrument que celui qui veut écrire doit apprendre à manier avec adresse & avec facilité. Mais ce n'est qu'un instrument, il n'a de valeur réelle que par

l'usage auquel on l'applique ; & ceux qui regardent ce mérite comme le premier de tous , parce que c'est le seul qu'ils possèdent , feroient bien mieux d'imiter la modestie de ce Mécanicien qui , montrant à un Savant une machine qu'il venoit d'achever : *Monsieur ; lui disoit il , voilà une jolie machine , dites-moi un peu à quoi elle pourroit servir.*

Ce Volume contient les Éloges de MM. le Roy , Navier , Bucquet , Lieutaud , Gaubins , & une courte notice sur MM. Bonafos , Bernard & Planchon.

Charles le Roy , le dernier des quatre fils de Julien le Roy , qui tous ont acquis de la réputation dans différens genres , fut à la fois un Physicien exact & un Praticien très célèbre. Sa théorie des variations de l'atmosphère qu'il explique par la quantité d'eau plus ou moins grande , que l'air peut tenir en dissolution dans ses différens états , est le premier pas qu'on ait fait en physique dans la connoissance de ces phénomènes importants.

Il vint dans ses dernières années pratiquer la Médecine à Paris.

« Nous ne devons pas oublier , (dit M. V. d'A.) de donner une preuve de sa délicatesse , en rapportant les moyens qu'il a choisis pour acquérir le droit de pratiquer la Médecine à Paris. Il lui auroit été en même temps facile & commode d'obtenir une place qui lui en auroit donné le privilège ; mais il aimait mieux se présenter à

B. W.

» la Faculté de Médecine ; & après avoir
» professé pendant vingt années , s'exposer
» au désagrément & à l'ennui d'un examen
» & d'une thèse , persuadé qu'un Médecin
» ne peut offrir à cette illustre Compagnie
» trop de témoignages de son dévouement ,
» & au Public trop de titres pour mériter
» sa confiance. »

Nous rappellerons ici à nos Lecteurs , qui l'ont peut-être oublié , que l'Auteur de cet Éloge , la Société devant laquelle il a été prononcé , ont eu quelques démêlés avec la Faculté. Si ce passage est une vengeance , il faut avouer qu'il étoit difficile d'en imaginer une plus noble.

En s'établissant dans la Capitale , M. le Roy faisoit un sacrifice à la fortune de ses enfans , & ce sacrifice lui coûta la vie.

M. Navier , Médecin à Châlons-sur-Marne , a rendu des services aux Sciences , par la découverte de l'éther nitreux & des combinaisons du mercure avec le fer , regardées avant lui comme impossibles. Il fut utile à la Province qu'il habitoit , par le zèle avec lequel il se consacra au soulagement des malades dans les campagnes. Cependant à peine étoit-il connu au-delà du pays où il exerçoit sa bienfaisance. Il unissoit à l'amour de l'étude , à une humanité active & éclairée , la modestie la plus vraie & le désintéressement le plus noble.

On a de lui un Ouvrage sur les contre-poisons , objet important sur lequel la Mé-

decine a fait encore bien peu de progrès, & il nous manque encore une méthode certaine d'empêcher le succès de ce genre d'attentat, « qui tient , dit l'Auteur de l'éloge, le premier rang parmi les crimes , comme l'hy-pocrisie parmi les vices. »

M. Bucquet , Membre de l'Académie des Sciences, s'étoit acquis une grande réputation dès sa jeunesse, par ses cours & par ses travaux chimiques. Son ardeur pour l'étude, son amour pour la gloire abrégèrent sa vie.

« L'enseignement, lorsque l'on est forcé
 » d'y donner beaucoup de temps, retarde
 » la marche de l'esprit, en le retenant dans
 » des routes connues. M. Bucquet, pour
 » multiplier le nombre de ses expériences,
 » & afin de retirer plus de fruit de ses pei-
 » nes, varioit ses procédés dans ses différens
 » Cours de Chimie, de sorte que ceux qui
 » y assistoient pendant plusieurs années,
 » voyoient toujours une nouvelle suite de
 » faits. Il aimoit vraiment, & il honoroit la
 » science qu'il enseignoit si bien; quelques
 » avantages qu'on lui ait offerts, il ne s'est
 » jamais déterminé à faire de ces leçons
 » uniquement destinées à l'amusement de
 » quelques curieux. Ses Cours particuliers
 » avoient une certaine étendue qu'il ne di-
 » minuoit jamais; il ne se proposoit pas
 » d'autre but que celui d'instruire; & il au-
 » roit cru prostituer la science, & s'avilir
 » lui-même, s'il avoit admis dans son labo-
 » ratoire cette classe d'Amateurs qui von-

» droient qu'on leur montrât toute la Chi-
 » mie dans une séance , & qui goûtent dans
 » un Cours, comme au spectacle, un plaisir
 » d'autant plus grand, que l'illusion est plus
 » complète, & qu'ils ignorent plus pro-
 » fondément les causes des effets qui les
 » étonnent. »

C'est ainsi que M. Vicq d'Azir fait pré-
 senter toujours les Sciences & ceux qui les
 cultivent, sous un point de vûe qui les fait
 paroître respectables; & c'est une des plus
 grandes utilités qui puisse résulter de ces élo-
 ges publics. Ceux de Fontenelle ont contri-
 bué plus qu'on ne croit à donner à la nation
 des idées plus justes de la véritable gloire.

M. Lieutaud, premier Médecin du Roi,
 Membre de l'Académie des Sciences, savant
 Médecin, Anatomiste exact & laborieux,
 avoit passé pour être peu favorable à la So-
 ciété Royale.

« Nous n'ignorons pas, dit M. Vicq
 » d'Azir, qu'il a été compté par plusieurs,
 » au nombre de ceux qui ont fait des efforts
 » pour nuire à la Société Royale. S'il en
 » étoit ainsi, ce qu'elle ne croit pas, en con-
 » sacrant à sa mémoire un témoignage au-
 » thentique de ses sentimens, elle montre-
 » roit comment elle traite les ennemis lorf-
 » qu'elle les estime. Que font à la postérité
 » les haines de quelques particuliers? Mais
 » ce qu'il importe de lui apprendre, c'est que,
 » parmi nous, le mérite & la vertu ne restent
 » jamais sans éloge & sans récompense. »

M. Gaubius , élève & successeur de Boerrhave, moins célèbre que lui dans les Sciences, mais ayant mérité une réputation au moins égale à celle de son maître dans la pratique de la Médecine, ne fût pas, à beaucoup près, le plus connu des Médecins sortis de cette école; mais peut-être a-t-il été celui qui a réuni à plus de véritables connoissance des talens plus réels. Il mourut en 1780. M. Vicq d'Azir termine son éloge par cette réflexion.

« Les Sciences ont fait depuis quelques
 » années de grandes pertes; nous citerons,
 » pour nous renfermer dans notre sujet,
 » Morgagni, Van Swieten, Albinus, Haller, Linnæus, de Jussieu, Pringle, Gaubius: quels noms, & quels regrets! Si on
 » ajoute à cette liste celle des hommes illustres, récemment enlevés aux Lettres & à la
 » Philosophie, on prendra de notre siècle
 » une idée bien différente de celle que veulent en donner certains détracteurs qui,
 » jaloux de sa gloire, à laquelle ils n'ont
 » aucune part, & ne pouvant s'élever jusqu'à lui, font des efforts inutiles pour le
 » rabaisser & le mettre à leur niveau.

« M. Bonafos étoit en même-temps Médecin de l'Hôpital-Général, de l'Hôtel-Dieu, & de l'Hôpital Militaire de Perpignan. Ainsi, la plus grande partie de ses journées se passoit à consoler les pauvres, adoucissement qui est peut-être le seul qu'un Médecin puisse goûter au milieu

» des tristes occupations qui le surchargent.
» Au mérite de ces soins tendres & touchans , il joignoit celui de remplir presque gratuitement les deux premières de ces fonctions ; car les honoraires des Médecins des Hôpitaux sont si modiques , qu'ils semblent ne les accepter que par excès de délicatesse , & pour diminuer , autant qu'il est en eux , le poids de la reconnaissance due si légitimement à leurs services. La bienfaisance est un sentiment gravé par la nature dans le cœur de tous les hommes ; elle devient nécessairement une habitude pour le Médecin compatissant & sensible , qui , honoré de la confiance du peuple , & ne perdant jamais de vue le tableau déchirant des misères humaines , goûte chaque jour le plaisir d'essuyer des larmes & de soulager des malheureux , dont les maux physiques ne sont pas toujours la plus grande infortune. »

M. Bernard , Médecin de Douai , né avec un talent très-distingué , contribua beaucoup à rétablir les études dans l'Université de cette ville. Après avoir montré de l'ardeur pour le travail pendant quelques années , il s'abandonna à l'amour du repos , soit indifférence pour la gloire , soit qu'il ne voulut pas se contenter d'une gloire médiocre , soit manque d'activité naturelle , soit enfin qu'un caractère gai & ami de la Société l'entraînassent vers la dissipation. Il mourut à plus de 80 ans. Au contraire , M. Planchon , Méde-

cin de Leuze , né dans des circonstances qui le forçoient à devoir tout au travail , s'y livra avec ardeur , par nécessité comme par goût ; & mourut très jeune , regretté de ses compatriotes , qui sentoient tout le prix de ses talens & de son zèle.

« Les États du Brabant , instruits du succès
 » de M. Planchon , crurent devoir lui en
 » témoigner leur satisfaction , on pourroit
 » même dire leur reconnoissance ; car la
 » gloire littéraire , après avoir honoré celui
 » qui s'en est rendu digne , rejaillit sur sa
 » patrie , & ses concitoyens ont raison de
 » s'en féliciter. La feue Impératrice , vou-
 » lant récompenser le zèle de M. Planchon ,
 » & les services qu'il avoit rendus dans le
 » traitement des épidémies , chargea M.
 » Storck , son premier Médecin , de lui
 » écrire une lettre honorable , & de lui faire
 » parvenir une médaille d'or. Huit jours
 » après il en reçut une seconde , dont le
 » coin réunissoit les portraits de Marie-
 » Thérèse & de Joseph II. L'Empereur se
 » montra jaloux de participer à ce bienfait ;
 » & cette noble sollicitude est d'autant plus
 » importante à remarquer , que son objet ,
 » sans faste & sans éclat , ne pouvant inté-
 » resser l'amour-propre du Prince , n'étoit
 » que le mouvement naturel de sa justice &
 » l'impulsion de cet amour du bonheur &
 » de la gloire nationale , qui doit être la pre-
 » mière , & peut-être la seule passion des
 » Rois. »

M. Vicq d'Azir a senti combien des éloges décernés à des hommes dont le nom étoit presque inconnus parmi nous, sans même qu'on pût nous en faire des reproches fondés, pourroit blesser certaines gens qui se plaignent qu'on loue trop, & qui, pour la plupart, s'ils étoient sincères, se plaindroient au contraire qu'on ne loue pas assez; & il termine sa notice sur la vie de MM. Bernard, Bonafos & Planchon par cette réflexion.

« Les grands noms, que toutes les voix
 » répètent avec admiration, sont ceux qui
 » ont le moins besoin de nos éloges; leur
 » place est marquée dans l'Histoire des
 » Sciences; mais indépendamment du génie
 » qui préside à leur développement, & qui
 » en opère les révolutions, ne doit-on pas
 » un tribut de reconnoissance à ces hommes
 » laborieux qui s'occupent des détails, &
 » sans l'activité desquels l'édifice ne s'élèveroit
 » jamais? Les Académies, suivant certains
 » Critiques, prodigent trop les éloges.
 » Quand ce reproche seroit fondé à quelques
 » égards, ne devrait-on pas facilement
 » excuser un excès, qu'elles ne porteront
 » jamais assez loin pour compenser celui de
 » l'envie & de la méchanceté, dont les hommes
 » qui cultivent les Sciences & les Lettres
 » ne sont que trop souvent les instrumens
 » ou les victimes? »

Ce que nous avons cité suffit pour prouver que M. Vicq d'Azir est du petit nombre

des Écrivains qui ont conservé un style naturel & simple; & qu'il fait répandre dans ses Éloges cette philosophie douce & sage, la seule peut-être qui soit vraie & utile.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 16 de ce mois, on a représenté, pour la première fois, *Philoctète*, Tragédie traduite du Grec de Sophocle, en trois Actes & en vers, par M. de la Harpe.

Cette Tragédie a été imprimée au commencement de l'année 1781. Nous en avons rendu compte, dans le temps, à l'article des nouvelles Littéraires, & nous lui avons donné les éloges dont nous croyons encore qu'elle est digne. Non seulement nous avons fait alors des observations sur la simplicité des moyens qui exposent, nouent & dénouent l'action, sur l'art avec lequel Sophocle a su intéresser pendant trois Actes, aidé seulement de trois Personnages; mais nous avons remarqué aussi que la traduction de M. de la Harpe joint la fidélité à l'élégance, la correction à la noblesse. Comme, à notre avis, le style a du mouvement, de la chaleur; comme le Traducteur nous paroît avoir très-heureusement saisi les transitions & imité les formes du Poète Grec, toutes les fois qu'elles se trouvent d'accord avec les

développemens que nos Spectateurs ont droit d'exiger d'après notre système dramatique; nous avons motivé nos éloges sur tous ces détails, qu'il nous seroit possible, mais qu'il seroit inutile d'étendre. On peut louer impunément Sophocle: non seulement il a mérité toute sa réputation, mais il est mort il y a vingt siècles, & cette dernière raison est d'un grand poids auprès de ceux qui se sont fait un système de louer exclusivement les morts, leurs amis & leurs protégés. On ne loue pas M. de la Harpe aussi impunément. Il tient un rang très-distingué dans notre Littérature, il a obtenu des couronnes, & s'est montré digne des honneurs Littéraires. Voilà plus de titres qu'il n'en faut pour exciter la fureur des nuls & des médiocres. Aussi la justice que nous crûmes devoir lui rendre, en parlant du Philoctète, nous a-t-elle valu quelques unes de ces aménités périodiques avec lesquels on compose, ordinairement, certains Journaux dévoués à l'esprit de parti, à la prévention & à la haine. Nous avons répondu par le silence à ces hostilités malhonnêtes, persuadés, comme nous le sommes, qu'on doit profiter de la critique éclairée, même quand elle est trop austère; mais qu'il faut aussi savoir dédaigner les personnalités & les injures. Aujourd'hui que le Public judicieux a confirmé par ses suffrages * le

* Nous imprimons cet article après la cinquième représentation, dont le succès a égalé celui des précédentes.

jugement que nous avons porté de la traduction de M. de la Harpe, il nous sera sans doute permis d'élever la voix, & de nous féliciter d'avoir vû Sophocle & son Imitateur sous les traits qui ont frappé les Amateurs du Théâtre & de la saine littérature. Mais ce qui nous flatte le plus dans le succès de Philoctète, c'est l'espérance qu'il nous donne que le souvenir de cet Ouvrage si simple tout-à-la-fois, si sublime & si intéressant, ramenera quelques esprits tout près de s'égarer, & les éclairera sur tout ce que l'on doit de ridicule à ces pantomimes Tragiques, où l'on supplée aux développemens du cœur humain par l'amas des incidens & des situations, & aux ressources du pathétique par les tableaux les plus horribles & les plus dégoûtans.

Ce seroit ici le cas de parler du Philoctète de feu M. de Châteaubrun. Cet Ouvrage a été représenté en 1755; & malgré les défauts qu'on peut lui reprocher, il est encore & mérite d'être en estime dans la Littérature. Mais l'idée que M. de la Harpe en a donné dans la Préface de sa Traduction, nous dispense d'en rien dire, puisque nous ne pourrions que répéter ce qu'il a pensé, sans nous exprimer aussi bien que lui. Tout ce qu'il dit du style de M. de Châteaubrun; de la marche de sa Tragédie; de l'amour subit qu'inspire à Pyrrhus la fille unique de Philoctète; du tort que cette passion fait à l'intérêt principal, est bien vû, & parfaitement

senti. Tous ceux qui savent combien un Personnage devient plus ou moins dramatique en proportion des attitudes qu'on lui donne & des situations dans lesquelles on le place, penseront avec M. de la Harpe, que Philoctète, sans secours, sans consolateurs & seul avec ses maux, ainsi que Sophocle l'a peint, est infiniment plus intéressant qu'il ne l'est, tel que M. de Châteaubrun l'a présenté sur notre Théâtre, c'est à-dire, accompagné de sa fille : parce que, quelque cruel que puisse être le ressentiment d'une injure, il peut être adouci par les consolations de l'amour filial. Moins Philoctète est malheureux, moins il doit attacher. Ce principe est de tous les temps. On lira avec plaisir toutes ces observations détaillées dans la Préface de M. de la Harpe. Il a jugé M. de Châteaubrun avec un goût sûr & une raison très-saine ; il a traduit Sophocle avec une manière digne des beautés antiques de l'Ouvrage Grec. Ce double éloge est dû à M. de la Harpe ; & s'il ne l'obtient pas de tous ceux qui le lui doivent, on ne peut attribuer cette injustice qu'à l'humour qu'il a excitée dans un grand nombre d'esprits, par une sévérité souvent excessive.

Le rôle de Philoctète a été rendu par M. de la Rive avec une grande supériorité. On lui a reproché des cris ; nous croyons que ce reproche n'est pas fondé. Le compagnon d'Hercule n'est pas un de ces hommes ordinaires, à qui la douleur & l'infortune ôtent toute énergie ; c'est un être à part, dont les

forces doivent se ranimer au seul ressentiment de son injure, & sur-tout à l'aspect d'Ulysse; de l'homme dont il a le plus à se plaindre, & auquel il a voué la haine la plus implacable. D'ailleurs, ce n'est que par intervalles qu'il a laissé éclater ces cris qu'on lui reproche, & par-tout il a montré du naturel, de la noblesse, de la sensibilité, & cette simplicité touchante dont les anciens ont fait un usage si heureux, & que nous avons presque oubliée,

Nous devons aussi des éloges à M. de Saint-Prix. Il a jeté de l'intérêt & de la dignité dans son jeu. Son débit a eu de la vérité, il y a semé des nuances qui annoncent de l'intelligence. Nous l'invitons à profiter de la bienveillance publique dont il peut se rendre digne, & sur-tout à se défaire de quelques défauts dont nous l'avons averti, & que nous ne croyons pas devoir répéter ici.

ANNONCES ET NOTICES.

PORTAIT de M. Gros de Besplas, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Vicaire Général du Diocèse de Besançon, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de l'Épau, Prédicateur du Roi, Aumônier de MONSIEUR, Honoraire de l'Académie de Dijon, peint par A. Pujos, gravé par Fr. Herot Prix, 1 liv. 4 sols. Se vend chez M. de Launay, Graveur du Roi, rue de la Bucherie.

Une Anecdote bien honorable a donné lieu à cette Gravure. C'est à un morceau d'Éloquence, fai-

fant partie d'un Sermon de la Cène, prêché par M. l'Abbé de Besplas, qu'on doit le meilleur état des Prisons & l'établissement de l'hôtel de la Force. Il est doux de mériter la gloire par des talents utiles à l'humanité.

Voici les vers qu'a mis au bas M. le Comte Louis de Galard :

Organe du Très-Haut, il instruisit les Rois ;
 Au bonheur des humains il consacra sa vie ;
 A la Chaire étonnée il prescrivit des loix ,
 Et son aménité fut désarmer l'envie.

M. Cossion, Professeur en l'Université de Paris, les a traduits en Latin :

*Terruit attonitam verbis cœlestibus aulam ,
 Et sacri leges tradidit eloquii .
 Publica prosperitas , dum commovet , unde resurgat ,
 Invidiam blando subjicit ingenio .*

*LETTRES sur la Suisse, adressées à Madame de M***, par un Voyageur François, en 1781. On y a joint une Carte générale de la Suisse & des Glacières du Favigny, la plus exacte qui ait encore paru, ainsi qu'un Plan de Versoi, & un Plan des souterrains des Salines de Bévieux. 2 Vol. in-8°. Prix, 12 liv. A Genève, & se trouve à Paris, chez Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.*

NOUVELLE Traduction de l'Essai sur l'Homme, de Pope, en vers François, précédée d'un Discours, & suivie de notes, par M. de Fontanes, in-8°. Prix, 3 liv. A Paris, chez Jombert jeune, Libraire, rue Dauphine.

Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage.

-PARTITION de Renaud, Tragédie Lyrique en

trois Actes, dédiée à la Reine, mise en musique par M. Sacchini. Prix, 24 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Basse du Rempart, n°. 17, & aux Adresses ordinaires.

Le grand succès de cet Ouvrage nous dispense de tout éloge. Nous ne pouvons cependant résister au desir d'en remarquer quelques morceaux. L'ouverture est d'un très-joli effet. Le début est d'un caractère guerrier, & annonce bien le ton du premier Acte. Il est à remarquer que dans cet Acte il y a trois morceaux auxquels la situation obligeoit de donner le même caractère, & sur lesquels cependant l'Art du Compositeur a su répandre beaucoup de variété. Nous parlons du premier air d'Hidraot, de celui de Renaud & de celui d'Antiope dans le divertissement. Nous remarquerons encore dans cet Acte l'air d'Adraсте, *Et je pourrois être insensible*, d'une expression si vraie, si bien sentie, & tous les chœurs, particulièrement celui du serment, qui même après celui d'*Ernelinde* a encore paru superbe. Le second Acte est celui qui contient le plus de morceaux de chant. Que de charmes dans cette avarine, *Il retraçoit à ma mémoire*, qui annonce cet air de grande expression, *Ah! que dis-tu, trop foible Armide*, & celle plus délicieuse encore par la vérité du sentiment qu'elle exprime, *Cruel! pourquoi m'as-tu trahie*, & le joli air, *Barbare amour*, dont on avoit mal-à-propos critiqué le caractère, & sur lequel Mme Saint-Huberti a ramené tous les suffrages. La critique étoit peut-être mieux fondée en condamnant l'invocation d'Hidraot & d'Armide; mais combien elle fait ressortir le superbe chœur souterrain des démons. Au Théâtre ce chœur se répète deux fois. L'Auteur a fait graver un trio qu'il avoit fait pour cette place, & qu'on supprime aux représentations. C'est au Public-Lecteur à juger si l'on a eu raison. Le final qui termine cet Acte a été beaucoup raccourci aux répéti-

tions. L'action a pu y gagner de la rapidité, mais le morceau a perdu de son effet. Le troisième Acte commence par un air superbe, mais peut-être exige-t-il trop de force d'exécution pour l'Actrice déjà épuisée par l'action des Scènes précédentes; mais qu'on retrouve bien la charmante manière de l'Auteur dans le petit air, *Eh ! comment veux-tu que je vive ?* & dans l'air de Renaud, *Renoncez à votre haine*, auquel il ne manque que d'être mieux en situation pour exciter les plus vifs applaudissemens. L'Opéra finit par un très-bel air de bravoure. On fait avec quelle supériorité M. Sacchini traite ce genre; mais ce qu'on ne pouvoit guères espérer d'un Étranger c'est le soin avec lequel la Prosodie François est respectée, & la grâce qu'il a mise dans les premiers airs de danse qu'il ait jamais faits. Nous ne doutons pas que cette musique ne soutienne à la lecture la réputation qu'elle s'est acquise au Théâtre.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E

<i>V</i> ERS à M. de la Harpe, 3	<i>Eloge de Voltaire,</i>	22
Réponse à la Chanson du Bu- veur d'Eau, 4	<i>Recueil des Pièces concernant les exhumations de la ville de Dunkerque,</i>	28
Air de Péronne Sauvée, 6	<i>Eloges lus aux Séances publi- ques de la Société Royale de Médecine,</i>	32
Bon Mot, 8	<i>Comédie François,</i>	41
Charade, Enigme & Logogry- phe, 7	<i>Annonces & Nouices,</i>	45
Mémoires & Lettres de M. le Maréchal de Turenne, 11		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 5 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 4 Juillet 1783. GUIDÉ

MÉRURE DE FRANCE.

SAMEDI 12 JUILLET 1783.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS de M. le Chevalier DE P. à M. DE
FONTANES, sur sa Traduction de
l'Essai sur l'Homme. **

Du Refnel, dans ses foibles rimes,
Du Poëte de la raison
A délayé les vers sublimes
Et la mâle précision.
Dans sa froide & pâle copie,
Vainement de l'original
On cherchoit l'âme & le génie ;
Le Lecteur disoit : tout est mal.
Mais c'est Pope qui vous inspire,
Pope a frappé vos vers heureux ;

* On la trouve chez Jombert jeune, Libraire, rue
Dauphine.

N°. 23, 12 Juillet 1783.

C

Et la critique doit vous dire

Qu'à présent tout est pour le mieux.

M O N S O U H A I T.

SI j'osois espérer qu'un destin moins sévère
 Pût jamais accomplir mon unique souhait,
 Ni l'or, ni le pouvoir des Maîtres de la terre,
 Ni l'éclat d'un grand nom, n'en deviendroient l'objet.
 Que ne puis-je, éloigné du fracas de la ville,
 Vivre obscur, ignoré, mais libre, mais tranquille;
 Un toit modeste, un bois, & ses sombres détours,
 Un champêtre jardin, une compagne aimée,
 D'un travail modéré les utiles secours,
 Que faudroit-il de plus à mon âme charmée ?
 Un jardin spacieux orneroit ma maison :
 On n'y verroit point l'Art révolter la Nature,
 L'immoler à l'usage, à la mode, au bon ton ;
 Des fruits bien variés, chacun dans leur saison,
 Des légumes choisis, formeroient sa parure.
 L'abeille auroit mes soins. Ce peuple industrieux
 Dans un coin du verger trouveroit son asyle ;
 D'un esprit attentif & d'un œil curieux,
 J'observerois ses mœurs & son travail utile.
 Là, j'aurois pour voisins d'honnêtes Villageois ;
 Par mes soins, mes secours, j'adoucirois leur vie,
 A leur tendre amitié je me ferois des droits ;
 Jouissant plus que nous des vrais biens de la vie.

Du repos de l'esprit & de la paix du cœur,
Le sort des Villageois pourroit nous faire envie:
Ils seroient trop heureux s'ils sentoient leur bonheur.
Nous vantons de nos Arts la magique imposture ;
Mais qu'est-ce que nos Arts auprès de la Nature !
L'homme présomptueux a cru pouvoir l'orner ;
D'une main libérale on la voit nous donner
Tous les biens qu'il lui faut payer avec usure.

L'ORDRE de l'Univers, le système des cieux,
Fixeroient tour-à-tour mon esprit & mes yeux :
Ces soleils attachés à la voûte azurée ,
Ces comètes , jadis l'effroi des Nations ,
Dont on a calculé la marche & la durée ,
Cet éternel retour des diverses saisons ,
Seroient le vaste objet de mes réflexions.
Le mortel , dont l'esprit fut orné par l'étude ,
Aux sens qu'il possédoit a joint de nouveaux sens :
C'est dans les champs sur-tout , c'est dans la solitude
Qu'il goûte des plaisirs sans cesse renaissans.
Mon cabinet devient le temple du Génie.
Là , j'ai su rassembler les plus fameux esprits ,
Dont leur siècle souvent n'a pas senti le prix.
Est-il société plus noble & mieux choisie ?

Au sommet du Parnasse, assis près d'Apollon ,
Voltaire règne en Dieu sur le sacré vallon.
Nul Art n'est étranger à son puissant génie ;
Melpomène , Clio , Calliope , Uranie ,

Cij

L'ont porté dès l'enfance au haut du double mont.
 Peuples jaloux, vantez l'Arioste, le Tasse,
 Virgile, Horace, Ovide, Eschille, Anacréon,
 Il n'est point de rival que Voltaire n'efface.

OSEREZ-VOUS placer Pline auprès de Buffon ?
 « Peintre de la Nature, & sublime comme elle,
 » Ses tableaux dureront autant que leur modèle. » *

Aux Hyperboréens n'envions point Euler;
 Si Newton aujourd'hui revoyoit la lumière,
 Il viendrait embrasser Condorcet, d'Alembert.

Du Chantre des saisons, la Muse noble & tendre
 Sait enchanter l'oreille en éclairant l'esprit.
 Aimable Saint-Lambert, qu'on se plaît à l'entendre!
 Ton savoir nous étonne, & ta voix nous ravit.

VIRGILE avoit chanté les doux présens de Flore,
 Les travaux de Palès, les fécondes moissons;
 De Lille s'empara de sa flûte sonore,
 Sa flûte a sous ses doigts rendu les mêmes sons.

VOUS, que n'égale point & Properce & Catulle,
 B..., Gresset, Bernard, Dorat & Desmahis,
 Dans le siècle dernier vous n'avez point d'émule,
 A vos vers sur les siens Chaulieu donne le prix.
 Conservateurs du goût, vous vivez tous encore,
 Condillac, Watelet, Thomas, Raynal, Servan,

* Ces deux vers appartiennent à M. de Bonnard.

B. . . ., Guibert, Saint-Marc, Chatelux & Treffan,
 Vous lui rendez sans cesse un culte qui l'honore.
 Sur les autels du Dieu je vois fumer l'encens ;
 La Harpe, Marmontel, il reçoit vos hommages,
 C'est un père en vous tous qui croit voir ses enfans,
 Et son temple est orné de vos charmans ouvrages.

De l'éloquent Rousseau, Platon seroit jaloux,
 D'Antremont, Deshoulière eut moins d'esprit que
 vous.

Auteurs, que vos Écrits charment toujours ma vie !
 Je sens, en les lisant, mon âme s'ennoblir,
 Ma raison s'épurer au feu de leur génie ;
 Mon esprit s'éclairer & mes mœurs se polir.

L'ENNUI traînant par-tout sa vague inquiétude,
 Tourmente les oisifs ; mais, dans ma solitude,
 Occupé de vous lire & de vous méditer,
 Le triste ennui pour moi n'est point à redouter.

HEUREUX qui peut ainsi du songe de la vie
 Remplir tous les momens ! Heureux qui, sans lien,
 Loin du monde, & sur-tout des regards de l'envie,
 Le corps sain, le cœur pur, vit en paix, fait du bien !

MAIS, doublement heureux le mortel dont la vie
 Est pour jamais liée à la femme chérie
 Qu'ont formé la vertu, les grâces, les talens !
 J'ai trouvé ce trésor que je cherchai long-temps :
 Oui, depuis que l'Hymen unit nos destinées,

J'ai vû dans le bonheur s'écouler mes journées.
 Le plaisir qu'on partage en devient plus touchant,
 Nos esprits & nos cœurs n'ont plus qu'un sentiment.
 De ses doux entretiens, de sa raison aimable,
 Je goûte avec transport le charme inexprimable.
 Sous mon paisible toit, le soir, quand je reviens,
 A ses empressements, à ses tendres caresses,
 Je vois que le bonheur n'est point dans les richesses,
 Et qu'une femme aimée est le premier des biens.

*Explication de la Charade, de l'Énigme &
 du Logogryphe du Mercure précédent.*

LE mot de la Charade est *Chercher*; celui
 de l'Énigme est *Chou*; celui du Logogryphe
 est *la Reine*, où se trouvent *Élie*, *Nil*,
lien, *lyre*.

C H A R A D E.

MON premier, par un sort bizarre,
 Pour l'un ne sauroit être heureux
 Qu'au même instant, (chose assez rare)
 Pour l'autre il ne soit malheureux.
 Dans mon second, jadis en France
 Nos Preux exerçoient leur vaillance,
 Et s'égorgeoient par passe-temps.
 Mon tout est la touchante ivresse

Que votre voix enchanteresse
 Porte sans cesse dans nos sens.

(Par M. de Saint-Gervais , Officier au
 Régiment de Picardie.)

É N I G M E.

FIDELLES Sœurs , par Minerve engendrées ,
 Nous existons dans toutes les contrées ;
 L'honneur sur nous établit son espoir.
 Objet des Loix , nous les faisons valoir ;
 Nous ne pouvons en être séparées :
 On nous chérit , on nous laisse ignorées ;
 L'homme de bien trouve en nous son devoir ;
 Au vice aussi par le malheur livrées ,
 En rougissant nous cédon's tout pouvoir.

L O G O G R Y P H E.

JE suis un titre en France à tout homme accordé ;
 Mais souvent titre vain , par l'orgueil commandé ,
 Je perds de ma valeur en servant trop de monde ;
 Et tel qui , d'un faquin , a droit de m'obtenir ,
 Du Grand jusqu'au faquin me renvoie à la ronde ,
 Tant à mon vil usage on doit s'assujétir !
 De nos jours cependant j'occupe un rang suprême ;
 Placé tout près du diadème ,
 Je désigne une dignité

Civ

Qui ne sauroit admettre aucune parité.

Mais si j'aime à montrer cette prééminence ,

C'est en donnant l'exemple , & des hautes vertus ,

Et d'une utile bienfaisance....

J'abuse , cher Lecteur , de votre patience ;

A moi-même , il est vrai , je ne ressemble plus ;

D'un cas particulier naît cette différence.

Tout-à-l'heure avili , pour être trop banal ;

A présent élevé , je n'ai pas un égal....

J'ai huit lettres : eh bien , prenez les cinq dernières ,

Vous avez mon diminutif ;

Un pronom , un substantif

Se trouvent dans mes trois premières.

J'offre aussi , par *Médée* , un vieillard rajeuni ;

Un juge des enfers ; un métal trop chéri ;

L'adverbe positif par lequel on affirme ;

Ce qu'au-dessus de tout en secret on estime ;

Le fruit dans la fable fameux ,

Et que teignit le sang d'un couple malheureux ;

Un passage public ; & ce que tout Poète

Ne trouve pas toujours quand il en a besoin ;

L'un de vos sens ; & le mot que répète

Un Égoïste avec beaucoup de soin ;

Ce qui vous clôt chez vous ; trois notes de musique ;

Le nom le plus augusté , & si cher aux François ,

Qu'aucun , sans être ému , ne l'entendit jamais ;

Et deux surnoms au pays Britannique ;

Et celui qu'à nos Rois on donne en leur parlant ;

Une couleur bien triste ; une fort belle étoffe ;

Ce qui marque la joie ; & ce que l'on entend ;
 Ce que souvent attire une libre apostrophe ;
 L'arbre témoin des plaisirs du hameau ;
 De vos jardins brillans la fleur la plus jolie ;
 De tout corps animal la plus dure partie ;
 Un Discours oratoire ; & le temps où l'oiseau,
 Pour le renouveler, dépouille son plumage ;
 Le mot qui, du néant, vous est l'abstraite image ;
 Le travail d'un insecte ; & ce qu'avec transport
 Vous presâtes au plus jeune âge ;
 Ce que souvent au défaut du courage
 Vous voyez le plus foible opposer au plus fort ;
 Delà les mœurs, une fameuse ville ;
 Et de tout rimailleur le démon familier ;
 Ce que sont deux époux ; des nombres le premier,....
 En voilà bien assez, le reste est inutile.
 Je puis avoir encor des prépositions,
 Particules, négations ;
 D'autres mots, une foule immense.....
 Mais, de vous dire tout, Lecteur,
 Permettez que je me dispense,
 Je n'en finirois pas ; ainsi donc, serviteur.

(Par M. Baudrais.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ÉLOGE de M. d'Anville, prononcé dans l'Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions & Belles - Lettres , le 29 Avril dernier , par M. Dacier , nouveau Secrétaire.

M. DACIER, nommé depuis peu à la place de Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres , sur la démission de M. Dupuy , vient de justifier pleinement la confiance de ce Corps illustre , & de s'annoncer au Public avec éclat , par l'Éloge de M. d'Anville. Le sujet étoit heureux ; mais observons qu'il est peut-être beaucoup plus aisé d'embellir un sujet commun que de remplir un sujet distingué , & de répondre à une grande attente. Dans le premier cas vous pouvez prendre sur votre propre fond ; on vous permet les écarts , on vous en fait gré même ; ce sont des ornemens dont vous enrichissez un fond sec & stérile ; dans le second , on exige que vous ne soyez jamais ni hors du sujet , ni au dessous. L'Auditeur n'est content que quand vous avez développé en lui toute l'idée qu'il s'étoit faite d'avance du personnage que vous célébrez , & qu'il ne peut dire : *ni j'aurois mieux dit , ni j'aurois dit autre chose.*

Tel est le mérite suprême de cet Éloge : à chaque trait on reconnoît, on distingue M. d'Anville, ou plutôt on le voit, c'est lui-même, il respire.

La grande révolution que les Éloges de M. de Fontenelle ont produite, a été d'initier les ignorans & les gens du monde aux mystères de la science, de renverser la barrière que le pédantisme & la charlatanerie avoient élevée entre l'intelligence d'un homme d'esprit & le domaine des Savans, de substituer des idées claires à la profusion fastueuse des mots techniques, de répandre, en un mot, l'instruction, en la rendant simple, facile, & même aimable. Tout cela ne s'est pas fait sans contradictions & sans orages; les contradictions ont cessé, les orages se sont dissipés; & M. de Fontenelle est reconnu depuis long-temps pour un modèle en ce genre; mais on s'est encore trompé sur la manière de suivre ce modèle. Il falloit sans doute adopter sa méthode générale, & la perfectionner, s'il étoit possible; mais il falloit lui abandonner sa manière particulière, qui ne convenoit qu'à lui. Des hommes, de mérite d'ailleurs, ont cru devoir imiter jusqu'à cette manière particulière, ils n'ont fait que rappeler la Fable de La Fontaine :

Ne forçons point notre talent ,

Nous ne ferions rien avec grâce.

C'est soi-même qu'il faut être , & non point un autre.

Cvj

Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
C'est aussi le sens de ce mot d'Horace :

Monitus multumque monendus.

Privatas ut quarat opes.

M. Dacier n'avoit pas besoin de cet avertissement, il a trop de goût & d'esprit pour ne pas sentir que sa philosophie ne devoit pas être celle de Fontenelle, mais la sienne, & que le portrait de M. d'Anville ne devoit pas être celui de Guillaume de l'Isle.

Jean Baptiste Bourguignon d'Anville, naquit à Paris le 11 Juillet 1697. Il desseinait dans ses classes la carte des pays décrits par les Auteurs anciens qu'il étudioit; « ils lui » inspirèrent pour la géographie ancienne » un amour de préférence qu'il a conservé » jusqu'à la fin de sa vie, soit par ce charme » inexprimable qui nous ramène toujours » vers les objets auxquels notre âme doit » ses premières jouissances, soit parce » qu'elle lui paroissoit emprunter quelque » chose de la majesté imposante des peuples » dont elle éclaire l'histoire.... Il essayoit de » suivre les Phéniciens dans leurs naviga- » tions, & d'en deviner le secret; il cher- » choit à reconnoître la trace de ceux qui, » par l'ordre de Néchos, partirent de la » mer rouge, firent le tour de l'Afrique, » & retournèrent en Égypte par la médi- » terranée, après trois ans de navigation. Il » partoît de Carthage avec Hannon, &

» côtoyoit l'Afrique en sens contraire, jus-
 » qu'au Cap des trois Pointes : il visitoit
 » avec Scylax les pays & les établissemens
 » situés sur une partie des côtes de l'Europe,
 » de l'Asie & de l'Afrique : il accompagnoit
 » Hérodote dans ses voyages en Grèce, en
 » Italie, en Égypte, en Asie; il pénétoit
 » au-delà de l'Indus avec Alexandre. Il sui-
 » voit les Romains dans leurs conquêtes, &
 » leur savoit presque gré d'avoir subjugué
 » le monde qu'ils lui faisoient connoître. »

Ce n'est pas là, comme on voit, une énu-
 mération sèche; l'Auteur peint les objets,
 il nous fait voyager avec M. d'Anville &
 avec lui.

« En lisant les plus sublimes Écrits, M.
 » d'Anville fermoit les yeux à tout ce qui
 » ne concernoit pas la géographie : il s'étoit
 » condamné à ne voir dans Homère & dans
 » Virgile que des noms & des positions de
 » peuples & de villes. Si par hasard quel-
 » ques beautés étrangères à son objet l'arrê-
 » toient un moment, & surprenoient son
 » admiration, il s'en arrachoit aussitôt, &
 » se reprochoit ces légers écarts comme un
 » larcin fait à sa passion favorite. Mais il
 » n'eut guères à se défendre de ces séduc-
 » tions que dans sa jeunesse; il se rappro-
 » cha davantage par la suite du goût de
 » l'Abbé de Longuerue, son maître, qui
 » disoit qu'avec le Recueil des antiquités &
 » des sentences tirées d'Homère, on pou-

» voit très-bien se passer de l'Iliade & de
 » l'Odyssée. »

La fine & douce ironie que ce morceau respire, prouve le goût de l'Auteur sans blesser la mémoire de personne : la mesure en est parfaitement juste ; plus foible, elle ne seroit pas sentie ; plus forte, elle dégraderoit ceux qui en sont l'objet ; & le coup qu'elle pourroit encore porter, est paré à l'instant par la reflexion suivante.

« On seroit tenté de plaindre une pareille
 » insensibilité, si on connoissoit moins les
 » plaisirs vifs que procure la découverte
 » d'une vérité à ces hommes utiles, qui sont
 » animés de la noble ambition d'ajouter à
 » la masse des connoissances humaines, &
 » d'en reculer les limites. »

Nous ne suivrons point l'Auteur dans l'énumération des différentes cartes & des divers ouvrages géographiques de M. d'Anville ; cette analyse indispensable, mais qu'il eût été si facile de rendre ennuyeuse, n'est savante qu'au degré nécessaire pour l'instruction ; elle a d'ailleurs toute la netteté, toute la précision, toute l'élégance qui pouvoient la rendre agréable.

Passons à un article toujours délicat, & qui est l'écueil ordinaire des Panégyristes, c'est l'aveu des défauts de l'homme qu'on loue ; cet aveu est très-important ; car il donne seul de la vraisemblance & du prix aux éloges, comme M. de Fontenelle l'a souvent fait sentir. Des Panégyristes mal-

adroits éludent la difficulté; persuadés qu'un éloge ne doit contenir que des louanges, ils dissimulent tout ce qui n'est pas louable; mais quand cette réticence pourroit convenir aux éloges oratoires, ce qui même est contraire à la pratique des grands Maîtres, elle ne conviendrait pas aux éloges historiques; si l'éloge a ses droits & ses devoirs, l'histoire a aussi les siens, dont la vérité est le premier; ces éloges, dont l'usage est établi dans tous les corps Littéraires, formeront un jour la partie la plus intéressante de l'histoire de la Littérature; mais il faut que cette histoire soit fidelle; si elle ne présentait que des hommes sans défauts, elle ne seroit pas crue; & qu'est ce qu'une histoire, qu'est ce qu'un éloge qu'on ne croit pas? D'un autre côté, cet aveu doit être sincère sans être dur, il doit être fait avec toutes les précautions qu'exige *la raison de corps*, aussi impérieuse que la raison d'état; car, après tout, c'est un confrère qu'on loue & qu'on blâme. M. de Fontenelle avoit naturellement une indulgence philosophique très-propre à pallier les défauts qu'il étoit contraint d'avouer. Un défaut est souvent voisin d'une bonne qualité dont il ne s'éloigne que par abus & par excès; M. de Fontenelle tiroit un grand parti de ce voisinage; le Savant sauvage, qu'une vie sédentaire ou une humeur dure rendoit d'une société difficile, avoit une franchise dont le principe est toujours estimable, & dont le monde s'étoit

peut-être trop écarté ; le Philanthrope, l'homme sans caractère, avoit une aménité qui faisoit rechercher son commerce. C'est la doctrine d'Horace ; il laisse à l'amour cette erreur aveugle qui transforme les défauts en beautés & les vices en vertus ; il la regrette cependant même dans l'amitié, mais il se réduit à demander, pour les défauts de l'ami, l'indulgence qu'un père a pour ceux de son fils ; il veut qu'on désigne ces défauts, non par leur nom propre, qui les caractériseroit durement, mais par le nom d'une bonne qualité voisine.

Ex more imponens cognata vocabula rebus...

Parcius hic vivit, frugi dicatur, ineptus

Et jactantior hic paulo est, concinnus amicis

Postulat ut videatur ; at est truculentior, atque

Plus aquo liber, fortis simplexque habeatur :

Caldior est, aeres inter numeretur, opior,

Hac res & jungit, junctas & servat amicos.

M. Dacier suit parfaitement cette règle.

M. d'Anville, avoit un amour-propre naïf qu'il montrait à tout le monde sans offenser personne, & qui avoit chez lui des modifications & des excuses qu'il n'a pas chez le commun des hommes ; M. Dacier peint cet amour propre dans toute son étendue, mais avec toutes les modifications & les excuses.

« En parcourant sans cesse la terre, il s'étoit en quelque façon approprié les

» lieux dont il avoit rigoureusement déter-
 » miné la position. Il contemploit avec com-
 » plaisance ces membres épars de son em-
 » pire ; & comme ses prétentions lui pa-
 » roissoient fondées sur des autorités res-
 » pectables , il voyoit avec peine qu'on osât
 » les contester , sur-tout quand il s'agissoit
 » de quelque point de la géographie an-
 » cienne qu'il croyoit avoir plus invariable-
 » ment fixée , & dont il s'étoit réservé plus
 » spécialement la possession ; la critique lui
 » paroissoit alors une espèce de sacrilège
 » contre l'objet même de son culte ; & trans-
 » porté d'une colère religieuse , il s'écrioit
 » quelquefois : *On profane toute l'antiquité.*
 » Cet enthousiasme , qui eût sans doute été
 » ridicule dans un homme médiocre , étoit
 » bien excusable dans un vieillard qui n'a-
 » voit pensé , qui n'avoit vécu que pour la
 » géographie , & à qui la douce habitude
 » d'être applaudi avoit dû donner une grande
 » idée de ses talens. On peut dire même que
 » cet enthousiasme étoit respectable par les
 » grands effets qu'il a produits ; sans ce res-
 » sort puissant qui faisoit agir M. d'Anville ,
 » nous serions vraisemblablement privés
 » d'un grand nombre d'excellens Ouvrages ;
 » & la géographie seroit encore dans l'état
 » où il l'avoit trouvée. »

Cette dernière raison est si forte , qu'elle
 couvre & excuse tout , & qu'elle entraîne le
 Lecteur , quoique toujours prévenu contre
 les palliatifs & les précautions oratoires ;

c'est que ce n'en est point une , mais l'expression fidelle de la justice & de la vérité.

Il en est de même du morceau suivant, qui est le développement du précédent.

« Peu répandu dans la société, vivant dans
 » le passé plutôt que dans le présent, &
 » dans les pays étrangers plus que dans sa
 » patrie, connoissant moins les hommes
 » que le séjour qu'ils habirent, M. d'Anville
 » occupoit volontiers les autres de ses tra-
 » vaux, & croyant ne parler que de sa pas-
 » sion, il parloit de ses succès. Mais ces
 » effusions de cœur, ces épanchemens d'un
 » amour-propre naïf qu'il n'avoit point ap-
 » pris à déguiser, méritoient de l'indul-
 » gence, & ne pouvoient offenser per-
 » sonne : on l'entendoit sans peine vanter
 » la perfection de ses Ouvrages, & dire de
 » la géographie ce qu'Auguste disoit de
 » Rome : *Je l'ai trouvée de brique, & je la*
 » *laisse d'or.* En effet, les écarts de l'amour-
 » propre ne sont choquans que lorsqu'ils
 » portent sur des objets familiers au Public,
 » & dont chacun peut se croire en état de
 » juger. »

Tout a été pour l'Auteur une occasion de montrer son goût exquis, son bon esprit, sa philosophie sage; un seul trait prêtoit à la sensibilité, il ne l'a point laissé échapper; M. d'Anville perdit sa femme après cinquante ans de mariage. « Heureux alors que
 » la privation des facultés de son âme lui
 » ait épargné le sentiment de cette affreuse

» séparation : il est du moins descendu dou-
 » cement au tombeau, la douleur l'y auroit
 » précipité. »

C'est ainsi que l'Auteur a toujours le senti-
 ment & l'expression de la chose. Son goût
 est pur, son style précis, son pinceau fidèle;
 il a, comme nous l'avons dit, la juste me-
 sure de tout; il n'y a point-là d'à-peu-près;
ni plus, ni moins, ni autrement, pourroit
 être sa devise.

C'est sur son manuscrit, qu'il a bien
 voulu nous communiquer, que cet extrait
 a été fait.

*LETTRES de deux Amans, Habitans de
 Lyon*, publiées par M. Léonard, en trois
 Parties. Prix, 4 liv. 10 sols. A Londres,
 & se trouve à Paris, chez Desenne, au
 Palais Royal, passage de Richelieu.

ON connoît la singulière catastrophe qui
 a fourni le sujet de ce Roman. Deux amans
 à Lyon étoient unis par l'amour le plus ten-
 dre, & l'on peut dire le plus passionné. Le
 jeune homme reçoit une blessure qu'on dé-
 clare mortelle; c'étoit prononcer l'arrêt de
 tous les deux. Ne pouvant vivre l'un sans
 l'autre, ils se décident à mourir ensemble.
 Ils se rendent à l'autel; & deux pistolets
 qu'ils s'étoient attachés au poignet du bras
 droit, & qu'ils font partir en même temps,
 les renversent morts dans les bras l'un de

l'autre. Il existe deux vers de Jean-Jacques Rousseau sur cet événement : nous ne nous rappelons que le dernier, qui caractérise bien cette action :

Le sentiment admire & la raison se tait.

C'est sur cette tragique aventure que M. Léonard a bâti le fond du Roman qu'il vient de publier. Il a changé le motif qui décide la mort des deux amans. Nous examinerons si l'intérêt y a gagné ou perdu, quand nous aurons fait connoître l'intrigue que l'Auteur a imaginée.

Faldoni & Thérèse sont les deux amans. Celle ci a pour père l'homme le plus vain, le plus dur & le plus implacable. Sa mère, Mme de Saint-Cyran, est d'un caractère opposé ; mais elle gémit de la tyrannie de son époux, sans pouvoir en affranchir sa fille. Voilà ce que nous apprennent les premières Lettres de Thérèse, adressées à Constance, son amie. Un honnête Curé, parrain de Thérèse, & ami de la maison, y joue le personnage d'un respectable Prêtre & d'un homme aimable. Faldoni, qui en est connu, se fait présenter par lui chez le père de Thérèse. Celle-ci confie son amour au sensible Curé, qui devient le protecteur des deux amans. Cependant l'inflexible M. de Saint-Cyran destine à sa fille pour époux un homme qui n'a d'autre mérite & d'autre vertu que ses richesses ; & le Curé par prudence engage Faldoni à s'éloigner pour un temps de Thérèse. M. de Saint-Cyran présente à sa

fille son indigne prétendu. « Imaginez, dit
 » Thérèse à son amie, en lui en faisant le por-
 » trait, un fantôme sec & long, dont le
 » teint noir est mêlé de jaune, qui élevoit
 » d'un ton d'importance une voix sépul-
 » crale, me parcouroit de ses deux yeux
 » creux & malhonnêtes, & sourioit à faire
 » peur, en repoussant sa bouche jusqu'à ses
 » oreilles. »

Faldoni apprend que son père est prêt à
 rendre le dernier soupir; c'est une occasion
 pour lui d'aller prendre congé de M. de St-
 Cyran; il y court, voit sa chère Thérèse,
 &, entraîné par son amour, il ose l'avouer
 à Mme de Saint Cyran. Cette tendre mère,
 après avoir fait de justes reproches à sa fille
 & à Faldoni; finit par leur pardonner, &
 fait des vœux pour leur union. Faldoni re-
 vient quand il a fermé les yeux à son père.
 Cependant Thérèse, atteinte d'une maladie
 de langueur, fait craindre pour sa vie. Le
 père est à Paris pour un procès. La mère, de
 concert avec le Curé, introduit Faldoni au-
 près d'elle, ce qui amène une scène tou-
 chante; le Curé les unit en appelant sur eux
 la bénédiction du ciel; & la mère promet de
 ne rien épargner pour faire confirmer cette
 union. Faldoni propose à Thérèse, après son
 rétablissement, de fuir avec lui; elle s'y re-
 fuse en lui objectant les loix de l'honneur,
 & couvre ce refus des expressions les plus
 tendres. Mais un grand malheur fait couler
 les larmes des deux amans; Mme de Saint-

Cyran meurt, & laisse sa fille en proie à la dureté implacable de son père. Cet homme inexorable a tout découvert ; sa colère se manifeste par un emportement effréné, & par les plus cruelles persécutions ; le Curé lui-même, pour avoir voulu s'intéresser auprès de lui en faveur de Thérèse, est chassé avec des menaces & des injures. Une scène d'éclat achève de brouiller tout, & met le comble à la fureur de M. de Saint-Cyran. Il appelle dans son château Faldoni, pour avoir avec lui une explication ; & abusant de son autorité, il s'oublie jusqu'à le faire arrêter ; mais un frère de Thérèse, qui ne joue guères un rôle important que dans cette occasion, lui fait rendre la liberté pour se battre avec lui. Faldoni est blessé. C'est ici que commence le dénouement. Les deux amans, toujours séparés, succombent aux persécutions. Faldoni propose à Thérèse de s'en affranchir l'un par l'autre. Ils se donnent rendez vous dans la chapelle du château ; & après la messe, ils se tuent sur les marches de l'autel.

On voit, par cette analyse, que M. Léonard a changé le motif de la mort des deux amans, qui, dans le fait, ne sont morts l'un & l'autre que parce que l'un des deux ne pouvoit plus vivre. Mais on pourroit lui demander si ses deux héros, tels qu'il les a places, sont réellement dans la nécessité de mourir. Thérèse n'a qu'à persister dans ses refus, & attendre ; elle peut même protester

contre la violence de son père. Elle trouvera de l'appui jusques dans sa famille, qui s'offre à la seconder. Craint-elle l'éclat d'une résistance ouverte ? Mais le parti qu'elle prend est bien plus propre à faire du bruit ; & il nous semble que , hors le crime , il n'est rien qu'on ne puisse braver , quand on se décide à mourir aussi authentiquement. Qu'on réfléchisse au contraire à la situation des deux amans qui ont fourni le sujet de cet Ouvrage , & l'on verra que dans la logique de l'amour , leur double trépas est motivé , parce que l'un des deux doit mourir , & que l'autre ne veut pas lui survivre.

Poursuivons nos observations critiques. Ce Roman , écrit avec pureté & élégance , plein de détails charmans , n'est pas toujours aussi touchant qu'il pourroit l'être. Pourquoi cela ? La principale raison , c'est que M. Léonard , à qui on ne peut refuser de la sensibilité , quand on a lû les Ouvrages qui ont justement fondé sa réputation , s'est plus occupé dans celui ci à penser qu'à sentir ; en méditant les Lettres qu'il fait écrire à ses personnages , il a moins interrogé son cœur que son esprit. Delà vient que souvent un détail , qui est bien en soi , vient couper ou affoiblir l'intérêt , parce qu'on ne l'attendoit pas là. Un exemple expliquera mieux notre idée. Faldoni écrit une lettre passionnée à Thérèse , pour lui proposer de fuir avec lui. La lettre qu'il écrit immédiatement après celle là , est un très-long éloge de l'amitié ; cet éloge est

fort bien fait ; mais en le lisant après les transports amoureux que Faldoni vient de faire éclater dans la lettre précédente, il est impossible de ne pas le trouver déplacé, contraire à sa situation ; ce n'est pas là ce que le Lecteur attendoit , & l'intérêt ne peut qu'en souffrir. En général , M. Léonard a mis dans cet Ouvrage plus de tableaux & de raisonnemens que de passions ; il s'est plus occupé à écrire , à peindre , qu'à exprimer des sentimens ; & cependant, quel sujet exigeoit une marche, pour ainsi dire, plus orageuse ? On voit que M. Léonard est plein de la lecture de la *Nouvelle Héloïse* , avec laquelle on lui a reproché trop de ressemblance. *Héloïse* est l'Ouvrage d'un homme de génie sans doute, mais que nous ne croyons pas fait pour servir de modèle aux Romanciers ; & M. Léonard a pris de lui le défaut de mettre trop souvent l'Auteur à la place des personnages.

Nous aurions désiré aussi que les personnages fussent plus connus ; on voudroit savoir mieux ce que c'est que Faldoni ; quelle est sa fortune ; quel est son état ou celui de ses parens. On auroit voulu voir dès le commencement le Curé plus familièrement établi chez M. de Saint - Cyran ; on auroit voulu être accoutumé à sa liaison avec Thérèse , avant de lire la confidence qu'elle lui fait de son amour pour Faldoni. On apprend bien cette intimité par quelques mots ; mais on ne la voit pas assez pour n'être

n'être pas étonné d'abord malgré soi d'une telle confiance faite par une jeune fille à un ami de sa famille , il est vrai , mais à un Prêtre , à un Curé ; démarche assez singulière pour avoir au moins besoin d'être fortement motivée. Ce sont des attentions qu'on a droit d'exiger de l'Auteur d'un Roman ; elles sont un peu minutieuses ; mais le cœur est très-minutieux ; le moindre détail peut augmenter ou affaiblir l'intérêt qu'on veut lui inspirer.

Disons pourtant que la plupart des inculpations qu'on vient de lire , tombent plutôt sur quelques morceaux que sur le total de l'Ouvrage. Quoique nous ayons quelquefois désiré plus de détails attendrissans , nous n'avons pas moins donné des larmes à la sensible Thérèse , qui développe dans toutes ses Lettres l'âme la plus honnête & le cœur le plus tendre. Faldoni montre dès le commencement un caractère passionné qui motive la catastrophe , & le père une implacable dureté qui la justifie. Après avoir rendu Mme de Saint-Cyran favorable aux amours des deux amans , & nécessaire à leur bonheur , c'est un coup de maître de la faire mourir. Voilà l'art de préparer un dénouement. Pour le Curé , il n'écrit pas une lettre qui n'inspire la plus tendre vénération.

Nous avons reproché à M. Léonard de rendre trop souvent & trop uniformément à l'élégance du style : il faut convenir au moins que ses efforts n'ont été rien moins

N^o. 28 , 12 Juillet 1783. D

qu'infructueux. Voici un morceau qui peut se détacher, & qui est écrit avec autant de grâce que d'intérêt. « Pour connoître un mortel heureux, fixons nos regards sur le sage : nous le verrons tranquille dans les succès comme dans les revers; également éloigné de la crainte inquiète & de l'espérance avide; jouissant, par un exercice modéré de ses facultés, de tous les biens de la nature; ne se refusant rien de ce que la raison lui permet; s'abstenant sans effort de ce qu'elle interdit; se servant de la théorie des plaisirs pour en régler l'usage; faisant à ses principes le sacrifice de ses goûts; réprimant les saillies de son esprit quand elles peuvent l'égarer; se montrant dans la société l'ami du genre humain; toujours prêt à plaider la cause des absens, à soutenir les droits du foible, à prôner le mérite modeste; indifférent sur tous les systèmes, ne cherchant que la vérité; n'adoptant jamais une opinion sans l'avoir approfondie; jamais ne portant un jugement sans l'avoir médité; faisant de ses réflexions la base de sa conduite; & pour éviter les regrets, n'abandonnant au hasard que ce qu'il n'a pu soumettre à la prudence. On ne sauroit avoir plus d'indulgence pour les hommes; il les sert sans espérer de reconnaissance; il fait plus, car il oblige celui qui songe à l'outrager, & ne punit ses ennemis que par des bienfaits; la haine n'entre point dans son âme; la haine n'appartient qu'aux âmes foibles, aux enfans, aux vieillards;

elle annonce l'impuissance, & l'être qui sent ses forces n'a pas besoin de haïr. Le Sauvage écrâse l'insecte & l'oublie; le Philosophe se détourne & le laisse vivre. Il ne connoît ni l'ambition des rangs, ni l'amour de l'or. Que lui fait la risible importance d'un personnage & la puérile vanité des titres? S'il étoit capable d'humeur, il en auroit contre l'insensé, qui ne juge de la valeur d'un homme que sur ses parchemins & sur les rubans qui le chamarent; mais rien n'altère l'égalité de son âme; les traits du mépris glissent sur lui sans l'effleurer; il marche à côté du superbe sans l'appercevoir; il vit dans le sein de l'intrigue sans être agité par son tourbillon; il voit autour de lui des courtisans suer pour s'agrandir, des parvenus s'asseoir sur le trône de la fortune; tout l'amuse, rien ne le blesse. Il ne rencontre point de rivaux sur sa route, parce qu'il n'aspire à rien; il est accueilli des hommes, parce qu'il n'a rien à leur demander. Que pourroit-il souhaiter? Des biens, des honneurs? Il est persuadé que la carrière de la vie est trop courte pour s'occuper de ces soins, & il passe au milieu des sociétés, son bâton à la main, comme un Voyageur qui va partir, &c. »

Qu'on ne s'imagine point que nous avons transcrit ce qu'il y a de mieux dans les trois Parties de ce Roman. Nous aurions pu prendre au hasard, & choisir tout aussi bien. Des images agréables animent le style de M. Léonard, sans le rendre trop poétique; &

D ij

il est enrichi de tableaux charmans. Enfin nous croyons que cet Ouvrage fait connoître son talent sous un nouvel aspect, & qu'il ne peut qu'ajouter à sa réputation.

VOYAGE Littéraire de la Grèce, ou Lettres sur les Grecs Anciens & Modernes, avec un parallèle de leurs mœurs, par M. Guys, Secrétaire du Roi, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marseille. Troisième Édition, revue, corrigée, considérablement augmentée, & ornée de dix belles planches. 4 Vol. in-8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques,

Cet excellent Ouvrage, dont nous annonçons la troisième Édition, est connu sans doute de tous nos Lecteurs; même avant les changemens que l'Auteur a faits, il avoit eu un succès aussi brillant que mérité. M. Guys, en parlant des Grecs, a su s'approprier cet art précieux qu'ils possédoient si bien, de rendre l'instruction agréable. Son Ouvrage est un mélange d'érudition, d'esprit & de sensibilité. Le portrait des anciens Grecs, dont il cherche la ressemblance chez les Grecs modernes, amène les détails les plus attachans, & réveille les plus agréables souvenirs. Si l'on gémit de voir ces peuples, si florissans autrefois, subjugués aujourd'hui, avilis dans l'esclavage, avec quelle satisfaction ne voit-on pas leurs usages & leurs mœurs survivre à

leur liberté! Les observations de M. Guys sont presque toujours accompagnées d'anecdotes qui en confirment la vérité. C'est ainsi qu'il parle du goût que les Grecs ont toujours conservé pour la danse. " Aujourd'hui, " point de fêtes ni de solennités pour les " Grecs, s'ils ne dansent presque autour de " l'autel, ou au moins du temple, suivant " la coutume de leurs pères! Ils y sont tellement adonnés, que rien n'est capable " de leur en faire perdre le goût. Un jeune " Grec, pris de vin peut-être, passant le " jour de Pâques devant la Garde Turque, " à la tête d'un branle qu'il conduisoit, fut " arrêté. Il reçut sur le champ cinquante " coups de bâton sur la plante des pieds, & " fut renvoyé dans cet état. On le vit avec " étonnement tout de suite aller en clopinant, & se soutenant à peine, rejoindre " la troupe, qui continuoit de danser, pour " reprendre sa place. "

Les Grecs tiennent toujours, comme autrefois, aux Chansons & aux Contes. M. Guys, pour nous en donner une idée, rapporte une assez longue conversation, dont nous allons citer un fragment, qui renferme tout-à-la-fois un Conte & une Chanson. " Leilé passoit pour la plus belle fille de Damas; Scambah n'avoit pas la beauté en partage, mais elle étoit bien plus spirituelle. Son père, qui étoit un Médecin Arabe, lui avoit appris à lire; elle faisoit des vers, & elle chantoit comme une Fée. Gémil étoit un jeune

Arabe riche & puissant. On disoit : la belle Leilé sera la femme du riche Gémil. Scanbah l'entendit répéter si souvent , qu'elle en fut piquée. Elle fit à ce sujet cette chanson.

« Homme aveugle & léger , qui crois
 » trouver la satisfaction de ton cœur dans
 » ce qui plaît à tes yeux ; qui dans le desir
 » d'un moment places le bonheur de la vie ;
 » homme aveugle , ouvre les yeux de ton
 » âme , & fais un choix digne de ta raison.
 » La beauté qui t'enchanté est la fleur du
 » matin que tu jettes loin de toi le soir , lors
 » qu'elle est fanée. Sors des jardins de Da-
 » mas : vas chercher dans l'heureuse Arabie
 » ces plantes qui , en se séchant , répandent
 » une odeur encore plus vive & plus agréa-
 » ble que l'odeur du matin. Le temps , qui
 » détruit les fleurs & la beauté , perfec-
 » tionne , embellit toujours l'esprit , la sa-
 » gesse & les grâces. »

« Cette chanson parvint bientôt jusqu'à Gémil : il en fut frappé , & ne dormit plus qu'il ne fût assuré que Scanbah ne seroit qu'à lui. Après bien des années de mariage , on les citoit encore comme le couple le plus fidèle & le plus heureux. »

Les passages des Auteurs Grecs , que M. Guys applique toujours heureusement , en parcourant la Grèce moderne , prêtent un charme entraînant à la lecture de son Ouvrage. Il n'y a pas d'imagination si froide que de pareils tableaux ne puissent émouvoir ; & il n'y a pas d'esprit si sédentaire à qui ces

Ouvrage n'inspire le désir de voyager avec l'Auteur. Comme il l'a écrit par lettres, & qu'il n'a suivi d'autre ordre que celui de ses observations qu'il transcrivoit à mesure, il les donne modestement comme un essai qui peut servir à une histoire suivie. Mais il lui arrivera ce qui est arrivé à Jules César, qui, n'ayant voulu écrire que l'itinéraire de ses conquêtes dans les Gaules, a laissé une excellente histoire. Il est une manière de jeter des traits épars, qui ôte l'envie de les rassembler en un seul corps; l'Auteur croit n'avoir fait que préparer des matériaux, & il a laissé un bel édifice.

On trouve aussi dans cette précieuse Collection des Lettres de M. Guys, fils aîné de l'Auteur, qui prouvent qu'il est fait pour marcher dignement sur les traces de son père.

Le quatrième Volume renferme la traduction d'une grande partie des Élégies de Tibulle, & quelques Poésies légères. Cette traduction avoit déjà paru séparément. L'Auteur y a fait d'heureuses corrections, qui doivent en augmenter le mérite aux yeux des connoisseurs. Parmi les Poésies légères, on trouvera plusieurs couplets, qui sont écrits avec autant de grâce que de gaité. Il y a de charmans détails dans une Ode intitulée: *les Souvenirs*, & dans une Épître intitulée: *la Maison de Campagne du Marseillois*. Nous allons terminer cet article par un fragment de cette Pièce.

Div

Le lendemain, comme un nocher
Qui veut s'éloigner du rivage,
Le dessein pris, je puis marcher,
Car je n'attends ni le cocher,
Ni le plus modeste équipage.
Par la porte des *fainéans*,
Je vais, montant d'un pied tranquille;
En vingt minutes, à pas lents,
Je rejoins Horace & Virgile,
Je redeviens hôte des Champs.
Spectateur oisif, immobile,
Malgré moi, je découvre encor
Et les rochers voisins du port,
Et les toits fumans de la ville.
Beaux Arts, c'est pour vos favoris,
Qu'autour de ma maison rustique,
De ces lares que je chéris,
J'ai rassemblé quelques débris
De Rome & de la Grèce antique.
J'aime à voir ces pins toujours verts,
Ces coteaux de vignes couverts,
La fleur nouvelle à peine éclosée;
Et ma vûe au loin se repose
Sur la vaste plaine des mers.
Sous un berceau, réduit champêtre,
Je lis Horace le matin,
J'y porte la rose & le thim,
Quelques œillets que j'ai vû naître,
J'en fais un bouquet sans dessein;

Oui , sans deſſein ; mais Chloé paſſe ,
De mes mains fait tomber Horace ,
Et mon bouquet eſt ſur ſon ſein.

*L'AIGLE ET LE HIBOU , Fable écrite pour
un jeune Prince que l'on oſoit blâmer de
ſon amour pour les Sciences & pour les
Lettres. A Glaſcow , & ſe trouve à Paris ,
chez Prault , Imprimeur du Roi , Quai des
Auguſtins. Brochure in-8°. de 58 pages.
Prix , 1 liv. 16 ſols.*

UN Aigle , aſſez heureuſement né pour
ſentir que le ſouverain pouvoir ne donne
pas les lumières & les vertus qui le font ai-
mer , non content d'admettre à ſa Cour les
Savans qui inſtruiſent , & les Sages qui con-
ſeillent , ſe dérobo un jour à ſes Royaumes ,
pour parcourir notre globe , & pour étudier
les Nations.... Il s'arrête ſucceſſivement ſur
les Alpes & ſur les ſommets de la Philoſophie.
Ici , pour connoître les fondateurs de l'En-
cyclopédie ; là , pour ſuivre la trace de lu-
mière que Voltaire y a laiffée. Il voit enſuite
le confident chéri de la Nature , & cet Elyſée
où repoſe le Détracteur des Arts , ſublime
extravagant.

Qui , de ſa barbarie oſant plaider la cauſe ,
Prit pour raiſon ſuprême un délire éloquent.
L'Aigle admireoit pourtant cette mâle éloquence....

De Monbar & d'Ermenonville , le voyageur

D v

Roi passe en Angleterre , en Hollande ; d'Espagne il va à Boston ; des mers du Nord à la Chine. De retour enfin dans ses États , nouveau Législateur , il *change les ressorts de son Gouvernement* , il établit les rapports immédiats qui lient le Peuple avec le Souverain , & qui font le bonheur de l'un & de l'autre. Pour ses délassemens , deux de ses confidens , le Cygne d'Apollon & le Phénix , venoient lui lire ou lui traduire Pope , Saint-Lambert , Tacite , Raynal , Lucrèce , Milton , Necker , &c. & il formoit sur eux sa raison & ses sujets ; tous les oiseaux applaudissoient à tant de bienfaits , & célébroient à l'envi leur Monarque ; le Hibou seul blâmoit cette bienfaisance , cette humanité , ce goût pour les Arts , cet oubli apparent du pouvoir qui faisoient *un grand Roi d'un Monarque sauvage*.

En limitant mes droits , j'affermis ma puissance ;
 Ma gloire est d'être bon , ma force est d'être instruit ;
 J'abdiq.ue pour jamais un pouvoir sanginaire ;
 Les arts , les loix , les mœurs embelliront ma Cour ;
 Sans eux , la Cour des Rois est barbare orgueilleuse.
 Répond l'Aigle au Hibou , en le renvoyant
 dans sa mesure.

Cette Fable , ou ce Poëme (car l'Auteur ne fait quel nom donner à cet Ouvrage) est adressée à un jeune Prince qui veut s'instruire comme l'Aigle , pour pouvoir régner comme lui. L'Auteur lui fait observer *les Aigles de l'Europe entière* , s'élevant déjà tous sur l'alle

des talens. De Florence jusqu'à Pétersbourg il lui fait admirer des Princes occupés à réformer les loix, à détruire les préjugés, à protéger la liberté, à encourager le commerce. On est surpris que l'Aigle de Suède, qui en vaut bien un autre, ait été oublié.

Ces deux Pièces de vers semblent n'avoir été composées que pour donner lieu à un grand nombre de notes qui ont fait le succès de cette Brochure; elles font oublier les in-corrrections des vers; elles sont pleines de réflexions profondes & vraies, rendues avec énergie & avec élégance. Nos grands Écrivains y sont dessinés d'après leur caractère.

« Voltaire réunissoit dans ses moindres Ouvrages le ton du monde & le langage de la poésie, une peinture vraie & un coloris brillant, le trait léger qui porte sur les circonstances, & le trait solide qui doit frapper en tout temps l'enthousiasme qui élève aux grandes choses, & la gaieté qui ramène au naturel, le négligé de la grâce & la pompe du génie..... L'Ouvrage de M. de Buffon est un des phénomènes de l'Univers qu'il peint.... Par ses grandes idées il a rendu la langue plus éloquente, & par ses grandes images, il l'a rendue plus poétique...

« Le Discours Préliminaire de l'Encyclopédie est le coup-d'œil le plus vaste & le plus juste que l'on ait jeté sur toute l'orbite des connoissances humaines. Les deux plus belles façades que je connoisse, dir-

Dvj

» soit un homme de génie, sont la colonnade
 » du Louvre & la Préface de d'Alembert... »
 Un homme d'esprit seulement voyoit peut-être mieux, en disant de ce beau monument littéraire, qu'il ressembloit à un grand & vaste péristyle, qui ne conduisoit qu'à des matériaux, & non à un édifice.

« Les paradoxes & les folies de J. J. Rousseau n'empêchent pas qu'il ne soit un des hommes les plus éloquens. Son éloquence consiste dans ses mouvemens & dans ses descriptions; tous ses mouvemens sont passionnés, & toutes ses descriptions magiques. Il est inventeur *du genre sauvage*, qu'il a trop confondu avec le genre naturel, & dont il abuse quelquefois pour surprendre l'imagination. Enfin il couvre, par les vérités de détail, le fond d'erreurs sur lequel il a bâti tous ses Ouvrages.

» Montesquieu est un de ces hommes extraordinaires qui font époque dans les siècles, en formant à eux seuls un vaste foyer de lumières. Le caractère de son génie est l'élévation unie à la profondeur; il se montre en même-temps au sommet & au centre des sujets qu'il traite; c'est dans l'Esprit des Loix qu'il a paru grand. Les vérités y sont détachées par leur masse, & liées par leur base. »

MM. Washington, la Fayette, Francklin, Adams, Cook, ne sont point oubliés par l'Auteur; ils le seront encore moins par la postérité.

On observe dans une des notes que nous parcourons , que trois fausses idées ont entraîné les Ministres Anglois dans cette guerre , qui place une nouvelle Puissance sur le globe , & qui donne une nouvelle politique à l'Europe. « La première , que leurs Colonies » étoient trop pauvres pour se défendre » contre la Métropole ; la seconde , qu'elles » étoient trop nombreuses pour demeurer » unies entre elles ; la troisième , que les » liens du sang les rameneroient au lien de » l'obéissance. Ils n'ont pas senti que les richesses s'épuisent par les victoires mêmes , & que le courage augmente par la pauvreté. Ils n'ont pas senti que l'union de divers États , aspirant tous à l'indépendance , ne forme qu'un seul & grand intérêt qu'on ne peut séduire ni diviser , qui s'anime par les succès & s'éclaire par les désastres. » Ces erreurs politiques ont rendu l'Amérique indépendante ; mais elle n'est pas libre ; c'est par des loix sagement combinées avec une dépendance générale ; c'est par la puissance publique , adroitement amalgamée avec la propriété particulière ; c'est par l'égalité des personnes , rendue indépendante de l'inégalité des fortunes , qu'elle aura une constitution stable , qu'elle formera une nation prépondérante. Cette grande création a été l'objet des méditations de l'Auteur de ces notes ; il présente aux nouveaux Licurgues cinq combinaisons à faire pour se préserver des maladies politiques qui détrui-

sirent Sparte, qu'on trouve dans quelques Cantons Helvétiques, qu'on reproche à l'Angleterre.... « Puissances immortelles qui pré-
 » sidez aux Nations, inspirez l'Amérique!
 » aidez son génie naissant! accomplissez des
 » vœux où l'Univers participe! le genre-
 » humain ose vous sommer de lui créer un
 » meilleur monde; qu'il y ait une contrée
 » où l'humanité puisse reposer sa tête, &
 » la Divinité ses regards. »

MM. Paw & de Guines ont reproché, avec fondement, à quelques Auteurs modernes, & sur-tout aux Missionnaires, d'avoir parlé avec enthousiasme des Gouvernemens Chinois. On lit ici une apologie de ce peuple, qui fait partager à l'Auteur l'accusation de partialité que les Philosophes & les Prêtres ont méritée. Dans l'énumération des grands avantages que cette constitution réunit, tout lui paroît digne d'éloge, tout l'élève au-dessus de nos constitutions Européennes, même l'inaltération de la langue qu'on y parle, & dont la vie la plus longue ne l'est pas encore assez pour connoître tous les mots. Quel obstacle aux progrès des Sciences, des Arts, & des connoissances en tout genre! Il paroît que l'Auteur s'est laissé séduire par la mode ou par les préventions d'un corps qui, admis seul au milieu de cet Empire, a cru devoir louer par intérêt, & sans doute par reconnaissance.

En parlant des principes économiques dont M. Quesnay a été l'Apôtre, & dont MM.

de Vauban & Boisguilbert sont les Auteurs, principes qui ont été si peu accueillis, l'Auteur s'écrie : « Par quelle fatalité les paradoxes sont-ils si bien reçus , & les vérités nouvelles si mal ? C'est que les premiers amusent la curiosité , & que les secondes alarment l'intérêt : il n'y a point d'erreur qui ne soit adossée à quelque intérêt puissant... Pierre-Léopold-Joseph, Grand-Duc de Toscane, les a saisies ces vérités, & c'est par elles qu'il fait tout le bien qu'un Prince éclairé peut faire aux hommes. L'ordre qu'il met dans les finances, la liberté accordée au commerce & à la raison , les encouragemens donnés à la culture , tous les établissemens utiles qu'il multiplie & qu'il soutient , feront de son règne un morceau d'histoire qui reposera les esprits fatigués du fracas des grandes Empires. Un François qui avoit l'honneur de s'entretenir avec lui , frappé des connaissances supérieures de ce Prince, osa lui demander comment il avoit pu les acquérir : en lisant vos Livres, répondit-il , & en parcourant les chaumières. »

L'abolition de l'abus main-mortable par Louis XVI, fera un des beaux Chapitres de son histoire. Des hommes qui aiment à dominer tyranniquement , ont dit peut être comme ce noble Polonois qui , entendant parler du Code du Chancelier Zamoiski, en faveur des Serfs, s'écria, indigné : comment, je n'aurais plus le droit de battre mon

esclave ? Quelques Seigneurs assurent qu'ayant offert la liberté à des villages mainmortables, ceux ci l'ont refusée. Comment expliquer ce fait ? Par la réflexion de M. de Vauvenargues : l'esclavage avilit l'âme au point de s'en faire aimer.

Les notes sont d'un homme exercé à méditer sur les objets qui intéressent notre bonheur, sur les événemens qui ont le plus de rapport avec la société, & à rendre ses idées d'une manière neuve, piquante & ferme. Ses vers sont d'un homme de beaucoup d'esprit, qui n'est pas familiarisé avec les formes poétiques. Sa prose est d'un Philosophe accoutumé à penser sans que l'imagination y perde de ses agrémens. Les deux premières Pièces paroissent n'avoir été faites que pour servir de cadre à des esquisses pleines de vérité, d'expression & de chaleur, mais dans lesquelles on apperçoit souvent le travail, & quelquefois de la prétention. Ce reproche est celui que les Lecteurs ont fait à l'Auteur, en lisant sa Brochure; on n'auroit pas voulu qu'il dît, en parlant de Voltaire: *Que tout se changeoit en or au feu de son génie ; cet or étoit le plus ductile du monde ; il le travailloit comme un Artiste ; il battoit monnoie comme un Souverain ; & toutes ses idées ainsi frappées, sont encore dans la circulation publique.* On n'aime pas qu'il compare les Ouvrages de J. J. Rousseau à des pendules détraquées, mais enrichies d'un carillon magnifique & juste. Il ne faut pas écouter l'heure

qu'elles sonnent , mais l'air qu'elles jouent. Il semble que ce même Rousseau ait conjuré contre les vérités établies, & qu'il ait formé le projet de détrôner la raison publique.

En parlant de la manière dont on s'établit dans l'Amérique Septentrionale , sur le terrain qu'en a acquis , le propriétaire , dit l'Auteur , commence par abattre tous les petits arbres , ensuite il attaque hardiment les chênes ou les pins immenses qu'on prendroit pour les anciens Seigneurs de ce terrain ; l'air & le soleil entrent pour lors dans un commerce libre avec cette terre. Avec l'optique des conjectures & le prisme des étymologies , on voit tout ce que l'on imagine , & l'on colore tout ce que l'on voit....

Dans l'Histoire profane , il faut se borner aux faits historiques..... *Les gouffres de l'Océan sont les seuls Livres qui contiennent les faits que nous ignorons.*

Le lointain est la perspective , & , pour ainsi dire , le ciel des grands Hommes. ..

Les corps politiques placés entre le Monarque & les Sujets , sont un lien de morale & un milieu de lumière.

Le frein de la renommée est le dernier que l'autorité ose mordre.....

Nous voilà justifiés d'avoir condamné la manière recherchée de l'Auteur ; & on pourroit dire la dépense d'esprit qu'il a faite pour des notes qui n'exigeoient que de la précision & des développemens.

ÉPÎTRE à l'Hymen, par M. Collet, Chevalier & Secrétaire de l'Ordre du Roi, Secrétaire des Commandemens de feu Madame Infante, & Censeur Royal. Seconde Édition, revue & corrigée par l'Auteur. A Paris, de l'Imprimerie de Lambert & Baudouin, rue de la Harpe, près S. Côme.

CETTE Épître a paru, pour la première fois, il y a dix huit ans, après avoir couru manuscrite long temps avant cette époque. Elle fut attribuée à M. Collé, Auteur de *Dupuis & Desfronais*, & de tant d'autres Ouvrages estimés & estimables. L'Auteur la fait reparoître avec d'heureuses corrections, & revêtue d'une autorité respectable, le suffrage de Gresset, qui écrivoit à un de ses amis : " Je connoissois déjà le nom de M. " Collet dans la Littérature, par sa *** , " Comédie de l'*Isle Déserte* ; j'ai été en- " chanté du ton de sentiment & de vertu " qui règne dans son dernier Ouvrage, de sa " manière d'écrire vraie, poétique & sans " bouffissure. "

Il seroit inutile d'ajouter rien à cet éloge ; il nous suffira de citer quelques uns des morceaux qui nous ont paru le mériter le mieux. Le Poète commence ainsi :

Délices des cœurs vertueux ,

Toi qu'on implore & qu'on outrage !

Qui sur l'amour as l'avantage
De purifier tous les sens
Qu'allume en nous ce Dieu volage.
O toi, par qui je suis heureux,
Sage Hymen, reçois mon hommage,
Reçois ces vers qu'à tes bienfaits
Consacre ma reconnaissance.
Qui mérite mieux qu'on l'encense.
Que toi, dont les ardens souhaits
Ne coûtent rien à l'innocence ?

Après avoir peint en détail le bonheur que l'Hymen procure, M. Collet gémit sur les époux infidèles, & termine ce tableau par cette réflexion :

Hélas ! insensés que nous sommes !
Faudra-t'il toujours que les hommes,
Capricieux autant qu'ingrats,
Forgent eux-mêmes leur martyre,
Et par un excès de délire
N'aiment que les biens qu'ils n'ont pas ?

Terminons nos citations par ce tableau frais & riant :

Mais, quel objet s'offre à ma vue ?
O charme ! ô joie inattendue !
Tout brille de nouveaux attraits ;
Tout s'embellit dans la Nature ;
Les champs ont repris leur parure ;
De ces bois l'ombrage est plus frais ;

C'est l'Hymen, c'est lui qui se montre,
 Mon cœur me rappelle ses traits :
 Les vertus sont à sa rencontre,
 Il est entouré de bienfaits ;
 Devant lui marche la sagesse ;
 Le devoir est à son côté ;
 Et l'heureuse tranquillité,
 Qui près de lui sourit sans cesse,
 Des roses de la volupté
 Couronne encore sa vieillesse.

Ces vers-là portent leur éloge avec eux.
 Nous y joindrions celui des qualités personnelles de leur Auteur, éloge que nous trouvons dans la bouche de tous ceux qui le connoissent, si ce mérite ajoutoit à celui de son talent poétique.

ANNONCES ET NOTICES.

DESCRPTION des Projets & Constructions des Ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans & autres ; du Canal de Bourgogne, pour la communication des deux mers par Dijon, avec les écluses & autres travaux hydrauliques, ainsi que les machines qu'on y employa, auxquels sont joints les devis & les détails estimatifs. 2 Vol. in-folio, grand atlas, contenant 67 planches. Cet Ouvrage, superbement exécuté à l'Imprimerie Royale, se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue de la Perle, au Marais, & chez Jombert aîné & jeune, Libraires, rue Dauphine.

CARTES du Canada, du Mexique, & des Etats-

Unis d'Amérique, en deux feuilles, par Guillaume Delisle.

: Ces Cartes sont nouvellement revues & augmentées de nouvelles limites & divisions desdits États, suivant le Traité de Paix de 1783, d'après les meilleures Cartes du Pays, tant gravées que manuscrites, & assujéties aux Observations Astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences, par M. Dezauche, successeur des Sieurs Delisle & Philippe Buache, premiers Géographes du Roi & de la même Académie. Prix, 2 liv. 10 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue des Noyers.

: *ANTIQUITÉS d'Herculanum*, gravées par F. A. David, avec leurs explications, par P. Sylvain Maréchal. Tome IV. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers, en face de celle des Anglois.

: Il paroît deux Cahiers de cet intéressant Ouvrage tous les deux mois, & l'on souscrit en payant d'avance les deux derniers Numéros qui terminent le sixième Volume.

VOYAGE de Chapelle & de Bachaumont, suivi de quelques autres Voyages dans le même genre. A Genève; & se trouve à Paris, chez Hardouin, Libraire, rue des Prêtres-Saint-Germain, & chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

: Les Ouvrages qu'on a joints au charmant Voyage de Chapelle sont, 1°. *Voyage de Languedoc & de Provence*, par M. L. F. 2°. *Voyage d'Eponne*, par Desmahis. 3°. *Voyage du Chevalier de Parny*. 4°. enfin *Tangu & Félimé*, Poème en quatre Chants. Tous ces Ouvrages sont connus & estimés.

CÉRÉMONIES & Coutumes Religieuses de tous les Peuples du Monde, en 4 Vol. in-folio, divisés en quinze Cahiers ou Livraisons. Huitième Livraison,

qui termine le second Volume. Prix, 10 liv. broché. A Paris, chez Laporte, Libraire, rue des Noyers.

Les Libraires, ainsi que les Particuliers qui ont souscrit pour cet Ouvrage, sont priés de faire retirer le plus tôt possible les Livraisons qui ont paru; le Libraire ne répond pas de fournir les suites à ceux qui auront négligé de les faire retirer d'ici à la fin de l'année courante, époque à laquelle l'Ouvrage sera entièrement achevé.

On trouve chez le même Libraire le *Supplément à toutes les Éditions de l'Encyclopédie in-folio*, publié en 1777 & 78, composé de 4 Vol. de Discours & d'un Volume de Planches. Ce Supplément est nécessaire aux possesseurs de l'Encyclopédie. On trouve encore chez le même la *Table Encyclopédique des Matières* de ce grand Ouvrage.

Œuvres de Plutarque, traduites du Grec par Jacques Amyot. Tome VIII^e. A Paris, chez Jean-François Bastien, Libraire, rue S. Hyacinthe, la première porte-cochère à droite en entrant par la Place S. Michel.

L'Éditeur de ce grand Ouvrage, dont l'exécution est toujours aussi soignée, a cru devoir se rendre à l'empressement de plusieurs personnes qui ont désiré jouir en même-temps des Œuvres Morales de Plutarque & des Vies des Hommes Illustres; & il s'est décidé à donner alternativement un Volume de l'un & un Volume de l'autre. Celui-ci, qui est le huitième des Œuvres de l'Auteur, est le premier des Œuvres Morales; le Volume qui paroîtra à la fin de Juillet, sera le second de la Collection, & le second des Vies des Hommes Illustres. Dans le courant de Septembre, on aura le neuvième Volume, qui sera le second des Œuvres Morales, & ainsi du reste. M. Bastien invite les Souscripteurs à ne pas faire relier cet Ouvrage avant qu'il soit fini, parce qu'au lieu

Errata, il se propose de donner à chaque Volume des cartons pour corriger les fautes essentielles qui auront pu échapper dans le précédent. Il promet de faire succéder les Volumes avec la plus grande célérité ; & son exactitude est assez connue pour ne laisser aucun doute sur l'avenir.

NUMÉROS 107 & 108 du Journal d'Ariettes Italiennes, dédié à la Reine. A Paris, chez M. Bailleur, Marchand de Musique, rue S. Honoré, à la Règle d'or. Le Numéro 107 est une Scène & un Rondeau, 108 est un air de M. Sacchini, chanté par Mme Mara au Concert Spirituel. Ce dernier est un des beaux morceaux de bravoure de ce célèbre Compositeur.

CHANSON pour la Harpe, par Mlle de Walckiers. — Romance pour le Forte-Piano de Mme Piis, 6 sols chaque. — Trois Sonates pour la Harpe ou le Clavecin, Violon obligé, par M. Raqué, Œuvre I. Prix, 6 livres. A Paris, chez Cousineau, Luthier de la Reine, rue des Poulies, & chez Cornouaille, rue Saint-Julien-le-Pauvre, maison de M. Petit.

PREMIER Concerto de Violon à grand Orchestre, par M. Cristiano Stumpff. Prix, 4 livres 4 sols. A Paris, chez Michaud, rue des Mauvais-Garçons, près celle de Buffu, maison de l'Herboriste.

M. Stumpff est avantageusement connu par des Symphonies d'un bon effet. On doit bien présumer de ce nouveau Concerto.

Ouverture & entre-Acte de la Fête Urgèle, Opéra en quatre Actes remis en Musique par M. le Comte de F. Officier au Régiment du Roi. Prix, 2 liv. 8 sols. — *Deux Ariettes de Basse-Taille du même Opéra*, Numéros 1 & 2. Prix, 4 liv. 4 sols.

— *Ariette pour un Dessus du même Opéra*, Numéro 3. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Bignon, Place du Louvre, ou à la Salle de l'Opéra, & aux Adresses ordinaires.

Il est difficile de juger ces morceaux, qui sont gravés en parties séparées, & qu'on ne peut bien entendre qu'en Scène; mais le parti qu'a pris M. le Comte de F. d'essayer ses talens sur un Poème en possession des suffrages publics, devroit être imité par tous les Amateurs & les jeunes Compositeurs qui veulent se faire connoître. Duni étoit bien foible lorsqu'il fit la Fée Urgèle; on y trouve pourtant encore des Airs d'un grand mérite, & qu'il est difficile d'égaliser; mais on peut aisément le surpasser dans les autres.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le Journal de la Librairie sur la Couverture.

T A B L E.

V ERS de M. le Chevalier de P.,	49	Lettres de deux Amans,	67
Mon Souhait,	50	Voyage Littéraire de la Grèce,	76
Charade, Enigme & Lagogryphe,	54	L'Aigle & le Hibou, Fable,	81
Eloge de M. d'Anville,	58	Eptre à l'Hymen,	90
		Annonces & Notices,	92

A P P R O B A T I O N.

JAI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 12 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 11 Juillet 1783. GUIDI.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 19 JUILLET 1783.

PIÈCES FUGITIVES. EN VERS ET EN PROSE.

LE CHEVAL ET LE CHIEN, *Fable.*

UN Courfier vigoureux, bien fait, jeune, mais fat,
(Faité par-tout se glisse)

Crioit tout haut à l'injustice

De se voir obligé d'obéir par état

Aux loix, il disoit au caprice

D'un maître impérieux, tranchant du potentat.

Il en faisoit un jour sa plainte

A Laridon ;

C'étoit le Chien de la maison ,

Docile, obéissant, par amour ou par crainte ;

Et s'estimant heureux : Quel maussade métier ,

Disoit le vaniteux Courfier ,

De servir nuit & jour les plaisirs ou la gloire

D'un Maître qui n'aime que lui ;

De n'avoir à veiller, dormir, manger ou boire ,

N°. 29 , 19 Juillet 1783.

E

Que pour les affaires d'autrui !
J'en suis bien las ! cet homme ne me laisse ,
En vérité, ni trêve ni repos ;
C'est de ces importuns qui vous tiennent sans cesse ,
Et qu'on a toujours sur son dos.
Encor s'il y mettoit un peu de politesse !
Mais point du tout. J'entends pour tous couplets
De gros jurons que sans cesse il répète ,
Puis son fouet insolent..... En un mot, il me traite,
D'honneur, comme un de ses Valets.
Souvent aussi lorsque sa morgue fière
A mis ma patience à bout ,
Indocile à sa voix, hérissant ma crinière ,
Dressé sur mes pieds de derrière ,
Presque debout ,
Je le mets au hasard de mordre la poussière.
Fort bien, ce font-là des exploits ,
Dit Laridon, si je fais m'y connoître.
Il est beau de narguer ceux qui donnent des loix ;
N'a pas qui veut l'esprit de maîtriser son maître.
Enfin tu fais au tien donner quelques leçons ;
Mais entre nous, tu ne dis rien, beau sire ,
De l'étoile de fer qui brille à ses talons ,
Et dont les traîtres aiguillons ,
Trop voisins de ton flanc, l'écorchent sans mot dire.
Mon cher, un esprit fanfaron
Porte malheur ; Dieu veut qu'on le punisse.
Si le fort a toujours raison ,
Le foible a tort d'aller lui dire non ;

Il faut que l'on commande ou que l'on obéisse.

Ainsi, si tu m'en crois, tu vivras sans façon.

De quelque titre qu'on te nomme,

Tu ne peux échapper à l'homme;

Échappe au moins à l'éperon.

*ÉLÉGIE V^e du Troisième Livre de Tibulle,
Imitation abrégée.*

Le Poëte malade écrit à ses Amis.

C'EN est fait, je le sens; voici ma dernière heure.

Déjà dans la sombre demeure

La parque m'appelle à grands cris.

Arrête, ô Déesse inflexible,

Arrête, & de mes jours si chers à ma Nœris

Écarte le tranchant de ton ciseau terrible :

Je n'ai point mérité les coups dont je pèris.

JAMAIS, nouveau Zoïle, ai-je par la satire

Dégradé l'art des vers ou profané la lyre ?

M'a-t'on vû de l'erreur suivre les étendards,

Ou de la calomnie aiguïser les poignards ?

Ma bouche sans mon cœur osant prononcer, *j'aime*,

Forma-t'elle jamais des sermens indiscrets ?

Non, non : ma bouche ignore ce blasphème ;

Et mon âme innocente, en paix avec soi-même,

Ne sent point des remords les aiguillons secrets.

NUL cheveu gris ne deshonore

E ij

L'ébène des cheveux dont mon front se décore ;
La vieillesse de loin poursuivant mes beaux ans,
Hâte en vain la lenteur de ses pas chancelans ;

Ma vie à peine a passé son aurore.

Pourquoi d'une main sans pitié

Dépouiller le rameau de son fruit jeune encore ?

Ou pourquoi fouler sous son pié

La grappe en fleur qui vient d'éclorre ?

O vous, Dieux souterrains, Dieux de la sombre cour !

O suspendez l'arrêt de mon heure fatale !

Je ne refuse point de connoître à mon tour

Le Cocite, & Caron, & la barque infernale.

Aux bois de l'Élysée, heureux si quelque jour

Des Poètes fameux j'habite le séjour !

Attendez seulement que de ses doigts livides,

Sur mon front décrépit l'âge ait gravé ses rides ;

Qu'entouré d'un cercle d'enfans ,

Je puisse d'une voix cassée

Raconter à leur troupe , à m'entendre empressée ;

Les Histoires du bon vieux temps.

Et vous , à l'amitié si chers & si fidèles ,

Vivez , soyez heureux ; la vie a ses douceurs.

Vivez , & soit qu'enfin Lachésis & ses sœurs

Me soient propices ou cruelles ,

Que Tibulle à jamais vive au fond de vos cœurs.

(Par M. de Saint-Ange.)

Explication de la Charade , de l'Énigme & du Logogryphe du Mercure précédent.

LE mot de la Charade est *Délice* ; celui de l'Énigme est *les Mœurs* ; celui du Logogryphe est *Monseigneur* , (titre que l'on donne à tout homme en lui parlant ou en lui écrivant) & *Monseigneur* , (titre que portent uniquement les seuls Frères aînés des Rois de France) , dans lequel on trouve *sieur* , *mon* , *nom* , *Eson* , *Minos* , *or* , *oui* , *soi* , *mûre* , *rue* , *rime* , *ouie* , *moi* , *murs* , *mi* , *si* , *re* , *Roi* , *Mis* , *Sir* , *Sire* , *noir* , *moire* , *ris* , *son* , *noïse* , *orme* , *rose* , *os* , *sermon* , *mue* , *rien* , *soie* , *sein* , *ruse* , *Rome* , *Muse* , *unis* & *un* . On y trouve encore *sur* , *en* , *on* , *où* , *ou* , *ne* , *ni* , &c. désignés dans les derniers vers du Logogryphe.

É N I G M E .

EN laissant mes piés tels qu'ils sont ,
En grosseur à-peu-près j'égalé un grain de sable ;
Si vous les renversez , je suis alors un mont ,
Célèbre autant que respectable.

(*Par un Botaniste.*)



L O G O G R Y P H E.

AU moral, ainsi qu'au physique,
 Je fais un grand plaisir aux amis, aux amans,
 Aux frères, aux époux unis de sentimens,
 Et que n'a point gagnés le froid philosophique,
 Si fort à la mode en ce temps.
 Jamais l'ingrat ne connoîtra mes charmes.
 Je suis pour lui sans attraits, sans douceurs;
 Jamais il n'a senti couler ces douces larmes
 Que je fais si souvent verser aux tendres cœurs.
 Quand, par hasard, je me fais trop attendre,
 Au moral je perds tout mon prix;
 Mais au physique il ne fait que s'étendre.
 Dans mes six pieds, Lecteur, vous trouverez compris
 Ce que l'on fait quand on est en voyage;
 Un insecte rampant qu'on foule sans pitié;
 Ce qui dans une ville offre par-tout passage;
 Ainsi que deux pronoms chéris de l'amitié;
 Au Parlement Anglois un mot fort en usage;
 Un autre, mais latin, qu'on adresse à Satan;
 Ce que vous attendez peut-être au jour de l'an;
 Et ce qu'on fait à table alors qu'on n'est pas sage.

(Par Madame Muffon.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE sur l'état primitif de l'homme jusqu'à la naissance de l'esclavage, sur le desir de l'Immortalité & sur l'Héroïsme Militaire ; par M. P. D. L. C. A Amsterdam ; & se trouve à Paris, chez la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins, & chez Mérigot jeune, Libraire, quai des Augustins.

UNE des influences les plus marquées des hommes supérieurs, c'est d'entraîner la multitude des esprits sur leurs traces, de mettre à la mode le genre qu'ils cultivent & qui les rend célèbres. Du temps de Voiture & de Sarrafin, les conversations légères, les cercles, la fine plaisanterie, les lettres enjouées & familières, les petites parties où l'on étoit admis seulement avec de l'esprit, toutes ces choses, qui ne composeroient aujourd'hui à un homme qu'un mérite très-mince, étoient la prétention & l'ambition des esprits les plus distingués ; c'est qu'elles avoient fait la célébrité de Sarrafin & de Voiture. La Bruyère pense que ces deux Écrivains trouvèrent ce goût établi & ne firent que le suivre ; il présume que dans un autre moment ils auroient pris un autre genre d'esprit & un autre caractère de talent.

E iv

Cela est vrai sans doute en partie ; mais ce qui l'est davantage encore , c'est que leurs Ouvrages rendirent pour quelques instans ce goût universel , & en firent le ton des bons livres & de la bonne compagnie. Lorsque le Livre du Duc de la Rochefoucauld parut , tout le monde vouloit faire des réflexions & des maximes. Dans ce temps un ami trouve son ami occupé à écrire avec l'air d'une profonde méditation , & lui demande ce qu'il fait : je fais , lui répond l'autre , *des maximes de la Rochefoucauld*. Ce mot est plaisant & peint à merveille l'influence dont je parle. La Métaphysique même a été à la mode en France , & ce n'étoit pas la bonne ; c'étoit celle de Mallebranche. Lorsque Fontenelle & Lamothe régnoient sur la Littérature , il n'y avoit que la finesse & la justesse de l'esprit qui fussent en honneur. Voltaire , en leur ôtant l'empire des Lettres , mit *les grâces & la mobilité* de l'imagination en vogue. Une chose assez remarquable , c'est que Racine & Boileau , les deux Écrivains sans contredit qui ont le mieux fondu dans leur talent tous les caractères d'esprit , avec cette justesse & cette proportion élégantes qui forment les principes éternels du bon goût , n'ont point entraîné sur leurs pas une si grande foule d'imitateurs. On convenoit assez généralement qu'on ne pouvoit prendre de meilleurs modèles ; mais on en prénoit d'autres. Ils ont plus formé le goût de la Nation qui juge , que le caractère

des esprits qui produisent. Peut-être pour former une école & dominer quelque temps avec l'empire absolu de la mode, parmi les caractères de son esprit faut-il en avoir un qui domine extrêmement tous les autres, & qui rompe quelquefois l'accord & l'harmonie qui constituent le bon goût, pour frapper l'imagination avec plus d'éclat & de force. Depuis *Œdipe*, Voltaire pendant douze ans eut peu de succès au Théâtre; & si l'on en cherche la raison, on la trouvera peut-être en ce qu'il se conformoit avec trop de scrupule à ce modèle de perfection que lui avoient laissé Racine & Boileau; il osoit peu, parce qu'il craignoit beaucoup de blesser le bon goût; & il ne permettoit à aucune qualité de son esprit de s'élever trop au dessus des autres, parce que la perfection du talent est de les fondre toutes ensemble. Le besoin du succès l'emporta sans doute sur ses principes; il fit des fautes, & montra du génie. On lui reprocha d'être infidèle au bon goût, & il obtint de la gloire; c'est alors qu'il eut une École, & que la foule fut plus grande à ses Pièces qu'à celles de Racine même. Gardez-vous, disoit un de nos premiers Écrivains à un jeune homme, de vouloir vous corriger de tous les défauts de votre talent.

Rousseau de Genève, en exagérant quelques opinions, en a fait l'objet de presque toutes les discussions de morale. Du moment qu'il attaqua les Arts & la Société

F v

on ne vit plus que des ennemis ou des défenseurs de la Société & des Arts. On a fait des voyages autour du Monde presque uniquement pour savoir s'il a eu tort ou raison dans ce qu'il a écrit des Sauvages. Mais il est quelquefois plus facile de faire le tour du Globe que de bien comprendre les opinions d'un Philosophe, & c'est ce qui est arrivé à plusieurs de ceux qui ont attaqué ou défendu Rousseau. On croit par exemple assez généralement qu'il a dit que l'homme n'est point fait pour la société, & il a dit le contraire; que l'homme n'est point fait pour marcher debout sur ses jambes, & il s'est donné la peine de prouver physiquement le contraire; que l'homme sauvage avoit toutes les vertus; & de ce que Rousseau a imprimé, il résulte que le Sauvage est sans vertu. Comment arrive-t-il qu'on entende si mal les choses dont on parle le plus, & qu'un Écrivain qui est lû de tout le monde, ne soit compris presque de personne? Est-ce sa faute? est-il obscur dans son style ou subtil dans ses opinions? Si on en excepte cinq ou six Chapitres du contrat social, on ne trouveroit pas, je crois, un seul exemple d'obscurité dans tous ses Ouvrages, & tout le monde sait que ses opinions sont très-fortement prononcées; mais c'est que tout le monde veut juger un Philosophe, & que peu de gens veulent lui donner l'attention nécessaire aux matières qu'il traite; c'est que pour bien retenir un grand résultat

philosophique il faut se souvenir d'une longue chaîne d'idées ; qu'on oublie ces idées à mesure qu'on les parcourt, & qu'on finit par prendre le résultat tout de travers.

L'Auteur des Lettres que nous annonçons aujourd'hui, discute & combat dans la première l'opinion de Rousseau sur la civilisation. Son objet est de suivre les progrès de la Société depuis la vie sauvage jusqu'à l'établissement de la servitude politique ; de prouver qu'à chaque progrès la condition de l'espèce humaine devient meilleure, & qu'avec plus de lumières on a encore plus de vertu & de bonheur. C'est à regret que nous le disons, mais nous n'avons guères que des critiques à faire à l'Auteur ; nous en ferons même beaucoup. L'Auteur s'occupe d'objets abandonnés aujourd'hui de la plupart des Gens de Lettres, soit parce qu'ils exigent trop de méditation & d'étendue d'esprit, & qu'il est bien plus facile de trouver & d'embellir même quelques lieux communs sur les passions, sur les plaisirs, sur le monde ; soit parce que la vanité craint de ne pas trouver assez de Lecteurs en traitant des matières trop sérieuses, & que la multitude est un souverain dont la plupart des Gens de Lettres flattent les fantaisies & corrompent le goût. On en a vû même quelques-uns tâcher de jeter du ridicule sur ceux qui parlent du progrès des lumières, de l'histoire des Sociétés : l'histoire des coulisses & des foyers de l'Opéra leur paroissoit

E vj

bien plus digne de leur talent, & ils avoient raison. Mais ces Écrivains légers qui ne veulent pas qu'on s'éclaire, & qui ont cru pouvoir se moquer des lumières parce qu'on s'étoit moqué autrefois avec succès de la science, ne se doutent pas que s'il y a quelque chose de risible au monde, c'est la colère d'un faiseur de petits vers qui attaque le goût du siècle & de la Nation, parce qu'on préfère à ses Pièces fugitives l'Émile & l'Essai sur les usages & les mœurs des Nations. Le meilleur moyen peut être de s'opposer à ce travers de la frivolité littéraire, c'est d'examiner avec un grand intérêt & une grande attention les Ouvrages qui ont un objet utile : tel est celui ci. L'Auteur a des connoissances qu'il doit encore plus à des voyages qu'à des livres. C'est après avoir vû des Sauvages qu'il en parle, & c'est un autre motif de l'écouter avec attention.

Si l'histoire des Peuples sauvages, des Peuples barbares & des Peuples civilisés étoit bien connue, cette question ne seroit peut-être pas difficile à résoudre. En rapprochant & comparant toutes les circonstances de leurs mœurs & de leur vie, on parviendroit sans beaucoup de peine à voir dans quelle époque sont les plus grands maux & les plus grands biens, & quels sont les temps les plus honorables & les plus heureux pour l'espèce humaine. Mais on n'a de la condition de l'homme, dans ces diverses périodes, que des notions très-générales, très-

vagues & très - confuses : comment comparer & apprécier avec précision & avec justice des époques qui sont toutes également mal connues ? Il est à-peu-près impossible que les jugemens qu'on en portera ne soient aussi vagues & aussi incertains que les notions sur lesquelles ils seroit fondés. Nous savons en effet que ces époques ont été séparées les unes des autres par des espaces de temps considérables ; que pour faire un seul pas dans la civilisation il a fallu souvent un grand nombre de siècles ; que l'homme a vécu long-temps sans être en état de se faire une idée de la propriété, qu'après cette institution même, la plus grande de toutes les révolutions qui se soient faites sur la terre, il n'a cultivé long-temps encore que des Arts presque aussi simples que ceux de la vie sauvage ; qu'enfin la perfection lente des Arts nécessaires a fait naître les Arts d'agrément, ceux de l'esprit & de l'imagination. On apperçoit cette succession de choses dans les histoires même les plus mal faites ; & quand les Historiens ne nous en auroient rien appris, il suffit de connoître un peu l'homme, pour savoir d'une manière certaine cette partie de son histoire : elle est écrite dans la nature de son esprit & de ses passions. Mais cette connoissance de quoi peut-elle nous servir ? Elle se réduit à fixer les époques qu'il faut comparer, & nous laisse ignorer presque tous les faits sur lesquels il faudroit établir la

comparaison. On ne voit clairement dans l'histoire ni les circonstances qui peindroient le sort dont l'homme a joui dans ces diverses périodes, ni celles qui l'ont fait passer par degrés de l'un à l'autre, ni les changemens que ses affections, son esprit & sa destinée ont subis dans chaque progrès.

Où trouver ces circonstances sans lesquelles il est impossible de résoudre cette grande question d'une manière satisfaisante ? Il est possible qu'elles ne nous aient jamais été transmises ; car pour en sentir l'importance, il falloit plus de philosophie que n'en ont eu même la plupart des Historiens de l'antiquité. On fait aussi que beaucoup d'histoires se sont perdues dans les ruines de l'antiquité, & que presque toutes celles qui nous sont parvenues ont été mutilées. Dans ces deux cas le mal seroit sans remède ; mais il peut se faire aussi que ces faits mal appréciés par les Écrivains , racontés sans intérêt , mêlés avec d'autres faits d'un genre & d'un intérêt tout différent , soient pour ainsi dire perdus au milieu des événemens qui dominent dans l'histoire.

Il n'y a que deux manières de surmonter toutes ces difficultés.

L'une est de rapprocher, de lire & de méditer à la fois tous les monumens historiques, tous les récits des Voyageurs relatifs à des Peuples qui se trouvoient dans la même période de Société , d'y chercher & d'y trouver ces faits négligés qui dès qu'ils au-

ront repris leur rang dans l'histoire, seront pour ainsi dire des fanaux placés de distance en distance sur la route de la civilisation. C'est la méthode de Fergusson, de Robertson & de Millar *. On est surpris des lumières qu'ils en ont tirées ; c'est là que l'on voit Tacite expliqué par Charlevoix, Charlevoix par Tacite, Homère par Abulgazar, & les Missionnaires des Lettres édifiantes par Hérodote & Diodote de Sicile. Rapprochés & comparés ainsi par ces esprits philosophiques, les fragmens obscurs & mutilés de l'histoire de plusieurs Peuples, dont l'existence a été séparée par un grand nombre de siècles, sont devenus plus d'une fois une histoire complète & lumineuse de l'espèce humaine dans tout une période de civilisation ; on peut dire que c'est du sein des ténèbres qu'ils ont fait sortir le jour.

L'autre méthode consiste non à étudier l'homme dans l'histoire, mais l'histoire dans l'homme ; à deviner par ce qu'il est sous nos yeux & dans les circonstances où nous nous trouvons, toutes celles où il a dû se trouver successivement, ce qui a hâté ou retardé ses progrès, soit que lui avoit fait la Nature, & celui qu'il s'est fait à lui même par ses Arts & par ses Loix. On multiplie les conjectures pour y embrasser

* *De la Distinction des Rangs dans la Société*, excellent Ouvrage, dont la Traduction se trouve chez Pissot, Libraire, Quai des Augustins.

toutes les circonstances possibles, & on les unit aux événemens les plus frappans & les plus certains de l'histoire, pour leur en donner l'autorité; c'est la méthode de Rousseau dans le Discours sur l'inégalité des conditions. En exigeant plus de génie elle donne peut être des lumières moins sûres, elle a du moins l'inconvénient de se prêter trop aisément à tous les systèmes.

L'Auteur de la Lettre sur la civilisation n'a suivi aucune de ces deux méthodes.

Il suppose les faits, & les raconte comme s'ils étoient historiques; mais ses conjectures sont en trop petit nombre pour rencontrer la vérité; &, ce qui est plus fâcheux encore, elles sont plus d'une fois contredites par la nature de l'esprit humain, d'où elles devroient être déduites. Rousseau a mérité le même reproche dans la première partie de son Discours; mais dans la seconde toutes ses conjectures sont si naturelles, que la vérité ne le seroit pas davantage; elles sont en si grand nombre, qu'elles semblent épuiser toutes les possibilités de l'histoire; il les associe d'une manière si intime à des faits non contestés, qu'il est difficile de les en distinguer, & de ne pas leur donner la même confiance. Je ne connois rien en philosophie qui me paroisse au-dessus de ce morceau, & c'est encore un des plus beaux morceaux d'éloquence de notre langue. C'est pourtant de l'Auteur de ce Discours & de plusieurs Ouvrages du même genre, qu'on

ose dire qu'il n'est que le *plus éloquent des Rhéteurs*. Nous ne savons pas comment on peut être Rhéteur & Éloquent à-la fois, & nous croirons toujours que rien ne ressemble moins à de la rhétorique que l'éloquence appliquée aux grands objets de la morale & de la législation.

Il sera facile de prouver que les *conjectures sur l'homme primitif* ne sont pas aussi heureuses que celles du Discours sur l'inégalité des conditions.

L'Auteur se représente d'abord le genre-humain divisé en une multitude de familles ennemies les unes des autres, & toujours en guerre. Parmi ces familles quelques unes sont plus puissantes, & les plus foibles se réunissent pour leur résister. Leur réunion forme les premiers Peuples, les premières Tribus. Cela peut s'être passé ainsi; mais peut être cela s'est il passé autrement. Passons cependant son hypothèse à l'Auteur; mais il ajoute: " Voilà le fondement des
 » Républiques & des Monarchies; il fallut
 » créer des Chefs communs qui pussent
 » représenter les pères de famille, lesquels
 » sont les seuls Chefs dans l'état de nature;
 » il fallut encore créer une police pour ter-
 » miner les différends qui naissoient en
 » foule entre ces familles associées; en con-
 » séquence on fit des réglemens qui se per-
 » pétuèrent par tradition; on eut des loix
 » avant d'avoir aucune espèce d'industrie."

Il est évident que l'Auteur suppose ici

des faits qui sont démentis également & par toutes les traditions historiques & par toutes les notions sur la marche de l'esprit humain. Quand les familles se réunissent, on n'a nul besoin de *créer* des Chefs, ils sont tous créés, ce sont les pères de famille. Ceux ci ne consentiroient certainement pas à la réunion si elle devoit être pour eux la perte de leur puissance & de leur autorité. Ils représentent leur famille, & ne se laissent représenter par personne. Voilà pourquoi chez toutes les Nations naissantes, ceux qui en forment le conseil s'appellent *Pères, Vieillards, Sénateurs, Seigneurs*. On ne crée pas plus des réglemens que des Chefs. A cette époque les *différends* se terminent par le glaive & non par des loix. Les crimes sont punis par la vengeance, & il faut bien du temps & bien des progrès pour donner l'idée d'une autre justice. Un grand principe dans l'étude de l'histoire & de l'homme, c'est que les hommes ne créent rien ou peu de chose, & qu'avant l'époque où tous les Arts ont développé toute la raison humaine, les institutions sociales ne sont presque jamais que l'ouvrage des circonstances. Il falloit donc penser que les pères de famille conserveroient le pouvoir qu'ils avoient reçu de la Nature, & qu'au temps de cette première association on n'en fait pas assez pour détruire une autorité & pour en créer une autre.

“ Les Nations confédérées devinrent

» puissantes à proportion du nombre de
 » peuplades réunies. Dans les plus considé-
 » rables, le loisir, la sécurité & le goût na-
 » turel que les hommes ont pour le luxe
 » firent bientôt naître des Arts d'agrément
 » qui adoucirent un peu les mœurs. *Le*
 » *goût de propriété devint plus général ; &*
 » comme une découverte en amène tou-
 » jours une autre, il y eut de ces Nations
 » qui ne tardèrent pas à se distinguer par
 » leur industrie. Les Sciences commencèrent
 » à éclore. »

L'Auteur parcourt ici d'un trait non seu-
 lement une multitude de siècles, ce qui est
 souvent nécessaire ; mais plusieurs époques
 très-séparées, ce qui est sans excuse. Com-
 ment est-il possible, par exemple, qu'il ne
 se soit pas arrêté un moment pour considé-
 rer les effets de l'établissement de la pro-
 priété ? C'est le dernier terme de l'état de
 nature & le premier pas de la civilisation.
 A-t-il pu se flatter d'apprécier l'homme
 sauvage & l'homme social, en négligeant
 de retracer les influences de l'institution qui
 établit entre eux toutes les différences qui
 les distinguent ? C'est l'époque dont Fergus-
 son, Millar & Rousseau se sont le plus at-
 tachés à connoître & à peindre les effets.
 Voyez avec quelle énergie & quelle élo-
 quence en parle Rousseau, en les considé-
 rant toujours relativement à son système.

« Tant que les hommes se contentèrent
 » de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se

» bornèrent à coudre leurs habits de peaux
» avec des épines ou des arrêtes, à se parer
» de plumes & de coquillages, à se peindre
» le corps de diverses couleurs, à perfec-
» tionner ou embellir leurs arcs & leurs
» flèches, à tailler avec des pierres tran-
» chantes quelques canots de pêcheurs ou
» quelques grossiers instrumens de musi-
» que; en un mot, tant qu'ils ne s'appli-
» quèrent qu'à des ouvrages qu'un seul
» pouvoit faire, & qu'à des Arts qui n'a-
» voient pas besoin du concours de plu-
» sieurs mains, ils vécurent libres, sains,
» bons & heureux autant qu'ils pouvoient
» l'être par leur nature, & continuèrent à
» jouir entre-eux des douceurs d'un com-
» merce indépendant; mais dès l'instant
» qu'un homme eut besoin du secours d'un
» autre, dès qu'on s'aperçut qu'il étoit
» utile à un seul d'avoir des provisions pour
» deux, l'égalité disparut, la propriété s'in-
» troduisit, & les vastes forêts se changèrent
» en des campagnes riantes qu'il fallut arro-
» ser de la sueur des hommes, & dans les-
» quelles on vit bientôt l'esclavage & la
» misère germer & croître avec la moisson.

Quel éclat & quelle force de style! Quel talent de mêler & de fondre ensemble les couleurs les plus opposées, de remplir l'âme de sensations contraires, en faisant toujours dominer celle dont il veut sur-tout qu'elle reste frappée! Je ne dis point que ce soient là les véritables influences de l'établissement

de la propriété parmi les hommes. Rousseau faisoit un système; mais dans tous les systèmes il faut en rechercher & en peindre les effets. Millar & Ferguson même, qui n'ont pris de parti ni pour ni contre la civilisation, se sont attachés sur-tout à porter la lumière sur cette époque. C'est là qu'est le nœud de la question.

La manière dont l'Auteur fait naître les connoissances les unes des autres est sujette aussi à de grandes difficultés. Il suppose que les premières sont celles de la Médecine, & que ce sont les Médecins qui, pour transmettre leurs observations d'âge en âge, ont inventé les caractères hiéroglyphiques. Il n'est pas raisonnable de chercher à connoître les inventeurs de ces caractères. Pour peu que l'on ait étudié l'histoire & l'homme, on doit savoir que leur origine est hors de la portée de toutes les recherches. Il n'est point de peuple pasteur ni même de peuple sauvage qui n'ait quelque signe pour se rappeler des faits, des idées, & l'hiéroglyphe n'est pas autre chose. Le javelot, dit Hobbes, que les Alains plantoient au milieu d'un champ de bataille pour conserver le souvenir de la victoire qu'ils y avoient remportée, étoit une espèce d'écriture. Voilà comment l'homme de génie apperçoit les rapports des choses qui paroissent les plus différentes. Antérieure à toutes les sciences, l'écriture hiéroglyphique ne peut donc pas être leur ouvrage; elles ont pu la perfectionner, en changer,

en simplifier & en étendre les signes ; mais elles ne l'ont pas inventée. En parcourant une partie des Pyrénées, j'ai trouvé l'écriture hiéroglyphique dans plusieurs cabanes des pasteurs qui les habitent ; j'y ai vû des Hermès , qui avec la pointe de leurs couteaux gravoient, non pas sur des colonnes ni sur le fronton des temples, mais sur le tronc nouveau des sapins & des chênes, des caractères qui leur rappeloient les objets extraordinaires qu'ils avoient vûs , & dont ils ne vouloient pas perdre le souvenir, les engagements qu'ils avoient pris & ceux qu'on avoit pris avec eux. Les caractères varient souvent d'une cabane à l'autre ; mais ils sont les mêmes pour tous ceux qui vivent sous le même chaume. Très souvent ils m'ont parus choisis & combinés d'une manière très-ingénieuse ; cependant on ne voit guères là de Médecins, & ceux qui y vont quelquefois n'ont guères d'observations à faire sur des gens qui se portent presque toujours à merveille. En général, la Médecine ne peut être ni le premier Art ni la première Science que l'on cultive. Les Peuples naissans ont plus de besoins que de maladies ; ils sont même tellement accoutumés à jouir d'une santé inaltérable, que lorsqu'elle se déränge ils attribuent leurs maux à des causes surnaturelles ; c'est le *mauvais esprit* qui les a frappés. Lorsque c'est un Esprit qui nous a rendus malades , il n'y a qu'un Magicien qui puisse nous guérir ; aussi leurs Médecins

ne sont-ils presque jamais que des jongleurs & des charlatans, dont toute la science consiste à prononcer certaines paroles, & tout l'art, à faire de certaines grimaces. On peut se rappeler à ce sujet l'histoire que rapporte M. de Bougainville de ce malheureux petit Sauvage qui avala du verre, & à qui l'Aumônier du Vaisseau eut le bonheur de donner le Baptême à la dérobée, tandis qu'un Médecin du pays faisoit mille gestes sur la poitrine & sur la bouche, dont il vomissoit le sang à grands flots. Voilà chez presque tous les Peuples ce qu'a été la Médecine dans le principe ; elle ne devient une science qu'avec le temps, & alors même y a-t-il toujours d'excellens esprits qui ne peuvent lui pardonner le vice de son origine.

Ces réflexions suffisent, ce me semble, pour montrer que l'Auteur, quoiqu'il ait de l'esprit & des connoissances, n'a pas assez étudié l'esprit humain pour tracer d'une manière satisfaisante l'histoire hypothétique de la formation des Sociétés. Il affiche un grand mépris pour les opinions de Rousseau ; mais en méprisant même & en combattant ses opinions, il eût bien fait de suivre son génie à la trace. Les erreurs même d'un esprit supérieur jettent une grande lumière ; s'il ne mène pas la vérité en triomphe devant lui, il la traîne captive à ses côtés, & on la voit toujours sur son char ou dans ses fers. Si les conjectures de l'Auteur ne sont pas aussi heureuses que celles de Rousseau, ses re-

cherches dans l'histoire sont encore plus éloignées d'être aussi savantes & aussi étendues que celles des Écrivains Anglois dont nous avons parlé. Il a vû par lui-même les Sauvages de l'Amérique; mais je ne sais si cet avantage n'a pas été pour lui la source d'un grand inconvénient. Il a cru que les Tribus sauvages du Nouveau-Monde étoient les modèles de toutes les Sociétés naissantes; que dans tous les siècles & sur tout le Globe les Sauvages ont toujours eu un seul & même caractère; qu'ils ont toujours été des Iroquois & des Hurons. C'est là une grande erreur, & une erreur pourtant bien commune. De ce que la plupart des différences qui distinguent les Nations civilisées proviennent des différences de leurs Arts, de leurs Loix & de leurs Gouvernemens, on a imaginé que les Sauvages sans Gouvernemens, sans Loix & sans Arts étoient par-tout les mêmes. Mais les causes naturelles ont leur influence comme les causes sociales; & si elles ne sont pas aussi variées, elles n'en sont souvent que plus puissantes. La diversité des climats & celle des moyens de subsistance peut mettre entre un Madecasse & un Huron autant de différence qu'il y en a entre un Anglois & un François. Pour avoir une histoire complete de la vie sauvage, il ne suffit pas d'observer & de marquer le rapport des Peuples qui l'ont menée, il est aussi important pour le moins de saisir & de peindre leurs variétés. On peut repro-

cher

cher cependant même à Robertson & à Fergusson de s'être beaucoup plus occupés des ressemblances. Les traits de l'Américain dominant trop aussi dans le portrait qu'ils ont tracé du Sauvage. On conçoit qu'ayant beaucoup de Mémoires sur les Sauvages du Nouveau-Monde & très peu sur les autres, ils ont pu être séduits par la facilité de peindre ce qu'ils connoissoient le mieux, & de tout rapporter au tableau qu'ils avoient sous les yeux. Mais cette faute si difficile à éviter & si digne d'excuse dans des Écrivains qui ont rendu de grands services à la Littérature & à la Philosophie, jette des difficultés incroyables sur la question que tant d'Hommes de Lettres ont agitée depuis Rousseau.

Qu'on nous permette de renvoyer au Mercure prochain quelques réflexions que nous avons à faire sur un objet si intéressant; beaucoup de gens n'y voient que des spéculations d'où il ne peut résulter aucun bien; mais c'est dans ces spéculations qu'on peut apprendre à connoître l'homme, le bonheur que la Nature lui destine, & les Loix qui peuvent lui assurer ce bonheur. Nos plus grands intérêts touchent de près à ces spéculations, qui ont encore un intérêt qui leur est propre.

(Cet Article est de M. Garat.)

DÉLASSEMENS de l'Homme Sensible, ou Anecdotes diverses, par M. d'Arnaud. Tome I^{er}, première Partie. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes, près l'Estrapade, maison de M. de Fouchy; & chez la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins.

Nous avons annoncé le projet de cet Ouvrage avec la conviction de le voir réussir; & ce succès n'étoit pas difficile à prévoir d'après tant d'autres qui ont fondé la réputation de M. d'Arnaud dans le genre du sentiment. On ne peut que lire avec beaucoup d'intérêt cette première Partie. Elle est composée de grand nombre d'anecdotes plus ou moins longues, & de divers genres. La Préface est courte, originale & ingénieuse:

« Un homme s'avise de vouloir ensemencer un espace de terrain assez étendu :
 » un ouragan continuel désoloit la contrée.
 » Quelqu'un lui dit : mon ami, vous faites-
 » là une énorme sottise ! ne voyez-vous pas
 » que le vent emportera vos graines ? Mon
 » ami, répart l'autre sans se déconcerter,
 » il suffit que quelques-unes viennent à
 » bien : je me croirai trop payé de mon
 » travail. »

La première Anecdote est un trait de fermeté & de justice très-intéressant. Alfred, l'un des Rois de la Dynastie-Saxonne en Angleterre, parcourant un jour ses États, va

demandeur l'hospitalité à un de ses courtisans, qui se nommoit d'Albanac, & qui le reçoit avec des transports de joie. C'étoit un homme courageux & incorruptible. Il fait servir son Prince par trois filles qu'il a, toutes trois charimantes ; mais Éthelwitha efface ses deux sœurs par la beauté, les grâces, & cette physionomie qui est un charme encore plus puissant. Alfred n'y résiste point, & il conçoit pour elle la plus violente passion. L'impression que son cœur avoit reçue étoit trop forte pour échapper aux yeux du respectable d'Albanac. Le Monarque passa la nuit à s'occuper, sans fermer l'œil, de la charmante Éthelwitha, & à parler de ses charmes ; car il avoit fait coucher dans sa chambre un de ses courtisans. Il lui en parloit encore lorsque le jour parut ; & il rêvoit aux moyens de satisfaire sa passion, quand il vit entrer d'Albanac, tenant une épée nue d'une main, & de l'autre ses trois filles en deuil. Que vois-je, s'écrie le Monarque ? Sire, lui répond d'Albanac, j'ai cru découvrir hier ce qui se passoit dans votre cœur. Vous voyez ce fer ; si vous avez le projet de me déshonorer, je le plonge dans le cœur de ces trois filles infortunées ; si votre amour est digne de vous & de moi, choisissez & nommez votre épouse.

Cette noble fermeté triomphe du cœur d'Alfred, ou plutôt elle le rend à lui-même ; & il partage la couronne avec la belle Éthelwitha.

La seconde Anecdote est un acte d'héroïsme, un trait de vertu surnaturelle. C'est *S. Vincent de Paul*, qui, visitant une galère, se charge des fers d'un malheureux forçat pour le rendre à sa famille, qui ne peut vivre sans ses secours.

Parmi tous ces morceaux, que nous ne pouvons suivre en détail, l'un des plus intéressans, c'est la nouvelle *Clémentine*. L'héroïne de cette aventure vit encore; & l'on ne peut lire l'histoire de cette victime innocente de l'amour & de la sensibilité sans répandre des larmes. Cette tendre Clémentine alloit épouser un jeune homme qui l'aimoit aussi tendrement qu'il en étoit aimé. Il est obligé de s'absenter pendant quelques jours pour aller chercher des papiers dont il avoit besoin pour son mariage; & cette absence, quoique involontaire, & nécessaire au bonheur des deux amans, est encore un supplice trop rude pour l'extrême sensibilité de Clémentine. Elle reçoit enfin une lettre de son amant, qui lui annonce que tout est arrangé, & qu'il va se mettre en marche pour son retour. Clémentine, au jour indiqué, va au-devant du carrosse de voiture qui doit l'amener. Elle le cherche, prononce son nom; mais, hélas! au lieu du jeune homme elle y trouve un oncle éploré qui lui annonce la mort de son amant; avant d'expirer il a chargé cet oncle d'aller consoler Clémentine. Mais cette entreprise étoit au-dessus de tout pouvoir humain. " Dès ce moment son es-

» prit s'est égaré, sa raison l'a abandonnée,
 » tous ses sens sont livrés à un désordre qu'e
 » nul remède ne peut guérir, ni même sou-
 » lager. Cette malheureuse victime survit
 » enfin à son amant pour être toute entière
 » au trait qui l'a frappée. Le croiroit-on ?
 » Depuis près de cinquante ans, malgré la
 » rigueur des saisons, elle fait à pied tous
 » les jours une route d'environ deux lieues,
 » & se rend à l'endroit où elle espéroit trou-
 » ver le jeune homme de retour ; il ne lui
 » échappe que ces mots : *Il n'est pas encore*
 » *arrivé ! je reviendrai demain.* »

L'art de réveiller la sensibilité de ses Lec-
 teurs est un grand mérite, sans doute ; mais
 dans l'Ouvrage que nous annonçons, M.
 d'Arnaud n'a pas borné les efforts de son
 talent à faire couler des larmes inutiles :
 c'est en faveur de la vertu qu'il nous atten-
 drit ; & ce Recueil, en exerçant la sensibi-
 lité des jeunes gens, deviendra encore un
 véritable cours de morale. Au moment où
 nous écrivons, la seconde Partie a paru. Elle
 répond au mérite de celle-ci & à la répu-
 tation de son Auteur.



ODE sur la Paix , & Tableau de la Guerre qui la termine , par M. Courtial. A Paris, chez Demonville , Imprimeur-Libraire de l'Académie Française , rue Christine ; & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

POINT de grand événement dans la Nation qui ne fasse éclore des Odes. Mais le génie qui les inspire n'est pas toujours celui qui dicte les bons vers. Si l'on ne peut pas toujours donner aux Auteurs qui travaillent dans ces sortes de sujets, le titre de bons Poètes, on les console au moins par celui de bons patriotes.

M. Courtial s'est montré plusieurs fois dans cette carrière , & avec plus de succès que plusieurs de ses concurrens. L'Ode qu'il vient de publier est un peu longue ; & il dit un mot dans la Préface contre ceux qui établissent pour règle de donner peu d'étendue à ce genre de Poème. Mais si ce n'est pas là une règle, il faut convenir au moins que c'est un conseil utile, parce que plus on donne d'étendue à une Ode , plus il est difficile de la faire bonne. Voici les strophes qui nous ont paru les plus estimables.

De la France sur-tout ressources éternelles !

Les forêts dans ses ports prennent soudain des ailes ;

De l'Etna dans son sein on croit voir les volcans ;

Là , sont forgés ces traits , ces foudres redoutables ,

Plus que ceux du ciel formidables ;
 Là, l'airain en fureur bouillonne à flots brûlans.

.
 Là, paroissent guidés par le Dieu de la Guerre ,
 Pleins d'une noble ardeur , armés de leur tonnerre ,
 L'Anglois , l'Ibérien , & le bouillant François ,
 Le Batave emporté loin de ses marécages ,
 Au sein des plus sanglans orages ,
 Victime de la guerre , & même de la paix.

O REDOUTABLE mer ! tes ondes alarmées
 Bouillonnèrent cent fois du sang de tant d'armées.
 Que de Guerriers perdus dans tes énormes flancs !
 Que de fois , entr'ouvrant leurs immenses abîmes ,
 Ton noir courroux prit pour victimes ,
 Les vainqueurs, les vaincus, les morts & les vivans !

*Essai Historique & Critique sur l'insuffisance
 & la vanité de la Philosophie des Anciens ,
 comparée à la Morale Chrétienne ; tra-
 duit de l'Italien de D. Gaetan Sertor , de
 Florence , avec des notes du Traducteur.
 A Paris, chez Berton, Libraire, rue Saint
 Victor.*

Il est peut-être plus facile de trouver la
 vérité, quand on la cherche, que de la dé-
 fendre avec sagesse quand on l'a trouvée.
 L'exagération & l'hyperbole deviennent le
 partage de celui même qui a raison. Dans
 les choses sacrées, ce penchant qu'ont tous

F iv.

les hommes en disputant à s'écarter du juste milieu, devient plus dangereux encore.

L'Ouvrage dont il est ici question renferme la morale la plus saine, & respire à la fois la haine du vice & l'amour de la vérité. Mais l'Auteur défendoit une trop bonne cause pour avoir besoin de dénigrer dans ses adversaires ce qu'ils avoient de vraiment louable. Disons mieux, il ne fait que prouver une opinion déjà démontrée; on fait que rien n'est comparable à la pureté de la morale chrétienne. Si Dom Gaetan vouloit absolument traiter ce parallèle, il pouvoit le considérer sous un aspect aussi édifiant & plus utile; son érudition nous auroit été plus profitable, si, au lieu de nous prouver l'excellence de notre morale chrétienne, (dont nous sommes tous convaincus) si au lieu de nous enorgueillir de nos avantages, il nous avoit fait rougir de notre coupable négligence, en nous prouvant que les anciens, abandonnés aux ténèbres de leur raison, avoient été quelquefois plus vertueux que nous qui avons le bonheur d'être éclairés par les lumières de la foi.

En parlant des Philosophes anciens, qu'il évoque presque tous, il a fait voir, & il le devoit, d'après son plan, la fausseté de leurs opinions & le dérèglement de leur conduite; les torts de leur raison & les vices de leurs cœurs. Tout cela seroit fort bien, s'il ne leur refusoit pas toute espèce de vertu, par la raison qu'ils n'ont pas les vertus chrétiennes.

nes. Mais n'y a-t'il pas des vertus que le christianisme ne donne pas, & qui ne sont pas contraires au christianisme ?

Par exemple, il raconte l'anecdote du Philosophe Épicète, à qui son maître Épaphrodite, dans un moment de colère, donna un grand coup de bâton sur la jambe : *Si vous frappez ainsi*, lui répondit tranquillement le sage Épicète, *vous la romprez*. Épaphrodite ne s'arrêta point, il le frappa encore plus rudement, & il lui rompit la jambe en effet. Épicète, sans s'émouvoir, lui répondit avec le même sang-froid : *Je vous l'avois bien dit que vous me la rompiez*. Tout le monde a trouvé dans ce trait-là quelque chose de sublime ; & l'on ne peut, sans surprise, entendre D. Gaetan, qui n'y voit qu'une *grandeur d'âme fausse & apparente*. C'est être un peu difficile. Il faut convenir qu'on ne canoniseroit pas un Chrétien pour avoir dit ce mot là ; mais à coup sûr, un pareil mot n'empêcheroit pas un Chrétien d'être canonisé ; & il y a aussi peu d'adresse que de justice à n'en pas faire l'éloge. On voit qu'à la rigueur, les observations de D. Gaetan se réduiroient presque à prouver que les Philosophes Payens n'étoient pas Chrétiens.

Au reste, nos reproches ne tombent que sur l'excessive rigueur de la justice que D. Gaetan exerce contre les Philosophes anciens, & ne touchent point aux vérités qu'il démontre. Encore une fois, son Ouvrage

renferme la plus saine morale. Ajoutons qu'on y trouve beaucoup d'érudition, & qu'il se montre fort instruit de la question qu'il a voulu traiter : l'exagération même que nous lui reprochons devient respectable par son objet, puisqu'elle ne provient que de son amour pour la vérité. On doit aussi des éloges à l'anonyme qui nous a fait connoître cet Ouvrage par une fidelle traduction. Il y a dans son style de la vérité, du naturel & de la clarté.

Le Décaméron Anglois, ou Recueil des plus jolis Contes, traduits de l'Anglois, par Miss Mary Wouters. Vol. in-16. de 118 pages. A Londres, & se trouve à Paris, chez la Veuve Baillard & fils, Impr. du Roi, rue des Mathurins; la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, & Mérimot l'aîné, vis-à-vis l'Opéra.

Si ce petit Volume plaît au Public, l'Auteur se propose de continuer une collection de pareils Ouvrages. Le premier Conte est ingénieux; il a pour titre : *l'Esprit & la beauté*. Le second a pour titre : *Memoire d'une Coquette*. Le fonds en est plus triste qu'intéressant. Il renferme les égaremens d'une Coquette, ses humiliations & son repentir. La *Généalogie allégorique de l'absurdité*, est absolument dans la manière Angloise, & doit perdre une partie de son sel pour des Lecteurs François. On lira avec plaisir la relation

du contre-temps qu'essayèrent les sept Sages de la Grèce dans un Voyage qu'ils firent dans la lune. Le Bonnet de Nuit a des momens intéressans. Le Volume est terminé par l'Histoire de Miss Jonhson & de George Williams.

L'Auteur, à titre de femme & d'étrangère, a droit à l'indulgence des Lecteurs François; mais on va voir qu'elle écrit de manière à n'en avoir pas besoin. Voici un morceau du *Contre-temps des sept Sages*, qui donnera une idée de son style.

« Réunissez, si vous le pouvez, toutes les
 » Fées du Parnasse & leurs favoris; joignez-
 » y tous les faiseurs de Romans & de Voya-
 » ges: eh bien! ce que leurs fécondes ima-
 » ginations pourront produire de plus riant
 » & de plus sauvage, de plus majestueux,
 » de plus terrible & de plus beau, tout cela
 » n'approchera jamais des jardins superbes
 » & délicieux où se promènèrent nos Sages.
 » Tantôt ils étoient frappés d'admiration en
 » voyant les jeux hardis de la Nature; tan-
 » tôt le cœur plein d'une émotion involon-
 » taire, ils se laissoient aller à la plus
 » douce mélancolie; & les heures fugitives
 » dispa-roissoient.

« Ils venoient de s'égarer dans les mysté-
 » rieux détours d'un labyrinthe, où le bruit
 » lointain des cascades, le doux murmure
 » des fontaines, les accens amoureux des
 » oiseaux, le riant velouté d'un gazon naif-
 » sant, le verd tendre des jeunes arbres qui
 » les ombrageoient, le parfum des fleurs

F vj

» qui sembloient se multiplier sous leurs
 » pas, avoient insensiblement ralenti leur
 » marche, & les retenoient comme enchan-
 » tés, &c. »

On voit, par ce morceau, que la langue Française est devenue familière à l'Auteur de cet Ouvrage. Nous aurions désiré seulement que les fonds des Contes qu'elle a choisis eussent plus de piquant & d'intérêt.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Mlle SAINT - HUBERTY a obtenu un congé, qui privera le Public de ses talens pendant deux mois. On continue les représentations de *Renaud* & de *Péronne Sauvée*; Mlle Maillard a joué Mardi, premier de ce mois; & le Vendredi suivant, le rôle d'*Armide*, dans le premier de ces Opéras, avec un succès qui a confirmé les espérances que nous avions conçues du talent précieux de ce jeune Sujet dès ses premiers débuts, & que nous avons annoncées en divers articles du *Mercur*.

Sa figure théâtrale, sa taille avantageuse, embellie des grâces de la jeunesse, étoient bien propres à donner un nouvel éclat à ce rôle. Son action a toujours été animée & intéressante, & ses mouve-

mens presque toujours justes ; elle parcourt & remplit la Scène avec l'aisance d'une Actrice très-exercée ; & ce qui est plus remarquable encore , c'est l'accord qui règne entre son action & son chant , & qui semble dirigé par l'instinct le plus heureux. Sa voix franche , naturelle & sonore se prête sans effort à toutes les inflexions qu'exigent à la fois & le goût du chant & l'expression des paroles. On a été frappé de la manière noble & naturelle dont elle a chanté le récitatif du premier Acte , qui jusqu'à présent avoit paru difficile à bien rendre. Elle a chanté avec beaucoup de justesse & d'expression les beaux airs du second & du troisième Acte ; mais c'est sur-tout dans celui de *Cruel ! pourquoi m'a tu trahie* , qu'elle a mis la sensibilité la plus vraie & les accens les plus touchans , avec des nuances adroites dans le chant , & une action très-passionnée. Cet effet a été vivement senti , & les applaudissemens du Public , que Mlle Maillard a reçus pendant tout le cours de son rôle , ont en ce moment redoublé avec les transports les plus universels & les plus flatteurs.

Un talent si intéressant & si décidé , développé dans des rôles aussi importans que ceux d'*Ariane* & d'*Armide* , & où un Sujet très-jeune avoit à lutter contre une Actrice consommée & très-chère au Public , doivent faire regarder Mlle Maillard comme l'espérance du Théâtre Lyrique , si elle continue de perfectionner par l'étude les dons qu'elle

a reçus de la Nature. L'éclat de ses succès ne doit pas lui faire oublier qu'il entre toujours un peu d'indulgence dans les applaudissemens que le Public prodigue aux jeunes Sujets dont les talens naissans lui annoncent de nouveaux plaisirs; mais que cette indulgence se change quelquefois en sévérité lorsque les progrès du talent ne répondent pas aux espérances qu'on en avoit conçues. Nous l'invitons à s'occuper essentiellement de l'art du chant, art qui demande de longues & constantes études, & sur tout les leçons d'un bon Maître. Nous l'invitons aussi à porter plus de vérité & d'attention dans la Scène muette, à mettre plus de variété dans ses gestes, & à éviter de courber son corps en avant, attitude trop familière à plusieurs Actrices, presque toujours aussi incompatible avec la vérité qu'avec la grâce.

Le Vendredi 4, la Reine, accompagnée de Madame Élisabeth, a honoré le Spectacle de sa présence, & a daigné témoigner par ses applaudissemens qu'elle étoit satisfaite des talens & du jeu de la jeune Actrice.

Depuis la composition de cet article, destiné à être imprimé l'ordinaire dernier, Mlle Maillard a joué, pour la première fois, le 6 de ce mois, le rôle de *Sangaride*, dans l'Opéra d'*Atys*; & elle y a mérité les mêmes éloges & les mêmes applaudissemens que dans celui d'*Armide*. Peut-être même que le rôle de *Sangaride*, ayant des mouvemens moins prononcés & une sensibilité plus

douce , demande plus d'à plomb & de pureté dans le chant , plus d'accord & de grâce dans l'action ; mérite plus rare & plus difficile dans un jeune Sujet , que celui des expressions fortes & des mouvemens abandonnés que comportent les rôles plus passionnés.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi 24 Juin, on a représenté , pour la première fois , l'*Auteur Satyrique* , Comédie en un Acte & en vers.

Un jeune homme de beaucoup d'esprit , dont les mœurs sont douces & la délicatesse irréprochable , a cru trouver de la gloire dans le renom toujours dangereux que peut acquérir un Auteur Satyrique. C'est principalement sur les femmes qu'il a versé toute l'amertume de ses plaisanteries & de ses sarcasmes. Ainsi , avec un cœur très honnête , & des qualités estimables , il a fait de ses talens un usage si mal entendu , qu'il peut déjà compter un grand nombre d'ennemis. La sœur de son Imprimeur , femme prudente & éclairée , se propose de lui faire ouvrir les yeux sur les inconvéniens de l'erreur dont il peut devenir la victime , elle se flatte aussi de lui faire abjurer le funeste goût qui le domine. Mais que peut la raison ? Quels effets peuvent produire les réflexions , même les

plus sensées, sur la tête d'un jeune homme emporté par la chaleur de l'âge, pénétré d'un faux enthousiasme pour le genre qu'il a adopté, affermi dans son goût par le succès qu'obtient presque toujours la malignité, & plus encore par des succès personnels? Comment guérir un fou qui se croit raisonnable? L'amour seul peut produire ce miracle. Aussi la sœur de l'Imprimeur essaye-t-elle de corriger le Satyrique, en le rendant amoureux. Elle a une très-jolie nièce qu'on nomme Madelinette. Elle engage son frère à feindre que cette Madelinette est sa Servante, & à n'employer qu'elle pour faire parvenir au jeune homme les épreuves de ses Satyres. La naïveté, la candeur, les charmes de la fausse Servante produisent une impression très-vive sur le cœur du Poète; il regrette que tant de moyens de plaire aient été accordés à une fille destinée à servir. Tout en revoyant ses épreuves, il supplée aux fautes qu'il veut corriger par des additions qui prouvent le trouble de son esprit & la situation actuelle de son âme. On le plaisante un peu sur les causes de sa distraction. Il fait l'aveu de la passion qu'il éprouve, & du projet qu'il a formé d'épouser Madelinette. Ce projet fournit encore de nouvelles raisons de le plaisanter. A quel objet a-t'il livré son cœur? A qui va-t'il donner sa main? A une Servante. Rien ne peut le faire changer de résolution. Enfin on lui apprend que Madelinette est parente de son Imprimeur; & celle-

ci , avant de devenir sa femme , exige de lui qu'il renonce à la Satyre.

Cette petite Comédie est de feu M. l'Abbé de Voisenon. Un jeune homme , déjà connu par des productions qui annoncent une tournure d'esprit très-piquante & très-originale , y a fait des changemens considérables qui l'ont mise en état d'être représentée. Elle a été vue avec plaisir ; mais elle n'a pas obtenu un grand succès , parce que , si les détails en sont charmans , s'il y a de l'adresse dans quelques situations , il y a peu d'intérêt , & peut-être beaucoup d'in vraisemblance dans l'action.

On a bien raison de penser qu'il ne faut pas toujours chercher dans leurs Ouvrages le caractère des Écrivains. On remarque dans l'Auteur Satyrique des réflexions justes , des observations victorieuses contre le genre de la Satyre ; & si quelqu'un a jamais annoncé un goût entraînant pour ce genre , on peut assurer que ce fut l'Abbé de Voisenon. Sans parler des sarcasmes , des épigrammes sanglantes qu'il répandoit journellement dans les cercles avec une malignité aussi féconde que cruelle , il a laissé des Mémoires où l'on voit percer à chaque phrase l'esprit satyrique & mordant qu'il blâme , à si juste titre , dans la Comédie dont nous venons de rendre compte. Voilà donc la destinée de presque tous les hommes , de blâmer dans les autres les vices dont ils devroient commencer par

se corriger eux-mêmes. La Fontaine a eu bien raison de dire :

On a pour ses défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Au prochain Mercure, on rendra compte de la remise du *Mariage Interrompu*, des représentations de *Blaise & Babet*, & du début de M. *Chenard*. Tous ces Articles ont été retardés par une indisposition du Rédacteur.

ANNONCES ET NOTICES.

D ICTIONNAIRE pour l'intelligence des Auteurs Classiques, Grecs & Italiens, tant sacrés que profanes, contenant la Géographie, l'Histoire, la Fable & les Antiquités, par M. l'Abbé Sabathier, Professeur Émérite au Collège de Châlons-sur-Marne, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie de la même Ville, &c. Tome XXX. A Paris, chez Delalain l'aîné, Libraire, rue S. Jacques.

La réputation de cet Ouvrage est faite depuis long-temps. Le Savant Auteur en est à son trentième Volume. Quel courage n'a-t'il pas fallu pour entreprendre un pareil Ouvrage ! quelle patience laborieuse pour l'exécuter !

Le même Libraire vient d'acquérir plusieurs Livres importants, dont voici la liste : *Histoire des Insectes*, de Réaumur, 6 vol. in-4°. fig. rel., 90 liv. ; *Avis au Peuple sur sa santé*, par M. Tissot, 1 vol. rel., 3 liv. ; *Essais sur les Maladies des gens du monde*, du même, 1 vol. rel., 2 liv. 10 sols ; *l'Art de con-*

vertir le fer forgé en acier, par Réaumur, in-4°. rel., 5 liv.; *l'Art & pratique de faire éclore les Poulets*, par le même, 3 vol. rel., 9 liv.; *Réflexions sur la Poésie & la Peinture*, par Dubos, 3 vol. rel., 9 liv.; *Chimie du goût & de l'odorat*, 1 vol. in-8°. rel., 6 liv.; *Code des Curés*, 4 vol. in-12. rel., 14 liv.; *Code Rural*, 3 vol. in-12. rel., 7 liv. 10 sols; *Tarif du Contrôle des Actes*, 1 vol. in-8°. rel., 6 liv.

Essai sur la Maladie de Cythère. A Paris, chez l'Auteur, rue Git-le-Cœur, près S. André-des-Arcs, hôtel S. Louis.

On voit que l'Auteur de la Brochure que nous annonçons a mis dans son titre de la modestie, & même une sorte de politesse, dont on doit lui savoir gré. Les malades qui sont l'objet de ses soins, sont très-disposés à garder fidèlement leur secret. Il a voulu se prêter à leur goût, en jetant un voile même galant sur la dénomination du mal dont ils ne se plaignent qu'en confidence.

Il a paru dans ce genre une infinité de remèdes, qui tous ont eu un règne d'un moment. Celui que propose cette Brochure est revêtu d'une approbation honorable de la Société Royale de Médecine, & recommandé par un succès de vingt ans. L'Auteur l'a puisé dans les trois règnes de la Nature. C'est une liqueur que, fidèle à son principe de discrétion, il appelle *Eau d'Hippocrène*. Il faut s'en frotter le corps après les préparations, & avec les précautions indiquées dans la Brochure. Cette liqueur ne produit aucun des inconvénients attachés aux autres remèdes. Elle n'expose point le malade, & ne trahit son secret par aucun signe extérieur; elle ne tache ni le linge ni la peau; elle est sans odeur, n'exige point qu'on garde la maison, puisqu'elle a besoin pour agir du grand air & de l'exercice; enfin, au lieu de maigrir le

malade, elle lui donne de l'embonpoint. On voit par-là que ce remède peut être heureusement & commodément employé dans nos Troupes, puisqu'il n'empêche point les Soldats de vaquer à leurs exercices.

L'Auteur de ce remède a donné une preuve de sa franchise & de sa générosité, en confiant la composition à la Société Royale de Médecine; elle est restée en dépôt dans les Registres de cette Compagnie.

On trouvera de plus amples instructions dans la Brochure qu'il a publiée sur cet objet.

TRADUCTION des Fastes d'Ovide, avec des notes & des recherches de Critique, d'Histoire & de Philosophie, tant sur les différens objets du système allégorique de la Religion Romaine, que sur les détails de son culte & les monumens qui y ont rapport, avec figures, par M. Bayeux, Avocat au Parlement de Normandie. Tome premier. A Rouen, chez Boucher le jeune, Libraire, rue Ganterie; & se trouve à Paris, chez Lebarbier l'ainé, Peintre, rue Bergère; la Veuve Ballard & fils, Imprimeurs du Roi, rue des Mathurins; Durand neveu, Libraire, rue Galande; Nyon, rue du Jardinier, & Barrois l'ainé, Quai des Augustins.

L'Auteur nous a priés d'observer que les soins qu'exigeoient les gravures dont cet Ouvrage est enrichi, & les recherches immenses qu'il a fallu faire pour débrouiller le chaos des anciennes mythologies & des anciens cultes, ont dû nécessairement en retarder la publication; mais que l'Ouvrage entier est achevé, & que les Volumes vont se succéder avec la plus grande exactitude. Il prévient également MM. les Souscripteurs, que si la certitude des longueurs que ce genre de travail devoit entraîner, l'a porté à ne rien recevoir d'eux jusqu'à présent, le sentiment de

la même délicatesse le porte à offrir de dégager de leurs soumissions ceux d'entre-eux qui n'auroient plus le même desir d'acquérir l'Ouvrage; il suffiroit pour cela d'en écrire au Libraire chez lequel ils auroient souscrit.

PETITE Bibliothèque des Théâtres, contenant un Recueil des meilleures Pièces du Théâtre François; Tragique, Comique, Lyrique & Bouffon, depuis l'origine des Spectacles en France, jusqu'à nos jours. Ouvrage périodique, proposé par Souscription, composé de 12 Volumes chaque année, de format in-18.

Il paroîtra un Volume le premier de chaque mois; de manière que l'année entière sera composée de douze, qui contiendront quarante à quarante-quatre Pièces, & jamais moins de quarante. On délivrera d'abord un Volume de Tragédies, ensuite un Volume de Comédies, &c. Chaque Pièce sera précédée de sa Préface, d'une notice de la vie de l'Auteur, & des Anecdotes les plus piquantes auxquelles elle aura donné lieu. Cet Ouvrage sera divisé en quatre Parties, & chaque Partie le sera conformément à la nature des Pièces. L'une contiendra les Pièces du Théâtre de l'Opéra, comme Tragédies, Pastorales, Fragmens, Ballets, &c. L'autre, celles du Théâtre François, Tragédies, Comédies, &c. Chaque Pièce de ce Recueil, soit tragique ou comique, sera imprimée séparément: ainsi, quoique réunies en un Volume, les Lecteurs seront les maîtres de les détacher pour les distribuer de la manière qui leur conviendra, & même par Œuvres de chaque Poète. Pour leur faciliter ce dernier avantage, chaque Volume sera, au besoin, orné de deux frontispices. L'un offrira le titre général de la Collection; l'autre celui des Œuvres particulières des Pièces de l'Auteur contenues dans le Volume. Les Opéras, Comédies à

Ariettes, Opéras - Comiques, Opéras - Bouffons & autres, seront terminés par la musique gravée des Ariettes les plus jolies. Ces différens airs détachés seront gravés avec exactitude & le plus grand soin. L'Ouvrage entier sera imprimé sur papier fabriqué exprès par M. Réveillon.

Le format de cette petite *Bibliothèque des Théâtres* sera absolument le même que celui des *Après Soupés de la Société*, des *Moralistes*, du *Boileau*, imprimés chez M. Didot l'aîné. Le prix de la Souscription pour l'année entière est de 36 liv. franc de port dans tout le Royaume. La première Livraison se fera le premier Septembre; la seconde, le premier Octobre; ainsi de suite de mois en mois, sans interruption. Cette époque ne sera de rigueur qu'autant que le nombre des Souscripteurs sera suffisant pour pouvoir commencer & continuer sans interruption. Il suffit de se faire inscrire pour l'année entière, ou d'envoyer, franche de port, une Souscription signée, comme on s'engage à prendre l'année entière de la petite *Bibliothèque des Théâtres*. On aura soin de mettre son adresse. Passé le premier Septembre, on ne sera admis à souscrire qu'en payant, & pour l'année entière. On tirera quelques Exemplaires sur papier vélin pour les Amateurs des belles Éditions. Le prix de la souscription est de 54 liv. Le prix de chaque Pièce vendue séparément pour ceux qui n'auront pas souscrit, sera de 1 liv. 4 sols, & chaque volume 4 liv. On sera libre de souscrire pour l'année entière, & de ne payer les Volumes qu'à fur & mesure qu'ils paroîtront. On souscrit à Paris, chez Bâlin, Libraire, rue S. Jacques près S. Yves; & chez Brunet, Libraire, rue de Marivaux, place du Théâtre Italien.

On ne peut qu'applaudir au plan de cet Ouvrage qui manquoit à notre Littérature. Il suffit d'en lire le Prospectus pour en sentir l'utilité. Il pourra tenir

lieu d'une immense bibliothèque ; & il offrira aux Amateurs, sur beau papier , en beaux caractères , & à peu de frais , ce qu'il leur seroit peut-être impossible de rassembler autrement.

Les Géorgiques de Virgile en vers François , par M. l'Abbé de Lille, de l'Imprimerie de Didot l'ainé. A Paris, chez Bleuet, Libraire, Pont S. Michel, 1 Volume in-18. Prix, 2 liv. 5 sols broché ; papier d'Annonay, 6 liv. broché ; in-4°. & papier d'Annonay, avec le Portrait de l'Auteur & des Figures, 26 liv. broché.

Cette célèbre Traduction a acquis un nouveau prix par les corrections & changemens considérables que l'Auteur vient d'y faire.

On trouvera séparément chez le sieur Bleuet le Portrait de M. l'Abbé de Lille *in-folio*, gravé d'après le Dessin de Pujos, par Vin-Vangélesly. Prix, 3 liv.

Collection des Moralistes anciens, dédiée au Roi. A Paris, chez Didot l'ainé, Imprimeur du Clergé en survivance, rue Pavée-Saint-André, & Debure l'ainé, Libraire, quai des Augustins.

Le Volume qui vient de paroître contient *les Sentences de Théophraste, de Phocylide, de Pythagore & des Sages de la Grèce*, recueillies & traduites par M. Lévêque. Il est digne de ceux qui l'ont précédé, tant par le mérite des Fragmens qu'il renferme, que par l'exécution typographique.

La Correction Conjugale, peint par A. E. G., gravé par L. Valpergu. A Paris, chez M. Vandiol, rue Montmartre, la première porte à gauche par la rue des Vieux Augustins.

Sans expliquer ici le genre de cette *Correction*, nous nous contenterons de dire que le sujet n'en est pas commun ; car il est rare de voir l'Hymen choisir

l'Amour pour l'instrument de ses vengeances. Si l'Auteur a donné une expression forte au mari, qui auroit peut-être dû rire dans ce moment-là, c'est sans doute pour conserver à l'Hymen le caractère d'austérité que lui ont donné les Poètes, & qu'on lui a confirmé depuis.

ÉDUCATION de l'Amour, en deux Estampes, peint par L. Lagrenée, gravé par J. Bouilliard. Prix, 2 liv. chaque. A Paris, chez G. Couché, Graveur, rue S. Hyacinthe, maison de M. Leblanc.

Ces deux Estampes sont les deux premiers Ouvrages qu'ait publiés M. Bouilliard. Ce coup d'essai annonce un talent qui doit être encouragé. Les détails sont soignés, & l'effet en est agréable.

ERRATA. N°. 28, page 56, lig. 1, vil, lisez : vicil.

Pour les Annonces des Titres de la Gravure, de la Musique & des Livres nouveaux, voyez les Couvertures.

T A B L E.

<i>LE Cheval & le Chien, Fa-</i>	<i>Ode sur la Paix,</i>	126
<i>ble,</i>	<i>Essai Historique & Critique</i>	
<i>Élégie cinquième du Troisième</i>	<i>sur l'insuffisance & la variété</i>	
<i>Livre de Tibulle,</i>	<i>de la Philosophie des An-</i>	
<i>Enigme, Logogryphe,</i>	<i>ciens,</i>	127
<i>Lettre sur l'état primitif de</i>	<i>Le Décaméron Anglois,</i>	130
<i>l'Homme,</i>	<i>Acad. Royale de Musiq.</i>	132
<i>Délassemens de l'Homme Sen-</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	135
<i>sible,</i>	<i>Annonces & Notices,</i>	138

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 19 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, le 18 Juillet 1783. GUIDI

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 26 J U I L L E T 1783.

PIÈCES FUGITIVES E N V E R S E T E N P R O S E.

FRAGMENT d'une Épître à mes Livres.

.

O MONTESQUIEU, Législateur du monde,
J'admire avec transport ta sagesse profonde:
Qu'en ton honneur des autels soient dressés.

.

.

.

Mais un Roi Philosophe a connu ton Ouvrage
Grand Frédéric, merveille de notre âge,
Immortel demi-Dieu sur la terre adoré,
Souffre que dans mes vers ton nom soit consacré.
Qui redoute l'éloge est digne de l'entendre.

Aux champs de Mars, plus Guerrier qu'Alexandre,
Antonin sur le trône, Horace à Sans-souci,
Et sachant à la fois, d'un bras souple & hardi,
Maîtriser sans effort Pégaze & la Victoire,

N^o. 30, 26 Juillet 1783.



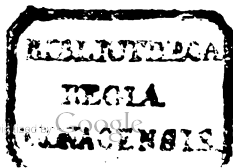
Sur ton auguste front mon œil voit réuni
 L'arbusse du Penée aux palmes de la gloire.
 Et toi, l'illustre ami de ce Roi généreux,
 Toi que l'envie accable & que l'envie honore,
 A tes nobles Écrits je suis sensible encore,
 D'Alembert, tu reçois mon encens & mes vœux.
 O que j'aime à te voir d'un pas sûr & rapide,
 Parcourir en géant tous les degrés divers,
 Où le flambeau des Arts, lentement découverts,
 Éclairant des humains l'œil aveugle & stupide,
 Échauffa de ses feux ce stérile Univers, &c.

(Par M. Breves, d'Angers.)

R É P O N S E *Bachique à la Chanson de*
M. de Saint-Ange, N^o. 2;.

AIR: Un Chanoine de l'Auxerrois.

Vous aviez donc bu du Léthé
 Le jour que vous aviez vanté
 De Bacchus l'ennemie;
 Mais sur l'eau vos jolis Couplets,
 Quand on les trouve aussi bien faits,
 Croyez qu'on se défie
 Que, peu fidèle à votre plan,
 Vous les avez faits en chantant :
Et bon, bon, bon, que le vin est bon,
A ma soif j'en veux boire.



CROYEZ-VOUS que ce soit à l'eau
De l'Hypocrène , que Boileau
Doive sa poésie ?

Bacchus autrement l'inspiroit ;
C'est le verre en main qu'il trouvoit
Ces grands traits de génie ;
A Bavière l'eût-on goûté ,
Si son Apollon n'eût chanté :
Et bon , bon , bon , &c.

LAISSANT là leurs funestes eaux ,
Si nos Hypocrates nouveaux
Envoyoient leurs malades
Tous les ans , pendant quelques mois ,
Du meilleur des vins Champenois
Boire pleines rasades ,
Frais & dispos au jeu d'amour ,
Ils chanteroient à leur retour :
Et bon , bon , bon , &c.

A VOUS je puis m'en rapporter ;
Car j'ai plaisir à consulter
Quelqu'un d'un goût solide :
Julie étoit-elle l'objet
Que dans son exil regrettoit
Le malheureux Ovide ?
Ne regrettoit-il pas plutôt
La ville où l'on chantoit tout haut :
Et bon , bon , bon , &c.

Gij

Les vins du coteau Bourguignon
Perdront leur antique renom

Avant que la folie

Tire de mon frère cerveau

Le plus petit couplet sur l'eau ,

Telle est ma fantaisie ;

Je la déteste absolument ,

Et je veux mourir en chantant :

Et bon , bon , bon , &c.

(*Par M. Santerre de Magny.*)

*V E R S à M. D E L A H A R P E , sur sa
Tragédie de Philoctète.*

QUAND Sophocle , à grands traits , peignant les
passions ,

Des peuples de l'Attique enlevait les suffrages ,

Sans doute il étoit loin de s'attendre aux hommages

Qu'à son mâle génie aujourd'hui nous rendons ;

Mais si dans l'Élysée il entendit Corneille ,

Et l'Auteur d'Athalie & l'Auteur de Pyrrhus ,

Et celui qui peignit Mahomet & Brutus ;

Si ton nom quelquefois a frappé son oreille ,

Et s'il a reconnu , de ces illustres morts ,

La touche vigoureuse & les tendres accords ;

Aux fureurs de *Warwick* , aux pleurs de *Mélanie* ,

S'il sentit de tes vers la grâce & l'harmonie ,

Il dut croire la France accoutumée enfin

A ce sublime simple , à ce vrai-beau , qui dure
Autant que son modèle, autant que la Nature.
De Sophocle , pourtant , le triomphe est certain.
Dès long-temps parmi nous on retrouvoit à peine
Les traces que jadis y laissa Melpomène ;
Et l'ombre de ce Gree , évoquée à ta voix ,
L'a ramenée encore en ces lieux qu'autrefois
Ses regards satisfaits eussent pris pour Athènes.
Puisse-tu , l'y fixant par de nouveaux efforts ,
O la Harpe , envers elle effacer tous nos torts !
(Par M. Baudrais.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Anis* , qui , ren-
versé , fait *Sina* , mont célèbre dans l'Écri-
ture Sainte ; celui du Logogryphe est *Retour* ,
où se trouvent *route* , *ver* , *rue* , *tu* , *te* ,
voter , *retrò* , *or* & *rôt*.



É N I G M E.

SI je ne suis pas une flûte,
 Je suis du bois dont on les fait,
 La peste soit ! comme il débute,
 Dira quelqu'un ; c'est donc un flageolet :
 Jusqu'à la fin écoutez , s'il vous plaît.
 Mes frères , vains de leur écaille,
 Passent tous les matins sur la tête du Roi,
 Tandis que trop souvent, dans un pareil emploi,
 Je suis réduit à servir la canaille.

L O G O G R Y P H E - C H A R A D E

En Calambourgs.

J'AI trois lettres en tout ; mais l'une se prononce
 Comme l'*impératif*, qui , pour toute réponse,
 Voit la Nature entière obéir sans efforts ;
 Ma seconde à l'oreille offre , de tous les corps,
 L'admirable & frêle charpente ;
 Ma dernière s'exprime ainsi que cette plante
 De l'Inde , en nos Cités apportée à grands frais ,
 Pour aider le travail d'un estomac débile ;
 Et je suis dans l'esprit de tout Lecteur habile ;
 Mais bientôt de ses yeux l'on me mettra plus près.
 (Par M. Baudrais.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

SUITE des Lettres sur l'état primitif de l'Homme jusqu'à la naissance de l'Esclavage, sur le désir de l'Immortalité & sur l'Héroïsme Militaire, par M. P. D. L. C.

ON demande toujours quels sont les plus heureux des Peuples sauvages & des Peuples civilisés : comment répondre à une question posée d'une manière si vague & si générale ? De quels Sauvages & de quels Peuples civilisés parle-t-on ? L'état de nature & la civilisation n'ont pas de formes invariables & universelles. La variété que vous appercevez dans l'homme façonné par les Arts & par les Gouvernemens, je la découvre dans l'homme qui obéit aux seules loix naturelles. Les loix de la Nature comme celles de la Société sont tantôt douces & tantôt terribles : comme la Société, la Nature produit des hommes tantôt bons, généreux & sublimes, tantôt farouches, perfides & féroces. Elle a son despotisme & sa liberté comme la civilisation. Voyez ce qu'elle fait de l'homme dans des déserts & sous des cieux arides, où nul oiseau ne s'offre à la flèche du Sauvage, où les glaçons semblent être les seules productions de la terre ; elle le rend farouche & sanguinaire ; il rugit de faim & de féroce comme le tigre & le

G iv

léopard, parce que, comme eux, il est exposé à chaque instant à manquer de proie. Voyez ce qu'elle en fait au bord de ces mers orageuses, où tous les jours il doit disputer sa proie contre les requins au milieu des tempêtes : là un père, parce que son fils, âgé de trois ou quatre ans, a laissé tomber dans l'eau un petit panier de poisson, le prend par les pieds, le fait tourner en cercle comme dans une fronde, le lance contre la pointe des rochers, & ne regrette que son poisson, lorsque le sang & la cervelle de son enfant ont rejailli sur son visage. La tyrannie de Néron & de Domitien a-t-elle produit des monstres plus atroces ? Mais que les loix de la Nature s'adoucissent, & vous verrez l'homme s'adoucir avec elles. Il sera bon & généreux par-tout où elle sera féconde & libérale ; & s'il y a quelques exceptions à cette vérité, si l'on a vû l'homme cruel dans des lieux où la Nature est bien-faisante, il ne faut point douter que dans la communication & le mélange des Peuples, les mœurs d'une terre stérile n'aient corrompu les mœurs de ce sol fertile & heureux.

C'est dans quelques Isles des Indes Orientales que l'on a vû sur-tout ce contraste monstrueux d'un heureux climat & d'un Peuple féroce ; mais cette partie du Globe est précisément celle où les conquêtes & les grandes révolutions ont le plus mêlé toutes les races d'hommes & le plus altéré les caractères indigènes. Le Malais armé de

son cri, & qui des bords de son Ile, comme le Flibustier des bords de son bateau, s'élançait avec fureur sur tous les vaisseaux qui passaient, n'est peut-être qu'un Indien doux & pacifique révolté par le désespoir contre tous les hommes. Je dirai donc à ceux qui se représentent l'état de nature & la civilisation comme des choses absolues, dont l'une est toujours préférable à l'autre : les deux états que vous comparez, changent continuellement de caractère, & vous voulez en porter un jugement fixe & irrévocable ! Ici je préfère le sort des Sauvages, & là j'aime mieux celui des Nations policées & éclairées.

Si j'avois eu le bonheur de naître dans ces beaux siècles de la République Romaine, où elle expioit & réparoit les maux qu'elle faisoit à la terre, par l'exemple des vertus qu'elle lui donnoit, j'aurois mieux aimé vivre auprès des Dieux du Capitole que sur les chars roulans du Scythe & du Gelon. J'aurois pensé que la vie étoit un bien lorsqu'on la recevoit sur-tout dans les lieux où l'on pouvoit connoître l'âme des Fabricius & des Paul Émile ; mais si le sort m'eût condamné à vivre ou à Rome, sous la tyrannie sanguinaire des successeurs d'Auguste, ou à Byzance, sous les tyrans imbécilles & extravagans qui occupèrent le trône de Constantin ; j'aurois cru devenir meilleur & plus heureux en devenant sauvage ou barbare ; & , comme une multitude de Romains, j'aurois renoncé aux Dieux &

G v.

aux Loix de ma patrie pour aller vivre parmi les Huns & les Alains. Dans le tableau vaste & mobile des siècles & des Peuples, en considérant les diverses formes que prennent l'état de nature & la civilisation, on les voit tour-à-tour répandre tantôt plus de biens & tantôt plus de maux sur le genre-humain. Cessez donc de vouloir soumettre à une opinion invariable des choses dont la nature est de varier sans cesse, ou s'il vous faut absolument un système, sortez du moins du cercle étroit d'idées où vous renfermez une question qui ne peut être bien résolue qu'en voyant tout ce qui s'est passé sur la terre. Ne vous faites plus du Sauvage & de l'homme civilisé des tableaux composés d'une vingtaine de traits que vous mettez sans cesse en contraste; tâchez de les voir & de les comparer l'un & l'autre dans l'infinie variété que la Nature & les institutions sociales donnent à leurs mœurs, à leurs caractères & à leurs destinées. Voyez, essayez de faire le calcul de toutes les douleurs & de toutes les jouissances qui ont été senties du genre-humain; mettez dans une balance le compte des biens & des maux que la civilisation a produits, dans une autre celui des biens & des maux qu'a produits l'état de nature, & pesez-les ensuite: je veux croire que libre de toute prévention, vous voudrez faire non le calcul d'après un système, mais un système d'après le calcul, vous n'imiterez point en cela le Philosophe

de Genève. Dans tous ses autres Ouvrages son génie ardent & passionné pour la liberté ne prononce pas les noms de Sparte & de Rome sans attendrissement & sans enthousiasme; mais s'agit-il d'écrire sur les effets de la civilisation? Rome, Sparte & la Grèce semblent être effacées pour lui de l'histoire du genre humain. Il ne se souvient plus qu'Aristicle, Fabricius & Caton ont existé. Leurs noms, qui élevoient son éloquence & consacroient toutes les pages de ses Écrits, ne se trouvent pas une seule fois dans son Discours contre la Société. A peine il touche à l'époque de l'établissement de la propriété, qu'il en fait sortir tous les malheurs, tous les vices & tous les crimes; il oublie que la civilisation, quoique née de l'institution de la propriété, a des moyens de la borner, de l'enchaîner, de la détruire même; que Lycurgue eut cette gloire, & que pendant cinq siècles tous ceux qui naissoient Spartiates remercièrent Lycurgue & la Nature. Il oublie que dans presque toutes les anciennes Républiques les loix opposèrent à la propriété des barrières qu'elle respecta long temps; que des âmes nourries dans le mépris de ses jouissances & de son orgueil, la sacrifioient sans cesse au goût de la frugalité, à l'amour de la patrie; que dans ces beaux siècles, toujours subordonnée ou immolée au bien public, elle fut l'occasion des vertus les plus pures & les plus généreuses, avant de devenir la source des vices & des

crimes. Rousseau ne se dit point que s'il n'a pas été donné aux plus belles institutions sociales d'être éternelles, l'état de nature ne l'est pas davantage, puisque tous les Peuples en sortent pour entrer dans cette civilisation où il ne voit que des désordres & des malheurs; il se dissimule enfin que s'il y a des siècles où l'homme civilisé n'est que méchant, il y a des parties du Globe où l'homme sauvage n'est que féroce. Je suppose que vous ne laisserez point échapper ces grandes considérations que l'esprit de système a fait perdre de vûe à l'un des esprits les plus philosophiques de ce siècle; mais à combien d'études, de recherches & de méditations vous vous condamnez! Millar & Fergusson, qui en ont fait de si profondes & de si étendues, n'ont pas voulu décider la question. Il faut parcourir vingt fois tous les âges de l'histoire & tous les climats du Globe, peser, pour ainsi dire, la destinée de tous les siècles & de tous les Peuples, interroger sur le sort de l'homme des milliers de monumens qui restent muets à cette question. La raison, accablée de la multitude d'objets qu'elle doit rapprocher, est humiliée du peu de lumières qu'elle en tire: plus elle se mesure avec ce problème, plus elle reconnoît qu'elle n'est pas encore en état de le résoudre; & de tant de travaux la triste preuve de son impuissance est l'unique fruit qu'elle recueille. Je fais bien que les connoissances que je demande paroîtront peu nécessaires à ces es-

prits présomptueux qui ne voient point de bornes à l'esprit humain, parce que leurs vûes sont trop courtes pour les atteindre; qui voient du bon ton à prononcer avec audace, & de la pédanterie à discuter avec profondeur; incapables de savoir même s'ils possèdent la vérité ou si elle leur manque, parce qu'ils n'ont jamais connu ni la douleur de ne point la voir, ni le sentiment délicieux dont elle remplit l'âme par sa présence. Mais le bon esprit qui trouve sa modération dans sa force même n'a point l'ambition de porter ses jugemens au-delà de ses connoissances; il s'arrête où ses lumières l'abandonnent, & pour s'avancer attend qu'un nouveau jour l'éclaire.

Le moment où l'Auteur écrivoit sur l'homme primitif l'invitoit même à cette modération. On a cherché inutilement un Nouveau Monde dans le Pôle austral pour la Géographie & pour le Commerce; on l'a trouvé pour la Philosophie & pour l'étude de l'homme. Les Isles nouvellement découvertes dans les mers du Sud, montrent l'espèce humaine sous des formes si intéressantes & si nouvelles, que si elles ne sont pas une source de richesses pour l'avarice, elles peuvent être du moins une source de lumières pour l'histoire de l'homme. La soif de l'or & la passion insensée des conquêtes ne conduiront parmi ces Peuples ni des Cortès ni des Pizarre. On ne peut desirer de les connoître que pour les instruire ou pour s'ins-

truire avec eux; ils ne peuvent intéresser que des Philosophes, & ce n'est point là sans doute la moindre partie de leur bonheur. Ils ont été découverts par des hommes très éclairés, par des Navigateurs instruits, aussi en état d'observer l'homme que les mers, & qui marquent dans leurs journaux les mœurs & les usages des Peuples avec autant de précision & d'exactitude que les vents, les courans & les rescifs. Il y a loin d'Oviédo à M. de Bongainville, & d'Améric Vespuce à M. Cook; cependant ces Navigateurs philosophes, occupés à bien voir & à bien décrire les faits, n'ont pu les méditer assez pour en tirer toutes les nouvelles vûes qu'ils renferment; les résultats de leur voyage nous manquent encore.

Pourquoi l'Auteur de la Lettre sur la civilisation n'a-t-il pas fouillé dans cette nouvelle source de lumières? Il n'en dit pas un seul mot. Puisqu'il écrivoit sur l'homme, comment s'est-il cru dispensé d'étudier l'homme que ces découvertes lui offroient sous des traits si inconnus jusqu'à nos jours, & avec des mœurs qui honorent la Nature? Au lieu d'un système il valoit mieux faire des recherches; au lieu de lutter contre Rousseau, il valoit mieux avoir l'ambition d'égaliser M. Paw. Quelle obligation nous lui aurions s'il nous avoit donné sur les Insulaires du Sud un Ouvrage du mérite des *recherches sur les Américains*! Ouvrage mal fait, disent les Critiques qu'on appelle difficiles, sans ordre

& sans méthode, plein d'humeur, d'orgueil & de systèmes; mais Ouvrage plein d'esprit, de connoissances & de vûes nouvelles, le premier de tous qui nous ait fait un peu connoître ce nouveau monde, trouvé depuis deux siècles, & qui, j'ose le dire, l'a découvert pour la plupart des gens beaucoup plus encore que Colomb & Vespuce. Quel art & quel talent d'attacher l'imagination & de l'intéresser, en appliquant fortement l'esprit ! de mêler & d'unir ensemble l'histoire de la Nature & celle de l'homme ! quels vastes rapprochemens des révolutions du globe & des révolutions des peuples ! quelle adresse à confondre les mensonges des Voyageurs en dévoilant leurs inepties !

L'Historien du *Commerce des Européens dans les deux Indes*, honore du titre d'homme de génie, l'Auteur des recherches sur les Américains. J'ignore à quel degré de mérite il faut parvenir pour mériter ce titre, qui met un Écrivain au premier rang ; mais je me plais à recueillir cet hommage rendu à un Philosophe par un Philosophe célèbre, & j'observerai en même-temps que la plupart de nos Écrivains, en vers & en prose, daigneroient à peine accorder de l'esprit & du talent à M. Paw ; qu'ils ne verroient dans ses recherches que des connoissances qu'ils ne se soucient point d'acquérir, & dans ses vûes, que des spéculations qui peuvent fatiguer le Lecteur. C'est avec de tels principes de goût que les sujets les plus féconds & les plus intéressans deviennent froids & stériles,

que le talent destiné à embellir & à étendre l'esprit humain, le resserre & le dégrade ; que des Écrivains, doués d'ailleurs d'un style élégant & facile, ne pourroient pas écrire sur les grands objets une page qui méritât d'être lûe par un homme qui pense , & seroient transportés, par les matières qu'ils traitent, au milieu du spectacle de toute la nature & des peuples répandus sur tout le globe , sans pouvoir trouver dans la richesse & dans la magnificence de leur sujet, une seule idée de quelqu'intérêt ou de quelque utilité pour les hommes.

On peut croire que si l'Écrivain à qui nous devons la lettre dont je rends compte , eût étudié les mœurs & la vie des Insulaires des mers du Sud, avec l'esprit philosophique de M. Paw , il n'eût pas été si prompt à décider la question qu'il a agitée : il eût pensé peut être que tous les progrès dont nous sommes si vains , ajouteroient peu de chose au bonheur de ces hommes si doux & si confians, qui partagent entre-eux, avec tant d'égalité, les biens que la Nature leur prodigue avec tant de largesse ; qui, sans Loix, & presque sans Gouvernement , ont presque tous les jours cette poule au pot qu'Henri IV n'espéroit donner une fois la semaine à son peuple, que lorsque le génie de Sully auroit perfectionné l'administration du Royaume ; qui, loin de craindre les plaisirs & de les proscrire, en font leur religion & leur culte ; où tout un village s'assemble pour célébrer, par des chants & par des danses, le moment

où deux êtres sont heureux ; qui croiroient ne rien faire pour les étrangers en leur donnant un asyle, s'ils ne leur faisoient part encore de toutes leurs jouissances. Mon idée n'est point que ces mœurs soient les meilleures, & qu'il n'y ait pas une autre perfection ; mais je dis qu'elles donnent l'idée d'un bonheur que l'homme a connu rarement sur la terre.

Eh ! que peut-on apprendre à qui fait être heureux !

Je ferai une autre question ; au milieu de l'Europe éclairée & embellie par tous les Arts & par toutes les Sciences, parmi ces Monarchies brillantes de puissance & de luxe, dans ces Républiques établies sur des loix si savantes, quel est le peuple dont les mœurs & la vie auroient présenté à nos cœurs une image de félicité aussi douce & aussi touchante ? Je l'avoue cependant, ces tableaux peuvent, jusqu'à un certain point, nous tromper & nous séduire ; l'imagination aime à opposer, une vie facile & sans apprêts, à toutes les voluptés dont le genre-humain se travaille dans les grandes Sociétés ; nous confondons même trop souvent, dans des descriptions de peuples & de mœurs, ce qui fait la beauté ou le charme d'un tableau, avec ce qui fait réellement le bonheur de la vie. Nos jugemens sont à chaque instant égarés par ces sortes de méprises, d'autant plus difficiles à éviter, que l'imagination les produit, & que l'imagination seule peut donner à l'esprit ce tact

fin & pénétrant qui les apperçoit & les démêle. J'avouerai plus encore ; je conviendrai qu'un Sauvage né avec le caractère le plus heureux , ne peut jamais être comparé à un homme civilisé qui a élevé & éclairé son âme. Rousseau lui-même eût avoué , sans doute , que jamais on ne vit naître parmi les Algonquins & les Hurons une âme aussi sublime que celle de Socrate , de Brutus & de Fénelon. Je sens au fond de mon cœur , & je dirai toujours que ce sont ceux qui ont le plus de vertus & le plus de lumières , qui sont les plus heureux. Le bonheur d'un être , quel qu'il soit , ne peut être que dans sa perfection , & la perfection de celui qui a reçu de la Nature une intelligence & une conscience , est de porter jusqu'à leurs dernières bornes ses pensées & ses affections bienfaisantes.

Quelle étrange destinée seroit celle de l'homme , s'il devoit craindre d'atteindre aux vertus qui l'ennoblissent , s'il étoit inévitable qu'il s'égarât toujours en s'éclairant ? Je n'ai aucun système , je cherche également dans tous les vérités particulières qu'ils renferment , & ces aveux ne me mettent point en contradiction avec moi-même. Je puis croire à la fois que le sort des Insulaires des mers du Sud vaut bien le nôtre , & qu'on peut encore ajouter infiniment à leur bonheur. Je répondrai donc au vers que j'ai cité : *Eh ! que peut-on apprendre à qui sait être heureux ?* A l'être davantage. Mais qui osera faire sortir ces peuples d'une ignorance

qui leur a fait tant de bien & si peu de mal ? Quelle main osera toucher à une destinée qui est l'ouvrage de la Nature , & que doivent envier peut être tous les peuples civilisés actuellement existans sur la terre ? Quelles loix & quelles institutions seront assez pures pour ne faire germer aucun vice & aucune passion funeste dans ces âmes simples & naïves , en les remuant pour leur donner de nouvelles idées & de nouvelles vertus ?

Je me fais bien l'idée d'un système de civilisation qui ajouterait infiniment à la perfection de l'état de nature le plus parfait ; mais jusqu'à présent , dans aucune Société peut-être, le grand nombre n'a joui d'un sort qui fût meilleur à l'homme que la condition des Otaïtiens, des Madecasses, &c. & il y a eu une foule de peuples & de siècles civilisés où la multitude n'a eu pour partage que la misère , les vices & l'oppression.

J'ose affirmer que pour se hasarder , sans la plus coupable imprudence , à faire sortir ces Insulaires de la condition où les a retenus la Nature , il faudroit un Législateur qui eût à la fois la douceur de Penn , les vûes de Montesquieu , & le caractère de Licurgue ; j'ose dire que ce n'est pas une bienfaisance éclairée qui leur a porté plusieurs de nos Arts, qui leur a fait part de plusieurs de nos desirs & de nos inventions, sans leur apprendre à prévenir le mauvais usage qu'ils en pourront faire. Leur génie , éveillé par ces nouveaux objets , par ces nouvelles jouissances , peut

s'avancer en aveugle vers un état de civilisation où ils ne trouveront que nos mœurs & nos maux. Et ce nouveau Colomb, dont l'éloquence & la poésie de deux Nations rivales célèbrent de concert le nom & les découvertes, le vertueux Cook a préparé, peut-être par ses bienfaits, le malheur de ces peuples, dont il étoit l'ami & le père. Combien l'homme le plus éclairé doit trembler encore toutes les fois qu'il arrête de sa main le cours naturel des choses, & que se mettant, pour ainsi dire, à la place de l'Être Suprême, il produit des événemens dont vont dépendre les destinées d'une partie du genre-humain !

Il est à croire que si l'Auteur de la Lettre sur *l'Homme primitif* eût porté ses vûes sur les Insulaires de la mer du Sud, il eût été moins prompt à décider que l'homme gagne toujours en faisant des progrès dans la civilisation. Lorsqu'une question qui a divisé les plus grands esprits paroît si facile à résoudre, il faut croire qu'on ne la voit point sous toutes ses faces ; c'est ce qui est arrivé à l'Auteur, qui ne paroît point avoir eu cette crainte.

Il a eu un plus grand tort encore que celui de ne l'avoir point envisagée dans toute son étendue : il l'a considérée principalement sous un point de vûe où il ne pouvoit trouver aucune des grandes difficultés de la question. Il s'est attaché sur-tout à prouver que les progrès de la civilisation adoucissent les horreurs de les guerres & les haines nationales ;

mais il falloit marquer d'une manière précise les effets qu'elle produit dans l'intérieur des Sociétés, avant de s'occuper de ses influences dans les rapports de nation à nation.

Voyons d'abord si la paix qu'elle nous donne n'est pas achetée par le sacrifice ou l'abandon des droits les plus sacrés de l'homme, & si tous les peuples civilisés ne sont pas dans le funeste repos de ces hommes dont parle Tacite, qui donnoient le nom de paix à la plus déplorable servitude, *miserrimam servitutem pacem appellant*. S'il y a même quelque chose de prouvé sous le point de vûe où l'Auteur envisage la question, c'est que, jusqu'à nos jours, les guerres chez les peuples civilisés ont été plus longues & plus destructives que chez les Sauvages. Dans l'état de nature, les peuples sont quelquefois féroces, & surtout farouches; mais ce n'est que dans les progrès de la Société que les passions de la gloire & l'ambition des conquêtes rendent un peuple l'ennemi de toute la terre; ce n'est qu'alors que toutes les Nations se forment une multitude d'intérêts toujours prêts à se croiser, & dont le moindre peut embrâser le globe. Qu'on ouvre un moment l'Ouvrage de Montesquieu sur les Romains, qu'on jette les yeux sur l'admirable Chapitre où il développe la Politique de Rome avec les Nations ennemies; ce n'est pas sans effroi qu'on y voit le génie le plus profond que la civilisation ait jamais fait naître, opprimer l'Univers pendant plusieurs siècles par des

principes invariables. Les cruautés des Sauvages , je le fais , révoltent davantage les sens & l'imagination , on a peine à soutenir le récit des supplices qu'ils font souffrir à leurs prisonniers ; on détourne les regards de ces tableaux tracés par tant de Voyageurs & d'Écrivains , où l'on voit une Tribu entière , hommes , femmes , enfans , armés de clous , de couteaux & de rîsons , s'acharnant sur un malheureux , & cherchant tous à se surpasser en inventant des douleurs dont aucune ne sera mortelle. Mais très-souvent , au milieu de tant de bourreaux , il n'y a qu'une seule victime ; & dans nos guerres on voit souvent vingt mille victimes & un seul bourreau. Une ville livrée aux flammes , où vingt mille âmes périssent à la fois , révolte moins l'imagination que le supplice d'un seul prisonnier Sauvage ; on n'y voit point un long détail de cruautés & de douleurs , l'imagination n'apperçoit que des flammes qui lui cachent les infortunés qu'elles dévorent ; mais le Philosophe ne juge point par ces impressions des sens , des maux que la guerre fait aux hommes ; il compte les victimes , & il voit que dans nos guerres savantes , sans qu'aucun homme soit souillé de sang , les éclats d'une seule bombe font quelquefois plus de ravages que des Armées de Sauvages dans le cours d'une longue guerre.

Mon intention n'est point de soutenir contre l'Auteur que la civilisation ne pourra jamais éteindre les guerres & les haines nationa-

les , ni d'imiter tant d'Écrivains frivoles, qui, sans aucune connoissance de la nature de l'homme , & des modifications infinies qu'elle peut recevoir , sans avoir jamais médité sur la puissance presque sans bornes d'une législation éclairée, afin d'être applaudis par ces Lecteurs superficiels , qui sont toujours du parti des idées communes , ne parlent du projet d'une paix perpétuelle que pour répandre le mépris & le ridicule sur la plus belle & la plus douce espérance de l'humanité. C'est à l'éloquence qu'il appartiendroit de présenter cette idée aux Nations de l'Europe ; c'est elle qui , en élevant les âmes , fait trouver facile toutes les grandes choses qu'elle propose. Rien ne paroît impossible là où se montre le génie. Le bon Abbé de Saint-Pierre , né avec une âme sublime & un esprit médiocre , a lui peut-être à son projet en le développant dans un style languissant & foible. J'ose croire que si Montesquieu ou Rousseau l'avoient proposé les premiers , nos grands Politiques n'en auroient point ri comme de *l'impraticable paix de l'Abbé de Saint-Pierre*. Loin de rejeter cette espérance comme un rêve & une chimère , je pense donc au contraire qu'elle doit être le but des opérations de tous les Gouvernemens ; il m'est démontré que des liaisons & des rapports actuels des peuples de l'Europe entr'eux à une confédération qui les uniroit des liens perpétuels d'une paix universelle , il n'y a pas plus loin que de l'état où étoient la France

& l'Angleterre sous l'heptarchie & sous la fin de la seconde race, à l'ordre établi depuis un siècle dans ces deux Royaumes; que ce projet paroîtra toujours moins impossible à mesure que les loix politiques & civiles se perfectionneront dans chaque Empire; & qu'enfin si elles reçoivent jamais le degré de perfection que l'esprit humain est capable de leur donner, de cette foule de Gouvernemens particuliers établis sur les vrais principes de la justice & du droit naturel, naîtra une bienfaisance générale, &, pour ainsi dire, un génie universel de législation assez puissant pour gouverner sans confusion & sans trouble cette Société universelle formée de toutes les Sociétés réunies. Mais si ce projet n'a rien en soi de chimérique, d'après ce qui est nécessaire pour son exécution, on voit qu'il n'est pas prêt à se réaliser; & dans la question que l'Auteur agite, il faut raisonner beaucoup sur l'expérience du passé, sur l'état actuel des choses, & très-peu sur les espérances de l'avenir.

En un mot, jusqu'à présent les progrès de la Société en ont fait faire à l'art de la guerre autant qu'à tous les autres arts, & nous n'avons sur les Sauvages que l'avantage de nous détruire en plus grand nombre avec plus de science & plus de génie. Ce point de vûe, qui n'étoit pas du tout favorable à l'opinion de l'Auteur, n'étoit pas, je l'ai déjà dit, celui qui forme véritablement la question; les Nations, qui ne sont liées les unes avec
les

les autres que par le droit naturel, sont encore à cet égard dans l'état des Sauvages. Il n'y aura de civilisation entre-elles que lorsqu'elles auront un droit civil qui leur sera commun.

C'est dans les relations qui unissent entre-eux les membres d'une même Famille & d'une même Société, que l'Auteur devoit examiner les effets de la civilisation. Et sous ce point de vûe les objets les plus intéressans se présentoient à lui dans un sujet philosophique. Il eût vu l'homme, réduit d'abord par la Nature à quelques sensations grossières, dont il perdoit le souvenir à mesure qu'il cessoit de les éprouver, se créer une âme en prenant des affections plus constantes, apprendre dans la Société à devenir père, fils, époux, & même amant. Il eût vu commencer ces affections que nous jugeons éternelles, & que nous attribuons à la Nature, faute de connoître l'époque de la civilisation où elles prennent leur origine, à peu près comme les Égyptiens faisoient sortir leur fleuve du ciel, parce qu'ils ne savoient point remonter à sa source. Il eût assisté, pour ainsi dire, à la naissance du cœur humain. Il eût vu naître l'amour dans la vie pastorale, dont l'amour se plaît toujours à reproduire les images, & des recherches philosophiques auroient ramené sous nos yeux les tableaux charmans tracés par Théophraste & par Virgile. En suivant les progrès de la civilisation & ses passages de la vie pas-

Nº. 30 , 26 Juillet 1783. H

torale à l'agriculture, de l'agriculture aux arts de luxe & de volupté, il eût vû sans cesse varier & changer le tableau mobile du cœur humain; des passions vieillies s'éteindre, & de nouvelles passions se former tout-à-coup; comme l'astronome voit dans le ciel des astres disparoître, & s'allumer de nouveaux soleils. C'est en étudiant & en traçant ainsi l'histoire des passions, qu'on peut apprendre à les connoître, à apprécier les maux & les biens que l'homme en reçoit, peut-être même à les diriger, à s'en rendre le maître: c'est-là le vrai tableau du cœur humain & l'unique morale. Tandis que le Poète Dramatique & le Moraliste ordinaire épuisent leur génie à saisir quelques traits fugitifs, à peindre l'homme d'un moment, à faire parler des passions dont ils ne connoissent ni l'origine ni la durée, le Philosophe qui posséderoit cette histoire, ne verroit dans leurs plus sublimes productions que quelques traits isolés d'un tableau immense qui seroit tout entier sous ses yeux, qu'un petit nombre de vérités subordonnées, qu'il distingueroit à peine dans la foule des vérités importantes dont il tiendrait la chaîne entière. C'est alors que l'on reconnoîtroit combien toutes les exhortations & tous les préceptes de la morale sont inutiles pour changer les mœurs d'un peuple dont on ne change point l'époque sociale: combien il est peu raisonnable de prêcher la simplicité des mœurs de la vie pastorale, à un peuple qui s'est avancé jusqu'à

l'agriculture, & les verrus domestiques d'un peuple qui n'est encore qu'agriculteur, à une Nation enivrée des voluptés de tous les Arts; on verroit que, pour vaincre une seule passion, il faut changer les constitutions entières; & quoiqu'il lui ait manqué beaucoup de connoissances & beaucoup de vûes, quoiqu'on puisse lui faire de grands reproches, on avoueroit que Licurgue est le seul homme peut-être qui ait eu le génie de la morale & de la législation. Le tableau que je desire a été tracé en partie dans l'Ouvrage de Millar, dont j'ai déjà parlé, Ouvrage excellent, singulièrement estimé parmi les Anglois, mais inconnu parmi nous, quoiqu'il ait été traduit dans notre langue. J'en serois peu surpris si, comme l'Ouvrage de Fergulsson, auquel il peut servir de complément, son Livre exigeoit l'attention forte & soutenue qu'on refuse souvent parmi nous aux plus beaux Ouvrages; mais il a très-peu de ces idées générales qui, aux esprits ennemis de la réflexion, paroissent d'autant plus obscures qu'elles renferment plus de lumières: il se tient toujours très-près des faits; son Livre aux Lecteurs superficiels, peut paroître un Recueil de faits très-piquans, & d'autant plus curieux, que presque tous sont perdus dans les Historiens & dans les Voyageurs.

Je me suis attaché dans cette critique à faire voir ce qui manque à l'Ouvrage beaucoup plus qu'à relever ses fautes. Mais n'est-ce point-là souvent ce que doit être la criti-

H ij

que ? N'est-ce point la seule même qu'il faudroit employer, si, comme le dit un homme de goût & un Philosophe, les Ouvrages sont plus souvent mauvais par les choses qui manquent que par celles qu'on y trouve ? Un grand avantage encore de cette espèce de critique, & qui me la feroit toujours préférer, c'est qu'elle est plus douce & plus indulgente, qu'elle ne poursuit pas impitoyablement un Écrivain dans chacune de ses idées & dans chacun de ses mots ; qu'elle peut même flatter son amour-propre, puisqu'on lui propose des vûes qu'on le juge capable d'exécuter.

C'est l'intérêt & l'importance du sujet qui peuvent seuls excuser la longueur de nos observations sur *l'Homme primitif* ; le sujet des deux autres Lettres n'a pas le même intérêt, & nous en dirons peu de choses. Elles sont d'un bon esprit, qui a des connoissances ; mais les connoissances & le bon esprit ne suffisent pas pour lutter contre de grands Hommes. La Lettre sur *l'héroïsme militaire* semble n'avoir d'autre but que d'attaquer le système de Montesquieu sur les climats. Nous oserons dire à l'Auteur qu'il n'a pas assez étudié ce système ; qu'on ne réfute pas dans deux ou trois pages deux Livres de Montesquieu ; qu'il n'a pas très-bien entendu l'opinion qu'il combat, & qu'il oppose de petites difficultés aux grandes vûes d'un homme de génie ; c'est ce qui arrive souvent, parce qu'il n'y a point de vérité morale qui

ne puisse être attaquée par des objections qui paroissent de bon sens, sur-tout dans les matières où le bon sens ne suffit pas; mais l'Auteur étoit capable de mieux voir avec plus de travail & plus de méditation. Il ne veut point, dit-il, en croire les *bruyans échos de Montesquieu*: c'est très-bien fait de n'en croire que soi. Mais je doute qu'il entende dans notre Littérature beaucoup d'échos de Montesquieu. Il a eu de bruyans détracteurs; & pour le petit nombre de ceux qui ont osé le défendre, il me semble qu'ils se sont plus occupés à avoir raison qu'à faire du bruit. C'est principalement ses vûes sur le climat que tout le monde a voulu combattre. Mais on a fait là-dessus beaucoup de mauvaises plaisanteries & peu de bons raisonnemens. Quand on disoit que Montesquieu attribue *tout au chaud & au froid*, on croyoit avoir réfuté Montesquieu. En général, si l'on en excepte un Chapitre du Contrat Social, & une note du Poème des Saisons, où la question est très-bien vûe, quoiqu'elle n'ait pu y être approfondie, depuis l'Esprit des Loix, on n'a guères écrit en France sur cet objet que des choses qui ne valaient pas la peine d'être écrites. Quelques Écrivains Anglois, au contraire, ont porté beaucoup plus loin les vûes de l'Esprit des Loix; mais ces Écrivains profonds défendent Montesquieu, & ne s'en moquent pas.

La Lettre sur le desir de l'Immortalité est, sans nul doute, ce qu'il y a de meilleur dans

la Brochure que nous annonçons. L'Auteur a le mérite de paroître avoir senti ce qu'il écrit ; mais pourquoi mêler à des idées générales , qui sont intéressantes, la satire d'un grand Homme qui a été malheureux ? Pourquoi, en parlant de l'immortalité, insulter un Philosophe que son génie a rendu immortel ? Dans sa première Lettre, l'Auteur a attaqué une opinion de Rousseau ; cette attaque en annonçoit une autre. Voici ce qu'on lit dans la Lettre *sur le désir de l'Immortalité*.

« Je ne trouve rien de plus odieux que
 » l'orgueil d'un faux Philosophe, qui, ne
 » voulant pas que le Public perde rien de
 » tout ce qui le concerne, laisse à sa mort
 » le tableau *des crimes & des ordures* qu'il a
 » commis pendant sa vie..... Ces sortes de
 » gens manquent toujours leur but ; ils peuvent échauffer l'imagination, mais non la
 » satisfaire..... Celui qui ne croit pas ce qu'il
 » écrit, est le plus souvent froid, sec, diffus,
 » & n'intéresse que foiblement. Bientôt le
 » Lecteur s'apperoit de la supercherie du
 » Sophiste ; il se met en garde contre la séduction, relit l'Ouvrage en critique, &
 » finit par mépriser le Livre & son Auteur...
 » J'avoue pourtant qu'il y a des Sophistes
 » qui ont assez de talent pour faire secte,
 » pour séduire même des talens très-instruits ; & dans le nombre de ceux que je
 » pourrois citer, il suffit de nommer Jean-Jacques Rousseau. »

On croiroit d'abord qu'il n'y a que ces

derniers mots qui attaquent Jean Jacques Rousseau ; mais il est clair que tout le paragraphe le regarde ; il est clair que c'est l'Auteur des Confessions qu'on a voulu désigner par le *faux Philosophe qui laisse après sa mort le tableau des crimes & des ordures qu'il a commis pendant sa vie*. A quoi bon tergiverser & ne pas montrer nettement la pensée ? L'amour seul de la vérité peut donner le courage d'accuser un homme célèbre , lorsque ce n'est point l'envie ou la haine ; mais alors pourquoi ces ménagemens qui trahissent la vérité , si c'est pour elle qu'on élève la voix , & qui sont une injure de plus pour le talent que l'on insulte ?

Nous ne voulons point caractériser cette manière de parler d'un homme tel que Rousseau ; mais ne semble t'il point qu'on veuille accomplir ce que prédisoit ce grand Homme , *du tribut d'outrages & d'indignités qu'on préparoit à sa mémoire en forme d'Oraison funèbre*. Quant aux reproches contenus dans ce paragraphe , que nous avons bien eu quelque peine à transcrire , tous ceux que la haine & l'envie n'aveuglent point , verront sans peine combien ces reproches sont fondés ; on verra combien il est juste de confondre un ami de la vérité qui écrit l'histoire des faiblesses de sa vie , pour s'en accuser , avec celui qui décrit les vices de son cœur pour en répandre le goût & la contagion : on se demandera sans doute si l'Auteur d'Émile , de l'Héloïse & du Contrat Social , avoit en-

core besoin d'écrire quelque chose pour se rendre immortel ; si un hypocrite n'auroit pas mieux aimé laissé croire à la postérité que ses mœurs avoient toujours été aussi pures que sa morale , & qu'il avoit pratiqué la vertu aussi constamment qu'il l'avoit aimée. Nous laisserons à décider si les délires & les égaremens d'une imagination , à la fois timide & ardente , ne doivent pas être distingués des desseins réfléchis & soutenus de la méchanceté ; s'il est juste que les hommes méprisent & haïssent un homme qui , contrarié constamment dans tous ses goûts & dans tous ses penchans , placé par le sort dans une condition ignominieuse avec un génie profond & élevé , n'a commis , pendant soixante dix années qu'il a vécu , que les fautes d'un enfant ? Si enfin l'extrême amour de vérité qui a dicté ses Confessions ne doit pas lui faire acquérir plus d'estime encore que ses fautes ne peuvent lui en faire perdre , si l'homme qui a fait de pareils aveux n'est pas encore au-dessus de celui qui n'auroit aucune foiblesse à avouer ; que la postérité prononce ; c'est à elle sur-tout que Rousseau a fait ses Confessions.

Nous finirons en donnant à l'Auteur de ces Lettres un conseil qui pourra lui être utile , s'il est jeune encore. Nous ne sommes plus au temps où quelques vûes éparées sur des objets particuliers de politique ou de morale pouvoient faire une réputation à leur Auteur. On permet encore à un Poète

de faire imprimer une Ode ou une Épître, même un Madrigal; ces Ouvrages ont atteint leur but lorsqu'ils ont procuré un plaisir du moment à des Lecteurs qui à tous les momens veulent des plaisirs nouveaux; quand on écrit sur des objets sérieux, on ne peut intéresser les contemporains même, qu'en répandant une grande lumière jusques sur la postérité. Nous avons une infinité de morceaux excellens sur presque tous les points de morale & de législation; on n'attachera plus désormais un grand prix qu'à des Ouvrages où l'on fera de toutes ces lumières éparées un corps de lumière. La Fable a supposé que lorsque tous les êtres furent créés, le maître des Dieux les suspendit tous à une chaîne attachée à son trône. La gloire ne sera désormais que pour les Écrivains qui suspendront toutes les vérités de détail à quelques principes créés par leur génie. On ne paroîtra pas sans doute tous les jours sous les yeux du Public; mais le besoin d'occuper de soi à tous les momens est le besoin d'un esprit & d'une âme foible. L'homme de génie transporte ses jouissances comme la gloire dans la postérité; & il meurt content s'il laisse un bel Ouvrage sur son tombeau.

(Cet Article est de M. Garat.)

RAPPORT de MM. Cofnier, Malvet, Darcet, Philip, le Preux, Desessart & Paullet, Docteurs - Régens de la Faculté de Médecine de Paris, sur les avantages reconnus de la nouvelle méthode d'administrer l'Électricité dans les maladies Nerveuses, particulièrement dans l'Épilepsie & dans la Catalepsie; par M. Ledru, connu sous le nom de Cornus; lu à l'Assemblée de cette Faculté, dite du *Primâ Mensis*, tenue au mois d'Avril dernier. Ce Rapport est précédé de l'aperçu du système de l'Auteur sur l'agent qu'il emploie, & des avantages qu'il en a tirés. Imprimé par ordre & aux frais du Gouvernement. A Paris, de l'Imprimerie de Hippolyte Denys Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, de la Police, &c. rue S. Jacques.

M. Ledru, si long-temps connu sous le nom de Cornus, a amusé les loisirs, & captivé l'admiration des curieux par des secrets & des subtilités que lui fournissoient son adresse & une étude approfondie de la Physique. Les phénomènes qu'il exposoit aux yeux du Public, l'auroient fait passer, quelques siècles auparavant, plutôt pour un Sorcier que pour un savant Physicien, & lui auroient valu, à coup sûr, les honneurs d'un *Autodafé*. Mais son génie, qui ne s'étoit consacré jusqu'ici qu'à nos plaisirs, vient de se

dévouer au bien de l'humanité ; & la découvrir qu'il a faite lui donne des droits à la reconnoissance publique.

Il vient d'entreprendre la guérison des maladies nerveuses , notamment de l'épilepsie (*mal caduc*) qui , jusqu'ici , avoit échappé au pouvoir de la Médecine. Toutes les maladies affectent la substance nerveuse ; mais il en est qui lui sont particulières , & dont l'effet est le dérangement du *sensorium*, partie du cerveau qui sert de point central au genre nerveux. Le fluide électrique , dont une portion s'amalgame avec la substance nerveuse , devient par là le ministre des sensations & de l'action. L'interception ou le dérangement de cet agent occasionne les maladies dont nous venons de parler. M. Ledru a cherché dans la Physique un stimulant analogue à ce fluide nerveux , qui en puisse rétablir la circulation ; & il a cru l'avoir trouvé dans l'électricité , administrée suivant une méthode qui lui est particulière. Dans cette persuasion , & après plusieurs essais heureux , il a obtenu la permission de traiter des épileptiques , choisis à l'Hôtel-Dieu par des Médecins de la Faculté , qui ont constaté l'état des malades en les remettant dans ses mains , qui ont suivi leur traitement , & qui ont pris acte à mesure des effets progressifs du remède. Parmi les sujets qu'il a traités , il faut distinguer une fille de dix neuf ans , nommée Héron , qui , dans ses convulsions , pouvoit des cris qui ressembloient au bruit

H vj

du tambour , & que quatre hommes avoient de la peine à contenir ; il faut distinguer surtout Christine Walerine , femme Clinger , qui avoit eu un accès de trente jours , pendant lequel elle étoit restée dans la plus parfaite immobilité , sans manger ni boire.

M. Ledru a guéri tous les malades qu'il a entrepris , après un traitement plus ou moins long ; & il n'a voulu publier ses succès qu'après un laps de temps assez considérable , pour laisser moins de doutes sur leur parfaite guérison. Ses procédés ont été examinés par la Faculté avec l'attention la plus scrupuleuse ; & d'après leur attestation , on peut regarder cette découverte comme un des plus signalés bienfaits que le génie ait répandus sur l'humanité. L'histoire de cette découverte est revêtue des circonstances les plus honorables. Un Prince cher à la Nation , Mgr. le Duc d'Orléans , en a parlé le premier ; un célèbre Ministre , M. le Comte de Vergennes , l'a favorisée ; un Magistrat bienfaisant , M. le Noir , y a pris le plus grand intérêt ; & des personnes des plus distinguées par le rang & la naissance ont assisté au traitement.

M. Ledru donne , dans l'Écrit que nous annonçons , l'historique des maladies qu'il a traitées , & il cite le nom des malades quand il lui est permis de le faire. L'électricité n'expose à aucun danger , pourvu néanmoins qu'elle soit administrée avec les précautions nécessaires ; car elle peut faire mourir , si la

commotion est portée sur tels endroits du corps humain, observés par MM. Ledru père & fils. Ils sont si sûrs des endroits où l'on peut la porter sans aucun danger, qu'ils se soumettent eux-mêmes au traitement qu'ils font subir aux malades.

Il résulte de leurs expériences, que l'administration de l'électricité rend les accès d'épilepsie plus fréquens, ensuite plus rares, & qu'elle les fait enfin cesser tout à fait; qu'employée dans le temps de l'accès, elle le tempère, & en abrège considérablement la durée; que les accès par la continuation du traitement s'affoiblissent au point de se convertir en simples ressentimens; qu'elle favorise toutes les secrétions, & même les excrétions, & fait naître ou rétablit les évacuations périodiques des femmes; qu'elle réveille, ranime & fortifie le mouvement musculaire; & qu'enfin elle n'attaque point la poitrine, & ne produit aucun des accidens qu'on avoit craints.

S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Mercredi 9 Juillet, on a remis *la Fille Supposée*, ou *le Mariage Interrompu*, Comédie en trois Actes & en vers, par M. de Cailhava.

Une jeune Veuve qui plaide avec son beau-père , est venue loger , sans le savoir , dans la maison du père d'un jeune homme qu'elle est sur le point d'épouser. Le vieillard revient du voyage qui a causé son absence. On est obligé d'avoir recours à une ruse. Le bon-homme attend de Bordeaux une fille qu'il n'a pas vûe depuis l'âge de trois ans ; on lui fait croire que la Veuve est cette fille. Cependant celle-ci se reproche de tromper la sensibilité , & d'abuser de la bonne-foi du vieillard. On est donc obligé de lui tout découvrir. Comme son avarice est extrême , il trouve très-mauvais que son fils aime une Veuve sans fortune. Diverses raisons interrompent ainsi le mariage des deux amans , jusqu'à l'instant où le beau-père de la Veuve consent à terminer le procès , & à lui donner cent mille écus.

Cet Ouvrage a été donné , pour la première fois , le 10 Avril 1769. Il fut très-bien accueilli à la première représentation ; mais dans le cours des cinq qui la suivirent , il fut très-peu suivi. Une indisposition du célèbre Prévillè empêcha de donner la septième , qui avoit été annoncée. Depuis ce temps la Pièce n'avoit pas reparu. Le fonds est tiré d'une Comédie de Plaute. M. de Cailhava a su accommoder à nos mœurs les situations qu'il a prises dans le Poète Latin. On lui a reproché , avec raison , d'avoir multiplié , sans une grande nécessité , les ruses du Valet qui fait marcher l'intrigue , parce

le dénouement est tout à fait étranger à la dernière ruse que ce Valet met en œuvre. On est d'autant plus en droit de lui faire ce reproche, que dans le *Tuteur Dupé*, M. de Cailhava a su vaincre une difficulté que les Auteurs Comiques ont rarement vaincue; celle d'exposer, nouer & dénouer, toujours par le ministère du même personnage. Cette remise a eu du succès, & peut, en quelque façon, dédommager l'Auteur d'avoir soupiré pendant quatorze ans après la reprise de sa Comédie.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Samedi 28 Juin, M. *Chenard* a débuté dans l'emploi des Basses-tailles, par le rôle de *Jacques*, dans les *Trois Fermiers*, &c.

Nous avons rendu compte, dans le tems, du Début que M. *Chenard* a fait à l'Académie Royale de Musique. S'il y a du rapport entre plusieurs des moyens qu'un Acteur doit employer pour obtenir des succès, tant sur le Théâtre de l'Opéra que sur celui de la Comédie Italienne, il y a aussi une différence très marquée entre quelques autres: en conséquence nous allons ajouter quelques détails à ceux que nous avons déjà imprimés en parlant de M. *Chenard*. Ce Comédien nous paroît beaucoup mieux placé dans l'Opéra Comique que dans le grand Opéra. Sa figure, l'expression de sa physionomie, le genre de sa voix, la nature de son jeu con-

viennent bien davantage à la Comédie qu'au Drame noble. Il a de la gâité, de l'aisance, peut être un peu de monotonie dans le geste; mais son jeu est animé & guidé par une assez belle intelligence pour que l'on puisse espérer qu'il en fera disparaître les défauts qui le déparent. Le seul que nous croyons devoir lui reprocher publiquement, c'est l'habitude qu'il paroît avoir contractée de courir la Scène à grands pas, & de laisser ainsi son interlocuteur dans une impossibilité souvent absolue de lui adresser ce qu'il doit lui dire. Il en résulte que la représentation y perd de la vérité, le Spectateur de l'illusion, & l'Acteur des applaudissemens. Nous l'inviterons aussi à modérer les éclats qu'il donne souvent à sa voix quand il la porte dans les sons aigus. Ce passage brusque & imprévu, ces transitions dures frappent désagréablement l'oreille, & alarment la susceptibilité des gens de goût. D'ailleurs, on ne sauroit trop le redire, jamais l'expression ne se trouvera dans les cris : ou si elle s'y trouve quelquefois ; ce ne sera que dans des situations violentes, rarement admissibles sur le Théâtre de la Comédie Italienne, sur-tout dans l'Opéra-Comique. Au reste, nous croyons que M. Chenard peut être fort utile à ce Spectacle, & devenir très-agréable au Public.

Le Lundi 30 du même mois, on a donné la première représentation de *Blaise & Babet*, Comédie en deux Actes & en prose

mélée d'ariettes, par M. Monvel, musique de M. D. Z.

Cette Comédie fait suite au *Trois Fermiers*. Baber s'est levée de grand matin. Elle attend Blaise, son prétendu. En attendant elle fait des bouquets pour la fête de son grand-père Mathurin. Le retard de Blaise lui donne de l'humeur ; elle rentre chez son père quand elle le voit arriver. Blaise appelle Baber. Elle est quelque temps sans lui répondre. Elle paroît à sa fenêtre, & c'est en vain qu'elle appelle Blaise à son tour. Enfin elle descend. La vûe du bouquet donne de la jalousie à Blaise ; Baber en prend aussi quand elle voit que Blaise porte un joli ruban attaché à sa boutonnière. Les suites de cette jalousie brouillent les deux amans, qui se quittent en jurant de n'être jamais l'un à l'autre. On annonce l'arrivée du Seigneur, du même M. de Belval à qui les Trois Fermiers ont prêté, l'année précédente, une somme considérable, au moyen de laquelle il a conservé sa Terre qu'il vouloit vendre. Il rembourse ses paysans, donne douze mille livres pour marier six jeunes filles, deux années du revenu de sa Terre pour la dot de Baber, & déclare qu'il veut que Blaise & la petite fille de Mathurin marchent à la tête des six nouveaux ménages. Cette nouvelle augmente la douleur que les deux jeunes gens ont éprouvée depuis l'instant de leur rupture. La querelle amoureuse des deux jeunes villageois amuse un moment M. de Belval, qui, après

avait écouté tour-à-tour les plaintes de Blaise & de Babet , se donne le plaisir de les réconcilier. Les amans tremblent d'abord de s'approcher ; chacun d'eux , sans oser regarder l'autre , lui apprend que c'étoit à lui qu'étoit destiné l'objet qui a causé sa jalousie. Babet reçoit le ruban , Blaise le bouquet ; puis ils se retournent & s'embrassent. Alors toute la famille vient offrir des bouquets au vieux Mathurin , & c'est M. de Belval qui lui présente le premier.

Nous avons passé sur quelques détails, ou gais ou intéressans , qui s'accordent très bien avec la marche de la Pièce , mais qui auroient donné à notre analyse une trop grande étendue.

Cet Ouvrage est fort supérieur à celui dont il est la suite. Les brouilleries d'amans sont très-communes au Théâtre ; mais celle qui fait le fonds de cette Comédie est filée avec tant d'art , le caractère des deux jeunes villageois est d'une candeur & d'une naïveté si attrayantes , que la situation paroît absolument neuve. D'ailleurs , la musique est ravissante. A une expression toujours vraie , toujours locale , elle unit le mérite d'une mélodie douce & remplie de grâces. M. D. Z. a ramené quelquefois , avec beaucoup d'adresse , les motifs dans lesquels il a composé quelques morceaux de la musique des *Trois Fermiers*. Ces motifs sont rappelés de manière à ajouter de l'intérêt , & à faire naître des souvenirs agréables au Public , &

avantageux pour la réputation de M. Monvel & de M. D. Z. On ne sauroit donner trop d'éloges aux Acteurs qui représentent les Personnages de cette charmante Comédie. M. Rozière, dans le rôle de *Mathurin*; M. Narbonne, dans celui de *Jacques*; M. Ménier, dans celui de *Delorme*, ont fait un très grand plaisir; Mme Gonthier joue le rôle de la *Mère Alix* avec une gaîté rare & pleine de vérité. M. Michu a été vrai & intéressant dans le rôle de *Blaise*. Mais il est difficile de peindre toutes les nuances de talent que Mme Dugazon a développées dans le rôle de *Babert*. Naturel, comique, naïveté, intelligence, sensibilité; elle n'a laissé échapper aucun des traits qui forment le caractère du personnage qu'elle avoit à représenter. M. Granger a été noble, aimable & sensible dans le petit rôle de M. de *Belval*. En peu de mots on peut assurer qu'on verra méritement jouer un Ouvrage Comique avec autant de perfection dans l'ensemble & dans les détails.

ANNONCES ET NOTICES.

HISTOIRE secrète de Bourgogne, par Mlle de la Force. 3 Vol. in-12. sur papier superfine d'Annonay. Prix, 18 liv. br. A Paris, de l'Imprimerie de Didot l'aîné, rue Pavée.

Cet Ouvrage commence une Collection de Romans historiques qui paroîtra successivement. Sans attaquer les Auteurs de ce genre de Roman, on ne

peut pas se dissimuler qu'il mérite un grave reproche. Les partisans de la vérité ne sauroient voir avec plaisir un genre qui tend à confondre le vrai avec le faux, qui défigure les noms & les faits les plus connus. Si le Romancier se reconnoissoit toujours pour tel, s'il avouoit toujours par son titre, qu'il va parler plutôt d'après son imagination que d'après l'histoire, il seroit moins de dupes; mais il donne très-souvent à ses récits les dénominations les plus captieuses, les plus propres à surprendre la confiance de ses Lecteurs; de façon qu'après de la postérité surtout, il est sûr de couvrir de ténèbres les fastes de l'Histoire déjà assez infectés d'erreurs. Il étoit au moins à desirer qu'un Littérateur instruit s'occupât du soin de séparer dans ces sortes d'Ouvrages les erreurs d'avec les vérités; & c'est ce que vient d'entreprendre l'Éditeur de l'Ouvrage que nous annonçons. En réimprimant les Romans Historiques, il y joint une notice sur les personnages mis en jeu par le Romancier, & des remarques qui rétablissent les dates & les faits altérés dans son récit. Ce seul exposé suffit pour faire sentir l'utilité de cette entreprise.

ŒUVRES choisies de le Sage, avec figures. Première Livraison, contenant le Diable Boiteux, 1 vol. in-8°. Histoire de Gilblas de Santillane, 2 vol. in-8°. Aventures de Beauchêne, 1 vol. in-8°. A Amsterdam, & se trouve à Paris, rue & hôtel Serpente.

On voit que le malheur arrivé à M. Cuchet ne l'a pas empêché de remplir ses engagements. Cette exactitude est une preuve de son zèle, & fait bien augurer de cette entreprise, qui d'ailleurs nous paroît faite pour réussir. Les Romans de le Sage jouissent d'une estime d'autant plus méritée, que sa réputation paroît s'accroître de jour en jour. On ne lui a pas rendu

de son vivant toute la justice qui lui étoit dûe ; c'est qu'il n'étoit pas riche, & qu'il fut par conséquent sans prôneurs. La pauvreté d'un Auteur empêche souvent les Ouvrages de faire fortune. Mais la postérité, qui ne voit plus l'homme, apprécie plus justement son mérite ; & nous rendons enfin un digne hommage à la mémoire d'un homme à qui nous devons de bons Romans, *Crispin rival de son Maître*, & *Turcaret*. Cette dernière Pièce tiendra toujours son rang parmi nos bonnes Comédies. Le dialogue vif & saillant de le Sage répond à la vérité caustique de son pinceau ; il possède le genre de la Comédie satyrique. Il est vraisemblable que *Turcaret* n'auroit pas été permis de nos jours. Il eut de la peine à l'être du vivant de l'Auteur ; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que les obstacles qu'il eut à vaincre ne lui furent pas suscités par les Financiers qu'il attaquoit fort vivement ; mais par les Comédiens, qui ne jouèrent la Pièce que moyennant des ordres supérieurs.

Le Sage mourut très vieux ; & sa caducité fut triste. Par une singularité affligeante, il ne jouissoit guères de ses facultés morales que dans le milieu du jour. Le soleil en s'approchant de son midi, lui rendoit sa force & sa sensibilité ; mais son déclin le replongeait dans une foiblesse léthargique, bien faite pour humilier la pauvre raison humaine.

On souscrit pour les *Œuvres choisies de le Sage & de l'Abbé Prévost*, à Paris, chez Cuchet, rue & hôtel Serpente, & chez les principaux Libraires de l'Europe. La Collection des deux Auteurs formera environ 50 vol. in-8°. avec des figures faites sous la direction de MM. Delaunay & Marillier. Le prix de la Souscription est actuellement de 3 liv. 12 sols le volume broché, & sera maintenu ainsi jusqu'à la fin de Décembre prochain : passé lequel temps on ne pourra plus souscrire, & les volumes seront alors du prix de 5 liv. brochés & 6 liv. reliés.

On a tiré 24 exemplaires sur papier de Hollande, à 12 liv. le vol. broché. La seconde Livraison se fera à la fin du présent mois de Juillet, & les autres successivement de mois en mois ; elles seront composées de trois à quatre volumes.

Les Enfants élevés dans l'ordre de la Nature, ou Abrégé de l'Histoire Naturelle des enfans du premier âge, à l'usage des pères & mères de famille ; par M. de Fourcroy, Conseiller du Roi au Bailliage de Clermont en Beauvoisis. Nouvelle Édition, revue & augmentée. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier.

Cet Ouvrage utile, & inspiré par l'amour de l'humanité, seroit estimable par son objet, quand il ne le seroit point par son exécution ; mais à ce mérite, il joint celui d'être fidèle aux bons principes, & d'être fait avec autant de sagacité que de sagesse.

MANUEL sur les Propriétés de l'Eau, particulièrement dans l'Art de guérir, par M. Macquarr, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Associé ordinaire de la Société Royale de Médecine. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier.

MM. Colombier & de Fourcroy ont rendu à la Société Royale de Médecine un compte avantageux de cet Ouvrage ; c'est un préjugé en sa faveur.

La quatrième Livraison de l'Encyclopédie méthodique sera mise en vente le Lundi 28 du courant. Cette Livraison sera composée ; savoir, *Grammaire & Littérature*, Tome I, deuxième Partie ; *Géographie*, Tome I, deuxième Partie ; *Jurisprudence*, Tome II, deuxième Partie ; *Arts & Métiers*, Tome II, première Partie. Le prix de cette Livraison sera de 22 liv. en feuilles, & de 24 liv. broché.

RECHERCHES sur la nature & le traitement de la Fièvre Puerperale, ou Inflammation d'Entraîles des Femmes en couches, par M. Delaroche, Médecin-Consultant de Mgr.-le Duc d'Orléans, Membre du Collège des Médecins de Genève, & de la Société Royale de Médecine d'Édimbourg Prix, 2 l. 8 s. br. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Imprimeur-Libraire, quai des Augustins.

Cet Ouvrage ne laisse rien à désirer sur le sujet qui y est traité. L'Auteur y marche au flambeau de l'expérience. Il s'est rencontré, sur les remèdes qu'il propose, avec M. Doucet; & cet heureux hasard n'est qu'un préjugé de plus en faveur du système adopté.

On trouve chez le même Libraire, l'*Analyse du Système Nerveux*, du même Auteur, 2 vol. in-8°. Prix, 6 liv. br.

HISTOIRES Édifiantes, pour servir de Lecture aux jeunes Personnes de l'un & de l'autre sexe. Nouvelle Édition, revue, mise en ordre, & considérablement augmentée, par M. Collet, Prêtre de la Congrégation de la Mission, Docteur en Théologie, Prix, 3 liv. relié. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Duché, de l'Académie des Inscriptions, avoit fait sous ce titre un Ouvrage que M. Collet a cru susceptible d'être perfectionné. Il lui a donné plus d'étendue. A l'Histoire de *Judith*, qui est plus à admirer qu'à imiter, il a substitué celle de *Joseph*. Il a terminé celle de *Mélanie*, qui étoit incomplète, & y a joint celles de *Sainte-Adélaïde*, d'*Élisabeth de la Croix*, & d'*Armelle*. Enfin il termine ce Volume par deux Lettres, l'une sur les Spectacles, l'autre sur la Lecture des Romains. On ne peut qu'applaudir aux vûes morales & chrétiennes de M. Collet.

ŒUVRES Complètes de M. Saurin, de l'Académie

Françoise. 2 vol. in-8°. Prix, 8 liv. broc. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

On sépare le Tome II pour compléter l'Édition précédente. Il se vend broché 3 liv.

JOURNAL de Clavecin, N°. 6. — Ouverture de Paisiello, arrangée par M. Blin. — Rondeau à quatre mains, par M. Kirkman; le dernier morceau est de M. Hayden.

Journal de Harpe, N°. 7. — Un Air de Renaud, arrangé par M. Meyer. — Un Air de Ballet d'Armide, par M. Breidenbach. — *Vivent les Fillettes* en variation, par M. Fabry. — Un air de Péronne Sauvée, par M. Raboin. — Une Romance de M. Fargere, par M. Deleplanque. — On s'abonne pour ces deux Journaux, qui paroissent exactement chez le Duc, rue Traversière S. Honoré, au Magasin de Musique. Prix de l'abonnement pour douze Cahiers, 15 liv. franc de port. Chaque Cahier séparément, 2 liv. 8 sols, aussi franc de port.

Voyez, pour les Annonces des Livres, de la Musique & des Estampes, le *Journal de la Librairie sur la Couverture*.

T A B L E.

<i>FRAGMENT d'une Epître à</i>	<i>mitif de l'Homme,</i>	151
<i>mes Livres,</i>	<i>Rapport de MM. de la Facul-</i>	
145	<i>té de Médecine,</i>	178
<i>Réponse Pastiche à la Chax-</i>	<i>Comédie Françoisé,</i>	181
<i>son de M. de St Ange,</i>	16	
<i>Vers à M. de la Harpe,</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	185
148		
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	<i>Annonces & Noïces,</i>	187
150		
<i>Suite des Lettres sur l'état pri-</i>		

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 26 Juillet. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 25 Juillet 1783. GUIDL



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 11 Mai.

CONFORMÉMENT aux ordres du Grand-Visir, il défile continuellement des troupes vers la frontière où elles forment déjà un corps considérable. Les Janissaires ont commencé leurs exercices & les continueront journellement sous la conduite d'Officiers habiles appelés de l'étranger. Le Divan & plusieurs Musulmans voient aujourd'hui la nécessité de former nos troupes aux manœuvres. On croit toujours que la Porte a en vue une entreprise sur la Crimée, où l'on a, dit-on, envoyé des Emissaires pour tâcher de soulever les Tartares. La division de l'escadre partie dernièrement sous les ordres du Vice-Amiral, doit convoyer le transport des troupes que l'on tire d'Asie.

Les troubles excités à Smyrne par les recrues que l'on y fait pour les Algériens

5 Juillet 1783.

sont apaisés, & graces aux soins du Muselim, ces levées se continuent sans qu'ils se renouvellent. On croit qu'elles vont être interrompues; on compte déjà 740 hommes, dont partie est embarquée sur un bâtiment, & le reste le sera bientôt sur un autre pour les rendre à leur destination.

On apprend de Cherson qu'on y a lancé depuis peu 3 vaisseaux de guerre, & que 9 autres croisent dans la mer Noire.

L'escadre équipée à Cronstadt sous le commandement de l'Amiral Tschikakow, est composée de 10 vaisseaux de ligne dont 3 sont neufs; elle n'attend que ses derniers ordres pour mettre à la voile; & il paroît qu'ils seront expédiés à l'arrivée des premières dépêches qui arriveront de Constantinople.

» Parmi les productions des Arts ordonnées & protégées par notre auguste Souveraine, les curieux distingueront un tableau exécuté par M. Brompton, Peintre Anglois, qui vient de l'achever à Czarko-Zelo, & dont l'allégorie tient aux vues de notre Cour, & aux grands armemens qu'elle prépare. Il offre l'Impératrice assise sur son trône, vêtue dans le costume Russe, couverte du manteau Impérial, montrant d'une main les pavillons & les trophées de ses victoires sur les Ottomans. A sa droite, sur un piédestal, se voient une égide, un sceptre, des couronnes antiques, & en particulier une couronne civique & une triomphale; les armes de l'Empire, les faisceaux & le code des Loix sont auprès. Dans le lointain est une superbe colonade. La Grèce représentée par une femme entourée de tous les attributs d'Athènes, est aux pieds du trône,

& semble implorer la protection de Catherine. Apollon & les neuf Muses s'avancent d'un autre côté, d'un air suppliant : le soleil de l'Orient éclaire le front de l'Impératrice, qui les accueille avec bonté. Dans le fond du tableau, on aperçoit la ville de Cherfon, & la mer Noire couverte du pavillon Russe, qui cingle vers Constantinople.

Un Négociant a fondé dans la Russie-Blanche une bergerie à l'Angloise composée d'environ 1000 brebis; leur nombre par ses soins augmente tous les jours, & leur laine se perfectionne. La Société économique à qui il en a fait passer des échantillons, & des couvertures de lit qui en ont été fabriquées, lui a envoyé une médaille d'or de 36 ducats.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 6 Juin.

Les Commodores Schultz, Krog & Ahrenfeld, viennent d'être élevés au rang de Contre-Amiral; & M. de Sebestedt a été nommé Commissaire-Général de Guerre.

Sir Hughes Elliot, arrivé ici il y a quelque tems en qualité de Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Londres, a obtenu ses lettres de rappel.

Les nouveaux droits que les Consuls & Vice-Consuls du Roi avoient été autorisés à percevoir pendant la durée de la guerre, viennent d'être supprimés. Les Consuls & Vice-Consuls de la Balrique les conserveront seuls.

Le Roi a envoyé à la Compagnie Asiatique une lettre en date du 31 du mois dernier, à l'occasion de la perte de 500,000 rixdahlers qu'elle vient d'essuyer par l'infidélité de quelques uns de ses Employés. S. M. qui ne veut point voter dans les Assemblées de cette Compagnie, ni aucun des Princes de sa Maison royale en qualité d'intéressés, a cru devoir dans ce moment lui faire entendre sa voix; c'est celle d'un Souverain éclairé & d'un père tendre; il s'étend sur les causes des désastres qu'elle a éprouvés, conseille les moyens qui doivent les prévenir, fait l'éloge de la Direction, & offre généreusement de dédommager elle-même la Compagnie. Si la Direction est rendue responsable du vuide fait à sa Caisse, S. M. remplacera ce vuide; si les intéressés se décident à écouter la voix de l'équité & à renoncer à l'action que peut-être ils pourroient avoir contre la Direction, S. M. prolongera de 10 années l'octroi de la Compagnie, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1802, sans exiger pour cela aucun équivalent, ni augmenter la rétribution qu'elle paie à la Couronne.

Le 2 de ce mois il a été vendu à la bourse 5 actions de la Compagnie des Indes occidentales à 341 écus chacune & 3 de celle d'Asie à 980 dollars. Les actions de nos Compagnies ont éprouvé plusieurs variations dans lesquelles quelques-unes ont perdu

& quelques autres ont gagné. On peut en juger par le tableau suivant de leur prix.

3 Janvier 1783.	4 Avril 1783.
Comp. Asiatique, 1336 à 1407.	1400 à 1450 rixd.
— Des Indes oc. 560	430 à 440
— De la Baltiq. 137	123
— D'affur. mar. 760	620
Comp. du Canal. 106 à 107	107

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 8 Juin.

Le Prince Royal a été inculqué le 29 du mois dernier avec tant de succès, que l'éruption s'est faite sans difficulté, & que S. A. R. n'a pas été obligée même de garder le lit.

Le Comte de Lowenhielm, Envoyé extraordinaire du Roi à Madrid, est nommé pour aller résider en cette même qualité à la Cour de Berlin; & le Baron d'Ehrenswärd, frère du Ministre de Suède, mort à Berlin, doit le remplacer auprès de S. M. C.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 14 Juin.

L'EMPEREUR continue son voyage, & les nouvelles que l'on en reçoit nous apprennent qu'il jouit de la meilleure santé. Le 22 Mai il étoit à Semlin où il s'étoit rendu une foule prodigieuse d'étrangers & même de Turcs empressés de jouir de son

aspect. Le 31 il arriva à Hermanstadt, Capitale de la Transylvanie, où il est resté huit jours ; il a dû arriver le 13 à Kimpulungu dans la Buccovine. On ne croit pas que son retour puisse avoir lieu avant la fin du mois.

On écrit de la Pologne Autrichienne le fait suivant.

« Un Receveur des Impositions ayant perdu au jeu 8000 ducats de sa caisse, prit un carrosse de louage, & sortit de la Ville avec sa cassette qu'il avoit remplie de pierres ; il feignoit de se rendre au lieu où étoit la caisse où il devoit verser la recette. Arrivé au milieu d'un bois, il lâche son pistolet sur le cocher, qui tombe à terre ; il se fait à lui-même une légère blessure, massacre un des chevaux, vide sa caisse, & court au plus prochain village, en racontant qu'il a été volé. On le félicite d'avoir échappé à la barbarie des brigands, & d'en être quitte pour une blessure. La Justice se met à la pouruite des voleurs, & l'on rencontre le malheureux cocher, qui n'étant pas mort, & se traînant comme il pouvoit, révèle la fourberie & le crime du Receveur, qui ne tardera pas, sans doute, à en porter la peine.

M. Antoniazzi, Mécanicien habile, vient de mettre la dernière main à une machine également utile & curieuse, c'est un Automate assis à une table, qui de la main droite fait tourner avec toute la célérité possible un moulin à dévider la soie dont le fil passe entre les deux premiers doigts de sa main gauche, qui est élevée & qui tombe aussi-tôt que la bobine est de la grosseur requise. Il ne faut pas d'autre attention

que celle d'ôter les nœuds qui peuvent survenir. Cette machine travaille pendant 7 heures sans discontinuer ; & en la montant 2 fois par jour , elle gagne 2 florins à son maître.

L'Edit qui établit un Séminaire général dans la ville de Prague pour les Ecclésiastiques , tant séculiers que réguliers , contient les dispositions suivantes.

» 1°. Toutes les Ecoles & les Chaires de Théologie & de Philosophie qui se trouvent dans les Couvens , seront supprimées au premier Novembre ; 2°. afin que les Clercs & Candidats déjà admis , puissent continuer le cours de leurs études , il leur sera ordonné de fréquenter l'Université Impériale aux frais de leurs Couvens , s'ils sont réguliers ; 3°. aucun novice ne pourra être reçu sans avoir resté six années dans le Séminaire pour y faire les études de Philosophie & de Théologie , & y prendre connoissance des fonctions du ministère : même obligation pour les Prêtres séculiers. Les années qui auront été employées ailleurs utilement , seront déduites du tems de Séminaire prescrit. 4°. Ceux qui se présenteront pour entrer dans le Séminaire , devront être munis d'un billet de leur Evêque , s'ils se destinent au Sacerdoce , ou du Supérieur du Couvent dans lequel ils se proposent d'entrer , ainsi que d'un certificat de mœurs & d'une attestation des études qu'ils auront déjà faites. 5°. Tous les Elèves du Séminaire seront logés & habillés uniformement. 6°. Les Ordres Religieux payeront l'entretien des sujets qu'ils enverront au Séminaire ; on n'excepte que les Mandians. A l'égard de ceux-ci , la caisse de Religion y pourvoira.

Le village de St-Osvald est célèbre par la fécondité extraordinaire de ses femmes ; le 7

Avril 1781, il y en eut une qui mit heureusement au monde 4 enfans, dont 2 garçons & 2 filles; une autre vient ces jours derniers d'accoucher le matin d'une fille, & le soir de 2 garçons; elle n'a eu besoin dans cette circonstance du secours de personne; elle a vaqué à ses occupations habituelles, & elle se porte très-bien ainsi que ses trois enfans.

De HAMBOURG, le 15 Juin.

S'IL faut en croire la plupart de nos papiers, la guerre entre la Russie & la Porte est une affaire décidée; plusieurs parlent de la publication de la déclaration de guerre de la première de ces Puissances, & fixent le 24 du mois dernier pour l'époque de cette publication. Le moment des hostilités; disent-ils, a été celui de l'arrivée du Prince Potenkin à Cherson. Le 2 Mai ce Général étoit à Mohylow, & ne s'est arrêté que peu de tems dans la terre de la Comtesse Branicka sa nièce. Il avoit été précédé dans la Crimée par le Quartier-Maître-Général Kokowski, le Lieutenant Général Prince de Wurtemberg, le Prince de Repnin, & les Généraux Sostikow & Bruce.

Les mêmes papiers qui ont annoncé déjà la prise d'Oczakow; l'annoncent encore aujourd'hui; mais on a d'autant plus de raison de se défier de leurs récits, qu'ils ne s'accordent pas sur les circonstances; les uns supposent que cette place a été emportée

d'affaut , les autres qu'elle a capitulé à la première sommation , quelques-uns ne parlent pas de l'état de la garnison que d'autres font monter à 4000 hommes.

Toutes ces nouvelles , qui ne tarderont sans doute pas à être confirmées ou détruites , annoncent du moins que cette grande affaire est dans la crise. Quant au parti que prendra la Maison d'Autriche dans ces circonstances , les avis n'offrent rien que de vague & d'incertain. Ceux qui pensent qu'il est difficile qu'elle reste spectatrice indifférente , se fondent sur les mouvemens de ses troupes qui continuent , & qui peuvent n'avoir d'autre objet que de mettre ses frontières en sûreté & de former une armée d'observation.

» Les troupes qui devoient former le camp de Luxembourg , lit-on dans quelques lettres , ont reçu ordre de se mettre en marche , & on présume qu'elles vont se rendre en Hongrie. On prépare sans cesse des bateaux de transport sur le Danube. Un détachement considérable d'artillerie a défilé du côté de la Hongrie & plusieurs Corps de cavalerie ont pris la route de la Moravie. Des magasins considérables s'établissent à Olmutz , & un cordon de Croates & d'Esclavons garnit les frontières de la Turquie. Le 5 de ce mois un transport de munitions considérable est parti de Budweiss & a pris la route de la Hongrie ; vers le 15 il en doit partir un autre ; un troisième se mettra en route le 20 , & on parle de deux Compagnies d'artillerie & d'un détachement de sapeurs & de mineurs qui suivront incessamment la même destination ».

En attendant que ces obscurités se dis-

sipent , nos papiers sont remplis de spéculations à perte de vue sur les grands évènements qui se préparent ; le grand objet de la Russie , selon eux , est de rendre les mers Ottomanes aussi libres que les autres , & de forcer le Sultan à adopter les principes de la neutralité armée.

» Cependant , observe un spéculatif , quand la Porte admettroit ces principes , il n'en résulteroit pas pour cela une liberté indéfinie pour la navigation de la mer Noire & de l'Archipel. Elle ne peut qu'être bornée à la navigation marchande suivant le traité de Kainardgi. Les Turcs sont donc en droit d'exiger qu'il ne passe aucun vaisseau de guerre dans le canal de Constantinople qu'il faut considérer comme un port. La sûreté de cette ville seroit bien précaire au moment où des bâtimens armés pourroient passer librement sous ses murs. La Porte commettrait une grande faute politique en le permettant & en accordant une liberté de navigation sans restriction. S'il y a quelques exceptions à faire à cette liberté , c'est sans doute sur les mers que circonscrivent de tous côtés les possessions de cette Puissance ; on ne peut lui contester le droit de regarder ces mers comme à elle , & de n'y permettre que ce qu'elle juge convenable à ses intérêts. Malgré l'accession du Danemarck à la neutralité armée , la navigation du Sund & du Belt n'est pas libre , puisque l'on paie & que l'on payera toujours le passage de Cronembourg. Les Puissances du nord ont établi dans l'acte de la neutralité qu'il ne pourra se tirer un coup de canon dans la Baltique sans leur permission. Cette loi contre laquelle personne n'a réclamé , peut engager d'autres Puissances à en faire aussi pour les mers qui baignent leurs côtes ; & qui empêcheroit celles du midi de se réunir pour faire quelque règlement relatif à la sûreté de leur commerce dans la Méditerranée ?

Les Couriers sont très-fréquens, à ce qu'on assure, de Pétersbourg, à Vienne & à Berlin. On porte l'armée du Roi de Prusse à 224,415 hommes dont 171,190 d'infanterie, 42,501 de cavalerie, & 10,760 d'artillerie.

Pendant que tout annonce les hostilités commencées ou prêtes à l'être, une lettre de Pétersbourg apprend la nouvelle d'un événement qui seroit d'une grande conséquence dans la circonstance actuelle.

» Le 24 Mai, entre onze heures & midi, le feu se manifesta ici à l'Amirauté; l'impétuosité du vent étoit telle qu'une aîle de ce bâtiment fut d'abord embrasée; il y avoit dans l'Amirauté même 2 vaisseaux sur le chantier; l'un est de 100 canons, l'autre de 74; si le feu les eût atteints, tout le bâtiment eût été la proie des flammes, & peut-être le Palais Impérial & une partie de la ville auroient subi le même sort. Heureusement on donna si à propos les ordres nécessaires, & ils furent exécutés avec tant d'activité que l'incendie ne fit point de progrès plus rapides; & la perte, (le bâtiment à part que l'on croit pouvoir rétablir en peu de tems comme il étoit avant cet événement,) n'est pas, dit-on, considérable; on en sera moins étonné si, comme on l'assure, c'est des magasins détruits par le feu & qui sont à peu près le tiers de ceux de l'Amirauté, qu'a été tiré tout l'équipement de la flotte actuellement à Cronstadt; il n'y étoit resté que quelques voiles, des cloux, du fer, & du cuivre en petite quantité ».

Des lettres de Cherson annoncent que le transport de 600 Colons partis en dernier lieu de Livourne y est arrivé heureusement; les Ottomans ne voient pas de bon œil passer ces transports, mais jusqu'à présent ils n'ont

pas eu devoir l'empêcher ; la ville s'agrandit rapidement ; on en porte les habitans à 50,000 ; le nombre des vaisseaux construits sur les chantiers depuis 5 ans est de 80 de différentes grandeurs , parmi lesquels il y en a 7 de 60 canons & 20 frégates. Les vivres sont à très grand marché à l'exception du vin ; les environs en sont très agréables , l'air pur & le sol fertile.

On dit que le Chapitre de Passau s'est adressé aux Etats de l'Empire pour les engager à s'intéresser pour lui auprès de l'Empereur dans l'affaire du démembrement de son Diocèse & de ses possessions , mais il n'a encore rien été décidé à la Diète sur ce sujet.

» L'esprit de confédération a éclaté de nouveau dans ce Royaume. Un Evêque dans la Lithuanie ayant obtenu de Rome un brevet qui l'autorisoit à supprimer deux couvens dans son diocèse , le fit exécuter. Mais cette entreprise s'étant faite sans la participation de l'Archevêque & du Prince Raziwil , Vayvode de Wilna , ils chassèrent l'Evêque de son Evêché. Sur cela le frère de l'Evêque rassembla quelques centaines d'hommes armés , entra avec eux dans les villages dont l'Archevêque & le Prince de Raziwil avoient fait prendre possession & fit faire feu sur les Commissaires & les paysans. Il y a eu à cette occasion 20 Nobles & beaucoup de paysans de tués & un grand nombre est grièvement blessé. Cette affaire fait beaucoup de bruit ; le Conseil-Permanent a donné ordre de l'examiner rigoureusement ».

On écrit de Bareith que le Margrave a ordonné de mettre des paratonnerres par-tout dans son pays. L'Inspecteur de ses bâtimens sera chargé de les faire exécuter.

» La terre n'est pas encore tranquille ici , écrit-on de Comorre , en date du 31 Mai. Le 12 nous avons ressenti 18 nouvelles secousses légères ; mais celle de ce matin a été aussi forte que celle du 21 Avril. Les habitans ont quitté de nouveau leurs maisons , & se sont réfugiés dans les champs. Ils n'osent plus y rentrer , & ils se sont décidés à camper sous des tentes jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien à craindre ».

P R U S S E.

De B E R L I N , le 14 Juin.

ON apprend de Potsdam que le Roi , accompagné du Prince de Prusse , y est revenu hier au soir , après avoir fait lui-même la revue de ses troupes assemblées dans la Prusse occidentale. S. M. paroît avoir été fort satisfaite de leurs manœuvres. Elle a fait distribuer plusieurs gratifications & remettre à quelques Colonels la Croix de l'Ordre du Mérite.

Les lettres d'Halberstadt rapportent que le 26 du mois dernier un orage terrible accompagné de grêle a détruit entièrement les environs de cette Ville , ceux de Groningen , Schwanebeck , Roterdsdorf & Oschersleben. Les jardins , les prairies & les champs sont abîmés. Les rivières voisines se sont débordées , & ont emporté des ponts & des moles ; beaucoup de bétail a été noyé.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville vient de publier le programme suivant.

» M. l'Abbé Raynal a proposé à l'Académie d'an-

nôncer le sujet d'un Prix dont il a fait les fonds ; & l'Académie y a consenti. Voici l'énoncé de la question. 1°. *Quels sont les devoirs d'un Historien & quels doivent être ses talens ?* 2°. *Quels sont les Historiens anciens & modernes qui ont rempli avec le plus de succès leurs obligations ?* 3°. *Les Historiens modernes ont-ils plus ou moins de difficultés à surmonter que n'en eurent les anciens Historiens ?*

— Le Prix sera une Médaille d'or de 52 Frédéric's d'or, faisant environ 1040 liv. tournois. Toutes personnes pourrônt concourir pour ce Prix, excepté les Membres ordinaires de l'Académie. Les Mémoires seront écrits en François, en Latin, en Allemand, en Anglois ou en Italien, au choix des Auteurs, & auront l'étendue qu'on voudra. Les Auteurs ne se feront connoître ni directement ni indirectement ; ils mettront une devise à la tête de l'ouvrage, & y joindront un billet cacheté qui contiendra la même devise, avec leurs noms & les lieux de leur résidence. Les paquets seront adressés, *francs de port*, à M. Formey, Conseiller Privé du Roi, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Berlin : ils ne seront reçus au concours que jusqu'au 31 Décembre 1784. La proclamation du Prix se fera dans la Séance publique du 31 Mai 1785 «.

ITALIE.

De LIVOURNE, le 6 Juin.

Les bagages de l'Ambassadeur de Maroc à Vienne, & les superbes chevaux dont l'Empereur fait présent au Prince Maure sont arrivés ici.

L'escadre Russe qui est toujours mouillée dans ce port est prête à mettre à la voile, & n'attend pour cela que les ordres de Pétersbourg.

On écrit de Gênes que l'Archiduc Ferdinand & son épouse y sont arrivés le 29 du mois dernier ; ils étoient partis de Milan le 27. On dit que l'objet de leur voyage est de se rendre en Provence , & que 2 galères de la République prendront L. A. R. à bord & les conduiront à Antibes.

E S P A G N E.

De CADIX , le 4 Juin.

Les barques canonnières & les bombardes qu'on a équipées & carénées dans ce port , sont au nombre de 40 , & n'attendent pour appareiller que les 3 chébecs destinés à les escorter jusqu'à Carthagène. On assure que cet armement renforcé de deux vaisseaux de ligne sous les ordres du Chef d'escadre Don Antonio Barcelo , a ordre de faire voile pour les côtes de Barbarie. Quelques personnes prétendent même qu'il aura celui de bombarder Alger , dans le cas où la Régence de cette ville n'acceptera point les conditions de paix qui lui ont été déjà offertes.

La Compagnie d'Assurance qui s'est formée dans cette ville sous l'autorité du Tribunal du Consulat , a fait un fonds de 410,000 pièces qui ont été divisées en 41 actions de 10,000 chacune. Elle est sous la direction de Don Ignace d'Aguirre. Elle se propose d'assurer les bâtimens de toute espèce qui partiront de Cadix pour les Indes , l'Amérique & les Isles , ou qui reviendront dans

ce port ; ces bâtimens seront évalués avec ou sans leurs cargaisons , à une somme quelconque ; l'intérêt que prendra la Compagnie sera très modique , & elle payera les pertes avec la plus grande exactitude.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 24 Juin.

Nos dernières nouvelles de l'Amérique septentrionale sont du 6 & du 14 Mai ; les lettres particulières annoncent une révolution plus favorable aux Loyalistes dans les esprits des Américains ; mais les papiers publics de cette partie du monde sont bien éloignés de la confirmer ; la manière dont ils s'expriment fait voir que les sentimens d'indignation & de haine ne sont pas encore près de faire place à d'autres plus modérés.

Les Agens Britanniques , disent-ils , répandus dans tous les Etats , profitent des discussions intérieures qui se sont élevées parmi nous , pour essayer d'en tirer parti & de favoriser clandestinement leurs vues particulières. — On écrit de Rhode-Island que les réfugiés de cet Etat trouvent parmi les Habitans des Avocats qui , dans toutes les occasions , font valoir les mémoires qu'ils ne cessent de présenter pour obtenir la permission de se fixer au milieu de nous. Que deviendra l'union qui doit régner entre les Citoyens , si les ennemis qu'on a vus les plus acharnés contre notre Cause , sont admis dans nos Etats. Les principaux Habitans de Neu-Haven ont donné un exemple qui a été suivi dans quelques endroits , & qui devrait l'être par-tout. Ils ont tenu une assemblée , dans laquelle il a été arrêté , d'une

voix unanime , de recommander à leurs représentans à l'assemblée générale , de présenter & d'appuyer de tous leurs efforts un bill , à l'effet d'empêcher qu'aucun des Habitans de cet Etat , après l'avoir quitté pour se joindre à l'ennemi & combattre contre ses frères , puisse jamais obtenir la liberté d'y revenir ».

Les différens Etats-unis s'occupent chacun dans son intérieur du soin d'y perfectionner l'administration & de former des établissemens qui puissent tourner à l'avantage du commerce des habitans. Les vues particulières seront sans doute adoptées par la généralité ; & le Congrès a , dit-on , arrêté un plan pour ouvrir un commerce général , en changeant la manière dont il se fait aujourd'hui , & sur-tout en supprimant les entraves qui le gênent par-tout ; le moyen d'éviter les dangers des fausses spéculations & des monopoles qui seroient très-préjudiciables dans les circonstances actuelles , fait un des objets principaux de son attention.

Parmi les détails que nous présentent les papiers Américains , on nous saura gré de rapporter ceux ci ; ce sont des réflexions intéressantes sur la vie d'un habitant de Philadelphie , mort le 13 Novembre 1782 , dans la 102^e. année de son âge.

Edward Drinker étoit né le 24 Décembre 1680 , dans une petite maison qui fait aujourd'hui le coin des rues appellées la rue Seconde & la rue du Noyer , dans la ville de Philadelphie. Ses parens étoient venus s'y établir du lieu appellé Beverly , dans la baye de Massachusset. Les bords de la Delaware , en cet endroit , où a été bâtie la ville de Philadelphie , étoient habités , au tems de sa naissance , par

des Indiens & par un petit nombre de Suédois & de Hollandois. Il disoit souvent à ses compagnons qu'il avoit cueilli des fruits sauvages, & chassé aux lapins dans les Parties du terrain qui forment aujourd'hui les quartiers les plus beaux & les plus peuplés de la Ville. Il se rappelloit l'époque du second voyage de Guillaume Penn en Pensylvanie, & montrait l'emplacement de la petite baraque où logeoit à son arrivée ce Fondateur avec ceux qui l'accompagnoient. A l'âge de 12 ans, il alla à Boston, pour y faire son apprentissage de métier d'Ebéniste; en 1743, il retourna avec sa famille à Philadelphie, d'où il n'est pas sorti depuis. Il avoit été marié quatre fois, & avoit eu 18 enfans, tous de sa première femme. Il avoit mangé à la même table avec quatorze de ses enfans. Peu de tems avant sa mort, il lui naquit un arrière petit fils la cinquième tête dans l'ordre des générations, à compter de lui-même. — Il avoit conservé toutes les facultés de son esprit jusqu'à la dernière année de sa vie. Et même alors la mémoire, que l'âge affoiblit si généralement, n'étoit chez lui que très-peu diminuée. Il se rappelloit non-seulement les évènements arrivés dans son enfance & sa jeunesse, mais même ceux d'époques bien postérieures; & sa mémoire étoit si bonne, que son fils m'a assuré ne lui avoir jamais entendu conter la même histoire deux fois à la même personne. — On peut remarquer à cette occasion, que, jusqu'à l'âge avancé, on ne se rappelle que rarement, les évènements de l'enfance & de la jeunesse. Ce fait, & quelques autres, conduisent à soupçonner qu'aucune des traces que les faits impriment dans notre mémoire ne s'oblitére entièrement, quoique diverses causes puissent, pour ainsi dire, les recouvrir pour un tems. Combien de fois, à la vue soudaine de certains objets, & particulièrement en entendant des chants & des airs que nous avons su dans notre enfance, ne nous

arrive-t-il pas de nous rappeler des évènements de cet âge dont nous pouvions croire que nous avions perdu tout souvenir ? — J'ai connu un jeune homme qui, lorsqu'il étoit pris de vin, parloit avec facilité la langue Française, & qui, de sang froid, ne pouvoit pas faire dans cette langue deux phrases de suite. Il l'avoit apprise dans son enfance, & sembloit l'avoir entièrement oubliée par le défaut d'usage. La Comtesse de L. V. L. avoit été élevée par une femme du pays de Galles, qui lui avoit enseigné son langage ; elle l'avoit oublié en apprenant le François, qui étoit sa langue maternelle. Long-tems après, dans le délire d'une grosse fièvre, on lui entendit prononcer des mots que personne de sa maison ne comprenoit. Une vieille femme du pays de Galles, se trouvant auprès d'elle, reconnut la langue de son pays ; cependant la Comtesse, après son rétablissement, ne put jamais se rappeler un seul mot de cette langue, dans laquelle elle avoit fait des phrases suivies au milieu de son délire. Il faut croire que dans l'autre monde, nous tirerons de grands avantages de cette tenacité de la mémoire pour les progrès de notre esprit dans la route des connoissances si nécessaires à notre bonheur. Je reviens à Drinker. — Sa vue lui manqua entièrement plusieurs années avant sa mort, mais son ouïe se soutint très-bonne jusqu'à la fin. Il conserva aussi tout son appétit, excepté dans les dernières années de sa vie. Il déjeûnoit habituellement au sortir du lit avec la quantité de thé ou de café que nous appellons *pint* (équivalente à-peu-près à la chopine de Paris), & du pain & du beurre en proportion. Il dînoit à onze heures, mangeoit beaucoup, & des nourritures solides. Il prenoit du thé le soir, & ne soupoit jamais. Il avoit perdu toutes ses dents trente ans avant sa mort, ce que son fils attribuoit à l'usage excessif qu'il faisoit du tabac fumé ; mais le défaut de

mastication ne l'empêchoit pas d'avoir une digestion prompte & facile , & ne parut causer aucune altération dans sa santé. J'ignore si les gencives endurcies par l'âge font jusqu'à un certain point l'office des dents , ou si les sucs qui détrempent les alimens dans la bouche ou dans l'estomac , deviennent eux-mêmes assez actifs pour opérer la macération & la dissolution , mais j'ai souvent observé des vieillards qui mangeoient beaucoup sans en être incommodés. — Drinker étoit très-curieux de nouvelles dans les derniers tems de sa vie. Son éducation ne lui avoit donné de goût pour aucun autre genre de connoissance. C'est un fait digne d'être observé, que l'âge ne fait qu'augmenter en nous le desir de savoir loin de l'affaiblir. C'est une consolation pour ceux qui se flattent de parvenir à la vieillesse , de penser que les infirmités auxquelles la nature a soumis nos corps dans l'âge avancé , peuvent devenir plus supportables par les jouissances qui nourrissent l'esprit. — Drinker étoit d'un caractère sage & modéré ; au milieu du travail le plus pénible , de la séduction de la compagnie , des malheurs de la vie & des calamités de la nature , il ne s'est jamais laissé aller à boire avec excès du vin ou des liqueurs fortes. Pendant les 25 dernières années de sa vie , il buvoit deux fois par jour un verre de la liqueur que nous appellons *Toddy* , faite avec deux cuillerées à bouche de liqueur spiritueuse dans une demi-pinte d'eau. Son fils , homme âgé de 59 ans , dit qu'il ne l'avoit jamais vu ivre. Il est probable que cet usage des liqueurs spiritueuses & l'époque à laquelle il a commencé à en prendre , ont contribué à alléger pour lui le poids des années , & vraisemblablement à prolonger sa vie , suivant ces paroles des Proverbes.

Date Ciceram marentibus & vinum his qui amaro sunt animo , bibant & obliviscantur Egestatis suae & doloris sui non recordentur amplius. Ch. 31 ,

v. 6 & 7. Il a joui toute sa vie d'une santé si ferme, qu'il n'a jamais été alité que trois jours. Il disoit n'avoir aucune idée de la douleur qu'on appelle *mal de tête*. Dans les dernières années de sa vie, son sommeil étoit quelquefois interrompu par quelques humeurs qui lui tomboient dans la gorge, & qui produisoient ce que nous appelons *la toux des vieillards*. Il étoit doux & modéré, mais ces qualités n'étoient pas les seules qu'on pouvoit estimer en lui. Il étoit d'un caractère très-aimable. La vieillesse même n'avoit pas éteint sa bonne humeur. Il étoit gai avec tout le monde. Il avoit des principes de Religion aussi fermes que sa marche étoit pure. Il étoit assidu au service de l'Eglise, & il est mort, se tenant assuré d'être heureux dans une autre vie.

— La vie de cet homme se trouve marquée par des circonstances qui ne se sont rassemblées peut-être pour aucun autre. Depuis les siècles des Patriarches, aucun homme n'a été témoin d'une plus grande quantité d'événemens intéressans. Il a vu le même terrain couvert de bois & servant de repaire aux animaux sauvages, converti en une Ville, non-seulement la plus florissante du Nouveau-Monde, mais le disputant à beaucoup de grandes Villes de l'Ancien pour la richesse & la culture des Arts. Il a vu des rues régulières dans les mêmes lieux où il avoit chassé. Il a vu des Eglises élevées, & les louanges de Dieu chantées au sein de ces mêmes marais où il entendoit le coassement des grenouilles. Des magasins remplis des marchandises des deux Mondes sur les bords de la même rivière où de malheureux Indiens pêchoient pour se procurer leur subsistance journalière. Des grands vaisseaux dans ce fleuve, qui ne connoissoit que des canots. Un vaste édifice rassemblant des Législateurs dont la sagesse & le courage ont étonné le monde au même lieu où les Chefs des Nations sauvages tenoient leur Conseil en plein air autour d'un feu. Il a vu le

premier Traité conclu entre le peuple nouveau formant les Républiques confédérées de l'Amérique & la France, cette ancienne Monarchie, dans les formes usitées par les Nations policées, au même endroit où il avoit vu Villiam Penn & les Indiens traiter pour la première & la dernière fois, sans employer le papier, l'encre & la plume. Il a pu observer tous les états intermédiaires par lesquels un peuple a passé du plus simple & du premier degré de la civilisation à une forme de société complètement organisée. Il a vu enfin le commencement & la chute de l'Empire de la Grande-Bretagne en Pensylvanie. Il a successivement obéi aux sept Souverains qui ont régné de son tems en Angleterre, & il est mort citoyen d'un Etat républicain nouvellement formé. Le nombre des Rois dont il a été le sujet, & une longue habitude de soumission n'avoient pas éteint en lui l'amour de la liberté si naturel à l'homme. Ses bras affoiblis l'ont embrassée, & sa vieillesse a été consolée par le salut de son pays.

Nos vaisseaux reviennent successivement des Isles; une division aux ordres du Commodore Shirley est entrée à Plymouth & à Portsmouth après six semaines de traversée de St-Eustache ici. On attend d'un jour à l'autre l'Amiral Hood; le *Monarque*, un des vaisseaux qui composent sa division, est déjà à Spithead; il vient de la Jamaïque, où l'on attendoit l'Amiral Pigot, qui vers le 20 du mois dernier étoit à Antiques avec 8 vaisseaux de ligne, au nombre desquels est le *Formidable*, de 90 canons, qu'il monte.

» La répartition des vaisseaux de garde dans nos Ports a été faite de la manière suivante. — A Plymouth. — Les vaisseaux l'*Océan*, le *Blenheim*, de

90 canons, la *Vengeance*, de 74; le *Crown*, le *Samson*, le *Standard*, de 64. — A Spithead & à Portsmouth. — La *Princesse Royale*, la *Queen*, de 90, l'*Edgard*, l'*Elisabeth*, le *Gange*, le *Triumph*, le *Pégase*, l'*Hector*, de 74; l'*Ardent*, de 64. — A Chatham. — Le *Carnatic*, le *Goliath*, l'*Irrésistible*, le *Powerful*, de 74; le *Diadème*, le *Dictateur*, de 64. — A Sheerness. — Le *Scipion*, de 64, & l'*Adamant*, de 50. L'Amiral Milbank commande à Plymouth; l'Amiral Montague à Spithead & à Portsmouth, & Sir Henri Parker à Chatham. Il y aura toujours deux cutters employés au service de chacun de ces Ports. — On désarme à Plymouth l'*Union*, de 90 canons, le *Suffolk*, de 74, & l'*Yarmouth*, de 64. On fait les réparations dont avoit besoin le *Blenheim*, à bord duquel l'Amiral Milbank doit hisser son pavillon, & l'on travaille avec la plus grande activité à finir la construction du *Royal Sovereign*, de 120 canons; on le propose de le lancer à l'eau en Décembre prochain; immédiatement après on posera sur le même chantier la quille d'un autre vaisseau de même rang.

Le nouvel essai qu'on doit faire à Portsmouth pour essayer de retirer du fond de la mer le *Royal George*, est remis à quelques jours; feu M. Spalding, qui avoit commencé cette entreprise difficile, a perfectionné la cloche à plongeur dont on se sert. Quelques-uns de nos papiers offrent la notice suivante sur cet homme célèbre.

» M. Spalding étoit né à Edimbourg où il faisoit un grand commerce de raffinerie de sucre. Depuis le Docteur Halley, personne n'a autant travaillé que lui pour parvenir à se tenir sous l'eau par le moyen de la cloche à plonger. Poussé par sa curiosité, par sa hardiesse naturelle, & par son génie pour la mécanique il a fait diverses tentatives pour rester

long-tems dans l'eau sous la cloche , & toutes les tentatives ont toujours réussi. A la fin il étoit parvenu à demeurer un jour entier sous douze à quatorze brasses d'eau. Il y a quelques années qu'un navire allant de Londres à Leith fit naufrage. M. Spalding qui étoit intéressé dans ce navire proposa aux copropriétaires de la cargaison de contribuer aux frais de son voyage , leur promettant qu'il retireroit une partie des marchandises naufragées. Ceux-ci n'ayant pas adhéré à sa proposition , il se chargea des frais de l'entreprise & il retira de l'eau une partie considérable de la cargaison que la Loi lui adjugea à lui seul. Lors de la perte du *Royal George* l'Amirauté eut recours à M. Spalding & convint avec lui qu'il auroit le tiers de ce qu'il pourroit enlever de ce vaisseau. Il en tira quelques canons de fonte , plusieurs canons de fer , & des munitions , le tout estimé 3000 l. st. L'hiver s'approchant , M. Spalding fut obligé de suspendre cet ouvrage , & la nation fait une perte réelle par la mort de cet homme vraiment utile. On lui avoit entendu dire qu'il parviendrait à retirer du *Royal George* une bonne partie de ses canons & de ses munitions , & peut-être même à remettre à flot ce vaisseau. En cas qu'il eût trouvé la chose impraticable , son dessein étoit de tenter de le briser par une forte explosion de poudre à canon , au moyen de quoi il eût été possible de sauver les bois & les munitions qui auroient surnagé «.

Le Conseil de guerre assemblé pour examiner la conduite du Major Stanhope , Commandant des troupes de S. M. à Tabago , au sujet de la reddition de cette Isle à la France. C'est le Gouverneur Ferguson qui l'accuse. Ses dépositions & ses charges ayant été entendues , le Major a été mis aux arrêts , & a paru devant le Conseil ; il a achevé sa
défense

défense le 18 de ce mois , & ses amis en augurèrent qu'il sortira victorieux de l'accusation; cependant l'affaire n'est pas finie; le Gouverneur Ferguson a demandé la permission de répliquer à quelques parties de la défense; comme cela est contre l'usage, le Conseil de guerre, après une mûre délibération, persuadé qu'il ne pouvoit refuser aucune des lumières dont il avoit besoin pour prononcer son Jugement, a décidé qu'il l'entendrait, pourvu que le Major Stanhope n'eût aucune objection contre cette condescendance; celui-ci consulté, a désiré que son accusateur fût satisfait, & ce nouveau plaidoyer a eu lieu. On en ignore les suites; mais il est vraisemblable que le Major aura encore quelque chose à dire, & on ne peut lui refuser de l'entendre, après avoir entendu son accusateur.

» Dans la Séance de la Chambre des Communes du 13 de ce mois le Secrétaire de la guerre rendit compte du projet du Gouvernement relativement à la réforme de l'armée; il le présenta comme un objet très-intéressant pour la nation, qui dans les circonstances présentes ne pouvoit que voir avec plaisir tous les plans qui tendent à diminuer ses dépenses. Ce projet ne peut s'effectuer sur-le-champ dans sa totalité, mais il y aura une grande différence entre l'établissement de paix actuel & celui de 1763, puisque la cavalerie qui à cette époque étoit de 18 régimens qu'on a portés à 23 pendant la guerre, sera réduite à 13, & l'infanterie dont on conserva 70 régimens à la paix de 1763, sans compter les régimens des Gardes, & qu'on a augmentés ensuite de 44, sera fixée à 64. Plusieurs régimens de Dragons seront convertis en régimens de

5 Juillet 1783.

b

Chasseurs pour détruire, s'il est possible, la contrebande qui a fait tant de progrès depuis quelques années. Cette mesure sera très-avantageuse au Gouvernement & à la nation en général, mais sur-tout aux Négocians honnêtes dont elle étendra considérablement le commerce. Les 65^{me} & 68^{me} régimens, quoiqu'ils ne soient pas compris dans ce nouvel établissement, seront néanmoins conservés à la place de deux autres régimens envoyés dans l'Inde. — Il donna un état exact des troupes tant nationales qu'étrangères, &c. en Angleterre & au-dehors ; mais il lui fut impossible de donner celui de l'Irlande, parce que le Parlement de ce Royaume n'a point encore voté son établissement de paix. — On conservera plus d'Officiers à proportion que de soldats, par la raison, qu'un Officier ne se forme que par de longs services, au lieu qu'en cas de besoin les nouvelles recrues sont bientôt mises en état de servir en les incorporant avec les vieux soldats, ce qui permet de réduire ceux-ci sans conséquence. Les cinq Corps Provinciaux transportés depuis peu à l'établissement Britannique montent à 3000 hommes environ, qui seront envoyés dans la Nouvelle-Ecosse & licenciés sur-le-champ. Le Secrétaire de la guerre ne parla point des troupes étrangères, parce que la paie de ces troupes avoit été déjà votée pour l'année entière, & que les ordres avoient été envoyés en Amérique pour leur prompt retour en Europe, où elles seront renvoyées dans leur pays à leur arrivée. Les propositions qu'il fit ensuite relativement à l'armée & pour six mois seulement, furent converties par le Comité en résolutions qui portées à la Chambre le 16 y passèrent unanimement. Elles portent en substance qu'il soit accordé 308,277 l. st. pour payer 17,483 hommes de troupes de terre y compris 2030 invalides. — 40,241 l. pour payer huit bataillons. — 136,888 pour payer les troupes employées au-dehors ; 38,000 pour les cinq Corps Provinciaux for-

més dans l'Amérique septentrionale ; 205,343 pour l'entretien des troupes dans les Colonies d'Afrique & à Gibraltar ; 81,376 pour les Officiers brevetés employés au-dehors dans les Compagnies ajoutées à divers régimens d'infanterie , & 8131 pour la paie des Officiers-Généraux qui servent dans la Grande-Bretagne.

Le 17 M. Pitt ayant désiré que la Chambre se formât en Comité pour délibérer sur le bill de réforme des droits exorbitans affectés à plusieurs emplois publics , le Lord John Cavendish qui n'avoit fait aucune objection contre ce bill le 2 de ce mois, s'y opposa en disant qu'il étoit inutile dans tous les points ; que les Chefs de chaque Bureau pouvoient faire les réglemens nécessaires pour empêcher les abus. M. Pitt témoigna quelque surprise de cette assertion , & pour prouver combien peu il croyoit les chefs propres à opérer le bien qu'on en attendoit , il examina successivement les espèces de monopoles que jusqu'à présent ils avoient souffert. — Dans les Bureaux des paicemens les Commis par exemple savent qu'il ne leur est pas permis de prendre aucun droit ; mais ils s'en adjugent l'équivalent sous le titre de présens ; & il y en a un qui par ce moyen porte ses gages annuels qui ne sont que de 240 l. st. à 2500. En parlant des frais de Bureau du Lord North , il cita un article assez singulier qui se trouvoit dans ses comptes ; c'étoit celui de 340 guinées pour le fouet servant aux Huissiers. — M. Burke condamna l'auteur du bill pour s'être livré à de petites recherches , sur de petites gens dans de petits emplois , tandis qu'il avoit souffert les plus grands abus exister sous ses propres yeux pendant qu'il étoit Chancelier de l'Echiquier. Il trouva aussi le bill inutile. On remarqua que M. Fox parla en faveur du bill & s'éleva surtout contre le haut droit que l'on avoit pris dans certains Bureaux pour des passeports , en disant que ceux à qui on les avoit fait payer 30 l. st. au lieu de

7 l. 10 l. étoient en droit d'actionner les exacteurs devant les Tribunaux. La Chambre s'ajourna ensuite après quelques débats. — Dans les séances du 20 & du 21 elle s'occupa d'une requête des Loyalistes, affaire sur laquelle le Lord Cavendish a promis de faire une motion le 24, & d'une augmentation dans les pensions des veuves des Officiers de la Marine Royale «.

» Le Duc de Portland proposa il y a quelque tems à S. M. de former pour le Prince de Galles un établissement sur le pied de 100,000 liv. st. par an, & saisit cette occasion de nommer quelques-uns des principaux Officiers qu'il mettroit à la tête de sa maison, & on dit que pour le moment le Roi se contenta de répondre : fort bien. Le Duc & M. Fox, ajoute-t-on, se rendirent chez le Prince, pour le consulter sur le choix de plusieurs autres Officiers de sa maison. A son retour d'Irlande le Comte de Temple eut une longue conférence avec le Roi, & l'on croit que sur quelques propositions qui lui furent renouvelées, il déclara qu'il étoit prêt à accepter la place de premier Lord du Trésor. Comme on avoit annoncé aux deux Chambres un message relatif à l'établissement du Prince, le Duc présenta au Roi les papiers qu'il devoit signer; & l'on prétend qu'alors S. M. répondit, que le moment actuel n'étoit pas celui qu'il falloit choisir pour faire à la Nation une demande aussi énorme; qu'il voyoit très clairement que l'affectation que les Ministres marquoient pour la réforme & l'économie, n'étoit qu'un jeu intéressé, & que leur interposition officieuse, entre lui & le Prince son fils, lui déplaisant souverainement, il ne vouloit rien entendre de plus sur ce sujet. — Quoi qu'il en soit de ce récit qu'on ne garantit pas, le 22 les Pairs étant assemblés en vertu d'une convocation expresse, le Duc de Portland leur présenta un message du Roi, qui demande l'assistance des Pairs pour l'établissement de la maison du Prince de Galles. A peine eût-il cessé de parler, que Lord

Abingdon, déclarant qu'il ne se levoit point pour former la moindre opposition au message, continua ainsi : le noble Duc auroit-il oublié que lorsque l'on fit en dernier lieu une addition à la liste civile, le Ministre qui manioit alors le gouvernail, engagea solennellement sa parole, que lorsqu'il s'agiroit d'établir la maison du Prince de Galles, il ne seroit pas demandé un shelling au Parlement ! voilà donc ce même Ministre qui donna dans le tems cette parole, en considération avec le Ministre du jour pour l'aider à défaire aujourd'hui ce qu'il a fait alors ! C'est celui qui vous ayant promis autrefois d'amener l'Amérique à vos pieds, vous a conduits aux pieds de l'Amérique ; qui ayant promis aux Membres campagnards des Communes de gros revenus à tirer de l'Amérique, les a embarqués dans la guerre, & leur a dit ensuite qu'ils n'avoient point de revenus à attendre de l'Amérique ; qui ayant fait à Dieu le serment solennel de ne jamais abandonner les droits législatifs de son pays, a été le premier à abandonner ces droits, non-seulement à l'Amérique, mais encore à l'Irlande, qui ne les attendoit pas, qui ne les demandoit pas ! Qu'après avoir fait tout cela, Lord North demande aujourd'hui au Parlement ce qu'il a promis de ne jamais lui demander : Lord North agit comme doit agir Lord North ; mais que des hommes qui se sont récriés contre ces farces frauduleuses, en soient aujourd'hui les complices, c'est une énigme dont on ne trouve le mot que dans la politique du jour. — Le message qu'on nous présente, Mylords, est sans exemple ; il s'agit implicitement de payer les dettes du Prince de Galles ; or, le Parlement s'est si peu mêlé en tout tems du paiement de pareilles dettes, que celles que le Roi actuel a contractées étant Prince de Galles ne sont pas encore payées. Il est également sans exemple que les Ministres d'un Roi d'Angleterre aient mis un Prince de Galles en opposition contre son pere : il est un exemple d'opposition entre le Roi George II, & le Prince de

Galles (aujourd'hui Roi); mais c'étoit toute autre chose, c'étoit une opposition du Prince aux Ministres du Roi & non pas des Ministres du Roi à leur Maître; une opposition de cette dernière espèce est un phénomène politique, réservé à ce moment-ci : phénomène au reste qui étonnera moins si l'on considère son principe. Quel est ce principe? le voici : c'est que l'homme du peuple est devenu Ministre du peuple & non pas le Ministre du Roi, & qu'il s'en vante, &c. Le Comte de Temple pressa vivement les Ministres d'informer la Chambre de leurs véritables intentions; fit mention de la sensation que faisoient, dans le public, les bruits confus qui avoient couru sur l'affaire de l'établissement du Prince; ajoutant que si ces bruits étoient fondés, il étoit très-éloigné d'approuver les vues du Ministère, dont les membres ne pouvoient décemment refuser de donner à la Chambre les éclaircissements qu'elle avoit droit d'en attendre. Le Vicomte de Stormont répondit qu'il n'étoit pas nécessaire encore d'entrer dans aucune discussion de l'affaire, que l'objet du moment étoit de se conformer à l'usage & de présenter au Roi une adresse de remerciements.—(Après une courte conversation, elle passa sans opposition.)—Les mêmes observations eurent lieu dans la Chambre des Communes; mais le message du Roi fut remis sans opposition au Comité de subsides, & sera examiné demain.

» Le 17 de ce mois les Propriétaires & Planteurs de l'isle de Tabago tinrent une assemblée, dans laquelle on leur fit lecture de la réponse de la Cour de France à la requête qu'ils lui avoient fait présenter; S. M. T. C. voulant les traiter favorablement, promet d'accorder un rems suffisant à ceux qui voudront disposer de leurs propriétés; elle leur permet le libre exercice de leur religion, & leur laisse la faculté d'entretenir leurs Ministres; leurs procès qui ne sont pas encore jugés, le seront conformément aux loix Angloises; les Tribunaux de l'Isle prononceront en dernier ressort, & les appels, s'il y a lieu, ne seront

faits qu'aux pieds du Trône. L'assemblée se sépara , après avoir témoigné sa satisfaction de cette réponse , & chargé le Président de recommander leurs intérêts au Général Melville , qui avoit présenté leur requête à la Cour de Versailles , & de faire en sorte que leurs prétentions soient réglées par un article qui seroit inséré dans le Traité définitif de paix entre la France & la Grande Bretagne «.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 1er. Juillet.

Le Roi a nommé à l'Archevêché d'Auch , l'Evêque de Nanci , & à l'Evêché de Nanci , l'Abbé de Fontanges, Aumônier de la Reine, Vicaire-Général de Chartres.

Le 22 du mois dernier, le Maréchal Comte de Vaux eut l'honneur de faire ses remerciemens au Roi , & de prêter , en cette qualité , serment entre les mains de S. M. Le même jour , il eut celui d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale.

Le même jour , la Baronne de Drée & la Vicomtesse de Roncherolles eurent l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale ; la première , par la Vicomtesse de Damas , & la seconde , par la Marquise de Roncherolles.

Mademoiselle d'Angoulême est morte à Choisy le 22 à 11 heures & demie du soir , âgée de 5 mois & 16 jours , d'un épanchement d'eau dans le cerveau. Le 24 , le corps de cette Princesse fut porté à St-Denys , où elle a été inhumée.

De PARIS, le 1er. Juillet.

Les avis apportés à Brest par le cutter le *Malin*, préparoient à l'arrivée prochaine de l'escadre de M. le Marquis de Vaudreuil; mais on ne s'attendoit pas qu'elle paroîtroit sitôt après le *Malin*; elle a mouillé dans le port le 17, comme nous l'avons dit. Les lettres de Brest de cette date, contiennent les détails suivans.

» L'escadre est rentrée en rade à 4 heures du soir; elle est composée des 8 vaisseaux que le cutter nous avoit annoncés. Ils ramènent les régimens de Bourbonnois, de Saintonge, & de Royat Deux-Ponts, ainsi que beaucoup d'Aides-de-Camp, d'Officiers de l'Eta-Major de l'armée, &c. tels que MM de Viommesnil, Prince de Broglie, &c. M. le Comte de Ségur est parti pour Versailles 2 heures après la rentrée de l'escadre. — M. d'Albac de Rioux a été chargé de conduire les 3 vaisseaux de ligne qui vont désarmer à Toulon; les frégates la *Cérés* & l'*Amazon* escortent le *Fantafque* & l'*Isle de France* qui portent à Nantes les régimens de Gâtinois, d'Agénois & de Cambresis. Le régiment d'Armagnac est seul resté aux Antilles; il reviendra avec ceux qui formeront les garnisons de ces isles sur plusieurs flûtes & bâtimens de transport qui seront escortés par la frégate la *Nymphe* ».

Les Députés de la Province de Bretagne sont, dit-on, chargés d'offrir à S. M. de mettre, aux frais des Etats de la Province, le port de Saint-Malo en état de recevoir les vaisseaux du Roi. Si ce projet est adopté, on ne croit pas pour cela que celui de Cherbourg soit abandonné.

M. le Duc de Crillon & de Mahon ne s'est arrêté que fort peu de jours à Avignon ; il est à Paris maintenant ; mais il n'a point encore paru dans le monde. Il est retenu chez lui par un mal aux jambes, dont la prompte guérison exige un grand repos.

M. le Vicomte de Choiseuil Stainville , a pris le nom de Maréchal de Choiseuil.

Nous nous empressons de transcrire ici la lettre suivante ; elle sert à rectifier quelques détails que , d'après divers papiers publics , nous avons donné sur un Officier qui a mérité de la célébrité & des distinctions par les services qu'il a rendus & qu'il rend encore dans l'Inde.

« Plusieurs papiers publics , Monsieur , ont eu occasion de parler du Chef d'un corps de troupes européennes au service d'Aïder-Ali-Khan : on l'avoit nommé Lally parce que les Anglois l'ont écrit de cette manière , conforme à leur orthographe quand on prononce *Lallé*. Cette manière d'écrire ce nom avoit donné lieu à une autre erreur ; on s'est occupé de la relever dans quelques Gazettes étrangères , puis dans votre Journal. Mais on y a substitué une erreur à une autre. Je vais mettre ici en peu de mots ce que l'on pourroit désirer de savoir par rapport à cet Officier , ne fût-ce que par amour de la vérité & pour ne pas laisser accréditer des erreurs (1). Mais faites-moi aussi le plaisir d'im-

(1) J'ai toujours été fort empressé de m'assurer de la vérité des faits qui appartiennent à la Géographie & à l'état politique des lieux qu'elle fait connoître. Mais depuis un an j'y donne une attention plus particulière , parce que dans le peu de loisir que me laissent mes autres occupations , je m'occupe de la rédaction d'un Ouvrage qui peut rendre à peu près sur l'*Asie* , l'*Afrique* & l'*Amérique* , le même service que

primer ma note, qui justifie en quelque sorte le ton d'assurance de mon assertion. — Cet Officier est effectivement connu sous le nom de Lallé, son nom de famille est Desm... de la S... Il n'est point Lorrain; car quoique François d'origine, il est né sujet du Duc de Savoie; sa famille est très-bonne. Quant aux raisons qui l'engagèrent à *désert* de Pondichéry, il est bien certain que ce ne put être le *désordre qui régnoit dans l'Inde pendant la dernière guerre de 1756, terminée en 1763*, car il ne passa dans l'Inde qu'en 1763: c'est un fait positif & su de presque tous ceux qui étoient dans l'Inde alors. A son départ il emmena environ 30 hommes avec armes & bagages. Un corps de Cipayes de la garnison le poursuivit. Les fuyards se défendirent vigoureusement: presque tous se rendirent auprès d'Aïder-Aly-Khan. Mais ce ne fut point alors, comme on l'a dit, que M. Lallé parvint à commander les troupes européennes au service de ce Prince. Au contraire, il le quitta peu de tems après, & se retira presque seul sur les terres de Bazaletzing, frère de Nizam-Aly, Souba du Décan. Bazaletzing avoit alors un petit corps d'Européens qu'il avoit attiré à son service; le Chef de ce corps étoit un certain M. Zéphir, Parisien, dont le nom de famille étoit Babel. Presque en arrivant, M. Lallé fut fait Officier (car à son départ il n'étoit que Sergent) & bientôt après Major. Il servit en cette qualité plusieurs années avec distinction. Enfin après la mort de M. Zéphir & la

ma *Géographie comparée* rend sur les Etats modernes de l'Europe. Cet Ouvrage paroîtra au mois d'Octobre avec des Cartes, sous le titre de *Lectures Géographiques & Historiques*. Or, il n'y a sorte de soins que je ne me sois donné pour être en état de présenter un tableau exact de l'état actuel de l'Inde. Ce que je dis de M. Lallé fait partie des vérités que je suis parvenu à me procurer; on en trouvera d'autres encore dans mon Ouvrage.

retraite de M. Gardès, connu sous le nom de *Bon-enfant*, lequel avoit succédé à M. Zéphir, M. Lallé eut le Commandement des troupes Européennes. Les intrigues des Anglois à la Cour du Souba du Décan, obligèrent quelque tems après Bazaletzing de se défaire des troupes Françaises de son armée. Ce fut alors que M. Lallé, qui avoit déjà obtenu de la Cour de France sa grace & un grade supérieur, négocia pour passer avec sa troupe au service d'Aïder-Aly-Khan, qu'il a toujours servi depuis avec autant de zèle que d'intelligence. D'après la source dont je tiens ce fait ainsi que beaucoup d'autres sur l'Inde, je puis le certifier véritable. — Je suis, &c. *Signé* MENTELLE, *Historiographe de Monseigneur le Comte d'Artois & Censeur-Royal* «.

On nous mande les détails suivans des effets de la chute du tonnerre, qui peuvent intéresser les Physiciens.

» Le 20 Mai dernier, le tonnerre tomba en feu sur la girouette de la maison de M. Amoureux de Vernusson, à Montaigu, en Bas-Poitou, il fit une ouverture de dix pieds de long sur sept de large, enleva quatre carreaux du carrelage où il se fit un passage & pénétra dans la salle; le fil de l'éton de la sonnette lui servit de conducteur jusqu'à une de ses extrémités où il se partagea en deux parties, l'une fut tomber auprès de la cheminée & descendit par le cordon de la sonnette qui étoit soie & or, brûla environ la moitié de la touffe, & delà passa sous une porte vitrée & se perdit dans le jardin. L'autre partie tomba à l'entrepied de la croisée, brisa une partie de la boiserie, & partie du feu se fit un passage au travers du mur; une autre partie encore se communiqua dans le salon à la faveur du même fil de la sonnette, passa sur la tête de Monsieur & de Madame Amoureux & de

leur nièce, endommagea les hardes de l'une & de l'autre en beaucoup d'endroits, & les brûla encore au col, mais très-légèrement; deux étincelles marquèrent un peu les deux manches de l'habit de M. Amoureux qui éprouva une commotion assez violente à la poitrine; au même instant, il alla ouvrir la porte du salon pour dissiper la fumée qui étoit considérable, & il cria à ses gens qui se trouvoient au nombre de quinze dans la cuisine, de faire de même par-tout, ils ne répondirent que par un cri, qui fit craindre qu'il n'y en eût quelqu'un de blessé, heureusement personne ne l'a été. Le tonnerre parcourant toujours le fil, étant parvenu à la sonnette où il finissoit, tomba sur une pendule dont il enleva la serrure sans l'endommager, cassa les vitres, fondit le balancier, & le refouda; il brûla tout par-tout où il passa, mais le feu s'éteignoit sur le champ. Il passa partie par le jour du levier, & partie par la porte; le tonnerre a découvert quelques endroits du toit en tombant sur la maison; il ne reste aucun vestige des matériaux qui ont été consumés par le globe de feu qui, lorsqu'il tomba, étoit de la grosseur d'un fauteuil ordinaire; le fil de métal qui lui a servi de conducteur, a été coupé en plusieurs morceaux plus ou moins grands «.

M. Couché, Graveur, vient de publier 2 Estampes charmantes, d'après des tableaux de M. Lagrenée. L'une & l'autre qui forment pendants, ont pour titre *l'Education de l'Amour*; la première offre une belle femme lui montrant à lire, & la seconde, cette même femme lui attachant un bandeau sur les yeux; elles ont été gravées toutes deux par M. Bouillard, qui les a dédiées à M. le Marquis de Coëssé. Le même Artiste en publie une troi-

sième , d'après M. Fragonnart , qu'il a gravée avec M. Macret. Elle représente une jeune femme fuyant à travers un champ de bled , un Berger qui la suit ; l'air tendre de cette femme , les graces qu'elle développe dans sa course semblent plus faites pour attirer que pour éviter celui dont elle s'éloigne ; il y a peu de tableaux plus agréables & d'un plus grand effet ; elle a pour titre *la Fuite à dessein*.

Nous avons annoncé dans un de ces Journaux , que le 8 Avril dernier le Roi avoit honoré d'un brevet de Conseiller d'Etat M. Philpon de Piepape , Lieutenant Général au Bailliage Présidial de Langres. Le même jour , S. M. daigna accorder un pareil brevet à M. Gayant , Avocat du Roi au Bailliage Provincial & Siège Présidial de Senlis. Nous apprenons que cette distinction flatteuse , si propre à répandre l'émulation dans les Tribunaux des Provinces , à y retenir les anciennes familles , qu'on en voit toujours sortir avec regret , a fait dans la Ville de Senlis & dans le ressort de son Siège , une sensation d'autant plus vive , que M. Gayant y jouit d'une considération méritée par son zèle & ses travaux , par les anciens services de sa famille , qui a été long-temps dans les premières Charges du Bailliage de Clermont en Beauvoisis , &

Le prix de chacune des Estampes de l'*Education* de la même est de 2 liv. ; & celui de *la Fuite à dessein* de 3. Elles se trouvent chez M. Couché , Graveur , rue Hyacinthe , maison de M. Le Blanc.

qui est depuis un siècle & demi dans l'exercice du Ministère public de la parole au Présidial de Senlis, & dont une branche qui a passé au Parlement, a produit une longue suite de Conseillers & Présidens aux Requêtes de la Cour, & un Prevôt des Marchands.

» Le 21 du mois dernier, à deux heures après midi, il s'éleva un ouragan furieux dans la partie de la province de Bourbonnois qui avoisine celle de Forès. Une grêle d'une grosseur extraordinaire, poussée par un vent impétueux, & suivie d'une pluie abondante qui dura près de trois heures, dévasta le canton. La fureur de l'orage s'est portée principalement sur la terre du Conde, appartenante au Comte de Viry. Les vitres du château ont été brisées, les couvertures enlevées, beaucoup d'arbres déracinés, les moissons de dix domaines entièrement ravagées, les labours nouvellement faits, entraînés, & les prés ensablés, de manière à n'espérer aucune récolte ni de blé ni de foin pour cette année. Il paroît que dix ou douze paroisses des environs ont éprouvé le même désastre «.

Marie - Thérèse, Princesse de Hornes, d'Over-Issue & du Saint-Empire, Comtesse de Baucignies, Bailleul & Hautkercke, Baronne de Boxtel, Locres, Lefdain & Melsbroeck, veuve de Philippe-Joseph, Prince régnant de Salm-Kyrbourg, est morte en cette ville le 19 de ce mois, dans la 57^e. année de son âge.

Marie Catherine Dubois de la Rochette, veuve de Charles Deschamps, Chevalier, Comte de la Villeneuve, est morte à Cuillery en Bourgogne, âgée de 68 ans.

De BRUXELLES , le 1er. Juillet.

LES lettres de la Haye portent que le nouveau Ministre de la République auprès du Congrès , ayant demandé au Stadhouder de vouloir bien expédier les ordres nécessaires au vaisseau de guerre *l'Overysfel* , qui doit le conduire à sa destination , le Prince a demandé aux Etats Généraux de l'autoriser à joindre à ce vaisseau un autre de 50 canons , une frégate de 36 , & un bâtiment léger , à l'effet d'inspirer plus de respect pour le pavillon de la République. L. H. P. , par une résolution en date du 13 Juin , ont donné cette autorisation , & requis , selon l'usage , le Prince de fixer le jour du départ de cet armement.

» L'affaire du jeune Enseigne de Wirtte , ajoutent les mêmes lettres , prend une tournure favorable pour lui ; il inspire du moins une pitié générale , & on croit que le jardinier Van Brakel est le seul coupable à punir. Au reste tout ce qu'on débite à ce sujet est encore bien vague , & la compassion que le jeune Officier inspire peut exagérer bien des détails. On dit que la Cour de Justice l'avoit condamné à mort. Cette Sentence ayant été portée au Stadhouder , il écrivit aux Etats de Hollande que pour des raisons connues , il ne vouloit pas rechercher si le cas de cet Officier étoit pardonnable ou non , ni faire aucun usage de sa prérogative relativement au droit de faire grace ; qu'il abandonnoit le tout à l'examen & à la décision de L. N. & G. P. qui jugeroient suivant leur sagesse , si le pardon pouvoir avoir lieu dans cette circonstance. — La guerre actuelle ayant montré la nécessité d'avoir dans la République quelque port sûr & profond où les plus grands vaisseaux pussent

entrer & mouiller facilement , on a fait divers plans pour parvenir à ce but. MM. les Fisceaux Van der Hoop , Sterngracht , l'Amiral Reynst , & le Chef d'escadre Kinsbergen chargés de faire des recherches à ce sujet , ont rempli leur commission , & ils viennent d'en rendre compte aux Etats-Généraux ».

Les secours dont la Compagnie des Indes Hollandoises a besoin pour remettre son commerce sur un pied florissant , est porté à 14 millions de florins. Les Etats-Généraux s'occupent des moyens de le lui procurer.

» Il paroît , écrit-on de la Haye , que c'est de notre part que viennent les délais qu'éprouve la conclusion du traité définitif de paix ; tout paroît convenu entre la France , l'Espagne & l'Angleterre ; il n'en est pas de même avec nous. Nous avons de la peine à nous résoudre à céder quelque chose dans l'Inde , sur-tout aujourd'hui que Trinquemale est repris & que l'Angleterre n'a plus l'air d'être généreuse en ne demandant que Negapatnam. Les nouveaux Ministres Anglois qui ont blâmé l'ouvrage de leurs prédécesseurs , se sont imposé la loi de faire mieux & ne peuvent qu'insister sur leurs demandes : il faut donc que nous cédions quelque chose ; & Negapatnam ne sera pas une grande perte si , comme on le dit , il est vrai qu'on peut former un établissement à peu de distance à Porto-Novo ».

On lit dans une lettre de Paris les détails suivans , que nous nous empressons de transcrire.

» On parle beaucoup ici du nouvel Opéra de *Péronne Sauvée* , jugé d'abord avec tant de sévérité , & avec lequel le Public se réconcilie , puisque les représentations l'attirent toujours , & que les recettes , qui font le thermomètre des succès des ouvrages de ce genre , ont été , pour les 6 pre-

nières seulement , au-delà de 24,000 livres. Un fait qu'on ignore , qui mérite d'être connu , & qui , quoique vrai , paroîtra incroyable , c'est que les paroles ont été faites pour la musique , que M. de Zéde avoit déjà composée pour un autre Opéra , intitulé le *Patriotisme* , qui devoit être donné aux Italiens. Diverses circonstances ayant fait retirer cette Pièce du Théâtre Italien , auquel elle étoit destinée , M. de Zéde engagea M. de Sauvigny à lui faire des paroles pour la musique ; & c'est à cet arrangement auquel il voulut bien se prêter , que nous devons *Péronne Sauvée*. Les gens de Lettres sentiront toutes les difficultés d'une entreprise semblable , les efforts qu'elle a dû coûter , quelles ressources , quels talens & , pour ainsi dire , quelle souplesse elle suppose dans l'esprit de l'Auteur. Cette anecdote connue fera lire le Poème avec plus d'intérêt encore , & ajoute , sans doute , au mérite qu'on n'a pu lui refuser , même en ignorant la manière dont il a été fait (1). — Il ne faut pas oublier en finissant , un trait fort plaisant que fournit la première représentation. Elle fut , comme l'on sait , un peu orageuse ; plusieurs morceaux , faits pour produire le plus grand effet , ne furent pas écoutés. Le tumulte redoubla , sur-tout au beau monologue qui fait la 2^e scène du 3^e acte. Quelqu'un qui se trouvoit à l'amphithéâtre , immédiatement au-dessus d'un des factionnaires du parterre , lui

(1) *Péronne sauvée* est imprimée dans le 4^{me} volume du joli recueil des *Après-soupers de La Société* , dont le 5^{me} vol. paroît : on connoît l'agrément & la variété de ce recueil. La beauté de l'édition qui est sortie des presses de M. Didot l'aîné , la musique charmante de M. de Zéde , de M. le Chevalier d'Alleyrac qui l'accompagne. Il y en a 19 cahiers ; les 5 qui restent à fournir ne tarderont pas à paroître. On souscrit toujours au prix de 36 l. , à Paris , chez l'Auteur , rue neuve des Bons-Enfans , vis-à-vis la cour des fontaines du Palais-Royal.

cria : *Sentinelle , faites donc taire.* Le soldat , qui étoit tout entier à l'action , & qui venoit d'entendre l'Acteur chanter : *Ah ! que je hais l'heureux François , &c.* Croyant que c'étoit à cet Acteur qu'on vouloit qu'il imposât silence , répondit : *il n'oseroit , mor . . . me dire cela en face ; mais que voulez-vous , j'ai ma consigne , & je ne puis quitter mon poste.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 24 Juin.

Le tonnage des vaisseaux pris pendant la dernière guerre sur l'Amérique , la France , l'Espagne & la Hollande , est-évalué à plus de 270,000 tonneaux , savoir :

Sur l'Amérique , ...	57,000.
Sur la France , ...	113,000.
Sur l'Espagne , ...	76,000.
Sur la Hollande , ...	24,000.
	270,000.

On a remarqué que la guerre présente a porté quelque atteinte aux anciens principes de la secte des Quakers ; on sait combien elle est répandue en Amérique , & que plusieurs domiciliés dans les Etats-Unis entraînés par le torrent , ont pris les armes & ont combattu pour leurs foyers. Cet écart des anciennes observances a effrayé les Quakers austères de la Grande-Bretagne. Dans leur assemblée ordinaire du 9 de ce mois , & qui a été terminée le 14 , ils ont composé une lettre circulaire adressée à leurs freres de la Grande-Bretagne , de l'Irlande & d'ailleurs , pour leur faire part de leurs inquiétudes , & les exhorter à pleurer sur la décadence lamentable qui prévaut parmi les amis ; & de prier pour ceux qui au lieu de se confier au pouvoir seul qui peut les sauver , ont armé des vaisseaux , les ont remplis d'instrumens de mort & de destruction , & ont aidé au support de

la guerre par des contributions volontaires aux emprunts du Gouvernement, & à forger des armes pour l'œuvre du sang & du carnage.

Le Gouverneur général & le Conseil de Bengale ont pris dernièrement une résolution qui donnera une très-haute idée de leur justice & de leur impartialité. Autrefois les Directeurs permettoient aux Officiers de la Compagnie qui, après avoir passé quelques années en Europe, retournoient au Bengale, de reprendre le rang qu'ils auroient eu s'ils n'avoient jamais quitté l'Inde. On en avoit vu plusieurs qui, simples Lieutenans à leur retour en Europe, où ils passaient des années entières à jouir des agrémens de leur patrie, reparoître en Asie avec le grade de Majors, & d'autres qui n'étoient que Capitaines, y prendre après deux ans d'absence, celui de Lieutenant-Colonel. Le Conseil Supérieur a décidé que ces Officiers à l'avenir conserveront les titres qu'ils auront obtenus mais non les fonctions, jusqu'à ce qu'ils aient servi réellement autant de tems que ceux qui ne sont point sortis de l'Inde; on n'accorde qu'une exemption de deux ans pour ceux que des besoins de santé auroient fait retourner en Europe.

On a répandu plusieurs bruits ces jours derniers qui n'annonçoient rien moins qu'une grande révolution dans l'Administration, où l'on s'empressoit de faire rentrer le Comte de Shelburne, M. Pitt, le Lord Thurlow, &c. On profitoit de l'arrivée récente du Lord Temple, qui revient d'Irlande où il étoit adoré pour le faire premier Lord de la Trésorerie; mais tous ces bruits imaginés par les oisifs, ne se sont pas soutenus, & les mêmes papiers qui les avoient répandus, se sont empressés de les démentir. Ils donnent pour cause de ces changemens un différend survenu entre le Roi & les Ministres à l'occasion de l'établissement du Prince de Galles qui est de 60,000 livres sterling, & qu'on vouloit porter à 110,000. S. M. désiroit, dit-on,

nommer les Officiers de la Maison du Prince, qui de son côté souhaitoit en avoir le choix, & on prétendoit que les Ministres étoient disposés à le satisfaire.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'on va rapporter l'anecdote suivante concernant le Prince de Galles. Ayant entendu dire à Windsor que le Lord S—r H—— avoit été arrêté pour une dette de 500 livres sterling, il feignit de ne prendre aucune part à ce discours, & il mit un billet de banque de 500 livres sterling sous enveloppe qu'il porta, déguisé en redingotte chez le vieux Lord, & remit le paquet au domestique, ajoutant qu'il n'étoit pas besoin de réponse. Cet acte de générosité a été découvert par le domestique qui reconnut le Prince, & appercevant qu'il vouloit garder l'incognito, ne le lui témoigna pas.

La liberté de la presse est d'une nature si sacrée, que le peuple ne peut voir sans indignation toutes les démarches qui tendent à détruire ou à restreindre cette liberté. Un des plus grands griefs contre l'administration du Chevalier Robert Walpole étoit la profusion avec laquelle il répandoit l'argent de la Nation, pour acuparer toutes les presses qui alors n'étoient plus destinées qu'à imprimer les panégyriques.

GAZETTE DES TRIBUNAUX.

PARLEMENT DE PARIS, GRAND'CHAMBRE.

Cause entre Pierre L... Tuilier, au nom & comme Tuteur de Marie-Catherine, fille mineure & naturelle de Marie Jeanne L... fille majeure. — Et Edme Philippe S... Marchand de Bestiaux. — Demande en frais de Gésine.

Une fille qui a composé moyennant une somme d'argent, avec celui à qui elle se proposoit d'imputer la paternité de l'enfant dont elle étoit enceinte, & qui s'est obligée formellement de ne point inquiéter celui que des liaisons particulières pouvoient faire

présumer père; une fille enfin qui a renoncé expressément à faire baptiser sous son nom l'enfant dont elle accoucherait, peut-elle former contre ce même particulier des demandes en reconnaissance d'enfant, & en condamnation de pension alimentaire. Déjà condamnée en son nom, & déboutée de la demande qu'elle avoit formée, peut-elle renouveler ensuite, sous le nom de cet enfant naturel, la même prétention déjà prosaite? Telle est la question que cette Cause présente à juger. Voici le fait. — Marie-Jeanne-Pierre L... Couturiere domiciliée au lieu de la B... dans le diocèse de Sens, avoit déjà eu quelques foiblesses, lorsque dans le courant de l'année 1775, elle s'aperçut qu'elle alloit devenir mère une seconde fois : des rapports de voisinage & quelques assiduités d'un nommé S... Marchand de bestiaux, garçon aisé qui avoit placé chez la fille L... une de ses nieces en apprentissage, favorisoient le projet que cette fille avoit de faire une déclaration de grossesse sur son compte. Le sieur S... jaloux d'arrêter le cours de propos injurieux à sa réputation, & nuisibles aux intérêts de son commerce, & pour imposer à cette fille un silence absolu, lui fit proposer des moyens de conciliation. Des médiateurs communs lui offrirent de la part du sieur S... une somme de 400 liv. qu'elle accepta; & le 8 Décembre 1775 il fut passé devant un Notaire du Bailliage de Sens un acte, par lequel la fille L... désapprouva les bruits qui couroient sur ses liaisons avec le sieur S... renonça à toute action; poursuite, recours, prétentions contre lui; promit de ne le point rechercher ni inquiéter, & déclara renoncer à faire baptiser sous le nom dudit S... l'enfant dont elle étoit enceinte. Le 29 Février 1776, la fille L... accoucha d'une fille qui fut baptisée, comme fille d'elle & d'un père inconnu. — En 1778, la fille L... qui avoit tiré si bon parti du sieur S... résolut de le mettre de nouveau à contribution. Elle renouvela les bruits qu'elle avoit déjà répandus à l'occasion de l'enfant dont elle étoit accouchée en 1776. Le sieur S... pour les faire cesser, la

fit assigner devant le Juge de Saint-Vallery , pour en avoir réparation : & il demanda en même tems l'entière exécution de l'acte du 8 Décembre 1775 & 3000 liv. de dommages & intérêts. — Alors la fille L... soutint directement , à la face de la Justice , la vérité des propos répandus dans le public sur le sieur S... & elle déclara qu'il étoit le père de l'enfant dont elle étoit accouchée en 1776 : elle demanda des dommages & intérêts ; qu'il fût tenu de se charger de l'enfant , & condamné à lui payer une pension alimentaire : mais une Sentence du Juge de Saint-Vallery déchargea S... du fait de grossesse dont il étoit prévenu , & condamna la fille L... en 50 liv. de dommages-intérêts , avec dépens , impression & affiches de la Sentence , appel au Bailliage de Sens. Sentence confirmative du premier Juillet 1779. — Alors la fille L... au lieu d'interjetter appel en la Cour , présenta requête au Juge de Brennai , pour faire nommer un tuteur à sa fille naturelle ; Sentence du 24 Août 1780 qui la nomma tutrice & Pierre L... son frère , subrogé tuteur ; alors en sa qualité de tutrice , elle fit assigner le sieur S... devant les Juges de Nemours , & forma la même demande dans laquelle elle avoit succombé à Sens , & conclut à ce que la pension alimentaire qu'elle demandoit pour sa fille naturelle , lui fût payée par avance , à compter du 29 Février 1776 , jour de la naissance de l'enfant : par Sentence de Nemours du 4 Août 1781 , la fille L... a été déclarée non-recevable en sa demande & condamnée aux dépens. — Cette fille qui ne réussissoit point quand elle agissoit en son nom , fit assembler de nouveau ses parens & amis , pour procéder à l'élection d'un tuteur *ad hoc* , pour sa fille naturelle , & suivre sur l'appel l'infirmité de la Sentence de Nemours : Pierre L... fut nommé tuteur : il prit en la Cour les mêmes conclusions que la fille avoit prises , & à Sens & à Nemours , & demanda subsidiairement à être admis à la preuve des faits de liaisons , fréquentations & familiarités , qui avoient subsisté entre la fille L... & le sieur S... — Par Arrêt

du 14 Décembre 1782 la Sentence de Nemours a été confirmée & le tuteur condamné aux dépens.

PARLEMENT DE NORMANDIE.

Nouveaux Cimetières.

En l'année 1770, le sieur Bas de Préaux, Receveur des Tailles à Lisieux, sieffia de M. l'Evêque de cette Ville, un terrain vain & vague, pour cinq livres de rente foncière. — Ce terrain, appelé le Mont St-Ursin, est situé sur une hauteur escarpée, qui présente un aspect agréable. Le sieur Bas de Préaux y a fait bâtir une maison; & avec beaucoup de dépense, il est parvenu à améliorer ce fonds, qui est aujourd'hui bien cultivé & bien planté. — s'étant agi en 1782 de choisir l'emplacement du nouveau cimetière de la Ville, le Chapitre jeta les yeux sur le Mont St-Ursin; les deux autres Paroisses, St Germain & St-Jacques, portèrent leurs vœux sur deux autres terrains; dans la nécessité de se réunir à cet égard, l'Hôtel-de-Ville s'assembla, fit un Mémoire en forme de consultation, qu'il adressa au Collège des Médecins, qui répondit que le Mont St-Ursin, par la nature de son terrain, par sa situation, par son exposition au Nord & à l'Est, avoit tous les avantages désirés: singulièrement celui de la salubrité de l'air, objet qui avoit décidé le Roi, dans son Edit, & les Magistrats dans leur Arrêt d'enregistrement. — Cette consultation envoyée à M. le premier Président & à M. le Procureur Général, M. le Procureur Général donna son requisitoire, & la Cour ordonna qu'il seroit dressé Procès-verbal par un de Messieurs. — Arrêt du 11 Avril 1783, qui a débouté l'Hôtel-de-Ville & le Chapitre de leur prétention, & a ordonné qu'il seroit choisi tout autre terrain que le Mont St-Ursin, pour y établir un nouveau cimetière.

PARLEMENT DE PROVENCE.

Affurances, prescription à ce sujet.

Quand on sacrifie la rigueur de la loi à l'hon-

intérêt des procédés , c'est une manière d'agir très louable , sans doute ; mais si l'intérêt d'un tiers s'y trouve compromis , combien n'a-t-on pas de reproches à se faire ? Rendons cette vérité plus sensible par un exemple. — Le 21 Juin 1780 , le Capitaine Capoua fit assurer à Marseille 7000 liv. sur le corps de la polacre *St-Antoine & la Vierge des Carmes* , dont il avoit à-la-fois le commandement & la propriété. Ce Capitaine mit ensuite à la voile : le succès de son voyage justifia sa prudence ; la polacre échoua sur les côtes de Roussillon , près de Collioure , le 27 Juiller. La déclaration du naufrage fut faite à la Chambre du Commerce. — Le Capitaine Capoua de retour à Marseille , se présenta en Août chez les assureurs , produisit les pièces justificatives de la perte , & demanda le montant de son assurance. — Quelque convaincus que fussent les assureurs de la justice de la réclamation du Capitaine , ils crurent ne devoir y satisfaire qu'après les trois mois expirés. Le Capitaine entreprit un nouveau voyage , & laissa sa police d'assurance au sieur Chighisola. Ce Négociant fit de nouvelles démarches auprès des assureurs à l'expiration des trois mois. Il fut souvent renvoyé du jour au lendemain pour être payé ; enfin lassé d'une patience infructueuse & d'une réclamation inutile , il se pourvut le 11 Novembre 1780 , devant le Lieutenant de l'Amirauté de Marseille , en paiement des sommes assurées. — Alors , les assureurs , qui , jusques là , avoient reconnu la dette , & qui avoient seulement demandé du tems pour payer , opposèrent la fin de non-recevoir des trois mois , portée par l'article 48 du titre 6 de l'Ordonnance de 1681. — Le sieur Chighisola , de son côté , demanda à faire preuve de la promesse faite par les assureurs , de payer après l'expiration des trois mois. — Sentence qui admit à la preuve , & appel sur-le-champ , de la part des assureurs. — Arrêt du 12 Mai 1783 , qui réforme la Sentence qui avoit admis à la preuve.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 17 Mai.

ON ne peut tarder de savoir à quoi s'en tenir sur l'issue des démêlés survenus entre la Russie & la Porte ; M. de Bulgakow a reçu le 14 un Courier de Pétersbourg ; les dépêches qu'il lui a apportées contiennent l'*Ultimatum* de sa Cour , & la guerre paroît inévitable si le Divan refuse de souscrire à ces conditions. A mesure que l'époque qui doit fixer nos incertitudes approche , le Gouvernement épaisit les ténèbres dont il enveloppe ses desseins , & personne n'ose parler des affaires publiques de peur d'être étranglé sur-le-champ. Cette sévérité a été jugée nécessaire pour maintenir l'ordre au milieu d'un peuple turbulent & dont l'effervescence est difficile à contenir lorsqu'il est question d'une guerre contre les Français.

Les lettres du Caire nous préparent à l'ouverture prochaine d'une nouvelle scène de sang en Egypte ; les Beys qui comman-

12 Juillet 1783.

c

dent dans cette ville ont mis sur pied une armée nombreuse qui doit marcher actuellement contre les Beys du parti opposé. Ces derniers qui ont des forces aussi considérables se sont préparés à une vigoureuse résistance ; on s'attend à un choc également terrible & opiniâtre dont l'issue est trop incertaine pour ne pas inquiéter : ces troubles peuvent durer & priver la Porte des secours que dans des circonstances plus tranquilles elle auroit pu tirer de ce Royaume.

S U E D E.

De S T O C K H O L M , le 13 Juin.

LE 9 de ce mois le Roi est parti à bord d'un vaisseau pour se rendre à Abo & passer en revue les troupes de Fionie qui étoient déjà campées. Un Courier nous a appris la fâcheuse nouvelle que S. M. a fait une chute de cheval, & qu'elle s'est démis le bras gauche. Le Comte de Creütz arrivé ici depuis le 7 de ce mois a accompagné S. M. à Abo.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 13 Juin.

LE Prince Martin-Lubomirski, vient d'établir ici, à ses frais, un conservatoire où l'on formera de jeunes gens des deux sexes à la déclamation théâtrale ; on s'attachera sur-tout à leur donner en même-tems une

éducation honnête. Son but en formant cette institution est de donner à la nation une Ecole d'Acteurs nationaux qui auront des mœurs , & dont la conduite ne détruira pas l'effet moral des Ouvrages dramatiques qu'ils représenteront. Tous ces jeunes gens seront vêtus d'une manière & d'une couleur uniformes ; les Maîtres ont été choisis avec soin & sont déjà en exercice.

Le commerce des grains à Dantzick a été assez favorable cette année , par les chargemens qu'y ont fait les Anglois ; le prix du seigle & du froment y sont augmentés ; ils ne se vendent pas le premier au-dessous de 200 florins le last , & le froment au-dessous de 400.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 21 Juin.

CE que nous savons de la marche de l'Empereur si intéressante à suivre dans les circonstances actuelles , est qu'il a dû arriver le 20 à Léopol , où l'on croit qu'il fera quelque séjour.

On dit que les Evêques de Lintz & de Crems , que l'Empereur a nommés dernièrement , n'ont pas encore reçu la confirmation du Pape quoiqu'elle lui eût été demandée au nom de l'Empereur par l'Archiduc Maximilien pendant son voyage & son séjour à Rome.

On assure que plusieurs régimens de

cavalerie font en marche pour se rendre sur les frontières de la Moravie, & qu'on établit des magasins à Olmutz.

Le régiment de Huffards vacant par la mort du Maréchal Comte de Nadaſti a été donné au Maréchal-Lieutenant Comte d'Erdody.

Les transports des munitions de l'Autriche & de la Bohême pour la Hongrie ne paroissent point se ralentir. Le Commissaire Impérial envoyé à Lintz, a ordre d'y tenir prêts les chevaux nécessaires pour que leur marche ne soit point arrêtée. On continue de travailler à des chevaux de frise, & on en embarque fréquemment des quantités considérables sur le Danube.

S. M. I. a ordonné la réparation prompte de toutes les chaussées de la Hongrie, & en particulier du Bannat de Temeswar, afin que les diligences & autres voitures publiques soient moins exposées à l'avenir aux attaques imprévues des brigands qui infestent ce pays; il est enjoint aux Postillons de se munir de deux pistolets & d'un couteau de chasse. Les Maîtres de Poste s'attacheront à ne prendre à leur service que des gens sûrs qu'on ne puisse du moins soupçonner de s'entendre avec les voleurs.

Les ordres donnés dans le Bannat commencent déjà à s'exécuter; la chaussée qui est conduite à travers des marais & qui va depuis Versecz jusqu'à Weiskirchen est finie, son étendue sur les marais est de 1000 toises.

De HAMBOURG, le 21 Juin.

Les bruits de la guerre prochaine qui menace d'éclater entre la Russie & la Porte, quoiqu'incertains & contradictoires relativement à son époque, se soutiennent toujours; ceux d'une action entre les troupes des deux Puissances, & de la surprise d'Oczakow n'avoient pas d'autre fondement, que les mouvemens & l'approche de différens corps sur leurs frontières respectives. S'il faut en croire plusieurs lettres, la Russie a fait remettre aux Cours de Stockholm, de Copenhague, de Berlin, &c. un manifeste ou plutôt une déclaration contenant l'exposé des motifs qui l'obligent de faire avancer ses troupes vers la Crimée & de prendre possession de cette presqu'île. Ces motifs sont les suivans.

» La Porte depuis le traité de Kainardgi n'a cessé de contrevenir à ses engagements, soit en exerçant des actes de souveraineté dans quelques parties d'un pays qui ne lui étoit plus soumis, soit en fomentant des divisions dans la presqu'île entière, en soulevant ces peuples contre leur Kan légitime & forçant celui-ci de fuir & de recourir à la protection de la Russie qui est parvenue à le rétablir, il est vrai, malgré les menées sourdes & l'argent que répandoient les émissaires de la Porte pour entretenir la rebellion. Les actes arbitraires & despotiques que cette Puissance n'a pas craint d'exercer dans un pays dont elle avoit solennellement reconnu l'indépendance ont eu lieu principalement à Taman. Un Officier Turc, de l'ordre de son Souverain, alla prendre possession de cette île. Le Kan averti de cette dé-

marche & des prétentions de l'Envoyé lui dépêcha un Officier pour savoir les raisons qui engageoient le Grand-Seigneur à vouloir dominer dans un endroit qui n'avoit jamais été détaché de la Souveraineté de la Crimée & qui dans tous les tems en avoit fait partie. Loin d'écouter les justes représentations du Kan, l'Officier Turc foulant aux pieds tout droit des gens, & sans respect pour le caractère sacré du Ministre d'un Prince Souverain, fit trancher la tête à cet Envoyé. Ces insultes ne pouvant manquer de se renouveler & de causer les plus grands troubles dans les Etats voisins de l'Impératrice; pour les prévenir & pour établir solidement les Tartares, dans l'indépendance qu'elle leur a procurée, elle a jugé devoir faire occuper le pays par ses troupes; elle le gardera en sa possession jusqu'à ce qu'elle soit payée des dépenses qu'elle a faites pendant la dernière guerre & depuis pour lui assurer la liberté & l'indépendance *.

On fixe la date de cette déclaration au 13 du mois de Mai dernier; un de nos papiers s'exprime ainsi sur cette pièce.

» Si le Divan peut voir tranquillement la Crimée sous la dépendance immédiate de la Russie, s'il ne craint pas que des ports de cette presqu'île il sorte un jour une flotte qui jettera dans Constantinople 20 ou 30,000 Russes avant qu'on soit averti de leur approche, il peut sans doute éviter une rupture; mais le parti que la Porte a toujours en Crimée est trop nombreux; le péril qu'elle court en laissant les Russes s'arranger & se fortifier dans la Péninsule est trop imminent pour ne pas s'attendre qu'elle regardera la démarche hardie de la Russie comme une violation du traité de Kainardgi & comme une déclaration de guerre, & qu'elle ne fasse les plus grands efforts pour éloigner des bords de la mer Noire des voisins aussi redoutables. Si à ces dispositions vigoureuses de la Porte se joint l'entremise des Puissances

Européennes qui ont intérêt à ce que l'Empire Turc ne soit pas démembré ; si les Puissances du midi se décident ouvertement , les hostilités pourront bien se borner à la prise de possession de la Crimée , & la Russie contente d'affranchir pour jamais du joug la belle partie de l'Asie qui l'avoi sine , par une promesse encore plus solemnelle de la Porte , pourra bien retirer ses troupes à la sollicitation des Puissances Médiatrices «.

Nous n'ajouterons rien à ces observations ; les démarches de la Russie & les armemens de l'Empereur , sont couverts d'un voile trop épais pour pouvoir essayer de découvrir à travers , les dispositions des Puissances de l'Europe & la part qu'elles pourront prendre à cette fameuse querelle. C'est au tems à nous éclairer , en attendant nous rapporterons ici une lettre de Pologne qui contient un fait bien singulier , mais qu'on ne peut garantir.

« On a reçu des avis qu'on assure venir de bonne part & qui portent que le Kan de Crimée dégoûté par les entraves que lui oppose sans cesse la Porte , & par la difficulté de gouverner paisiblement & librement un pays agité depuis si long-tems , a pris le parti d'abdiquer la régence. Les Tartares en conséquence de sa déclaration ont voulu procéder à l'élection d'un nouveau Chef ; mais le Général Russe qui commande dans cette presqu'île s'y est opposé , en déclarant à son tour , qu'il devoit donner préalablement à sa Cour connoissance de l'abdication de l'ancien Kan «.

Les lettres de la Haute-Autriche portent que les orages & les pluies continuelles y ont causé beaucoup de dégâts , & que les

campagnes qui promettoient la plus belle récolte ont été abîmées.

Le relevé des registres de toutes les Eglises des Etats du Roi de Prusse porte le nombre des mariages pendant l'année dernière à 43,744; celui des naissances à 205,406 & les morts à 171,104; on n'a pas compris le militaire dans cet état.

» On est enfin parvenu ici, écrit-on de Mayence, à un nouvel arrangement avec la ville de Wurtzbourg pour la navigation du Mein, en établissant de l'uniformité dans les péages. Le Prince de Wurtzbourg avoit fait proposer à l'Electeur d'annuler entièrement tous les péages; mais on a porté ce Prince à se désister de cette prétention; cependant on n'atteindra point le but désiré si le traité entre le Palatinat & le Wurtemberg se conclut comme on le croit, parce que le *transit* sur le Mein malgré la diminution des péages deviendra alors beaucoup moins considérable «.

On lit dans quelques lettres de Prague qu'il y a été publié un ordre suprême portant que lorsque la garde militaire sera requise de prêter main forte, & qu'elle se trouvera maltraitée ou seulement empêchée en remplissant son objet, elle ne se contentera plus de tirer à poudre & en l'air, mais qu'elle tirera à balle & directement sur les opposans. Ce n'est que par des exemples de sévérité qu'on peut venir à bout de réprimer la pétulante désobéissance d'une populace indisciplinable.

» Un Officier de nos Chevaux-Légers, ajoutent ces lettres, donnant il y a quelques jours à dîner à plusieurs de ses amis, remarqua sur la fin du repas

que son valet-de-chambre prenoit un pistolet & se dispoſoit à caſſer la tête à un Capitaine qui étoit au nombre de ſes convives ; il n'eut que le tems de détournier le coup qui lui fracalla le bras à lui-même. Il réſulte des informations priſes au ſujet du coupable qu'il eſt tombé en frénésie ; il n'avoit donné auparavant aucun indice d'une pareille maladie «.

Selon les lettres de Salzbourg , l'Archevêque vient de ſupprimer dans ſon Diocèſe les Frères & les Sœurs de la règle de Saint François. C'étoient des perſonnes laïques qui ſe faiſoient aſſocier aux Récollets. Il a auſſi ôté, dit-on , au Couvent des Religieuſes de Loretto une ſomme de 25,000 florins , & l'a aſſignée aux Urfuſines qui s'occupent à élever & à inſtruire la jeuneſſe.

I T A L I E.

De LIVOURNE , le 10 Juin.

ON apprend de Gênes que L. A. R. l'Archiduc & l'Archiduchefſe Ferdinand en ſont partis le 4 , à bord d'une galère de la République qui les a conduits à Nice.

Les lettres de Mogador portent que deux bâtimens de guerre Anglois , à bord de l'un deſquels ſe trouvoit le Secrétaire du Général Elliot , ſont arrivés dans ce port à la fin du mois de Mars ; l'objet de leur miſſion eſt de renouveler les anciens Traités entre S. M. B. & le Prince Maure ; & on aſſure que la négociation eſt déjà fort avancée ; c'eſt le Chevalier Curtis qui a commandé la marine Britannique à Gibraltar pendant le bombardement , qui eſt chargé de la conclure.

L'Electeur Palatin a été faire un tour à Naples & doit retourner à Rome , où il passera encore quelques jours.

» Le Marquis de Maruzzi , écrit-on de Venise , Ministre de Russie auprès de la République , est parti pour Pétersbourg ; on dit qu'il sera remplacé incessamment par le Comte de Woronzoff , en qualité d'Envoyé extraordinaire & de Ministre Plénipotentiaire de l'Impératrice. Un Ministre aussi distingué auprès de la République sera très-nécessaire , s'il est vrai , comme on l'assure , que la Russie va faire passer des forces de terre & de mer dans le Levant. — On parle peu ici des affaires politiques de l'Europe ; mais on remarque que le Gouvernement s'occupe secrètement des mouvemens qui se font autour de nous. Si la guerre éclate entre la Porte & ses deux Voisins , la situation de la République sera un peu embarrassante ; mais si l'Autriche ne seconde pas les vues de la Russie , il sera bien difficile que cette dernière puisse étendre le théâtre des hostilités du côté de la mer Adriatique ; & on présume que la mer Noire ou ses environs pourront fixer toutes les troupes de terre & de mer destinées à agir contre le Croissant ».

Les lettres de Naples continuent de rassurer sur la Calabre & sur Messine ; les secousses s'y font bien sentir encore de tems en tems , mais elles sont très-foibles , très-courtes à de grands intervalles. Les habitans commencent à retourner dans leurs maisons , d'où l'effroi les avoit chassés. Le Gouvernement a destiné une somme de 500,000 ducats pour fournir les ustensiles & les instrumens les plus nécessaires aux Agriculteurs , rétablir les magasins dans lesquels sera déposée la récolte prochaine , qui sera , dit-on ,

très-abondante , ainsi que pour rebâtir & mettre en état les Hopitaux.

Suivant les dernières nouvelles d'Alger , cette Régence éprouve quelques inquiétudes sur les bruits de l'armement d'Espagne , & prend les mesures nécessaires pour augmenter ses forces & se mettre en état de défense dans le cas où cette ville seroit attaquée.

ESPAGNE.

De MADRID , le 16 Juin.

NOUS venons de perdre l'Infant D. Charles , né le 5 Mars 1780. Il est mort le 5 de ce mois à 11 heures du matin , & il a été enterré hier dans l'Eglise du Monastère Royal de Las Rosas ; ce Prince étoit le seul fils qui restoit au Prince des Asturies , qui en avoit déjà perdu un. La grossesse de la Princesse son épouse , qui entre dans son septième mois , nous donne l'espérance d'un nouveau Prince , qui remplacera la perte que nous avons faite.

» Le 22 du mois dernier , écrit-on de Carthagène , le chébec la *Sainte-Rite* a jetté l'ancre ici à son retour d'Oran. Le Capitaine rapporte que le 9 un chébec , un pinque & une nacelle remplis de Maures s'étant approchés à environ une lieue de la place , s'y sont emparés d'un bâtiment Génois sorti de ce port le jour précédent & chargé de différens comestibles ; heureusement l'équipage s'étoit sauvé à l'aide de sa barque. Le Capitaine d'une polacre Napolitaine rapporte aussi que le 6 cinq barques Mauresques avoient donné chasse , à la vue de Palamos , à une bar-

que de sa nation qui leur avoit échappé à l'aide de quelques pêcheurs qui l'avoient prise à la remorque «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 30 Juin.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale se réduisent à celles apportées par un bâtiment arrivé dernièrement de Philadelphie ; tout étoit tranquille à son départ ; les déprédations & les excès commis par des troupes de Sauvages sur les frontières de la Virginie , avoient été heureusement réprimés par un détachement de milice , qui sous les ordres du Colonel Gest , les a attaqués & les a détruits & dispersés. Ces barbares paroissent être conduits par quelques Emissaires du Gouverneur de Québec & par des Américains ; dans le nombre des prisonniers qu'il a faits , se sont trouvés le Capitaine Munro & un certain M. Ferguson du Canada , qui ont été conduits & pendus sur-le-champ à Buffalo Town : on espère que cet avantage dégoûtera pour long-tems les Sauvages de ces incursions , & que sur-tout le sort des deux personnes qu'on vient de punir , refroidira l'acharnement de leurs instigateurs qui du moins craindront de se mettre à leur tête.

L'escadre de l'Amiral Hood dont l'approche a été annoncée par le *Pigmeé* de 16 canons , est arrivée partie à Plymouth , partie à Portsmouth ; le *Barfleur* à bord du-

quel se trouve le Prince William Henri ; est entré dans ce dernier port , où dès le 26 , plusieurs Officiers de marine s'étoient rendus pour recevoir ce Prince qui est arrivé le 27. Le *Pigmée* avoit quitté la Jamaïque au commencement de Mai , & à son départ le vaisseau l'*Ulysse* se dispoisoit à mettre à la voile le 10 du même mois avec le reste de la flotte : tout étoit alors tranquille dans cette île.

Les lettres de l'Inde que le Substitut a apportées n'ont été distribuées que depuis quelques jours. Parmi les détails qu'elles contiennent on en trouve quelques-uns de nouveaux sur l'ouragan qui força Sir Edouard Hughes à s'éloigner de Madras.

On lit entre autres ceux ci dans une lettre datée de Bombay le 9 Janvier à bord du *Monarque*.

» Je vous ai écrit par le *Myrthe* parti de Madras en Octobre tout ce qui s'étoit passé depuis la lettre que je vous avois adressée en Juin ; j'ajouterai ici le peu de détails postérieurs à cette époque que je puis vous donner. Nous avons été chassés de Madras par l'ouragan le plus affreux qu'on ait jamais vu. Toutes nos chaloupes étoient au rivage occupées à embarquer de l'eau & des provisions ; la plupart sont restées en arriere & il y en a fort peu qui aient pu suivre leurs vaisseaux ; notre cutter a été englouti avec 5 hommes. — En 3 ou 4 jours nous avons été séparés du reste de l'escadre , & jusqu'au 21 nous n'avons vu qu'un vaisseau de la Compagnie. Cependant malgré le gros tems , & les dommages que nous avons soufferts , nous avons eu le bonheur de prendre un bâtiment Hollandois & de le conduire ici ; la prise est arrivée heureusement ; on l'évalue à

40,000 l. st. sans le bâtiment. Comme nous étions seuls aucun vaisseau n'a droit de partager avec nous, & il nous appartient uniquement, sauf le droit de Commandant de sir Edouard Hughes. — Nous avons vu arriver le reste de l'escadre ; plusieurs vaisseaux sont en très-mauvais état, entr'autres le *Superbe*, l'*Aigle* & le *Burford* ; les vaisseaux de Sir Richard Bickerton ont peu souffert parce qu'ils sont doublés en cuivre. Heureusement nous trouvons ici de quoi nous réparer. La plupart des équipages étoient malades ; mais ils se rétablissent insensiblement à terre. L'intention de l'Amiral est de remettre en mer au mois de Mars pour chercher l'ennemi ; il n'est plus à Trinquemale ; un navire de la Compagnie qui a passé devant la baie en venant ici n'y a aperçu aucun vaisseau «.

Le Vice-Amiral Campbell, se dispose à partir pour Terre-Neuve avec les vaisseaux suivants ; le *Salisbury* de 50 canons, l'*Hébé* de 36, le *Profélyre* & l'*Eole* de 32, le *Merlin* de 20, le *Thorn*, le *Marquis de Seignelay*, & l'*Echo* de 16 & le *Lion* de 10. Cette petite escadre est prête à mettre à la voile & n'attend pour cela que ses derniers ordres.

La séance du Parlement du 24 de ce mois est faite pour fixer la curiosité, & nous entrerons dans quelques détails.

Le 24 Juin, le Lord Cavendish, après avoir rendu compte à la Chambre des Communes de la situation fâcheuse des Loyalistes & des droits qu'ils ont à la protection du Gouvernement, termina son discours par la motion » d'un bill pour nommer » des Commissaires chargés de prendre des informations sur la position des personnes dont la » guerre d'Amérique a détruit ou diminué la for-

» tane «. Après quelques éclaircissemens demandés & donnés à ce sujet, M. Balker fit les observations suivantes. » Il est naturel, dit-il, que la Grande-Bretagne donne aux Loyalistes tous les secours qui sont en son pouvoir, & qu'ils sont fondés à réclamer; mais tout cela tient en grande partie au Traité provisionnel. Ils y étoient recommandés au Congrès; & je crains fort qu'un bill ne soit pour eux un avis qu'ils ne doivent point s'adresser à cette Assemblée, ou que dans le cas qu'ils prendroient ce parti, le Congrès les renverra au Gouvernement Britannique. Selon moi, ceux qui ne sont pas spécialement exclus par le Traité provisionnel, *comme étant Sujets Britanniques dans les lignes & portant les armes*, doivent d'abord s'adresser au Congrès. M. Fox répondit que l'objet de la motion actuelle n'étoit point de donner *des secours*, mais d'établir une *Information*, & qu'il falloit que le Gouvernement fût instruit pour faire, avec connoissance de cause, les démarches qu'il projette; qu'il ne pouvoit se dispenser d'être informé des droits de chacun des réclamans avant de demander pour eux justice au Congrès. Le moyen adopté dans le bill est le plus propre que l'on puisse employer pour seconder les vues des Ministres du Roi; mais en même-tems il ne faut point donner lieu de croire que par cette démarche la Grande-Bretagne s'engage & s'oblige à venir au secours de tous ceux qui pourroient en solliciter. Le bill en question doit, au contraire, encourager une infinité de personnes à s'adresser au Congrès pour demander l'extension du 5e article du Traité provisionnel, car je serois très-fâché d'apprendre que la Grande-Bretagne eût le moindre doute de l'intention où est le Congrès de remplir ses engagements ». Après quelques discussions, la motion passa.

Le même jour, la Chambre s'étant formée en Comité pour prendre en considération le Message du Roi, le Lord John Cavendish dit que le Comité devoit

être pénétré de reconnoissance pour les sentimens généreux de S. M., qui s'étoit déterminée à pourvoir à l'établissement du Prince de Galles, sans demander pour cet effet à son peuple une augmentation de la liste civile ; que S. M. avoit pris la résolution de se charger de toute la dépense annuelle , & d'accorder au Prince 50,000 livres par an ; mais qu'on ne devoit pas ignorer l'état de la liste civile ; que 50,000 liv. environ avoient été destinées pour payer des dettes , ce qui , pendant six années , la réduiroit à 850,000 livres par an ; & que les 50,000 livres que le Roi donneroit annuellement au Prince diminueroient tellement les revenus de S. M. , qu'ils ne suffiroient pas pour payer les charges qui y sont affectées ; que dans cette situation , il n'étoit pas surprenant que S. M. demandât à ses fidèles Communes un secours passager pour les premières mises de l'établissement du Prince ; que S. M. étoit persuadée que tout Membre de la Chambre seroit flatté de voir la Famille Royale établie convenablement & décemment ; que l'appartement du Prince n'avoit pas été habité depuis long-tems , qu'il y manquoit mille choses pour le rendre logeable ; que le Prince étoit encore jeune , & que par conséquent on ne devoit pas s'attendre à une grande économie de sa part. . . . Le Lord Jonh Cavendish termina son discours en proposant qu'il fût accordé une somme de 60,000 livres à S. M. pour les frais de l'établissement du Prince de Galles. — Dans tous les débats qui eurent lieu à cette occasion , on n'objecta rien contre la proposition , mais il y eut de vives attaques contre le Lord North , qui ne se justifia de la promesse qu'on lui reprochoit d'avoir fait autrefois à la Chambre de ne rien demander à la nation pour l'établissement du Prince de Galles , qu'en niant formellement d'avoir pris un pareil engagement , & en déclarant qu'il avoit seulement entendu dire que le Roi fournilroit à l'entretien & à l'éducation de son fils , qui

n'avoit alors que 15 ans, jusqu'à l'âge où il seroit question de l'établir. M. Fox ne manqua pas d'attester que c'étoit en ce sens seul qu'il avoit pris les expressions du Lord lorsqu'il avoit parlé ainsi ; en effet, ajouta-t-il, je me serois opposé à la demande qu'il faisoit à la Chambre, s'il eût été possible d'entendre que 100,000 L. sterl. de plus mettroient le Roi en état de fournir à l'établissement séparé du Prince ; il eût été simple de recommander d'user de la même économie pour payer les dettes de la liste civile, & d'attendre l'époque actuelle pour recourir à l'aide de la nation. Il confirma, par quelques-unes de ses expressions, le bruit qui s'étoit répandu qu'il avoit ouvert au Conseil l'avis d'augmenter les revenus du Prince, en parlant de la modicité de ce revenu, qui n'étoit que la moitié de celui qu'avoient eu le Duc d'York depuis Jacques II & Georges III, lorsqu'il étoit Prince de Galles.

Lorsque cette affaire fut terminée, M. W. Pitt se leva pour rappeler aux Ministres tout ce qui leur restoit à faire dans la session actuelle. Il rappella les grandes & importantes affaires qui n'étoient point encore réglées, tels que le traité avec la Hollande, le traité de commerce avec l'Amérique, qui devoit l'être si promptement, les traités définitifs avec la France, l'Espagne & l'Amérique, indépendamment du bill pour aller au secours de la Compagnie des Indes, &c. &c., & il demanda sur tous ces points quelques éclaircissemens. Il observa que, soit que l'Opposition fût systématique ou non, on ne pouvoit disconvenir que sa conduite avec les Ministres ne fût un exemple de générosité, & qu'elle n'eût ni interrompu, ni même troublé, en aucune manière, leurs négociations pour mettre la dernière main au grand ouvrage de la paix. — M. Fox prit alors la parole, & dit : « Je suis déterminé à profiter de l'exemple & des fautes des derniers Mi-

nistres. Comme ils ont fait beaucoup de mal en précipitant la négociation, j'agirai certainement avec plus de circonspection & de prudence. Cette conduite me paroît d'autant plus raisonnable, que, par une circonstance heureuse, la tranquillité & la sécurité générale de toutes les Puissances avec lesquelles nous venons de faire la paix, & les pouvoirs dont le dernier acte du Parlement a investi le Conseil privé pour négocier & conclure tous les Règlements de commerce avec l'Amérique, me laissent le tems nécessaire pour obtenir de toutes les Puissances contractantes, les meilleures conditions qu'il soit possible de prétendre. Quant aux complimens que M. Pitt a fait à lui & à ses Collègues, sur la discrétion qu'ils ont eu de ne point trop harceler le Ministère actuel relativement à la paix, c'est une générosité qu'il est aisé d'apprécier, quand on se rappelle la manière assez franche dont la Chambre a déclaré son opinion sur cette paix qui est leur ouvrage. Au surplus, je le répète, leurs fautes, même sur des objets moins importants, me serviront de leçon. Personne n'a oublié l'embarras où ils se sont vus au mois de Décembre dernier, par la lettre du Lord Sidney, alors Secrétaire d'Etat, par leur empressement à fixer l'époque à laquelle la paix ou la guerre seroit décidée. Leur mésaventure en cette occasion m'avertit d'être plus prudent; en conséquence, quelqu'envie qu'ils témoignent de savoir quand le traité définitif & le traité de commerce avec l'Amérique seront conclus, ils voudront bien me permettre de ne prendre aucun engagement relativement à cet objet & à tout autre, que je ne sois absolument sûr de n'être point, comme eux, trompé dans mon attente. M. Pitt fit une courte réplique, dans laquelle il parla de l'arrangement qui venoit probablement de se faire ce jour même, & en conséquence duquel le Lord North avoit conseillé à M. Fox de ne s'engager

à rien. Il étoit a'ors près de huit heures , & la Chambre se sépara.

Bien des personnes sont de l'opinion de M. Fox , que le grand ouvrage du traité de commerce avec l'Amérique ne doit pas être précipité. Trop d'empressement , disent-elles , feroit soupçonner au Congrès que nous avons d'autres desseins en vue qu'un traité de commerce. En effet il seroit aussi absurde de supposer que deux Négocians commerceront ensemble s'ils ne croient pas y trouver leur intérêt , que de supposer qu'ils refusent de négocier lorsqu'ils seront sûrs d'y gagner l'un & l'autre.

La veille du jour où la Chambre des Communes s'occupa des Loyalistes & de l'établissement du Prince de Galles , elle prit en considération l'état des manufactures de toiles de coton & de lin de la Grande-Bretagne. Cette affaire qui intéresse particulièrement le commerce , donna lieu à quelques débats. M. Stanley qui avoit une motion à faire sur cet objet , y prépara la Chambre par le discours suivant.

Il est de la plus grande nécessité , dit-il , d'accorder des remises sur le savon , l'empois , le soufre , le vitriol & au res objets dont on fait usage pour préparer les matières écruës destinées à la fabrication des toiles de lin & de coton. L'Etat a recu é depuis quelques années les plus grands avantages des manufactures de toiles de lin & de coton en ce qu'elles ont favorisé beaucoup le commerce du Royaume , & sont devenues conséquemment une source précieuse de revenus pour le Gouvernement. La rivalité des manufactures établies en Hollande , en Allemagne , en

France & en Suisse , nous met dans le plus grand danger de perdre les nôtres. Depuis que la paix est conclue , il s'est introduit un nouveau système de commerce , & nous nous sommes vus privés de notre commerce exclusif. On doit envisager d'ailleurs que la Grande-Bretagne comme un pays à manufactures est gênée par mille entraves qui lui sont propres , & dont l'Irlande s'est affranchie , au moyen de les avantages naturels & du sage système adopté par son Parlement. Je mets au nombre de ces entraves les taxes onéreuses , le haut prix de la main - d'œuvre , & les droits établis sur les divers articles qu'on emploie pour préparer les matieres destinées à la fabrication des toiles de lin & de coton. Cette dernière entrave est inconnue dans tout autre Pays. Que ne suit-on l'exemple de l'Irlande , qui a supprimé tous les droits de cette nature. Puisque la G. B. a accordé une exemption aux manufactures de drap , je serois d'avis que celles de toiles de lin & de coton , qui ont singulièrement prospéré , méritent un semblable encouragement de la part du corps législatif. Je parle en ce moment aux Lords de la Trésorerie , comme à des membres privés du Parlement , plutôt que comme à des personnes , que leurs places peuvent rendre coupables de partialité & d'entêtement à l'égard d'une exemption qui diminueroit le revenu public. Ils doivent envisager , qu'en renonçant à une petite portion de revenu pour encourager une branche importante de manufacture , ils feront prospérer cette manufacture & augmenteront de fait les revenus de l'Etat. Les articles fabriqués avec le lin , sont en si grand nombre , qu'ils donnent de l'emploi à 800,000 sujets de S. M. C'est un fait dont l'importance mérite toute l'attention des Lords de la Trésorerie. L'esprit d'émigration qui règne actuellement , peut avoir les suites les plus funestes. Des milliers de nos artisans iront chercher leur subsistance dans des pays où les taxes sont plus légères , & où l'on donne plus d'encouragement au commerce. Les avantages que l'Angleterre a eus

sur toute autre Nation, sont beaucoup diminués. Les machines qu'elle avoit inventées & perfectionnées pour l'usage des manufactures, dont l'objet étoit d'épargner du tems & du travail, & qui nous avoient donné pendant quelques années un avantage décidé sur tous les étrangers, ces machines, dis-je, sont connues de nos rivaux, elles sont établies en Hollande, en France & en Suisse. — M. Stanley proposa les résolutions suivantes. 1°. Que le Comité est d'avis que dans l'état actuel du commerce de la G. B. la conservation des manufactures de toile de lin & de coton, est un objet de la plus grande importance, & qui mérite la considération sérieuse & immédiate de cette Chambre. 2°. Qu'on doit accorder une remise des droits actuellement établis sur le savon & l'empois dont on fait usage pour préparer les matières écruës destinées à la fabrication des toiles de lin & de coton, & pour achever le travail de ces toiles. 3°. Qu'on doit accorder une remise des droits établis actuellement sur le soufre & le salpêtre employés à faire de l'huile de vitriol. 4°. Qu'on doit supprimer les droits établis actuellement sur l'importation de la potasse, des cendres de bois & de serment. — M. Coke parla en faveur de la motion, & dit : le Membre qui a fait la motion, a si habilement traité son sujet, qu'il n'a rien laissé à désirer pour convaincre la Chambre des avantages qui résulteroient de l'adoption de cette résolution & des trois autres qui doivent être proposées par la suite. Il y a cependant un article dont il a oublié de faire mention, savoir le montant du modique revenu dont on demande que le public fasse le sacrifice, en faveur de deux des plus importantes & des plus considérables branches de manufacture britannique. Je fais de bonne part, qu'en accordant les remises qu'on demande aujourd'hui, on n'ôte à l'Etat qu'une somme de 20,000 liv. ; mais on demande à présent le rétablissement de l'impôt sur la drêche, supprimé en dernier lieu, lequel monte à 9000 par an, ainsi que l'expérience l'a démontré.

Il y a encore un autre droit dont M. Coke a parlé ; & qui produiroit annuellement 2000 liv. Ainsi par l'acquisition de ces deux revenus qui , joints ensemble , se monteroient à 11,000 liv. la perte réelle pour l'Etat n'est que de 9000 liv. , somme qui doit paroître bien modique lorsqu'on fait réflexion qu'elle est consacrée à encourager des manufactures qui donnent du pain à 800,000 individus. — Le Lord John Cavendish dit , qu'il n'étoit pas parfaitement instruit de l'affaire en question , & qu'ainsi il lui étoit impossible de déclarer s'il desiroit que les remises fussent ou ne fussent pas accordées ; que pour cette raison il consentoit pour le moment à laisser mettre sur le Bureau les résolutions , mais qu'il demandoit que cela ne l'empêchât pas de s'opposer au bill , lorsqu'il seroit soumis à l'examen de la Chambre , & même de s'opposer au rapport. S'il ne s'agissoit , ajouta-t-il , que de déterminer s'il faut donner du pain ou non à 800,000 manufacturiers Anglois , je dirois hautement que rien ne doit nous arrêter , relativement à une pareille question ; mais , en supposant que les remises soient refusées , je ne vois pas qu'il en doive résulter des conséquences aussi fâcheuses , qu'on cherche à le faire croire. Pendant la guerre , ces manufactures ont prospéré & augmenté considérablement. Je ne vois pas pourquoi elles ne continueroient pas de prospérer également pendant la paix. Le tems de paix est le plus propre aux arts & aux manufactures , & il seroit absurde d'imaginer que les manufactures de soie & de coton sont moins florissantes en tems de paix , qu'en tems de guerre. A l'égard des remises , M. Coke en fait monter le total à 9000 liv. Il se peut faire que les honnêtes manufacturiers ne mettent que 9000 livres dans leurs poches ; mais on ne considère pas que les remises ont toujours engendré la fraude , & que le Gouvernement perdrait au moins trois fois autant , en accordant l'octroi qu'on demande. Les Bureaux des revenus publics ont fait une infinité d'objections qui

tendent toutes à prouver que la requête en question feroit plus de tort au revenu public que de bien aux manufactures de toile & de coton. Ainsi quoique je ne vote point contre les résolutions qu'on doit proposer, il est possible que je m'oppose au rapport. — Le Lord North insista beaucoup sur la force des argumens employés par le Chancelier de l'Echiquier contre les résolutions proposées. Je ne conçois point, dit-il, qu'une somme aussi modique que celle de 9000 liv., puisse produire les effets dont on nous a fait un tableau si effrayant. Elle ne peut, selon moi, ni faire sortir 800,000 manufacturiers du Royaume, si elle est refusée, ni en augmenter considérablement le nombre si elle est accordée. Dans ce dernier cas, on devroit même la regarder comme une sorte de menus plaisirs pour quelques gros manufacturiers, plutôt que comme un encouragement réel & efficace pour le corps complet des citoyens qui s'adonnent à cette branche d'industrie. — M. Dempster fit les reproches les plus vifs au Lord North, sur la cruauté avec laquelle il s'opposoit à l'encouragement demandé pour des manufactures dont la G. B. tiroit un si grand avantage, tant pour son commerce, que pour son revenu. Il ajouta que ce Ministre avoit tenu une conduite directement opposée, lorsqu'il étoit à la tête de la Trésorerie, & que d'ailleurs c'étoit une maxime invariable du Gouvernement depuis la révolution, de ne mettre jamais d'impôts sur les articles employés à préparer les matières premières de toutes les manufactures de quelque importance. Il blâma l'opiniâtreté avec laquelle le Secrétaire d'Etat & le Chancelier de l'Echiquier insistoient sur un objet de revenu qui paroît contraire à tous les grands principes d'administration, & il cita à ce sujet un passage d'un Auteur François, dont le résultat est que la plupart des Souverains, à force de vouloir faire servir le commerce au profit de leurs finances, perdent en le détruisant tout l'avantage qu'ils auroient pu en tirer & ressemblent au proprié-

taire imbécille qui coupe le pied de son arbre pour chercher dans les racines le fruit , qu'avec plus de modération il auroit recueilli sur sa branche vigoureuse & dont rien n'auroit arrêté l'accroissement. — Après des débats aussi animés, & dans lesquels le Lord Mahon, les Chevaliers Adam Fergasson & George Yonghe, le Général Burgoïn parloient fortement en faveur de la motion, les résolutions furent renvoyées à une autre séance du lendemain.

L'arrivée du Lord Temple a, dit-on, fortifié le parti de l'Opposition dans la Chambre Haute. On sait que dans la séance du 20, il parla avec beaucoup de force, ainsi que le Lord Abington, contre les Ministres qu'on a accusés de vouloir tout diriger jusqu'aux volontés du Roi dans la formation de la maison de son fils.

» On assure, dit à cette occasion un de nos papiers, que S. M. a offert récemment au Lord Temple la place de premier Lord de la Trésorerie, mais que ce dernier s'est excusé parce que le traité définitif de paix n'étoit point encore signé. On dit que s'il eût accepté le Parlement auroit été dissous, & cette conjecture ne paroît pas sans fondement à ceux qui connoissent le caractère ferme & les grandes qualités du dernier Viceroi d'Irlande. — En attendant voici ce qu'on débite des difficultés qui ont eu lieu au Conseil relativement à l'établissement du Prince de Galles. Le Roi desiroit que son traitement ne fût ni au-dessus ni au-dessous de 50,000 l. st. M. Fox par des raisons qu'on dit n'être connues que de lui & du Prince vouloit qu'il lui en fût accordé 100,000. Cette dispute, ajoute-t-on, a un peu divisé la coalition. Le Lord North a été dans le Conseil de l'avis du Roi, & il s'est tenu plusieurs assemblées chez le Duc de Portland pour parvenir aux moyens de concilier les esprits qui paroissent déjà un peu aigris ».

Selon plusieurs lettres d'Irlande , la disette se fait sentir vivement dans la partie septentrionale de ce Royaume ; quelques-unes font un tableau terrible de l'infortune à laquelle les ouvriers se trouvent réduits dans quelques endroits.

» Une pauvre femme de Dunganon , chargée de plusieurs enfans dont elle allaitoit l'un , manquant de tout , alla chez un Marchand de gruau d'avoine , exposa sa misère à l'épouse de ce Marchand qui n'y étoit pas , & lui offrit quelques hardes qu'elle avoit apportées pour gage du paiement qu'elle étoit dans l'impossibilité de lui donner dans ce moment ; la marchande refusa les hardes & ne livra point de marchandise ; l'état de cette femme lui faisoit cependant pitié. Lorsque son mari fut de retour le soir elle lui raconta ce qui s'étoit passé , & ne lui cacha point qu'elle avoit du regret de n'avoir pas donné ce qu'on lui demandoit avec tant d'instance & dont on paroissoit avoir un besoin si pressant. Le mari qui s'étoit couché en arrivant , se leva à ce récit ; il connoissoit la femme dont on lui parloit , il se hâta de prendre une mesure de gruau tout cuit & tout préparé , & vole chez l'infortunée ; il n'étoit plus tems , il la trouva étendue sur le plancher de sa chambre morte de faim & de désespoir , entourée d'enfans qui criaient auprès d'elle , & tenant encore dans ses bras celui qu'elle allaitoit & qui cherchoit en vain quelques secours sur son sein flétri , froid & desséché «.

Dans plusieurs endroits , ajoutent ces lettres , divers particuliers ont résolu de supprimer le grain qu'ils donnoient à leurs chevaux , & de le distribuer aux malheureux.

» Il est arrivé ici depuis quelques semaines , écrit-on d'Hereford , un particulier bien intéressant par ses longues infortunes & sa captivité. Il se nom-

12 Juillet 1783.

d

me John Roach & étoit matelot de profession ; il a été pendant 15 ans absent de sa patrie , & de ces 15 ans il en a vécu 12 dans les fers des Indiens & des Espagnols. Ayant eu le malheur d'être pris par les premiers dans la baie de Mexico , il fut dépouillé nud & contraint de suivre pendant 2 ans ses nouveaux maîtres dans leurs courses. Ces Indiens sont les Heraquis. Ils n'ont point de demeures fixes ; ils ne s'établissent que pour peu de tems sur les lisières des bois pour y chercher leur nourriture, Ce soin & celui d'éviter une autre Tribu Indienne errante comme eux , & marchant toujours en nombre , & qui est leur ennemie font toute leur occupation. Après avoir échappé heureusement à ces Sauvages , John Roach fut pris par les Espagnols , enfermé , parce qu'on le prenoit pour un espion , dans différens cachots , & enfin condamné à un esclavage perpétuel & aux travaux des mines. Heureusement pour lui avant qu'on pût mettre cette sentence à exécution , il avoit perdu l'usage d'une hanche ; cela le fit dispenser du travail des mines dont il étoit incapable ; & enfin on l'a envoyé à la Jamaïque avec d'autres prisonniers qui ont été échangés «.

Un de nos papiers , contient l'anecdote suivante qui paroîtra bien étrange & bien horrible à nos Lecteurs. Nous ne la transcrivons que parce qu'elle peut servir de leçon ; il place le lieu de cette scène funeste aux environs d'Ealing dans le Comté de Middlesex.

» M. T. B. Ecuyer , & son fils jeune homme qui étudioit au collège d'Exeter à Oxford soupèrent ensemble ces jours derniers ; le lendemain le jeune homme devoit reprendre ses études ; son pere à la fin du repas fit apporter du vin , & envoya ses domestiques se coucher. Ceux-ci furent réveillés vers les trois heures du matin par le bruit d'un coup de

pistolet ; ils se levèrent & s'empresèrent d'accourir ; le premier objet qui frappa leurs yeux en entrant dans la salle à manger fut leur jeune maître étendu sur le plancher & nageant dans son sang ; le pere assis sur son fauteuil paroissoit dans un état de stupeur & d'insensibilité. Ce fut avec peine qu'on l'arracha de cette salle & qu'on le porta dans son lit ; il paroissoit ne point voir le spectacle qui étoit devant ses yeux ; le lendemain il ignoroit cette horrible catastrophe , & tout ce dont il s'est souvenu c'est que son fils lui avoit parlé d'argent. On suppose que ce jeune infortuné qui retournoit à son collège avoit essayé de tirer parti de l'état où le vin avoit mis son pere pour en obtenir une somme ; que sur son refus il avoit menacé de se tuer , & que pour effrayer le vieillard il avoit pris un des pistolets qui étoient toujours dans cette chambre , & ignorant qu'ils étoient chargés , avoit poussé son jeu imprudent aussi loin qu'il le falloit pour en être la victime. Ce jeune homme laisse deux sœurs qui le pleurent , & qui , dit-on , à la veille d'être mariées , ont perdu l'une & l'autre leurs amans par des coups aussi funestes & aussi imprévus. Il est difficile de réunir dans une famille une pareille combinaison de malheurs , & de trouver un exemple plus funeste des dangers de l'ivresse ».

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 8 Juillet.

Le premier de ce mois, le Roi accompagné de Monsieur, de Monseigneur le Comte d'Artois , se rendit à l'Eglise de la paroisse , où il assista au service anniversaire fondé pour le repos de l'ame de la feue Reine. Madame Elisabeth de France y assista également.

Le Roi a disposé du régiment de royal Auvergne en faveur du Vicomte de Rocham-

beau , de celui de Saintonge en faveur du Vicomte d'Allemans , de celui d'Agénois en faveur du Marquis de Rougé , & de celui de Boulonnois en faveur du Prince de Broglie. S. M. a aussi disposé des places de Mestre de Camp en second du régiment de Saintonge en faveur du Comte de Chabannes , du régiment d'Agénois en faveur du Comte de Vauban , & du régiment d'Auxerrois en faveur du Chevalier de Grave.

Monseigneur le Comte d'Artois est parti le 3 pour le voyage qu'il se propose de faire dans les Pays Bas. Ce Prince sera de retour vers la fin de ce mois.

Le Marquis de Vaudreuil , Lieutenant-Général des Armées navales , qui commandoit l'armée du Roi aux isles d'Amérique , étant de retour , a eu l'honneur d'être présenté le 6 de ce mois à S. M. & à la Famille Royale par le Maréchal de Castries , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département de la Marine.

De P A R I S , le 8 Juillet.

M. le Marquis de Vaudreuil est arrivé samedi ; son départ de Brest avoit été retardé par les ordres nécessaires qu'exigeoit le désarmement de son escadre ; M. d'Hector qui reçoit à leur arrivée en Europe la déposition des Officiers qui se sont trouvés à l'affaire du 12 Avril , a déjà entendu , dit-on , tous ceux qui sont revenus avec M. de Vaudreuil.

On a lu dans quelques papiers publics que les Nègres de la Guadeloupe divisés en deux parties en étoient venus aux mains , & ne s'étoient séparés qu'après un carnage horrible , que n'avoient pu prévenir les troupes envoyées pour les faire rentrer dans le devoir. Tout cela se réduit à quelques coups donnés entre les Nègres de 3 ou 4 habitations ; une femme a , dit-on , été la cause de cette querelle.

Pendant plusieurs jours le soleil pâle & rougeâtre n'a répandu qu'une lueur triste , & telle qu'on pouvoit le fixer à toutes les heures du jour ; malgré le brouillard sec & épais qui l'environnoit, la chaleur a été étouffante. On n'a pas manqué de trouver cet état de l'atmosphère fort étrange , & le peuple ignorant & crédule encore ému du désastre de la Calabre , a éprouvé des alarmes que les gens instruits , les Agriculteurs , les Laboureurs même n'ont point partagées. M. de la Lande a publié à ce sujet les observations suivantes.

» Tout ce que nous voyons est un effet très-naturel d'une chaleur un peu forte succédant à de très-longues pluies , sans qu'il y ait eu , pour ainsi dire , de gradation. La première impression de cette chaleur a dû sublimer tout à la fois une très-grande abondance de parties aqueuses dont la terre étoit profondément pénétrée & leur donner , dès le premier tems de leur élévation , une qualité sèche & un degré de raréfaction plus grand que celui des brouillards ordinaires. Cet effet , qui me semble très-naturel , ne me paroît pas très-nouveau : du moins

la période de 19 ans (qui ramène la lune à la même position , dans les mêmes jours de l'année , & qui semble avoir aussi quelque rapport avec les saisons) nous présente un exemple qu'on peut citer. Voici ce qu'on lit dans les Mémoires de l'Académie , parmi les Observations météorologiques de 1764 sur le mois de Juillet. *Le commencement de ce mois a été humide & la fin fort sèche ; depuis le deux jusqu'au neuf le vent a toujours été au nord. Les matins il faisoit du brouillard , & pendant le jour le ciel étoit comme en fumée.* Voilà qui ressemble assez à notre fin de Juin , pour qu'on puisse dire que ce n'est pas une chose inouïe ; il n'y eut en 1764 que des orages & de la grêle , ainsi nous n'avons rien de plus à redouter pour 1783 «.

Les orages ont commencé en effet à se manifester le 3 de ce mois vers les 2 heures de l'après-midi ; plusieurs coups de tonnerre en annoncèrent un violent ; le vent qui étoit au Sud changea tout-à-coup & l'éloigna de Paris. C'est dans les environs qu'il causa quelques ravages à Ville-d'Avré , la foudre laboura un champ entier , & deux hommes ont été perclus de leurs bras ; à Vanvres un autre paysan a été tué.

» C'est principalement sur Sainte-Génévieve-des-Bois que l'orage a éclaté avec plus de fureur. Ce village est à 6 lieues d'ici sur la route d'Orléans. On dit que le tonnerre est tombé jusqu'à 14 fois dans l'endroit ; il a tué 4 personnes & en a blessé quelques autres. Les villageois effrayés & craignant sans doute que cet orage ne fût l'avant-coureur de quelques tremblemens de terre avoient abandonné leurs maisons & s'étoient répandus dans la campagne. Le château qui appartient à M. de Sauvigny , Intendant de la Généralité de Paris , a moins souffert que le clocher de la Paroisse , quoiqu'il ait été également

frappé de la foudre. Le sonneur a été tué l'un des premiers «.

Les mêmes observations qu'on avoit faites à Paris sur l'état de l'atmosphère ont été faites en plusieurs endroits.

» Depuis le 14 Juin, écrit on de Troyes en Champagne, l'atmosphère de cette Ville & des environs a été chargé d'une quantité si prodigieuse de vapeurs, qu'elles ont constamment intercepté la lumière du soleil & terni son éclat. Cet état du Ciel a été suivi d'orages qui se sont multipliés. Le 26 il y en a eu un violent. Le village de St-Benoît a perdu 2 maisons incendiées par la foudre. Le 27, cette Ville & ses environs étoient tout en feu; on compte vingt endroits où la foudre a laissé des traces de sa fureur. Heureusement elles n'ont pas été aussi dangereuses dans leurs conséquences qu'on auroit pu l'appréhender; c'est sur tout aux clochers des Eglises que le tonnerre s'est adressé. St Nizier, les Chartreux, Feuges & St-Leger en donnent la preuve. Cet effet si naturel de l'électricité du fer dont sont armés ces édifices, démontre la nécessité d'y établir des Paratonnerres que la nouvelle Physique nous a désignés comme des moyens utiles en ces occasions. — Le même jour, apprend-on de Chaource, le tonnerre se fit entendre de très-bonne heure, & redoubla sur les deux ou trois heures après-midi. Le brouillard épais qui occupoit pour lors tout l'atmosphère, interceptoit à la vue la marche de la nuée. Ce fut surtout autour de Chaource qu'il sembla devoir produire les effets les plus funestes. Cette Ville est située dans un fond, & dominée par plusieurs petites éminences, sur quelques-unes desquelles la foudre est tombée. Trois peupliers, situés à la Tuillerie & contigus à une ferme qu'ils couvrent de leur feuillage, en ont été frappés & enflammés sans que la maison couverte de chaume en air été aucunement atteinte. Une grange située à Merz-Robert a

été incendiée ainsi qu'une vache , sur la tête de laquelle elle est tombée , dit-on , perpendiculairement. Il n'y a guères de village qui n'ait essuyé quelque perte , quoique le finage de Chaource ait échappé au danger. Un domestique revenant de la charue a été tué près de Chessy avec le cheval qu'il montoit. Un autre cheval qui le suivoit n'a été blessé que légèrement. La foudre est tombée à la Navarre entre deux femmes , sans leur faire de mal. Mais , pour surcroît de malheur , les endroits que le feu céleste a épargnés ont été dévastés par la grêle. Avreuil , Van'ay , les Granges &c. sont méconnoissables. La grêle est tombée avec tant de force sur le finage du premier de ces trois villages , qu'elle y a tué une bande d'oyes , ainsi qu'un jeune homme de quinze à seize ans qui les gardoit. La vaste & superbe prairie qui s'étend de Chaource à Brinon , est entièrement inondée .

La lettre suivante contient des observations intéressantes auxquelles on ne sauroit donner trop de publicité. Elle est adressée à M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences , par M. de Fer , ancien Capitaine d'Artillerie , de l'Académie de Dijon , &c.

« Lorsque je lus , Monsieur , à l'Académie , le 16 Mars dernier un Mémoire sur la possibilité de conduire la Loire & la rivière d'Eure à Versailles , & de substituer à la Seine un canal de navigation depuis Paris jusqu'à Rouen , canal qui passeroit par Versailles , & rendroit cette ville une des plus florissantes du monde , vous parûtes desirer de connaître les détails de cette grande machine. Mais j'eus l'honneur de vous observer que vu le peu de tems qu'on pouvoit donner dans une Séance Académique à une pareille discussion , je ne pourrois vous offrir qu'un aperçu trop léger pour vous satisfaire , parce qu'il s'agissoit d'embrasser à la fois sur les plans que j'avois exposés , plus de 150 lieues de longueur de dis-

fiérens canaux, & l'ensemble beaucoup plus considérable du terrain que ces divers canaux devoient parcourir. Cependant, quelques personnes de l'Académie dont les connoissances semblent se rapprocher des connoissances de l'Ingénieur, ayant entendu ma réponse, ont pensé & répandent dans le monde qu'ils doutent de la possibilité de mes moyens. Ils s'étaient des nivellemens faits anciennement par M. l'Abbé Picard, nivellemens dont vous avez rapportés les détails dans votre grand ouvrage sur les canaux. Il est vraisemblable qu'on a eu intention, Monsieur, de vous adresser un reproche indirect en paroissant combattre mon opinion, le Public m'accordant quelque confiance, depuis que l'Académie a jugé favorablement mon travail sur l'Yvette, travail qui avoit paru si extraordinaire au premier coup-d'œil, vu l'étonnante réduction que j'avois apportée dans ce projet dont quelques circonstances retardent l'exécution. En effet, Monsieur, vous annoncez art. 439, qu'il y a peu de différence entre les nivellemens que vous détaillez, & ceux de M. l'Abbé Picard. Néanmoins si l'on prend la peine de vérifier quelle est cette différence, on la trouvera de près de 30 pieds, pour la seule distance du point de passage du canal de Briare, au port de Valvin sur la Seine. Je m'explique. M. l'Abbé Picard dit expressément que le plus haut point du canal de Briare est de 58 toises au-dessus de la Seine à Valois, ou de 348 pieds, savoir 16 toises de Valois à Montargis, & 42 toises de Montargis au point de passage du canal de Briare. Au contraire, suivant les mesures que vous rapportez, le même point du canal de Briare au-dessus de la Seine à Moret, est de 370 pieds, 5 pouces 7 lignes, à quoi il faut ajouter la pente de la Seine depuis Moret jusqu'à Valvin. Voilà Monsieur, une erreur importante pour ne pas dire inouïe. Mais ce n'est pas la seule. Si l'on suit les autres nivellemens dont vous rapportez les mesures, sans les

avoir vérifiées, & si on les compare à celles de M. l'Abbé Picard, on aura lieu de craindre que la Loire ne soit incessamment changée en torrent, puisque le résultat de ces mesures annonçeroit que cette rivière auroit acquis depuis environ cent ans 15 pieds de pente de plus depuis Briare jusqu'à l'embouchure du canal d'Orléans près Combleux. Je vous avoue que je serois effrayé des malheurs que j'appercevrois si ce phénomène existoit, & qu'il mériteroit la plus sérieuse attention de la part du Gouvernement. A la vérité le plus petit de ces malheurs seroit d'abandonner la navigation de la Loire; s'il est prouvé, comme je le pense, qu'on ne pourra jamais établir un système général de navigation dans l'intérieur du Royaume, qu'en substituant des canaux à toutes les rivières dont le cours est rapide, dont le volume des eaux est variable; c'est ce que je démontrerai dans ma théorie générale des canaux de navigation en parlant du Rhône & de la Garonne.

D'après l'exposé, Monsieur, que je viens de faire, vous pressentez sans doute que le reproche que plusieurs de vos Confrères se sont permis de m'adresser, vous regarde uniquement. Car ces illustres Savans ne peuvent ignorer que les différences dont je viens de rendre compte dans des nivellemens aussi importans à l'objet dont je m'occupe, exigent un travail très-long & très-pénible. Ce travail s'accroît encore si l'on sait que mes nivellemens ne s'accordant ni avec les vôtres, ni avec ceux de Picard; il m'a fallu les vérifier avant d'occuper l'Académie de ces différences. Vous savez, Monsieur, que je n'ai point voulu donner, avant de les avoir répétées plusieurs fois, le résultat de mes expériences sur les moyens d'estimer le déchet qu'éprouve par le frottement une lame d'eau à la sortie d'un orifère, parce que ces expériences que je fis au canal de Givors au mois de Novembre dernier, contredisent les expériences de Bernoulli, & celles de M. l'Abbé Bossut. Je m'efforcerai, Monsieur, de conserver ce caractè-

re de prudence si nécessaire dans les sciences exactes. Je ne travaille ni lentement ni avec perte de tems. Je paroîtrois plus souvent à l'Académie, si je pouvois restreindre mes idées; si le travail fait précédemment sur les grands objets qui m'occupent eût été plus complet. Si Mais j'en ai assez dit pour le Public. J'espère que vous me pardonnerez, Monsieur, des observations qui l'intéressent d'autant plus que la haute réputation dont vous jouissez en Astronomie, semble devoir fixer son opinion sur vos autres ouvrages. Je vous ai souvent entendu dire, & dernièrement à l'occasion de mon Mémoire sur le danger d'établir les poussées horizontales dans les monumens publics, que les erreurs des hommes célèbres ne pouvoient être assez connues, sur-tout lorsque ces erreurs conduisoient à une opinion qu'il étoit important de déterminer. Je ne manquerai jamais ni de courage ni d'énergie, pour mettre en pratique une maxime qu'une fausse délicatesse, partage ordinaire des âmes foibles ou des hommes médiocres, peut seule s'opposer à ce qu'elle ne soit pas plus généralement suivie.

Je viens, Monsieur, de relever une erreur dans les nivellemens dont vous avez rendu compte. Je vais maintenant parler d'une autre nature d'erreur que je croirois tenir essentiellement à votre opinion; si je ne savois que vous ne vous êtes jamais occupé en détail de la possibilité d'estimer la dépense des ouvrages. Vous annoncez, art. 384 de votre grand ouvrage sur les canaux, qu'il faudroit, pour achever l'aqueduc de Maintenon, & avant qu'on pût espérer de voir arriver la rivière d'Eure à Versailles, ajouter le double, c'est-à-dire, 44 millions aux 22 millions que vous dites (je ne fais d'après quelles preuves) avoir été dépensés sous Louis XIV. Vous effrayez, Monsieur, par un tel apperçu. Mais lorsque dans des projets de ce genre, on a le bon esprit de faire disparaître tout ce qui s'appelle luxe, magnificence,

prodigalité, la dépense se réduit de telle sorte qu'on a peine à le concevoir. Vous avez vu que par ces moyens simples & raisonnables, j'ai pu restreindre à moins d'un million la dépense du projet de l'Yvette qui avoit été estimée par MM. Perronet & de Chézy, à près de 8 millions; & qu'en faisant usage de mes moyens, on pouvoit économiser plus de 10 millions sur la construction du grand canal de Bourgogne par Dijon sans nuire à la solidité des ouvrages, en l'assurant, au contraire, davantage. Je puis donc annoncer qu'on pourra exécuter avec moins de 12 millions le grand projet dont j'ai entretenu l'Académie, & que s'il n'étoit question que de donner des eaux à Versailles pour les simples besoins, en ne s'occupant pas de plusieurs branches de la navigation intérieure importantes à établir, la dépense seroit si ordinaire qu'il ne vaudroit pas la peine d'en parler. Vous reconnoissez, Monsieur, quelle prodigieuse différence il y a entre votre manière de voir & la mienne. Mais ceci ne doit pas vous paroître plus extraordinaire que lorsque j'ai établi dans un Mémoire que j'adressai à l'Académie en 1779, qu'au lieu de 2454 toises cubes d'eau que plusieurs de vos Confrères, ainsi que vous le rapportez art. 325, avoient estimé que devoit coûter au point de partage d'un canal de navigation le passage d'un bateau, il n'en falloit pas même 50 toises cubes.

Au reste il faut, Monsieur, être de bonne foi. Il y a peu d'hommes en France, instruits sur le fait des canaux navigables. La raison en est simple. Depuis plus de 50 ans on a peu fait de travaux de ce genre. Belidor est le seul Auteur qui ait écrit sur cette matière, & tout le monde fait aujourd'hui apprécier cet auteur. On ne trouve rien dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, de relatif à cette partie si importante. Le plus ancien Ingénieur de France est donc pour ainsi dire aussi neuf qu'un élève à la sortie des écoles. On a beaucoup vanté le canal de Languedoc, & le canal de Languedoc est l'école

la plus dangereuse où l'on puisse aller étudier l'art des canaux navigables. J'ai heureusement reconnu il y a plus de dix ans cette vérité. J'ai suivi, j'ai parcouru tous les canaux exécutés. Le canal de Givors paroît avoir été conduit par la main du hasard. Le canal de St. Omer est un ouvrage qui annonce un luxe qu'il faut je crois éviter dans les ouvrages publics dont l'utilité est le seul but. Le canal de Picardie présente un exemple d'économie dont les entrepreneurs ne tarderont pas à se repentir. J'en puis dire autant du canal de Boisgelin en Provence, du canal de Provins, du canal de Monsieur. Les canaux de Briare, d'Orléans & de Loing, le canal de la Brusch, le canal Crozat, tous les canaux de Flandres & d'Hollande se ressentent tous du tems qui les a vu construire. Votre grand ouvrage sur les canaux, Monsieur, confirme cette vérité. Je suis fâché d'avoir peut-être fait trop appercevoir que les réflexions que vous ajoutez à chaque article, n'annoncent qu'un zèle étonnant pour la perfection de cette partie si utile au commerce, & à la splendeur d'un grand Etat. Mais il falloit dire au Public combien un Ingénieur de profession peut ajouter au travail d'un grand Géomètre, d'un grand Astronome, d'un grand Mécanicien, quand ils auront traité des canaux de navigation, & c'est ce que vous avez annoncé vous-même en déclarant que vous n'aviez entrepris cet ouvrage, qu'au défaut des Ingénieurs qui auroient dû s'en occuper «,

De BRUXELLES, le 8 Juillet.

LA Grande affaire de la suppression du Tribunal Militaire à La Haye ne paroît pas encore terminée. Le Stadhouder a cru devoir faire des réclamations contre la résolution des Etats de Hollande & de West Frise; & ce n'est que provisoirement qu'il a ordonné

au Conseil de guerre de suspendre ses fonctions sur le territoire de la Province de Hollande. Il écrivit, le 12, une lettre à L. N. & G. P. pour leur témoigner sa surprise tant de leur résolution que de son exécution, dont on ne lui avoit pas fait préalablement de communication. Nous transcrivons ici la substance des considérations qu'il présente à l'assemblée, & dont il la prie de faire l'objet de ses délibérations & de son attention sérieuse.

» Il observe d'abord qu'il existoit déjà du tems des Princes ses prédécesseurs Maurice, Frédéric-Henri & Guillaume II, un haut-Conseil de guerre qui exerçoit une juridiction & une autorité sur toutes les troupes de l'Etat; qu'il fut rétabli par Guillaume III aussitôt qu'il eut été revêtu de la dignité de Capitaine Général de l'Union, & que le feu Stadhouder son pere le remit encore en fonction, lorsqu'il eut été élevé à la même dignité. Il résulte de ces faits que depuis 35 ans ce Tribunal existe sans qu'on ait contesté nulle part son autorité légale; que la Hollande & toutes les autres Provinces ont consenti depuis au moins 30 ans, à porter sur l'état de guerre les frais qu'il occasionne; que les Etats Généraux l'ont reconnu pour un Tribunal de l'Union par les ordres qu'ils lui ont souvent adressés; que les commissions du Président & du Greffier sont en leur nom, & que c'est en vertu d'une pareille Commission & de leurs instructions que l'Avocat-fiscal de la Généralité fait devant le Conseil les fonctions de Partie publique. De ces observations le Prince conclut qu'il ne sauroit penser que l'intention de L. N. & G. P. soit d'interdire toute juridiction & toute autorité à ce Conseil sur le territoire de leur Province, surtout aussi long-tems que les hauts-Confédérés délibéreront sur la proposition d'en retrancher les frais de l'état de guerre. Il déclare qu'il croit que si elles per-

histoient dans leur résolution, il en résulteroit de grandes & peut-être insurmontables difficultés, & des suites funestes à l'administration de la Justice en général, à l'honneur & à la discipline des troupes en particulier. Il demande que jusqu'à ce que les hauts-Confédérés aient prononcé sur la proposition relative aux frais portés sur l'état de guerre, il soit permis au Tribunal de reprendre ses fonctions, & il ajoute qu'il ne souhaite rien avec plus d'ardeur que de voir prendre de concert avec lui tels arrangemens par lesquels cette affaire discutée depuis si long-tems puisse enfin être réglée d'une manière invariable pour prévenir tout conflit de juridiction, sans que la discipline & la subordination si essentielles dans le service militaire en aient à souffrir «.

Le Mémoire que les Directeurs de la Compagnie des Indes ont présenté aux Etats-Généraux pour en obtenir un secours de 14 millions de florins, offre l'état suivant des pertes de cette Compagnie pendant la guerre.

» Les Etablissemens de Surate, Sumatra, Coromandel, Bengale & Trinque male ont été enlevés par l'ennemi. L'inventaire du premier porte les effets qui s'y trouvoient à 1,450,000 florins, & celui de Sumatra à 350,000. Quoiqu'on ne puisse fournir un état aussi exact des pertes des trois autres parce qu'on ne l'a point encore, on peut en juger par les effets qui s'y trouvent année commune; savoir sur la côte de Coromandel 5,600,000 fl. au Bengale 1,800,000, outre les sommes qui étoient vraisemblablement en caisse, dont la Compagnie sera responsable, qu'on ne sauroit fixer au juste, parce que faute d'occasions on n'a point reçu d'avis, mais qu'on peut porter avec probabilité à 1,000,000. A cette perte au Bengale il faut ajouter ce qui aura été reçu en terres de change de 3,900,000 florins négo. iés en Hollande & dont on ne peut faire actuellement d'énumération exacte. La perte essuyée à Trinque male peut être portée à

200,000 florins. Il faut observer qu'on ne compte dans ces pertes que les effets & marchandises, sans y comprendre les bâtimens & Etablissmens, dans l'espérance que lors du traité de paix, on aura soin à cet égard des intérêts de la Compagnie. La prise de ces établissemens offre donc seule une perte de 104 tonnes d'or, ou 10,400,000 florins, sans compter les pertes des particuliers. — Les vaisseaux & navires enlevés, pris ou détruits par l'ennemi forment encore un objet d'autant plus important qu'il affecte plus directement la caisse de la Compagnie en Europe. Dans ce nombre il faut remarquer sur tout l'enlèvement de la *Wrouwe-Catherina-Wilhelmina* prise dès le premier moment de la guerre & évaluée au moins à 500,000 florins; le *Held Woltemate* destiné pour Ceylan enlevé au-delà du cap évalué à 900,000; 4 vaisseaux revenant de la Chine pris & brûlés dans la baie de Saldanha dont la cargaison montoit à 6,300 000 florins & les navires à 700 000. Il y a à déduire ce qui avoit été débarqué au cap avant leur départ pour Saldanha, ce qu'on peut évaluer à 1,000,000; le vaisseau le *Dankbaarheid* de retour du Bengale pris également à Saldanha évalué à 1,400,000; la frégate le *Noorbeck* à 100,000; & enfin le *Grœnendaal* & le *Canada* pris dans la baie de Trinquemale, évalués avec leur charge à 500,000. Le total des pertes en vaisseaux monte à 103 tonnes d'or ou 10,300,000 florins. A quoi il faut encore ajouter les frais de l'entretien des vaisseaux que la crainte des risques de la guerre a fait séjourner à Cadix & à Drontheim, ce qui monte à plus de 500,000 «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES, du 30 Juin.

On croit que la taxe des quitrances produira beaucoup au-delà de la somme à laquelle elle a été évaluée, & que le Gouvernement y trouvera un excédant considérable, qu'on pourra appliquer au fond d'amortissement, ou dont on disposera suivant l'occasion.

L'Emprunt & le Budget en général paroissent condamnés unanimement par le peuple , qui voit avec peine charger l'Agriculture & le Commerce , pendant qu'on épargne les objets de luxe. Aussi les Ministres doivent-ils s'attendre à bien des plaintes ; le Lord S. a une adresse inconcevable pour répandre dans le public les principes qu'il désire lui faire adopter. Sa maison , depuis le Budget , ressemble plus à une Bourse de commerce qu'à la maison d'un Pair ; il s'y tient des assemblées fréquentes & nombreuses , & l'on croit qu'il y est très-question des opérations actuelles de finances , & que c'est de-là que partent les opinions qu'on s'attache à en donner au public.

Le prix des fonds de l'emprunt qui baisse journellement , prouve bien évidemment qu'on avoit eu tort d'accuser le Gouvernement de manœuvres relatives à l'emprunt.

Dans les dernières contestations , le Lord North a agi comme il fera toujours en pareille occasion , c'est-à-dire qu'il a constamment été de l'avis de S. M. De sorte que le Cabinet est partagé , & les Whigs qui voudront rester en place seront abandonnés à la discrétion du Lord North. Tels sont les effets de la coalition ! Admirable union de Membres discordans , qui , dans le fait , ne font que les volontés du Lord North.

Une lettre de Madras porte que la guerre entre les Anglois & les Indiens peut être de longue durée si ceux-ci sont excités & assistés par les François , & si des Officiers de cette Nation passent dans l'armée d'Hyder-Aly.

Tout le bien qu'on peut attendre de l'arrangement définitif de la paix doit nécessairement aboutir au commerce ; car ce qui concerne les discussions territoriales est terminé dans tous les points & pour tous lieux qui nous intéressent. Il faut donc espérer qu'une grande extension de commerce nous dédomagera de nos sacrifices territoriaux.

La fureur pour les marchandises d'Angleterre est si grande aujourd'hui à Paris, que tous les Marchands sont obligés de donner un nom Anglois à tout ce qu'ils veulent vendre. Il est bien singulier que les habillemens de toutes les classes de la nation François'e soient copiés d'après les nôtres, qu'on regardoit comme si ridicules il n'y a pas encore long-tems.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

CONSEIL DU ROI.

Requête Civile est inadmissible contre un Arrêt de partage.

LA question si ce qu'on appelle Arrêt de partage peut être attaqué par la voie de la Requête Civile, a été négativement décidée au Conseil du Roi dans l'espèce suivante. — M. le Duc de Charost, Baron d'Ancenos, reclame des mouvances qui lui sont disputées par M. de Cornulier de Luciniere, Conseiller au Parlement de Bretagne. Rapport du procès fait en la première Chambre des Enquêtes du même Parlement, le 17 Août 1780, par M. de Boistaillé, il y a diversité d'opinions sur un point de droit absolument décisif, & qui consiste à savoir si, avant la réformation de la Coutume de Bretagne en 1580, la consolidation féodale avoit lieu en cette Province, lorsque le possesseur d'un fonds roturier acquéroit le fief dominant. — L'avis du Rapporteur est ainsi conçu : Avant de passer au jugement du procès, il sera dit qu'il y a consolidation ; au contraire, celui du Compartiteur porte : Avant faire droit sur les appellations, tant en principal qu'en adhérent, il sera dit qu'il n'y a consolidation. — Au mois de Mars 1781, la question fut portée en la Grand'Chambre,

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an. chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel Serpente.

pour vider le partage. Les Magistrats, après avoir entendu le rapport, furent, dit-on, d'avis que la rédaction n'étoit pas régulière, parce qu'il n'y est point prononcé sur les fins de non-recevoir que les Parties s'opposent réciproquement, & parce que MM. des Enquêtes se sont partagés sur un moyen, & non sur les demandes des Parties. Ce qu'il y a de certain, c'est que le partage continua de subsister — M. de Luciniere fit des démarches, pour que M. le Duc de Charost consentît à ce que le partage demeurât comme non-venu ; il engagea M. le Procureur-Général à se rendre opposant à l'Arrêt de partage, & fit rendre plusieurs Arrêts pour parvenir à le faire anéantir par la Chambre qui s'étoit partagée. Ces tentatives n'ayant pas réussi, il fit signifier à M. le Duc de Charost, le 15 Décembre 1781, des Lettres de Requête Civile contre l'Arrêt de partage. — Arrêt du 17 Mai 1782, qui entérine la Requête civile ; & remet les Parties au même état qu'elles étoient avant le partage, & condamne M. le Duc de Charost aux dépens. — 26 Avril 1782, Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui casse l'Arrêt du Parlement de Bretagne, du 17 Mai précédent ; déclare M. de Luciniere non-recevable en sa Requête civile, & renvoie en la seconde-Chambre des Enquêtes du même Parlement, pour vider le partage.

PARLEMENT DE PARIS GRAND'CHAMBRE.

Cause entre le nommé Moïse Moulins, demandeur en retrait au nom de son fils mineur ; — Le nommé Flamand, acquéreur, défendeur au retrait ; — Et le sieur Romagny, Huissier, assigné en garantie pour raison de nullité dans son exploit.

Un père peut-il intenter un retrait au nom de son fils, avant que d'être nommé son tuteur ? Peut-on arguer de nullité un retrait, parce que l'Huissier s'est servi pour records, dans son exploit,

d'un homme qui a été condamné à une amende en matière criminelle, pour complicité de faux-sauvage ? Doit-on regarder cet homme comme infâme ? Son témoignage ne peut-il être reçu en Justice, lorsqu'il est depuis douze ans Concierge de prisons ? — Le sieur Flamand avoit acquis un héritage de très-modique valeur, mais dont la convenance lui étoit infiniment précieuse. Il croyoit être tranquille, lorsque le nommé Moïse Moulins, intenta le retrait de cet héritage au nom de son fils mineur, parent du vendeur, du chef de sa défunte mère. Le sieur Moulins se servit du ministère du sieur Romagny, Huissier, qui se fit assister, comme il est d'usage, pour la validité du retrait, de deux records, qui signèrent avec lui l'original & la copie de l'exploit, lequel contenoit leurs noms, surnoms & qualités; il avoit d'ailleurs observé scrupuleusement toutes les formalités requises en matière de retrait. — Les premiers Juges ont déclaré le nommé Flamand déchu de son retrait. Appel de sa part & Arrêt infirmatif de la Sentence le 21 Décembre 1782.

GRAND'CHAMBRE.

Cause entre les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Paris, Intimés, sur l'appel de leur Ordonnance; les sieurs Rinvillé, Saffroy, le Mire, Heroy, Marchands de bois, Locataires des chantiers, quai & hors la porte St-Bernard; — Et les Prieur & Chanoines réguliers de St-Victor, Seigneurs & propriétaires desdites maisons & terrains. — Translation des Coches d'eau, du port St-Paul à celui de St-Bernard.

De tout tems le port St-Paul a servi à l'arrivage, embarquement & débarquement des Coches d'eau: de tout tems aussi le quai St-Bernard, hors la porte, jusqu'à la rue de Seine, a été destiné au débardage des bois flottés, & au commerce des vins, auxquels la moitié de la berge sert de halle.

— Il y a quelques années que des vues de bien public engagèrent à fermer une partie du bras de la rivière qui mène au port St-Paul, par une estacade sur piloris : cette séparation forme une garre aux bateaux, contre les accidens qui peuvent arriver dans le tems des glaces ; il paroît aujourd'hui que l'ouverture ou baye qui sert de passage aux Coches, entrans & sortans du port St-Paul, est devenue trop étroite, qu'elle est même périlleuse pour l'embarquement & débarquement des Coches. Les entrepreneurs qui ont traité à la fin de l'année dernière avec le sieur Collet d'Hauteville, Adjudicataire général du bail de toutes les voitures, tant par terre que par eau, frappés des inconvéniens qu'on vient d'exposer, ont sollicité du Bureau de la Ville une Ordonnance de translation de l'arrivage des Coches au port St-Paul, à celui de Saint-Bernard, sur lequel ils ont choisi cinquante toises de largeur entre la rue de Seine & le chantier, dit la Maison rouge, qui est au-dessus de la halle aux vins. — Le 24 Mars dernier, le Bureau de la Ville a rendu son Ordonnance ; elle contient trois dispositions : la première ordonne ladite translation pour le premier Avril suivant : la seconde accorde pour le nouvel emplacement des Coches, cinquante toises, à partir de 60 au-dessus du pavé de la halle aux vins : la troisième révoque les permissions accordées aux Marchands de bois flottés, & leur enjoint de faire le tirage des bois dans les endroits qui seront indiqués par le Bureau ; enfin, l'exécution de ce jugement est ordonnée nonobstant opposition ou appellation quelconque. — Les Marchands de bois du grand chantier de St-Victor, ceux de la Fleur-de-Lys & du Cadran bleu, dont la berge est destinée au nouvel établissement des Coches, & les Chanoines de St-Victor, propriétaires de ces terrains, se sont rendus Appellans de cette Ordonnance, & ont obtenu un premier Arrêt de défense, qui a renvoyé les Parties à l'audience, toutes choses

demeurantes en cet état. -- Arrêt du 24 Mai 1783 , qui a renvoyé la cause au 1er Samedi de Juillet prochain , toutes choses demeurantes en état ; pendant lequel tems il seroit fait , par un Commissaire de la Cour , assisté d'un Ingénieur des ponts & chaussées , une visite des lieux choisis pour le nouvel emplacement des Coches , pour s'assurer des avantages ou désavantages de la translation ; à laquelle visite seroient appelées les Parties intéressées qui pourroient faire tels dires , observations & requisiions qu'elles jugeroient convenables , dont seroit dressé procès-verbal ensemble de celles que pourroient faire toutes les personnes présentes à la visite.

PARLEMENT DE NORMANDIE.

Contestation entre la Police Royale du Bailliage de Rouen & le Haut-Justicier d'Emandreville , dont la Jurisdiction s'étend dans la Paroisse de St-Sever , fauxbourg de Rouen. — Compétence.

Le fauxbourg St-Sever , séparé de la Ville par le pont de bateaux , est partagé , quant à la Justice , entre le Bailli de Rouen , Juge-Royal , & plusieurs Hautes-Justices : celle d'Emandreville , appartenante à M. le Prince de Soubise , se tient dans une des maisons de ce fauxbourg. — Le premier Mars 1780 , Me Beville , Commissaire de Police du Bailliage de Rouen , a donné des approchemens (1) à 14 particuliers , dont 8 sont justiciables d'Emandreville , pour n'avoir point balayé devant leur porte. L'un de ces 8 particuliers , nommé Pain , Concierge , Sergent de cette Haute-Justice , & se qualifiant Commissaire de Police de cette Jurisdiction , condamné comme les autres , au Bailliage de Rouen , a exécuté la Sentence ; mais , M. le Prince de Soubise prétendant que cette Sentence étoit un attentat aux droits de la Haute-Justice , en a interjetté appel en la Cour , où il a intimé Me. Beville & le Procureur du Roi

(1) Ce terme répond à celui d'assignation.

de Police du Bailliage, en son nom personnel, & a conclu contre lui aux dépens. Intervention des Commissaires. — La Cour, par son Arrêt du 3 Avril 1783, conforme aux Conclusions de M. Charles, Substitut, faisant droit sur l'appel, a mis l'appellation au néant ; ce faisant, a maintenu les Commissaires de Police du Bailliage de Rouen dans le droit de dresser tous procès-verbaux contre les délinquans à la Police, dans la ville & fauxbourgs de Rouen, & a condamné le Prince aux dépens.

CAUSE EXTR. DU JOURN. DES CAUSES CÉLÈBRES (1).

PARLEMENT DE PARIS.

Pension alimentaire demandée par une mère à sa fille mariée.

Parmi les devoirs des enfans envers leurs père & mère, un des plus sacrés est, sans doute, de leur fournir la subsistance lorsqu'ils sont dans la misère. Malheur à l'enfant qui refuseroit d'acquiescer cette dette ! Il outrageroit à-la-fois, la nature, la religion & les loix. La justice, indignée, devroit imprimer sur le front du coupable un signe d'opprobre ineffaçable, & l'abandonner au mépris public ; elle vengeroit, par ce juste châtiment, les liens les plus respectables qui unissent les hommes. Heureusement notre siècle, malgré la dépravation des mœurs, voit rarement des exemples d'infraction de ce premier des devoirs des enfans. Celui que nous allons citer n'offre point le spectacle d'un refus révoltant de fournir des alimens à ceux dont on a reçu le jour. C'est une fille qui prétend que sa mère ne peut lui demander une pension, & qu'elle doit vivre dans sa maison. Ainsi l'obligation en elle-même n'étoit pas contestée ; il s'agissoit seulement de fixer la manière dont elle devoit être remplie. Un des

(1) On souscrit pour ce Journal chez M. des Essarts, Avocat, qui nous a fourni lui-même cet extrait, & chez Méricot le jeune, Libraire ; prix 18 liv. & 24 liv. pour la Province.

plus éloquent Magistrats du Royaume a porté la parole dans cette cause. Il a développé, avec cette élévation & cette sensibilité qui caractérisent la véritable éloquence, & qui accompagnent toujours les grands talens, les principes qui doivent servir de règles dans cette matière importante, & qui avoient leur application à l'espèce dont nous allons rendre compte. La dame Berthelot est fille de la dame Tristan; mais depuis le moment de sa naissance, des secours étrangers ont pourvu à sa nourriture, à son éducation & à son établissement. Sa mère n'a jamais rien dépensé pour elle. Parvenue à l'âge d'être mariée, elle a épousé le sieur Berthelot, Horloger à Petiviers, & ne lui a porté en dot que ses talens & ses vertus. Peu de tems après son mariage, la dame Tristan, étant sans ressource, vint trouver la dame Berthelot sa fille, & lui demanda, à ce titre respectable, de la recevoir chez elle. La dame Berthelot, quoiqu'elle n'eût jamais rien reçu de sa mère, l'accueillit avec tous les sentimens dont la nature lui faisoit un devoir. Mais bientôt l'incompatibilité des caractères & des humeurs de la mère, de la fille & du gendre, faisant naître des différends fréquens entre la mère & les enfans, la dame Tristan trouva trop dure la vie commune avec ses enfans. Elle quitta la maison de son gendre & de sa fille, & les fit assigner pour les faire condamner à lui payer une pension alimentaire de 300 l. Les sieur & dame Berthelot, qui avoient bien voulu faire partager à leur mère & belle-mère leur vie commune, n'étoient pas assez riches pour pouvoir distraire une pension en argent, quelque modique qu'elle fût. Ils avoient à peine 350 liv. de rente, & ne vivoient d'ailleurs que du produit de leur travail. Par Arrêt du 5 Août 1782, la dame Berthelot a été condamnée, suivant ses offres, à recevoir sa mère chez elle, à la nourrir & à pourvoir à ses besoins dans sa maison.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Juin.

Tous les mouvemens qu'on voit dans cette Ville & les environs, les nouvelles constructions ordonnées dans nos chantiers de 5 vaisseaux de guerre & de plusieurs autres bâtimens, qui vont tant à voile qu'à rames, les fréquentes assemblées du Divan auxquelles le Capitan Bacha paroît assidument quoiqu'il ait fait déjà sa sortie publique avec sa flotte, semblent nous préparer à la guerre. L'*ultimatum* de la Russie n'est point encore arrivé comme on l'avoit cru; on prétend qu'on pourra le recevoir par un nouveau Courier qu'attend le Ministre de cette Puissance; il mettra fin à notre incertitude, & nous apportera enfin la paix ou la guerre. Le peuple mécontent de ce qu'on dit des prétentions de la Cour de Pétersbourg, desiré & demande une rupture.

19 Juillet 1783.

c

Les mouvemens qu'on remarque par-tout ; font croire que le Gouvernement la juge inévitable. Il a été fait des changemens dans plusieurs Commandemens de Provinces. Le plus important dans la circonstance actuelle est la nomination d'Haznadar, Ali-Pacha, au Gouvernement d'Oczakow, qui a déjà défendu cette place dans la dernière guerre contre la Russie.

Le Mufti Ibrahim-Effendi vient de mourir subitement ; on a attribué cet événement à une tasse de café préparée. Cette mort ne paroît cependant pas avoir d'autre cause que l'âge avancé de ce Chef de la Loi ; il avoit 90 ans. Son successeur Nurri Effendi a blanchi dans les affaires , & passe pour avoir beaucoup de connoissances & d'excellentes qualités.

Un décret publié la semaine dernière défend aux domestiques & à la basse classe du peuple l'usage des étoffes des Indes ; cette loi qui excite quelques murmures , a peut-être pour objet d'occuper le peuple & de détourner son attention des affaires publiques.

Le Kissar Aga & le Grand Ecuyer du Grand Seigneur ont été déposés.

On a ressenti une légère secousse de tremblement de terre le premier de ce mois ; mais elle n'a causé aucun dommage. Nous sommes menacés d'un autre fléau qui sera sans doute plus terrible ; la peste se manifeste de nouveau & commence à faire sentir ses ravages dans cette Ville.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 10 Juin.

L'IMPÉRATRICE se dispose à partir le 20 de ce mois de Czarsko-Zélo pour se rendre à Frédériks-Ham , petite Ville & port sur les frontières de la Finlande Russe & Suédoise , les chevaux destinés à lui servir de relais sont déjà partis d'ici pour être distribués sur sa route. S. M. aura une entrevue avec le Roi de Suède , qui en faisant la revue de ses troupes dans la Finlande , poussera jusqu'à Frédériks Ham. La suite de l'Impératrice sera composée de la Princesse Dalchkow , de deux Dames d'Honneur , du Comte Iwan-Czernichew , Vice Président de l'Amirauté , de M. Narischkin , Grand-Ecuyer , du Comte de Stroganow , de M. Besborodka , Général-Major & Secrétaire du Cabinet de S. M. I. , du Prince de Galitzin , le même qui avoit été chargé de complimenter le Roi sur la naissance du Duc de Smalande , & du Chambellan Narischkin , fils du Grand-Ecuyer.

Au retour de S. M. I. on formera un camp dans le voisinage de cette Capitale pour exercer les troupes qui en composent la garnison , & il est vraisemblable qu'elle assistera à leurs manœuvres ; on dit aussi que si la guerre éclate , comme on a lieu de le craindre , le Grand-Duc se propose de faire une campagne.

Les mouvemens qu'on remarque par-tout , font croire que le Gouvernement la juge inévitable. Il a été fait des changemens dans plusieurs Commandemens de Provinces. Le plus important dans la circonstance actuelle est la nomination d'Haznadar, Ali-Pacha, au Gouvernement d'Oczakow, qui a déjà défendu cette place dans la dernière guerre contre la Russie.

Le Mufti Ibrahim-Effendi vient de mourir subitement ; on a attribué cet événement à une tasse de café préparée. Cette mort ne paroît cependant pas avoir d'autre cause que l'âge avancé de ce Chef de la Loi ; il avoit 90 ans. Son successeur Nurri Effendi a blanchi dans les affaires , & passe pour avoir beaucoup de connoissances & d'excellentes qualités.

Un décret publié la semaine dernière défend aux domestiques & à la basse classe du peuple l'usage des étoffes des Indes ; cette loi qui excite quelques murmures , a peut-être pour objet d'occuper le peuple & de détourner son attention des affaires publiques.

Le Kissar Aga & le Grand Ecuyer du Grand Seigneur ont été déposés.

On a ressenti une légère secousse de tremblement de terre le premier de ce mois ; mais elle n'a causé aucun dommage. Nous sommes menacés d'un autre fléau qui sera sans doute plus terrible ; la peste se manifeste de nouveau & commence à faire sentir ses ravages dans cette Ville.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 10 Juin.

L'IMPÉRATRICE se dispose à partir le 10 de ce mois de Czarsko-Zélo pour se rendre à Frédériks-Ham , petite Ville & port sur les frontières de la Finlande Russe & Suédoise , les chevaux destinés à lui servir de relais sont déjà partis d'ici pour être distribués sur sa route. S. M. aura une entrevue avec le Roi de Suède , qui en faisant la revue de ses troupes dans la Finlande , poussera jusqu'à Frédériks Ham. La suite de l'Impératrice sera composée de la Princesse Dalsch-kow , de deux Dames d'Honneur , du Comte Iwan-Czernichew , Vice Président de l'Amirauté , de M. Narischkin , Grand-Ecuyer , du Comte de Stroganow , de M. Besborodka , Général-Major & Secrétaire du Cabinet de S. M. I. , du Prince de Galitzin , le même qui avoit été chargé de complimenter le Roi sur la naissance du Duc de Smalande , & du Chambellan Narischkin , fils du Grand-Ecuyer.

Au retour de S. M. I. on formera un camp dans le voisinage de cette Capitale pour exercer les troupes qui en composent la garnison , & il est vraisemblable qu'elle assistera à leurs manœuvres ; on dit aussi que si la guerre éclate , comme on a lieu de le craindre , le Grand-Duc se propose de faire une campagne.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 20 Juin.

LE Baron de Spreng Porren , Ministre de la Cour de Suède , est parti pour Stockholm. Il se propose de passer six mois dans sa patrie.

Il est parti ces jours derniers un bâtiment destiné pour l'Amérique Septentrionale , & un second destiné pour Ste-Croix.

Le Teneur de livres de la Compagnie Asiatique qui s'étoit réfugié en Suède , est revenu ici en vertu d'un sauf-conduit du Roi ; la Compagnie a sollicité elle-même ce sauf-conduit , parce qu'elle a besoin de plusieurs éclaircissens que seul il lui peut donner. Dans la dernière assemblée elle a élu deux nouveaux Directeurs , qui sont MM. Zinn & Eichsen. Ses actions se sont vendues ces jours passés 1131 rixdahlers ; & celles de la Compagnie des Indes Occidentales 318.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 8 Juin.

LE bulletin du malheureux accident arrivé au Roi par la chute qu'il fit le 12 en faisant manœuvrer ses troupes , ne contient rien qui ne doive nous rassurer. L'espérance d'une prompte guérison est fondée sur l'espèce de la fracture que les Chirurgiens ne regardent pas comme dangereuse , & sur la

tranquillité , la patience & la fermeté de S. M. Elle se fit transporter sur-le-champ à Tawastehus , où elle a trouvé tous les secours & toutes les commodités que son état pouvoit exiger. On avoit cru que cet accident pourroit retarder l'entrevue qu'elle doit avoir avec l'Impératrice de Russie ; on apprend qu'elle aura toujours lieu le 30. Le Baron de Wreide , Chambellan , est parti pour Frederiks-Ham , où il va en informer S. M. I.

L'inoculation de la petite vérole du Prince Royal a eu le plus grand succès ; il est maintenant parfaitement rétabli , & la Reine recevra demain les complimens à cette occasion.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 18 Juin.

M. Archetti , Nonce du St-Siège ici , est parti d'ici le 14 de ce mois pour Pétersbourg , où il va terminer les différens objets pour lesquels cette Cour s'est adressée à celle de Rome ; le Coadjuteur de Plocko fera les affaires de la Nonciature pendant tout le tems qu'il restera absent.

L'Impératrice de Russie a bien voulu être la marraine de l'enfant , dont la Comtesse de Branicka est accouchée depuis quelque tems ; le 22 du mois dernier il a été baptisé par l'Archevêque de Mohilow ; c'est le Feld-Maréchal Comte de Romanzow qui l'a

tenu sur les fonts au nom de la Souveraine. Cet enfant a déjà été nommé par l'Impératrice Officier au premier régiment de ses Gardes ; & cette Princesse a fait remettre à ses parens une épée d'or enrichie de diamans qu'elle lui destine.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 28 Juin.

ON mande de Lemberg que l'Empereur y est arrivé le 24 de ce mois , & qu'il y séjournera jusqu'au 4 du mois prochain ; sa marche au sortir de cette Ville n'est pas connue , non plus que l'époque de son retour dans cette Capitale.

On vient de publier une déclaration de l'Empereur , en date du 28 Avril dernier , & conçue ainsi :

« Il a été défendu par une Ordonnance antérieure de s'adresser à Rome au sujet de la résignation des Canoncats qui s'obtiennent par collation papale en faveur d'un tiers. Nous déclarons par la présente qu'en général les résignations des Bénéfices Ecclésiastiques faites en faveur d'un tiers ne seront permises ni valables en aucun cas , soit qu'elles aient été faites du gré du Souverain Pontife , ou sans le consentement du St-Siège «.

On dit qu'au retour de l'Empereur , il y aura encore quelques suppressions de Couvens qui tomberont principalement sur les Ordres Mandins.

On raconte l'anecdote suivante du voyage de S. M. I.

« Le chariot qui porte la cuisine part ordinaire-

ment 2 heures d'avance ; mais un jour il fut suivi de si près par l'Empereur que les cuisiniers arrivés au gîte avoient eu à peine le tems d'allumer le feu pour préparer le repas. Le Prince imagina d'aller tout seul & dans le plus grand incognito au Presbytère où il trouva la table servie pour 4 personnes ; il y dîna avec le Curé & 2 Chapelains ; le Sacristain à qui la quatrième place étoit destinée fut obligé de la lui céder. Après le repas l'Empereur se faisant connoître causa dans le premier instant la plus vive émotion aux 3 Ecclésiastiques ; ils se remirent cependant bientôt par la bonté de S. M. I. qui leur fit porter par ses gens le dîner qui lui avoit été préparé pendant qu'il partageoit le leur , avec des présens parmi lesquels il y en avoit pour le Sacristain «.

De HAMBOURG , le 2 Juillet.

ON n'a encore aucune nouvelle positive sur l'état des négociations entre la Russie & la Porte. S'il faut en croire plusieurs lettres les prétentions qu'on forme contre la dernière de ces Puissances , ne lui laissent que le choix de la guerre , parce qu'elle ne peut consentir aux sacrifices qu'on lui demande pour la paix.

» Sahim Gueray , disent ces lettres , indépendant dans sa presqu'île, exige aujourd'hui qu'on lui abandonne encore la Tartarie de Budziack ; & un grand nombre des habitans de cette contrée instruits d'une demande qui les expose à tous les maux inévitables dans un pays qu'on se dispute & qui peut porter une partie du poids de la guerre, l'abandonnent pour se réfugier sur les terres de la Russie ; on évalue le nombre de ces émigrans , qu'on exagère sans doute , à 700,000. Le dessein de Sahim-Gueray & celui de la Russie paroissent être de s'emparer

d'abord d'Oczakow , qu'on dit depuis long-tems menacé , & où le Capitan Bacha instruit de ces bruits envoya le 24 Mai dernier un petit bâtiment pour prendre des informations. La Cour de Pétersbourg insiste sur la liberté de la navigation dans la mer Noire & de là par le détroit des Dardanelles dans l'Archipel. Si elle l'obtenoit elle porteroit sa navigation & son commerce au plus haut degré de prospérité ; elle établirait une communication libre entre la mer Baltique , la mer Noire & la Méditerranée ; & elle pourroit abrégér sa navigation aux Indes-orientales par la mer Caspienne , ce qui sans contredit opéreroit une révolution générale dans la navigation & le commerce de toutes les Puissances Européennes «.

Les mêmes lettres reviennent aux prétentions que peut former la Maison d'Autriche , dont les dispositions sont couvertes d'un voile impénétrable , & dont les armemens peuvent n'avoir d'autre objet que d'observer ceux de la Russie & de la Porte , & de maintenir la tranquillité sur ses frontières ou avoir celui de soutenir aussi des prétentions. On lui suppose le desir d'obtenir la restitution de tout ce qui , par la paix de Belgrade , a été cédé à la Cour Ottomane , la Walachie jusqu'à la rivière d'Aluza , la Servie avec Belgrade , la montagne près de Somocz , une grande partie de la Bosnie , la liberté de la navigation sur le Danube & un commerce illimité avec toutes Provinces Turques en acquittant des droits qui seront fixés à une taxe modérée.

» Cherfon , lit-on dans une lettre de Pologne , paroît être le point de réunion des troupes Russes

destinées à agir contre les Turcs. Le Prince Potemkin a dû y arriver le 21 du mois dernier ; il a reçu avant son départ de Pétersbourg des instructions précises de l'Impératrice dans une audience qui a duré 4 heures. Un canot expédié immédiatement à Constantinople porte , dit-on , au Ministre de l'Impératrice ses dernières propositions ; & sur la réponse qu'y fera le Grand-Seigneur , & que le Ministre fera passer sur-le-champ à Cherson , le Prince Potemkin agira conformément aux ordres de S. M. I. «

Les mouvemens dans les Etats héréditaires de l'Empereur ne se ralentissent pas non plus.

« Il nous est arrivé , écrit-on de Presbourg en date du 18 , quatre bâtimens chargés de munitions de guerre , & nous en attendons encore onze aujourd'hui ; la semaine dernière on a embarqué 400 artilleurs qui doivent se rendre sur nos frontières , où il défile continuellement des troupes. Les régimens en garnison dans la Sicile , ont pris la route de Fiume & de Buckari ; leur mission est d'en couvrir les côtes & de les défendre en cas de besoin. On construit dans le Texel quantité de bâtimens de différentes grandeurs , dont on ne compte pas moins de 500. — On paroît s'attendre par-tout à une campagne prochaine qui pourra être prolongée fort avant dans l'hiver ; on dit que l'Empereur a ordonné de faire 18 000 lits pour le service de ses troupes , dont les mouvemens seront réglés sur ceux des armées Russe & Turque «.

On lit dans une lettre de Copenhague que la Compagnie Asiatique a reçu des nouvelles de ses établissemens , en date du 5 Octobre de l'année dernière. Elles portent , dit-on , qu'au mois de Février de la même année un gros corps d'Indiens avoit formé

le dessein de surprendre cette place ; & que l'arrivée de l'escadre de M. de Suffren dans le port le fit heureusement éouer.

» On a vu passer ici , écrit-on d'Heisingor , six bâtimens François ; ce sont la *Nécessité* de 500 tonneaux , Capitaine M. de Bonaventure ; l'*Aniproye* de même grandeur , Capitaine M. de Montendé ; la *Guyane* de 450 , Capitaine le Chevalier de Clofnard ; la *Dordogne* , la *Loire* de 350 commandés par M. du Clesmeurs & le Chevalier de Roquefeuil ; & le *Frédéric-Guillaume* de 500 par le Comte de Puysegur. Cinq de ces vaisseaux portent 24 canons ; ils appartiennent au Roi de France & sont commandés par des Officiers de la Marine ».

La Hollande qui envoyoit autrefois plus de 90 bâtimens à la pêche de Groenland , n'en fait partir cette année que 39. Les Villes maritimes d'Allemagne ont aussi diminué le nombre des leurs. On n'en compte que 28 pour cette Ville & celles d'Altona , Gluckstad & Brême.

» La tolérance , écrit-on de Nemrod dans l'Ukraine , fait ici des progrès. Un assez grand nombre de Protestans étoient venus s'y établir depuis quelques années ; le Comte Vincent Potocki , Grand-Chambellan de Pologne , ne s'étoit pas borné à leur accorder une protection stérile , il leur avoit fait des avances en argent jusqu'à la concurrence de 120,000 florins ; il leur avoit enfin permis de bâtir une église de leur rit ; c'est la première que les Protestans auront en dans l'Ukraine ; le Comte Potocki en a posé lui-même la première pierre le 4 du mois dernier avec toutes les solennités ordinaires en cette occasion ».

On lit dans une lettre de Munich , en date du 27 Juin , les détails suivans :

« Dimanche , 22 de ce mois , à six heures du soir , les eaux de l'Iser qui baignent cette résidence Electorale , & les fauxbourgs , sortirent tout à coup de leur lit avec une telle impétuosité , que dans un instant l'alarme & l'épouvante furent générales. Le danger que coururent les habitans les plus voisins de ce torrent , fut si pressant , qu'ils ne trouvèrent de sûreté que dans une fuite précipitée. En moins d'une heure les habitations & les jardins de tout le fauxbourg de l'Au , & du quartier de Lechel , furent couverts de plus de huit pieds d'eau. Chevaux , bestiaux , qu'on n'avoit pas eu le tems de faire sortir des écuries & gagner les hauteurs peu éloignées , furent enlevés par la rapidité du courant , les uns avec tout le menu bétail noyés , les autres portés sur un terrain submergé déjà ; mais trop peu encore pour qu'il ne pussent pas y prendre pied , & être préservés. Les radeaux dont une grande quantité étoit rassemblée dans les environs furent brisés ; & les poutres volumineuses dont ils étoient composés , dispersées çà & là , renversèrent les murs & les maisons les moins solides , contre lesquels elles furent jettées. Le lendemain 23 , les campagnes étoient ensevelies sous les eaux à plus de deux lieues à la ronde , au point que les légumes de toute espèce , dont on fait usage dans ce pays-ci , & l'Allemagne en général , les fourrages pour la plus part coupés déjà , & les grains qui donnoient les espérances de la récolte la plus opulente , sont totalement perdus & dévastés. Le pont qui traverse l'Iser du côté de Lechel , & qui supporte des canaux , au moyen desquels presque toutes les maisons de cette résidence , & les fontaines publiques sont pourvues d'eau , fut renversé par le choc redoublé des pièces de bois mêlées , comme on l'a remarqué , de glaçons d'une grosseur énorme qui l'attaquèrent ; en un mot , toutes les digues & écluses furent emportées par ces masses prodigieu-

ses. La perte occasionnée par ce débordement subit se monte, autant qu'elle peut être évaluée dans le moment, à près d'un million de France. — Ce fléau n'a heureusement coûté la vie à personne de cette Ville & de ses faubourgs. On en est redevable au nommé Antoine Fleck, natif d'Ausbourg, Grenadier dans le Régiment des Gardes à pied, au service de l'Electeur. Ce brave homme, appercevant hommes, femmes & enfans au nombre de sept, qui surpris par la crue des eaux, n'avoient pu échapper, luttoient contre le torrent, se déshabilla sur-le-champ, se jeta à la nage, & au risque de perdre sept fois la vie, fut assez heureux pour la sauver à ces sept personnes, qui composoient une même famille. Il fit plus, ces malheureux pleuroient une vache qui étoit tout leur bien, & que le courant emportoit; ce Grenadier pour les consoler, brava de nouveau le danger, il atteignit l'animal, monta dessus, & l'encouragea tellement qu'il lui fit gagner, non sans beaucoup de peines, le bord de la rivière, & le conduisit sain & sauf à ses maîtres. On ne doute pas que le Gouvernement instruit de ces preuves généreuses & signalées d'humanité, de courage, & de sensibilité données par ce Soldat, ne s'occupe de lui procurer la juste récompense qu'il mérite. — On n'a plus rien à redouter de l'inondation. Les eaux baissent sensiblement, & sont à peu de chose près dans leur lit accoutumé; mais la vaseamoncelée dans les jardins, & dans la campagne, infecte l'air, & occasionne des brouillards épais & continuels, qui cause des maladies, & des fièvres devenues presque épidémiques. Nous ignorons encore le ravage & les malheurs que ce débordement aura pu causer dans tout le cours de l'Isar, depuis les confins du Tirol, où elle prend sa source, jusqu'au Danube, où elle se jette entre Straubing & Passaw.

I T A L I E.

De FLORENCE, le 23 Juin.

ON éprouva ici hier , entre 5 & 6 heures du soir, une secousse de tremblement de terre ; ce mouvement qui a été observé généralement , paroît être le contre-coup d'une secousse plus violente qu'on suppose , avec raison , avoir eu lieu ailleurs.

» La guerre qui menace d'éclater dans le Levant , fixe l'attention de tous les Etats qui ont quelque part au commerce de cette partie , & sur-tout de ceux qui ont des possessions dans l'Archipel. La République de Venise s'occupe à mettre les siennes en état de défense , & à l'abri de toute invasion qui pourroit être tentée par les Puissances en guerre & qui savent le parti que celle qui s'en empareroit pourroit en tirer , soit pour observer les mouvemens de son ennemi , soit pour le priver des avantages qu'il pourroit en tirer pour reposer ses flottes & les rafraîchir «.

On lit dans quelques lettres de Tripoli les détails suivans :

» Le Bey de cette Régence ayant calculé qu'il lui seroit plus avantageux d'occuper ses navires aux objets d'importation ou d'exportation nécessaires à son pays , avoit fait équiper ses corsaires en marchandises , & il en étoit parti une division ; mais au bout de quelque tems on a vu rentrer un de ces corsaires marchands qui , à l'aspect d'un navire Napolitain dont la cargaison est estimée 1500 sequins , a oublié qu'il étoit commerçant pour se souvenir qu'il étoit auparavant pirate , & il s'est emparé de ce bâtiment qu'il a conduit à Tripoli. Il paroît qu'il sera difficile de changer l'inclination naturelle de ces

peuples , ou de détruire leur habitude du pillage ; il seroit fâcheux que le Bey fût persuadé par ce premier essai que le projet qu'il a conçu est d'une exécution impossible , & qu'il y renonçât «.

ESPAGNE.

De MADRID , le 17 Juin.

D. Louis de Cordova , Commandant en chef des forces navales , & le Comte de Xerena , Capitaine-Général de la côte de Grenade , sont arrivés ces jours derniers à Aranjuez.

On parle toujours beaucoup de l'expédition de Carthagène ; c'est le nom que l'on donne à celle que l'on dit avoir Alger pour objet , par ce que c'est dans ce port qu'ont été rassemblées les forces qu'on y destine. D. Antonio Barcelo est arrivé le 19 Mai ; il en est parti ensuite sur une chaloupe pour se rendre à Alicanté , port qu'on juge mieux situé pour entreprendre une expédition sur les côtes de Barbarie.

» Le fameux Joseph-Antoine Oliveira de Machado , écrivain de Lisbonne , vient de mourir dans un couvent d'Evora. Il a fait venir avant d'expirer deux Notaires & des témoins en présence desquels il a fait , dit-on , une longue déclaration dont rien ne transpire , mais qui pique d'autant plus la curiosité qu'on sait qu'il avoit été le confident du feu Marquis de Pombal , Juge du Tribunal de l'Inconfiance , Podestat de Belem & principalement chargé de ses ordres dans l'instruction & le jugement des procès importants qui furent terminés à la fin de 1758 & exécutés au commencement du mois de Janvier sui-

vant. L'Evêque de Coïmbre auquel on avoit reproché d'avoir permis que les obsèques du Marquis de Pombal fussent célébrées avec trop de pompe, & que l'on avoit mandé à la Cour à cette occasion n'est pas encore retourné dans son diocèse ; il est dans une maison de campagne aux environs de Lisbonne où il attend la permission de partir «.

ANGLETERRE.

De LONDRES, le 7 Juillet.

PARMI les nouvelles arrivées de New-Yorck, il y en a une à laquelle on ne s'attendoit guère dans la circonstance présente ; & qui ne paroîtra pas peu extraordinaire.

« La goëlette la *Dove* arrivée de St-Augustin, nous apprend que le Major de Vaux, à la tête de 300 hommes tant matelots que troupes de terre, débarqua sur l'isle de New-Providence, & que le 8 ayant pointé un canon devant les quartiers du Gouverneur & lui ayant fait la sommation d'usage, il s'étoit rendu sans résistance, de sorte que l'isle & ses dépendances & 350,000 piastrres étoient tombés entre nos mains. Si cette expédition a été réellement faite, elle est postérieure à la publication de la cessation des hostilités, & tout doit être restitué ; il est vraisemblable que si nos troupes, ce qu'on a de la peine à supposer, ignoroient cette publication, les Espagnols en étoient instruits, & que c'est cette raison seule qui les a déterminés à épargner le sang humain, & à rendre une isle & des effets que conformément au traité nous ne pouvons garder. ».

Toutes les lettres confirment ce qu'on a dit de la résolution des Allemands à rester en Amérique ; parmi les prisonniers de cette

Nation qui ont été faits pendant la guerre, & dont on attend le retour, on n'en compte guère que 800, qui ne forment pas la dixième partie de leur nombre; & ceux-ci ne semblent revenir à New-Yorck que par ce qu'il leur est dû de gros arrérages de leur solde. Ce goût pour former des établissemens dans le pays où on les a conduits pour faire la guerre, est devenu général à tous nos soldats; les Allemands l'ont communiqué aux Anglois, dont un grand nombre a demandé & obtenu sa retraite.

» L'Assemblée de Virginie a supprimé la prohibition d'importer des marchandises de manufactures Britanniques; elle a contribué au paiement de la dette publique par l'établissement de quelques impôts qui seront levés jusqu'à ce qu'elle soit acquittée & qui consistent en 5 pour cent sur les produits des terres, autant sur les marchandises qui viendront d'Europe, & un pour cent sur celles qu'on apportera des Indes occidentales. Elle a mis plus de modération dans le traitement qu'elle fait aux réfugiés de cet Etat; elle leur permet de revenir & n'excepte que ceux qui ont porté les armes contre leur pays. — Les malheureux qu'on a faits prisonniers à la tête des Sauvages qui ont infesté les frontières de cet Etat & de ceux de Maryland & de Pensylvanie, sont le Capitaine Monro, du Corps Royal d'Yorck, qui établi dans le Canada avoit acquis quelques propriétés près du lac de Saratoga, & le Sergent Fergusson qui avoit d'abord appartenu au 26^e régiment & avoit été fait ensuite Capitaine dans le Corps des Chasseurs du Major Roger. On d'ploie le supplice qu'on leur a fait subir; mais il n'étoit pas possible de faire autrement si l'on vouloit mettre fin aux brigandages des Sauvages, & sauver les habitans des frontières

du Tamawhac & du Scalpel. Si quelque Commandant du Roi en Amérique osoit employer encore ces moyens de nuire & exciter les Sauvages à ces excès, il mériteroit d'être cité au Parlement pour recevoir un châiment exemplaire «.

Les mêmes lettres en faisant mention des améliorations introduites dans le commerce & l'agriculture, observent que l'année dernière la Virginie a produit la récolte la plus abondante des différens grains cultivés en Europe, que la meilleure qualité de tabac, celui dont le parfum est le plus agréable & qui se cultive sur les bords de la rivière d'Yorck, s'est tellement multiplié, qu'il ouvre la plus riante carrière à nos spéculateurs.

» Le 30 du mois dernier le Lord John Cavendish présenta à la Chambre des Communes deux messages du Roi. Le premier portoit qu'en considération des services de l'Amiral Rodney S. M. avoit jugé à propos de lui accorder une pension de 2000 l. st. réversible à ses deux plus proches héritiers; le second avoit également pour objet une pension de 1500 l. st. pour le Général Elliot réversible à ses fils. S. M. ne pouvant charger la liste civile au-delà de sa propre existence, demandoit à la Chambre des Communes de faire les fonds de ces deux pensions.

Ces messages renvoyés au Comité de votes & de moyens qui eut lieu le premier de ce mois, furent pris en considération. Le Lord John Cavendish commença un petit discours sur la légitimité de ces dons que personne ne lui contesta, & ayant ajouté quelques mots relativement à l'époque où commenceroient ces pensions, il fut interrompu par un cri général qui s'éleva & qui nomma le 12 Avril de l'année dernière, & le 13 Septembre suivant pour celle du Général Elliot. Le Chancelier de l'Echiquier s'arrêta en conséquence à ces époques, & il proposa

ainsi les dispositions de S. M. à l'égard de la pension de l'Amiral. Il a un petit-fils très-jeune qui héritera de son titre, mais qui peut mourir de bonne heure & sans lignée, de manière que ce titre passeroit alors au second fils de l'Amiral; l'intention de S. M. est que dans ce cas la pension revienne aussi à ce dernier. La Chambre ne forma aucune objection, & le bill qui autorise S. M. à accorder ces dons fut ordonné.

La Chambre se forma ensuite en Comité pour les affaires de la Compagnie des Indes; Sir Henri Fletcher prit la parole, & observant que depuis que le tems que la requête de cette Compagnie étoit sur le bureau, aucun Membre ne devoit ignorer ce qu'elle contenoit; il rappella les deux principaux objets de ses demandes qui sont qu'on lui accorde du tems pour payer ce qu'elle doit au Gouvernement, & un secours dont elle a le besoin le plus pressant qui ne va pas à moins de 300,000 l. st. La motion qu'il fit pour qu'on lui accordât l'un & l'autre passa; mais la discussion des affaires même de la Compagnie fut remise à la session suivante, celle-ci étant trop avancée pour qu'on pût s'en occuper; & l'on ne manque pas de saisir cette occasion pour regretter le délai qu'une affaire de cette importance offroit, & pour en accuser l'Administration précédente, qui pourroit cependant apporter la même excuse que M. Fox, puisque si les affaires dont il est surchargé ne lui ont pas permis de s'en occuper, il étoit difficile aux Ministres qui ont traité des préliminaires de la paix de s'occuper de quelque autre objet que de celui là.

Le bill de réforme fut rejeté le 30 du mois dernier dans la Chambre haute, malgré les efforts de plusieurs Pairs qui parlèrent vivement en sa faveur; quelques uns méconnoissent de ce qu'il n'avoit pas passé firent la protestation suivante. — Davis différent. 1°. Parce que les éclaircissemens mis sous les yeux de la Chambre des Communes & qui prouvent les

désordres & les abus sur lesquels elle fonde le bill en question ont été refusés par la Chambre haute. 2°. Parce que les faits rapportés dans les débats pour prouver les abus ont été reconnus généralement pour être exacts ; & 3°. parce que la Chambre en rejetant ce bill , que nous avons raison de croire fondé sur des informations sûres & exactes , n'a pris aucune mesure propre à le remplacer & à réformer les abus dont il a ordonné la suppression. Signés *Radnor, Osborne, Abingdon, de Ferrars, Say & Seyle, Sidney, Nugent Temple, Chandos, Ferrers, Chatham & Rutland* &c.

Le premier de ce mois il fut fait dans la même Chambre , la deuxième lecture du bill , relatif au commerce d'Afrique. Ce bill porte , que par les articles préliminaires de paix arrêtés entre S. M. & le Roi T. C. , il est convenu que le Fort Sénégal & ses dépendances seroient cédés à S. M. T. C. , qui de son côté garantissoit à S. M. B. la possession du Fort James & de la rivière Gambie. Que ledit Fort & ladite rivière sont situés en dedans des limites , entre le Port de Salée & le Cap-Rouge , sur la côte d'Afrique , & que par un acte de la cinquième année du règne de S. M. actuelle , S. M. ainsi que ses hoirs & successeurs avoient été mis en possession du Fort James & de la rivière Gambie , au lieu & place de la Compagnie des Négocians faisant le commerce d'Afrique , qui en avoit eu jusqu'alors la possession , en vertu d'un acte de la vingt-troisième année du règne de George. Si ladite Compagnie des Négociations faisant le commerce d'Afrique , étoit mise en possession desdits Port & rivière & de leurs dépendances , qui s'étendent jusqu'au Cap-Rouge , pour être dirigés par elle de la même manière qu'ils l'étoient avant la cinquième année du règne du Roi actuel , cet arrangement contribueroit au maintien & à l'avancement du commerce de la G. B. Le bill statue en conséquence que l'acte de la cinquième année du règne de George III. sera révoqué , &

contient les dispositions suivantes : la Compagnie d'Afrique sera mise en possession du Fort James , de la rivière Gambie & de leurs dépendances , du moment que cet acte aura passé. Le commerce d'Afrique sera libre & ouvert à tous sujets de S. M. Aucun Employé du Comité de la Compagnie n'exportera de Negres pour son propre compte. Les Employés du Comité rendront compte tous les ans sous serment ; & afin d'empêcher qu'il ne soit fait un mauvais emploi des sommes accordées par le Parlement , pour le soutien & la conservation des Forts & Etablissmens situés sur la côte d'Afrique , & pour empêcher aussi que les marchandises & provisions ne soient dissipées par les Employés de ladite Compagnie , le Comité dressera tous les ans un compte de l'emploi des marchandises & provisions envoyées à ces Etablissmens , & de l'emploi des sommes accordées par le Parlement pour l'année précédente , & ces comptes seront mis sous les yeux des deux Chambres du Parlement , & délivrés à l'un des Secrétaires-d'Etat.

On assure que la Maison du Prince Guillaume-Henri va être remise sur le pied où elle étoit avant son départ sur la flotte ; ce bruit vraisemblable en contredit un autre qui s'est répandu qu'il alloit passer en Allemagne & servir contre les Turcs ; on ne croit pas ici que la Cour de Londres , qui est intéressée par son commerce dans le Levant , à ce que les Turcs y continuent leur séjour , consentît à envoyer un de ses Princes dans une armée chargée de l'exécution d'un plan qu'elle ne pourroit voir avec plaisir. Ce Prince doit passer bientôt au grade de Lieutenant de vaisseau ; son rang ne le dispensera pas des examens préliminaires , & on est bien sûr qu'il

aura les voix de tous les examinateurs. On dit aussi qu'on va lui faire prendre le titre de Duc d'Yorck.

Quant au Prince de Galles , son établissement ne sera pas augmenté; il est réglé à 50,000 florins; il paroît cependant par les débats qui ont eu lieu au Parlement sur ce sujet , que l'Opposition n'y auroit mis aucun obstacle.

« Si j'ai une objection à faire dit le Lord Abingdon , dans la Chambre haute , c'est que ce que l'on demande pour le jeune Prince n'est pas assez considérable ; je suis très-éloigné de cette parcimonie qui pense que la dignité royale ne doit pas être accompagnée de l'éclat qui lui convient. Le Lord North eût donné 100,000 liv. sterl. à un Traiteur , pour un seul déjeuner , & aujourd'hui *parcâ manû* , il en demande 50,000 pour un Prince. C'est pour des objets de la première espèce qu'il faut user d'économie & non pour ceux de la seconde ; d'ailleurs ce Prince , lui-même , est un jeune homme plein de feu & de générosité. Je n'aime pas à voir de vieilles têtes sur de jeunes épaules ; & pour cette raison , payons ses dettes , soyons libéraux envers lui ; ôtons-le d'entre les mains où il se trouve à présent ; & j'ose garantir qu'il deviendra dans la suite l'ornement & l'amour de sa patrie ».

Le *Disco* , bâtiment Danois appartenant à la Compagnie Danoise des Indes , & qui a mouillé dans un de nos ports , nous a appris qu'en quittant la rivière de Canton au mois de Janvier dernier , il y a laissé le *Locko* , l'*Osterly* , l'*Effex* & l'*Asie* , vaisseaux de notre Compagnie ; qui avoient rencontré vers les détroits de Malaka une frégate Française & deux bâtimens de guerre Hollandois. Ils

échangèrent quelques coups de canon avec les ennemis , & reçurent quelques dommages ; mais ils ont eu le bonheur d'échapper & de se mettre en sûreté.

» La Compagnie , dit un de nos papiers , a reçu des nouvelles particulières sur le naufrage du vaisseau le *Grosvenor* , Capitaine Coxen , qui a péri au mois d'Août dernier près du pays des Caffres. Trois hommes de l'équipage , après un voyage long & pénible qui dura plusieurs mois , arrivèrent au Cap de Bonne-Espérance , & annoncèrent que 15 personnes avoient péri avec le vaisseau , & qu'ils avoient avec plusieurs autres , morts de fatigue & de besoin dans le voyage , abandonné le Capitaine , les passagers & la plus grande partie de l'équipage , dans un endroit où les Hollandois s'empressèrent d'envoyer un détachement de cavalerie avec des provisions pour les secourir. — Le Capitaine Renwick , commandant le *Tartare* , arrivé à Douvres , a arraisonné le vaisseau Danois le *Mars* , venant de la Chine , dont il a appris les détails suivans. — Il y avoit au Cap de Bonne-Espérance 3 vaisseaux Hollandois armés en guerre , 3 frégates Françaises , de 28 à 44 canons ; le vaisseau Danois la *Sophie-Madeleine* , un navire de la Compagnie destiné pour la Chine , 2 autres pour l'Inde , un petit navire Autrichien. Les vaisseaux qui avoient mis à la voile du Cap , pendant son séjour , étoient 2 frégates Hollandoises de 32 canons , pour les Indes Occidentales , un pour Middelbourg , un pour Ostende , un Danois pour Copenhague , un Portugais pour Batavia ; il étoit arrivé d'Europe 2 petits bâtimens & un sénéchal sous pavillon Impérial , & au mois de Février dernier il étoit parti pour l'Isle Maurice , & delà pour Ceylan , 4 vaisseaux Hollandois de 44 canons , chargés de troupes Françaises.

Si les Directeurs de la Compagnie ont reçu quelques nouvelles de notre escadre

dans l'Inde , aucune n'a transpiré. On lit seulement dans une lettre particulière attribuée à un Officier de l'armée de Sir Eyre-Coote :

« Les difficultés se multiplient autour de nous , malgré nos succès conitans, la bravoure des troupes & l'expérience du Général. La haine pour le nom Anglois est générale dans l'Inde entière ; & elle est fondée sur les exactions & les barbaries exercées par quelques hommes qui n'ont su user de l'autorité que pour en abuser. Cette haine née ainsi & fortifiée par le retour fréquent des abus qui lui ont donné l'existence , combat contre nous avec plus de fureur & d'avantages que ne le feroient des millions de bras armés. Renvoyez-nous les auteurs de cette source féconde de nos désastres qui ont échappé au supplice qu'ils méritoient , & nous pourrons en vengeance l'infortuné Lord Pigot , & leurs victimes Indiennes , donner quelque idée de notre justice , & ramener les esprits que nous avons aliénés ».

Cette lettre très-vive , copiée dans tous nos papiers , a donné lieu aux observations suivantes.

« Les mêmes évènements se renouvellent d'un siècle à l'autre ; & rarement l'exemple du passé est de quelque utilité pour l'avenir. Ce que nous voyons aujourd'hui en Angleterre a été observé en Portugal. Albuquerque , Nunio , Castro , tous de grands hommes , pleins de capacité , de générosité & enthousiastes de l'honneur , sont morts pauvres. Xarefo & plusieurs autres moins délicats , auxquels on reprocha les atrocités les plus révoltantes dans l'Inde , des meurtres qui méritoient la mort la plus infâme , furent renvoyés dans leur pays chargés de fers ; mais malheureusement les mêmes vaisseaux qui les y conduisoient y portèrent aussi la fortune qu'ils avoient acquise par le brigandage ; elle

servit à les faire absoudre & on devoit s'y attendre. On voit également en Angleterre nos Nababs revenir innocens avec d'immenses richesses , acheter les voix de quelques bourgs & représenter la nation au Parlement ; eux qui n'ont jamais regardé le peuple que comme des malheureux voués à leurs caprices & destinés à travailler par toutes sortes de moyens à leur fortune particulière «.

On lit les détails suivans dans une lettre de Dublin.

» Je viens de recevoir une lettre d'un Genevois qui est en chemin pour se rendre en Irlande. Il m'écrit, que notre ami Melly a été mis en prison à son arrivée à Genève , & qu'on instruit une procédure criminelle contre lui : l'information a été envoyée au Lord Mahon , qui la communiqua directement à M. Fox, Secrétaire-d'Etat pour les Affaires Etrangères ; ce Ministre expédia le même jour un Exprès , avec une lettre au Conseil de Genève & une autre à M. Brown , Envoyé de la Cour de Londres à Berne , pour réclamer notre ami , comme sujet de S. M. B. Lord Mahon écrivit par le même Exprès au premier Magistrat de Genève , pour lui témoigner sa surprise de cet acte. M. Melly étoit Membre du Grand-Conseil de Genève. Il s'étoit rendu en Irlande pour prendre des informations sur la nature de l'asyle qu'on y prépare pour ses Concitoyens. Il n'avoit pas prêté serment au nouveau Gouvernement, & il n'étoit pas obligé de le faire, dès qu'il renonçoit à tous ses privilèges Politiques. Il avoit prêté serment d'Allégeance comme sujet Irlandois à Waterfort ; de sorte que son emprisonnement ne devoit pas seulement ici un acte de violence ; mais encore une atteinte au droit des nations «.



FRANCE.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 15 Juillet.

Le 6 de ce mois le Maréchal Duc de Laval eut l'honneur de faire ses remerciemens au Roi , & de prêter , en cette qualité , serment entre les mains de S. M. ; il eut ensuite l'honneur d'être présenté à la Reine & à la Famille Royale.

Le même jour LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Marquis de Courtarvel de Pezé , Mestre-de-Camp en second du Régiment de Penthievre Dragons , avec Demoiselle de Lambert , & celui du Comte de Dreux Nautré , Capitaine au Régiment de Royal-Pologne Cavalerie , avec Demoiselle de Courcelles.

Le 8 , l'Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces-Unies eut une audience de S. M. , à laquelle il présenta ses lettres de créance. Il fut conduit à cette audience par M. de la Live de la Briche , Introduceur des Ambassadeurs , & M. de Secqueville , Secrétaire à la conduite des Ambassadeurs , précédoit.

De PARIS , le 15 Juillet.

LES nouvelles de Brest portent que l'on y travaille au désarmement des vaisseaux qui viennent d'arriver des Antilles , & que les Régimens qu'ils ont ramenés en Europe ont été occuper leurs quartiers de cantonne-

19 Juillet 1783.

f

ment dans les environs , où ils resteront jusqu'à nouvel ordre.

On apprend de Metz & de Strasbourg qu'on travaille dans les arsenaux de ces places , à remplacer ce qui a été perdu , pris ou mis hors de service pendant la dernière guerre.

» On parle toujours beaucoup , écrit-on de Marseille , de l'expédition que l'Espagne projette contre Alger. Quelques bâtimens sortis de Carthagène & qui viennent de mouiller ici rapportent que le lendemain de leur départ on s'attendoit qu'on mettroit dans ce port un embargo sur tous les bâtimens , jusqu'à ce que l'armement qu'on y préparoit & qu'on croit destiné pour bombarder Alger eût mis à la voile. On présuinoit que cette expédition ne seroit pas reculée fort loin. Comme le projet est de D. Antonio Barcelo , il faut croire qu'il est sûr du succès. Il ne voudroit pas terminer une longue & glorieuse carrière par une entreprise hasardée. Quelques personnes prétendent que l'on ne pourra rien tenter contre la ville si le vent lui est contraire ; une des difficultés qu'elles trouvent dans cette expédition , c'est que les vaisseaux de ligne & les chébecs nécessaires pour soutenir les bombardes & les chaloupes canonnières que la marine des Algériens pourroit attaquer avec avantage pendant la nuit , ne pourroient pas les protéger efficacement , parce qu'ils ne trouveroient pas assez de profondeur pour elles. On croit bien qu'on pourra écraser les batteries des moles ; mais qu'il ne sera pas si facile de causer des dommages à la ville , ce qui doit être le principal objet de l'expédition. Au reste on ne connoît pas le plan de D. Antonio Barcelo ; les moles & le port ne résisteront sans doute pas à son feu , & vraisemblablement il a des moyens particuliers pour approcher la ville , malgré les ouvrages avancés qu'elle a fait construire depuis la leçon que lui donna Louis XIV. »

Parmi les Fêtes qui ont été données au Prince de Condé, au Duc de Bourbon dans le voyage qu'ils ont fait en Flandres & dans quelques endroits de la Champagne, on distinguera celle que leur a donné, à Rocroy, le Comte d'Estershazy.

« La fête dont nous venons d'être les témoins en est une pour toute la France ; & il eût été à désirer qu'elle en eût pu être le témoin. Le Comte d'Estershazy sous le prétexte de faire faire devant les Princes quelques simples évolutions par les troupes qui sont sous ses ordres, leur a fait exécuter sur la plaine de Rocroy toutes les manœuvres de cette fameuse bataille ; quel spectacle pouvoit être plus intéressant pour le petit fils du grand Condé ! »

Nous lisons dans une lettre de Reims qu'il y a eu un typhon dans le courant du mois dernier aux environs de cette Ville ; on se contente de remarquer qu'il a pompé une partie de la rivière & mis à sec le grand canal. On s'étonne qu'aucun Observateur ne nous ait fait passer la description de ce phénomène ; nous la recevrons avec reconnaissance, & en effet il a eu lieu.

Nous placerons des détails sur une Mécanique assurément très-extraordinaire, & qui est faite pour piquer la curiosité du Public.

On avoit regardé jusqu'à présent, comme très-difficile en Mécanique, pour ne pas dire impossible, d'imiter les organes de la voix humaine ; & tous les efforts de l'art se sont réduits à faire rendre des sons harmoniques à des Automates sur différens instrumens. Le plus remarquable, & qui a passé avec juste raison comme un chef-d'œuvre dans ce genre, a été le Flûteur de M. Vaucanson, imité

depuis & perfectionné par différens Mécaniciens. On a vu dans la Capitale plusieurs productions en ce genre ; mais aucun Mécanicien , que nous sachions , n'étoit parvenu à faire parler distinctement des Automates. Ce chef-d'œuvre , qu'on désiroit sans l'espérer , étoit réservé à M. l'Abbé M****, dont la grande modestie a empêché la célébrité due à ses talens ; il écrivit le 2 de ce mois à l'Académie Royale des Sciences , pour demander des Commissaires , afin d'examiner le mécanisme de deux têtes automates de son invention , qu'il a exécutées lui-même , & qui prononcent distinctement les phrases suivantes : la première dit : *« le Roi vient de donner la Paix à l'Europe »*. La deuxième répond : *« la Paix couronne le Roi de gloire »* ; & la première réplique : *« & la Paix fait le bonheur des Peuples »*. Ensuite en poussant un peu le cylindre moteur , la première tête reprend , en s'adressant à S. M. : *« O Roi adorable ! Père de vos Peuples ! leur bonheur fait voir à l'Europe la gloire de votre Trône »*. On ne fera aucune réflexion sur les difficultés vaincues dans l'exécution de cette machine , sur ce qu'elle peut procurer de lumières relatives au mécanisme de la parole , & sur l'application avantageuse qu'on en pourra faire pour l'éducation des sourds & muets de naissance ; on attendra que l'Académie ait donné son jugement. M. l'Abbé M****, avant de se décider à présenter sa machine parlante à l'Académie Royale des Sciences , a voulu la soumettre à l'examen de quelques Savans ; pour cet effet il invita MM. Franklin & de Milly , de l'Académie Royale des Sciences , MM. de Faujas & de Blagden , de la Société de Londres , actuellement à Paris , de venir la voir chez lui le 18 Juin dernier , & ces Savans , après l'avoir vue & entendue , ont paru aussi satisfaits qu'étonnés.

Diverses lettres de Bretagne font mention d'un fléau cruel qui cause de grands ravages

dans cette province; nous en extrairons les détails suivans.

La partie de notre Province dite Cernouailles, est dans une juste consternation. On vient d'y découvrir diverses troupes de loups d'espèce étrangère & avides du sang humain, le nombre de leurs victimes est incroyable, on en compte environ 15. en un seul jour, & leurs ravages qui se manifestent sur plusieurs points à la fois, sont plus terribles que ceux qui eurent lieu dans le Gévaudan, où ils étoient l'ouvrage d'un seul animal. Ils nous font craindre pour l'avenir, parce que les Veneurs prétendent que les jeunes louveteaux, qui auront eu la chair humaine pour première nourriture, l'aimeront de préférence. Un de ces animaux, entré dans la ville de Quimperlay même, y a dévoré les chiens qui vaguoient la nuit. Nos chasseurs se mettent à la poursuite de ces bêtes féroces, les chiens les plus ardens à l'attaque des loups ordinaires, sont timides devant ceux-ci, qui ayant mangé des hommes & des cadavres exhalent des miasmes putrides; un homme bien intéressant par la réunion des vertus militaires & sociales, vient de payer trop cher son zèle. C'est le digne Chevalier de Couédic, gratifié par le Roi d'une Compagnie de Cavalerie, en considération de la bravoure de son oncle, mort de ses blessures après son intrépide défense de la frégate *la Surveillante*; il donna la chasse à un de ces animaux qui venoit de montrer sa fureur dans la cour d'une de ses maisons, dire Lézardeau, à la porte de Quimperlay, le loup s'étoit retiré dans des bois adjacents, les chiens du Chevalier l'attaquent avec mollesse, & retournent à lui plusieurs fois; il en tue un qu'il prend pour la bête qu'il poursuivoit & qui loin d'être effrayée du coup de fusil, arrive sur M. de Couédic, qui n'apercevant dans le fourré qu'une queue en trompette, (il ignoroit que c'est ainsi que le loup de cette espèce porte la queue quand il est en fureur,) il le prend pour un

de ses chiens que la peur fait replier ; bientôt il est détrompé, assailli, blessé si grièvement qu'il en est mort ; dans le trop grand nombre de victimes de la voracité de ces animaux , il y a des filles bien intéressantes par l'intrepidité de la défense de quelques unes & le sentiment de celles qui ont été au secours de leurs compagnes ; on se rappelle que les mêmes accidens ont eu lieu en plusieurs endroits , notamment près Verdun, Ste-Menehould, Nogent-sur-Seine , par des loups d'une espèce exactement semblable à celle qui nous cause tant d'alarmes ; elle diffère des autres par la tête qui est plus allongée de 3 à 4 pouces ; les pattes qui sont plus larges , les griffes bien plus acérées ; un Veneur véritablement patriote , & que Monsieur , Frère du Roi , a nommé premier Louvetier de son Apanage , d'après la lecture de ses mémoires appuyés sur des faits incroyables , mais notoires & répandus par la voie de l'Imprimerie Royale , a été chargé par ordre supérieur de la direction des mesures les plus propres à les détruire.

On a vu à la cérémonie des dernières Calendes à Mezieres une chose assez rare ; le Curé , Doyen de cette ville , âgé de 80 ans , y a célébré la Messe , ayant pour Diacre M. le Curé de Singly , âgé de 77 ans , & pour Sous-Diacre , le Curé d'Estepigny , qui est âgé de 79. Le Curé de Mezieres célébroit la cinquantième année de sa Cure ; après le repas qu'il donna à cette occasion , il fit offrir un bouquet au Curé de Donchery qui y avoit assisté , & qui âgé de 78 ans , renouvellera l'année prochaine la même cérémonie chez lui , pour célébrer sa cinquantième année de Cure.

Nous nous efforçons de placer ici la réponse suivante , qu'on nous a fait passer à

un article de ce Journal , page 180. Elle intéresse un Mécanicien habile , connu par plusieurs inventions utiles , telles que celles d'une serrure de combinaison, d'un ressort qui empêche un fusil de partir lors qu'on le manie , &c.

Le Méridien sonnant , que M. l'Abbé Galais a placé , il y a douze ans , à une fenêtre de son appartement , ne peut ôter au sieur Reignier l'invention de celui qu'il a annoncé. Il faut croire que M. le Vicaire de Neauphle-le-Vieux n'a pas jugé sa machine assez parfaite pour la faire connoître. L'Artiste pense avec ceux qui connoissent la Gnomonique , qu'un fil vertical n'a pu s'accorder que pour quelques jours au foyer d'une loupe : d'ailleurs un fil n'est pas exact pour l'objet auquel on a voulu le destiner. Ces imperfections ont sans doute été cause que le Méridien sonnant , inconnu du Public , est tombé dans l'oubli dès les premiers jours de sa naissance. Au contraire , le moyen qu'emploie le sieur Reignier est si précis , qu'en tous tems , même par un soleil très-pâle , l'échappement de la détente s'exécute , & le Méridien sonne. On a même oui l'effet de celui qu'il a posé pour l'usage public de la ville de Sémur , avec moins de soleil qu'il n'en faut pour appercevoir l'ombre d'un style sur un ordinaire ; cependant le rouage est assez grand , puisque le timbre de ce Méridien est une cloche de neuf milliers. Au surplus , il seroit difficile de construire une machine plus simple que celle du sieur Reignier , tant pour la monture de la loupe que pour le mouvement de la sonnerie , qui n'est composé que d'une seule roue ; & si l'Artiste a fixé le prix de ces Méridiens à 96 livres , cela ne vient que de la propriété de l'ouvrage. C'est toujours à Sémur en Auxois , Duché de Bourgogne , que réside le sieur Reignier , Mécanicien de S. A. S. Mgr. le Duc de Chartres.

Cet Artiste, connu par diverses inventions utiles, fournira l'armure pour l'échappement de la détente des Méridiens en grand, au prix de 60 livres, & il y joindra le plan & la description du rouage; en sorte que tout Serrurier adroit pourra exécuter cette nouvelle invention, si toutefois il est aidé d'un Physicien pour diriger l'armure dans la Méridienne du lieu.

Nous ne pouvons nous dispenser de donner de la publicité à la lettre suivante; elle tient à celle que nous avons déjà publiée à la fin de l'année dernière; si son objet est d'un intérêt particulier, les détails que ce même objet amène peuvent en avoir un plus général.

M. les lettres que j'ai reçues, relativement à celle que vous avez eu la complaisance d'insérer dans votre dernier Numéro de l'année dernière, augmentent mes obligations envers vous. Plusieurs des personnes qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, tant avec leur signature que sous l'anonyme, sont entrées avec moi dans des détails héraldiques, qui m'annoncent qu'elles ont toutes les lumières qu'elles me supposent. Il m'est impossible de satisfaire au desir qu'elles me témoignent de recevoir, par la voie de votre Journal, les éclaircissements raisonnés que l'on veut bien me croire en état de donner. Cette discussion sans être même beaucoup approfondie, rempliroit nécessairement une place, dont le plus grand nombre de vos Lecteurs feroit dans le cas de me faire des reproches plutôt que des remerciemens. *Non est his locus.* Ainsi, M., je me borne à ces remarques & indications sommaires. — 1°. Les lignes de démarcation dans une société bien établie, ne doivent jamais former des murs de séparation. L'aînesse politique d'un ordre ne doit point altérer la fraternité de tous. Mais, du moment qu'on admet

un système de noblesse , la pureté des alliances doit faire en ce genre une sorte d'avantage & de distinction. 2°. Ce seroit isoler ou diviser les familles , ce seroit détruire l'harmonie , le soutien mutuel des différentes classes ou nuances du seul & même ordre de noblesse existant en France , ce seroit enfin trop donner à l'opulence & à la faveur que de substituer à la preuve de quartiers de certains Corps ou Chapitres , une simple preuve d'ascendance paternelle. Il est un milieu conciliatoire entre les anciens régiemens & les nouveaux projets, dans lequel j'espère de montrer & retenir le meilleur des deux plans , si d'autres occupations me le permettent , & , sur-tout , si l'on m'y autorise. Non moins ami que Montaigne & Montesquieu des partis mitoyens & tempérés , lorsque je ne comptai que deux noms François parmi les Chanoines de Strasbourg , lorsque je vis un Seigneur , en épousant la fille d'un Chevalier des Ordres , exclure ses enfans d'un Chapitre ou vivoient les sœurs ; je répérai les anciens adages : *ne quid nimis..... in medio virtus.* — 3°. Ce qu'il faudroit absolument supprimer , ce sont les faux-frais énormes dont l'établissement abusif répugne au véritable esprit de la noblesse , ainsi qu'à la primitive institution de certaines places , qui , destinées à devenir la ressource des pauvres , semblent devenues le patrimoine des riches. Quant à la portion de dépense absolument indispensable , il seroit à désirer qu'on n'en exigeât point l'avance , mais qu'elle se payât successivement sur l'espèce de bénéfices dont viendroient à jouir les sujets reçus. — 4°. Je sens combien il est triste pour un bon gentilhomme , bon père de famille , de n'être pas assuré que la preuve qu'il a très-laborieusement mise en règle pour ses enfans , puisse servir à ses petits enfans , parce que la personne & la méthode des généalogistes pourront changer en même-tems que les titres originaux pourront se disperser. Dans plu-

fleurs Ouvrages périodiques , & dans quelques opusculs particuliers , je me suis permis de faire entrevoir les moyens qui me paroissent les plus propres à constater , dans toutes les Provinces d'un vaste Empire , l'état de la Noblesse qui l'habite , sans favoriser la chicane & la vexation plus que la fraude & l'usurpation. Si l'Editeur de la *Bibliothèque de l'Homme d'Etat* ne m'eût pas fait l'honneur d'employer d'autres morceaux de ma composition , je regretterois moins qu'il eût égaré 1°. l'article *Noblesse* , dans lequel , après avoir esquissé l'histoire & le tableau de cet ordre , je traçois le plan d'un tribunal héraldique qui , non moins éloigné de la satire & de la flatterie que du caprice & de la prévention , préserveroit cet ordre de l'humiliation , des inquiétudes , de la vanité des chimères , de la perte du tems , de la ruine des recherches. 2°. Quelques discussions de politique & de morale sur divers sujets , entr'autres sur les Etats provinciaux & sur les moyens à la fois les plus vigoureux & les plus humains d'extirper la mendicité. 3°. Puisque la constance & la modestie sont les deux sœurs morales de la Noblesse civile , il est facile d'accorder les droits naturels & imprescriptibles du mérite avec les prérogatives conventionnelles & variables de la naissance. La plaisanterie d'une Gazette étrangère sur la preuve de sept cens ans de l'Amiral Rodney , seroit très-fondée , si le héros de l'Angleterre avoit eu besoin de cette preuve pour jouir des honneurs de la Pairie. Mais cette raillerie tombe du moment qu'on reconnoît que c'est volontairement que le nouveau Lord a prêté du hasard qui lui permettoit de fournir cette preuve. C'est ainsi qu'il seroit très-absurde en France, qu'un Duguay-Trouin, qu'un Chevert, ne pût manger & chasser avec le Roi. Mais cela ne rendra point blâmable un d'Estaing, un la Fayette, qui joindront les preuves de la naissance à celles de l'héroïsme. Je suis, M., &c. *Signé,*
 Le Vicomte de TOUSTAINE - RICHEBOURE.

L'Académie des Jeux Floraux avoit annoncé dans son Programme, que le 3 Mai 1784 elle adjudgeroit , selon l'usage, une Eglantine d'or de la valeur de 450 liv. au meilleur discours qui lui seroit présenté sur le sujet suivant : *la grandeur & l'importance de la révolution qui vient de s'opérer dans l'Amérique septentrionale*. Depuis cette annonce, un Citoyen distingué par son rang, & plus encore par les services qu'il rend à la Patrie, a offert à l'Académie de porter à 1200 liv. cette récompense littéraire, qui sera par cette augmentation plus proportionnée au travail qu'exige un sujet aussi intéressant. L'Académie a accepté, avec une vive reconnoissance, le don de ce bienfaiteur des lettres, dont la modestie la force de taire le nom. Elle se borne, dans ce Programme, à avertir les Auteurs qui voudront entrer en lice, que dans la partie de leurs Ouvrages où il sera question de la Paix, ils doivent particulièrement s'attacher à rendre publiques la sagesse & la modération des principes & des vues de S. M. Les auteurs feront remettre dans les quinze premiers jours du mois de Février 1784, par des personnes domiciliées à Toulouse, trois copies de leurs Ouvrages à Monsieur l'Abbe d'AUNREY, Conseiller au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Le port des Ouvrages qui seroient adressés par la poste à M. le Secrétaire, doit être affranchi.

Parmi les Perruquiers-Coëffeurs qui se sont attachés à perfectionner leur art, l'on doit distinguer le sieur Gabeau ; il est parvenu à faire des perruques & des toupets qui imitent les cheveux naturels de la manière la plus frappante. Il n'emploie dans ses perruques que la même quantité de cheveux que la nature place sur nos têtes : les bordures, d'une finesse extrême, se collent sur le front avec un léger enduit de pommade ; & les petits cheveux qui les terminent, & qui semblent naître de la peau, donnent à ces perruques un air de vérité difficile à surpasser.

L'accommodage en est aussi facile que celui des cheveux naturels ; il est susceptible des différentes formes qui peuvent convenir au caractère de tête de celui qui s'en sert : la négligence même dans le *Peigné* semble ajouter à la vérité. On peut les conserver pendant la nuit, ou les faire replacer chaque jour ; le procédé qu'on y emploie est le plus simple & peut être saisi à la première vue par le perruquier ou le domestique le moins adroit. La pommade dont il se sert loin de nuire à la peau la rafraîchit, sans gêner la transpiration. Il fait aussi des toupets avec tissu & sans tissu. Le sieur Gabeau, qui ne reçoit le paiement de ses ouvrages, des personnes qui lui feront l'honneur de l'employer, qu'après avoir rempli auprès d'eux les conditions qu'il annonce, demeure rue des Déchargeurs, ancien hôtel des Postes.

» Nous annonçâmes au mois de Novembre dernier le plan & les progrès de l'établissement de la correspondance générale & gratuite pour les Sciences & les Arts, dont le chef-lieu est à Paris, à l'hôtel Villayer, rue St. André des-Arcs. L'une des parties de cette institution, a pour but de réunir successivement, soit dans la feuille de la correspondance, soit dans un salon ouvert tous les Jedis au Public, les productions intéressantes des Sciences & des Arts, anciennes ou modernes de tous les pays ; déjà l'on a joui d'une réunion d'ouvrages des *Jouvenet*, *Hallé* & *Restaut* ; une semblable en l'honneur de M. *Vernet* a reçu les applaudissemens unanimes ; aujourd'hui on offre un spectacle également intéressant, celui des principaux Maîtres de l'Ecole Française, tant anciens que modernes & vivans, depuis 1500 jusqu'en 1783 inclusivement. 1°. Le salon sera ouvert au Public jusqu'au tems de l'exposition du Louvre les mardi & jeudi depuis 11 heures du matin jusqu'à 2. 2°. On a fait imprimer un catalogue in-4°. de 40 pages petit-Romain, qui sous le titre d'*Essai d'un tableau historique de l'Ecole Française*, pré-

sente sur chaque Peintre, avec l'indication de ses principaux ouvrages, une notice propre à le faire connoître, & sous chaque N^o l'indication du tableau exposé. Ainsi ce petit ouvrage (1) est également utile pour les personnes qui fréquenteront le salon, & pour celles qui ne seront pas à portée de cela. Cet Essai est précédé d'un précis sur le but de l'établissement en général, & de cette exposition en particulier; d'un autre sur les différentes époques de l'Ecole Française. Il est terminé par l'indication des principaux cabinets qui sont à Paris. On annonce un supplément pour les corrections ou les augmentations nécessaires, suivant les renseignemens qu'on pourra se procurer «.

» Plusieurs personnes, attachées au service de S. M., ayant désiré qu'on leur procurât des Taffetas cirés, *bleu de Roi*, & personne n'ayant pu jusqu'à présent imiter solidement cette couleur, on prévient Mrs. les Militaires qui voudroient en avoir, pour des Manteaux uniformes, qu'ils en trouveront dans la Fabrique établie rue Pavée St-André-des-Arcs, chez le Sieur Tourillon, Md. Tapissier; c'est la même Fabrique annoncée dans ce Journal, relativement aux vêtemens de Santé, imaginés par M. Leroux, Physicien de l'Université, & approuvés par la Société Royale de Médecine. Ces Manteaux mettent à l'abri de l'humidité, du froid, de la pluie & des inconvéniens qui en résultent, comme Rhumatismes &c. Comme il y a beaucoup de nageurs qui périssent dans l'eau par les crampes, on a fait des essais qui assurent que des jarretières de ce Taffetas, *couleur cramoisie*, les dissipent. On vient d'adresser de Blois, à l'Auteur de ces vêtemens, une lettre dans laquelle on lui marque que ce Taffetas ciré, surtout de couleur verte, a la propriété, de diminuer beaucoup les douleurs qu'occasionne la goutte. — Ce qui prouve l'impénétrabilité de ces Etoffes

(1) Il se vend 24 sols, au Bureau de la Correspondance.

tant en soie, qu'en couil & en toile, c'est qu'on en fait des seaux portatifs pour les incendies, qui contiennent l'eau aussi exactement que tout autre vase. L'expérience en a été faite publiquement chez M. de la Blancherie. On en fait aussi des Scaphandres à Air, pour apprendre à nager & pour sauver ceux qui se noyent. Il ne faut pas confondre ces nouveaux Scaphandres avec ceux de M. l'Abbé de la Chapelle, qui sont des Corselets de Liège «.

M. Dezauche, Géographe, successeur de MM. de Lisle & Philippe Buache, premiers Géographes du Roi, vient de publier les Cartes du Canada, du Mexique & des Etats-Unis de l'Amérique, en 2 feuilles. Ce sont les Cartes de M. de Lisle, revues & augmentées des nouvelles limites & divisions des Etats-Unis, suivant le traité provisionnel de paix de 1783, d'après les meilleures Cartes du pays, tant gravées que manuscrites, & assujetties aux observations astronomiques de MM. de l'Académie Royale des Sciences (1).

A cette annonce nous en joindrons une autre très-intéressante, c'est celle de l'Herbier colorié de l'Amérique, publié par M. Bue'hoz. La première partie qui vient de paroître, contient 100 des plantes les plus rares & les plus curieuses de cette partie du monde. Plusieurs n'avoient pas encore été classées; elles sont toutes représentées avec leurs couleurs naturelles. Cette pre-

(1) Ces Cartes faites avec beaucoup de soin & d'exactitude & très-utiles pour donner une idée précise de l'étendue des Etats-Unis, se trouvent chez M. Dezauche, rue des Noyers, prix 2 liv. 15 sols.

mière partie sera suivie d'une seconde (1).

» Le 29 Juin , jour de St-Pierre , fête patronale de Sanois , route de Pontoise , les habitans de ce village assemblés au Château , ont présenté six filles & quatre garçons , désignés pour concourir aux Prix du mérite. Deux garçons & deux filles , ont été nommés par voie de scrutin & de l'aveu libre des anciens & notables habitans , présidés par le Curé & son Vicaire. La première de ces filles a été couronnée par les mains de M. l'Evêque de Glandève , au bruit des fanfares , & des applaudissemens de toute la Noblesse du canton , qui étoit invitée à cette fête. — Ces quatre Prix ont pour objets , le respect pour les parens & les vieillards , & l'assiduité au travail & aux devoirs de piété. Leur institution a eu lieu cette année pour la première fois , & elle est due aux soins de M. d'Auteroche , Seigneur du lieu : il a été secondé dans cette cérémonie à la fois noble , touchante & gaie , par sa famille & par le zèle infatigable d'un Pasteur chéri de ses paroissiens. — Deux objets dignes de curiosité , ont frappé les yeux des spectateurs. D'abord plusieurs dames de considération , ont prodigué leurs caresses & leurs libéralités aux quatre filles non couronnées ; procédé plein de délicatesse , qui a ranimé leur courage & qui a suppléé , en quelque sorte , aux honneurs de la couronne qu'elles attendoient.

Ensuite une femme âgée de 81 ans , ayant été aperçue dans une situation qui peignoit la sensibilité & l'admiration , à l'aspect d'une fête qu'elle n'avoit jamais vû , a été conduite au Château , associée à la jeunesse , tant au repas qu'au bal qui leur a été donné , & ramenée chez elle en triomphe , avec une somme d'argent , qu'elle a avoué n'avoir jamais vu réunie dans sa chaumière ».

(1) Ce grand Ouvrage superbement exécuté se trouve chez l'Auteur , rue de la Harpe , vis-à-vis la Sorbonne ; le prix du vol. qui paroît est de 180 liv.

François Gaspard , Comte de Poly , Marquis de Thaußin , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est mort le 24 du mois dernier au Château de Cellieres en Franche-Comté , âgé de 79 ans.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du premier de ce mois , sont : 67 , 34 , 38 , 71 & 64.

De BRUXELLES , le 15 Juillet.

LE Prince de Stahremberg , désigné il y a quelque tems Grand - Maître de la Cour Impériale , est parti à la fin du mois dernier pour sa destination. Il a rempli pendant treize ans le glorieux ministère dont il étoit chargé ici. L'Empereur lui a fait présent de 2000 ducats pour les frais de son voyage , & l'Archiduchesse , Gouvernante des Pays-Bas , lui a donné son portrait enrichi de brillans. C'est le Comte de Belgiojoso qui le remplace.

» L'*Overyssel* de 64 canons , écrit-on de la Hève , fit voile du Texel le 26 du mois dernier pour Philadelphie où il va conduire M. Van Berkel , Ministre Plénipotentiaire de la République auprès du Congrès ; ce vaisseau commandant est accompagné du *Prince Héritaire* , de la frégate la *Brille* , & du cutter le *Lévrier*. — Les Etats-Généraux ont consenti , à continuer jusqu'à la fin du mois d'Août prochain , à la haute paye accordée aux troupes de terre de la République depuis le commencement de la guerre. La Régence d'Alger ayant menacé notre commerce de quelques hostilités , les nérocians ont présenté une requête à L. H. P. pour demander la protection des vaisseaux de guerre de la République contre les corsaires de cette Régence ; & il a été con-

venu de leur accorder au plutôt des convois pour la Méditerranée «.

Une lettre d'Amsterdam , en date du 8 de ce mois , contient les détails suivans.

» On dit que sur la proposition de cette ville & de celle de Dort , il a été fait à la généralité de la part des Etats de cette Province , une motion tendante à prier le Stadhouder de vouloir bien déclarer sous quel rapport S. A. a effuyé des atteintes dans ses prérogatives en qualité de Stadhouder & de Capitaine-Général , ainsi qu'on l'a supposé dans le Mémoire présenté aux Etats-Généraux par le Ministre de Prusse. On ajoute que L. H. P. ont fait effectivement la demande proposée au Prince qui jusqu'à présent n'a pas encore jugé à propos d'y répondre. Les derniers objets des délibérations de l'Assemblée des Etats de la Province ont été 1°. l'affaire de l'Enseigne de Witte ; 2°. la décision finale si les membres du Conseil de guerre supprimé conserveront encore leurs appointemens ; & 3°. la demande que la Compagnie des Indes fait de 14 millions à emprunter. Un courrier qu'on attend de Paris , influera dit-on beaucoup sur la décision de ce dernier point ; en nous instruisant si l'Angleterre persiste toujours dans le sacrifice qu'elle exige de nous de Negapatnam «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES , du 8 Juillet.

Il y a eu ces jours derniers une affaire assez extraordinaire portée devant le Tribunal des Docteurs communs ; il y a été prouvé que le Commandant d'un vaisseau de Roi , chargé de l'important emploi d'escorter une flotte riche depuis Lisbonne , avoit caché ses signaux , éteint ses lumières & laissé son convoi à lui-même , pour faire pendant la nuit la prise d'un navire Hollandois qui se trouvoit à sa portée , dans le dessein d'empêcher un autre vaisseau de guerre qui étoit avec lui , de le seconder dans

cette chasse, & de le priver de la part qui lui en seroit revenue.

Le Comte d'Abingdon a fait dans-un de ses derniers Discours au Parlement, une sortie très-vive contre la coalition. C'est ainsi, dit-il, que pense & que s'exprime ce parti : » Détruisez l'influence de » la Couronne dans les Communes; donnez-moi » l'influence d'une connexion, j'érigerai celle-ci à » la place de celle-là; & alors ce sera non *Rex meus* » & *ego*, mais *ego* & *Rex meus*. Quant au peuple, » je ne connois point de peuple que dans la Cham- » bre des Communes; & la connexion m'a livrée » celle-ci «.

Le Roi se promenoit sur la terrasse de Windsor, lorsque le Prince Guillaume-Henri arriva : Son Altesse Royale ne fit qu'un saut de sa voiture, & courut vers S. M. qui le prit dans ses bras, le pressa contre son sein avec tout le transport de l'amour le plus tendre, & mena le jeune guerrier à la Reine, au milieu d'une multitude de spectateurs qui témoignoiént par leurs larmes la part qu'ils prenoient à la joie & au bonheur de leur Souverain. Leurs Majestés, accompagnées du Prince Guillaume-Henri & de toute la Famille Royale, se sont rendues, le 2 au soir, au Théâtre Royal dans Haymarket. Lorsque le Prince Guillaume-Henri entra, les applaudissemens furent universels. Le jeune Prince portoit l'uniforme de Garde de la marine, & parut très-satisfait de la chanson de mer chantée en son honneur par Bannister.

On assure que la garnison de Gibraltar ne sera relevée qu'après la ratification du Traité de Paix définitif.

On assure que c'est l'intention du Ministère de séparer le Parlement dans quinze jours, la session étant trop avancée pour mettre sous ses yeux l'importante affaire de la Paix avec la Hollande, du Traité de commerce, du Traité définitif, & des affaires des Indes Orientales.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE.

PARLEMENT DE PARIS.

Cause entre le Sieur Anquetil de Briancourt, Consul de France à Surate, &c. — Et les Armateurs des Vaisseaux le Duras & le Sévère. — Commerce de l'Inde.

Le Roi ayant établi, en 1773, un Consulat à Surate, sur la Côte de Maiabar, nomma à cette place le sieur Anquetil, Chef de la Nation Française dans cette Ville depuis 1759. Les sieurs Bernier, de Rothe & Foucault profitèrent de cette circonstance pour expédier à Surate le vaisseau le *Duras*, avec une cargaison de 1,200,000 livres; après avoir obtenu du Consul la promesse de ses bons offices pour le choix des Marchandises en France, & qu'il voudroit bien les continuer dans l'Inde pour diriger la vente de cette cargaison & l'achat des retours. Les Armateurs espéroient gagner 400,000 livres dans l'Inde, & désiroient que ce bénéfice, réuni aux 1,200,000 livres, fût employé à la cargaison de Surate pour Europe; ils prièrent même le Consul de porter cette cargaison jusqu'à 16 à 17 cents mille livres, & à cet effet de leur procurer les fonds nécessaires par des traites sur eux. — Le sieur Anquetil partit sur le *Duras*, le 2 Avril 1774, & aborda à Surate le 5 Novembre suivant. Le Subrécargue (le sieur du Laurens) mourut en Janvier 1775, & le Consul pour se prêter aux instances des Armateurs, se chargea des opérations du vaisseau comme ami seulement, & autant que sa place pouvoit le comporter. — Il paroît que des malheurs sans nombre poursuivirent

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an. chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel Serpente,

cet armement , & ils se réunirent à la guerre des Anglois contre les Marates, qui ruinoit le Commerce dans l'Inde, & particulièrement celui de Surate. — Au commencement de 1776 , le produit des fonds du *Duras*, loin de donner 400,000 liv. de bénéfice, offroit en perspective moins d'un million ; d'un autre côté les Armateurs avoient annoncé au sieur Anquetil le vaisseau le *Sévère*, avec une cargaison qu'il devoit échanger, tant à Surate qu'à Mahé, contre un autre pour Chine. Le Consul de Surate & le Commandant de Mahé avoient été priés de préparer celle-ci. Cependant le *Sévère* tardoit à paroître, & il falloit payer sa cargaison de Chine, ou la rendre aux Marchands. — Dans cette position, pour couvrir les pertes du *Duras* & fournir aux besoins du *Sévère*, on crut devoir profiter d'une occasion d'emprunter, offerte par le sieur Hornby, Gouverneur de Bombay. Ce Gouverneur Anglois prêta 400,000 livres pour lesquelles il reçut une traite sur les Armateurs : au moyen de cet emprunt, le *Sévère* fit en Chine un voyage qui produisit un gros bénéfice, & le *Duras* revint en Europe chargé conformément aux vœux des Armateurs. — Ceux-ci au lieu d'accepter & de payer la traite dont ils recevoient les fonds en marchandises, la refusèrent sous prétexte que le sieur Anquetil n'avoit pas pouvoir d'emprunter une si forte somme. Ils la laissèrent à son compte & sans faire attention que sa qualité de Consul lui interdisoit le commerce, ils l'intéressèrent à son insçu, pour le montant de la traite, dans une portion de la cargaison qu'ils disoient en perte, & ne donnèrent au porteur que le produit de cet intérêt arbitraire. — Le Consul, pour le paiement du reste de la traite protestée, fut livré dans l'Inde au recours du Gouverneur de Bombay, qui fit établir une garnison chez lui. Pour faire cesser ces violences, il abandonna ses bijoux, & engagea le reste de ses effets, ce qui formoit un nantissement

plus que suffisant, il fut encore livré aux hostilités des Anglois, qui le constituèrent prisonnier & le transférèrent dans la forteresse de Tannah, dans l'île de Salcesle, ensuite à Bombay, où le sieur Hornby le força de lui faire un billet de 189,700 livres, en apurement des comptes prétendus faits par les Armateurs, & de ce dernier endroit on l'embarqua pour l'Angleterre. — Tous les effets du Consul & les papiers restèrent à Surate entre les mains des Procureurs du sieur Hornby, qui s'en étoient emparés sans aucune formalité; ses bijoux & joyaux furent envoyés au sieur Hunter, Correspondant du sieur Hornby à Londres; ses meubles & autres effets furent vendus à Surate & à Bombay; enfin après avoir essuyé toutes ces exactions, il arriva en France dépouillé de tout. — Son premier soin fut de faire assigner en paiement de la traite. L'Amirauté accueillit presque toutes ses demandes, sur l'appel en la Cour, Arrêt du 14 Avril 1783, qui condamne les adversaires du Consul, & le sieur Bernier, l'un d'eux, par corps, à lui rapporter acquittés & déchargés la traite de 400,000 livres, & le billet de 189,700 livres, si mieux n'aiment les sieurs Bernier & Rabec, donner caution de rendre le sieur Anquetil indemne de toutes recherches & poursuites qui pourroient être faites contre lui par le sieur Hornby, ou à lui payer 300,000 livres pour la valeur; & en 20,000 livres de dommages & intérêts, avec l'impression de l'Arrêt.... le tout aux frais des Armateurs, qui sont condamnés aux dépens.

Cause entre la Communauté des Procureurs au Parlement de Paris — Et Me. Mollien, Avocat. — Avocat inscrit sur deux Tableaux, peut traiter d'une Charge de Procureur, sans être tenu de justifier du tems de Cléricature, ni d'inscription à la Bazoche.

Ce droit des Avocats est fondé sur des Arrêts

de Règlement. Il n'avoit pas souffert de difficulté jusqu'au moment où Me. Mollien avoit traité de la Charge de Me. Moinot. Il a été refusé à la Communauté des Procureurs qui l'a néanmoins assuré qu'e le n'avoit contre lui personnellement aucun motif de refus, mais que la circonstance dans laquelle il se présentoit, engageoit la Communauté à se conduire ainsi à son égard.... Le Privilège qu'il réclamoit, est un effet de l'union qui régnoit entre les Avocats & les Procureurs qui faisoient ci devant Communauté ; mais aujourd'hui que cette Communauté ne subsiste plus, que les Avocats ne veulent plus admettre sur leur Tableau les Procureurs qui ont vendu leurs Offices, le défaut de réciprocité d'égards engage la Communauté à agir autrement. — Arrêt du 31 Mai 1783, qui, sans s'arrêter à l'opposition de la Communauté dont elle est déboutée, ordonne l'exécution de l'Arrêt du 15 Avril, concernant la réception de Me. Mollien, ensemble de l'Arrêt de Règlement de 1744, condamne la Communauté aux dépens, &c.

BAZOCHE DU PALAIS.

La contestation dont on vient de rendre compte, a excité le zèle des Officiers de la Bazoche pour le maintien des règles particulières aux Clercs du Palais, & notamment pour leur inscription sur le Registre tenu par le Chancelier de cette Compagnie. — Me. Louis-André de Celles, Avocat-Général, après avoir rapporté les dispositions de l'Arrêt du Parlement de 1744, qui ordonne que.... » Ceux qui » voudront demeurer chez les Procureurs au Par- » lement en qualité de Clercs, à l'effet d'acquérir » le tems nécessaire de dix ans, pour être admis aux » Offices de Procureurs, seront tenus de se faire » inscrire sur le Registre de la Bazoche, sinon & » à faute de ce faire, qu'ils ne pourront être reçus » auxdits Offices.... Et au cas que par la suite ils » se fissent inscrire sur ledit Registre, le temps de

« Palais ne courra que du jour de leur inscription. »
 Me. de Celles en s'élevant contre la négligence de
 la formalité de l'inscription, a requis la lecture à
 l'Audience de la Bazoche, de l'Arrêt du Parlement,
 & que ledit Arrêt & son Requisitoire fussent im-
 primés & affichés dans les Salles du Palais.... Ce
 qui a été ordonné le 10 Mai 1783.

PARLEMENT DE NORMANDIE.

*Procès entre le Sieur de Launey, — Et la Demoi-
 selle de Minieres. — Dédit de 20,000 livres
 stipulé dans un Contrat de Mariage, jugé in-
 civil, & cependant celui qui s'est dédit con-
 damné en 20,000 livres de dommages & in-
 térêts.*

Le sieur de Launey, né d'une famille honnête, mais
 peu riche, s'est engagé dès la fleur de son âge dans le
 Régiment de Royal-Roussillon Cavalerie. Sa bonne
 conduite lui a toujours mérité la confiance de ses
 Chefs, & lui a valu les Grades auxquels il pou-
 voit atteindre. Simple Maréchal-des-Logis, puis
 Maréchal-Général-des Logis, employé aux Re-
 montes, il est enfin devenu le plus ancien du Ré-
 giment après 26 ans de service. — En 1778, le
 sieur de Launey eut occasion de connoître la De-
 moiselle de Minieres, riche héritière, qui demeu-
 roit chez un oncle Curé: il fut lui plaire. —
 Peu après appelé en Bretagne par ordre de son
 Corps, le sieur de Launey se vit forcé de quitter
 la Demoiselle de Minieres, ou de faire le sacrifice
 de son état. Alors ils signèrent l'un & l'autre un
 Contrat de Mariage dans lequel on lit ce qui suit
 après les clauses ordinaires. — « Et en outre la
 » Demoiselle considérant que le sieur futur époux
 » est actuellement au service, dont elle exige qu'il
 » se retire pour l'épouser, pour le rassurer sur la
 » perte de son état qui ne peut qu'augmenter &
 » lui être avantageux, l'adite future épouse lui a
 » promis dès - à - présent, à prendre sur tous ses

» biens meubles , présens & avenir , la somme de
 » 20,000 livres exigibles à volonté ; de même que
 » s'il arrivoit que ledit futur vînt à changer de sen-
 » timent , ladite Demoiselle pourra l'obliger à lui
 » payer pareille somme , dont du tout les Parties
 » sont convenues & demeurées d'accord, qu'elles pro-
 » mettent & s'obligent respectivement exécuter
 » sous l'obligation de tous leurs biens , meubles
 » & immeubles & héritages présens & avenir. Fait
 » double , &c. « — Le sieur de Launey se trans-
 porta en Bretagne où son devoir l'appelloit ; il sol-
 licita & obtint le Grade de Sous-Lieutenant , ce
 que la Demoiselle de Minieres avoit ardemment
 désiré. — Au mois de Décembre de la même année
 le sieur de Launey revint dans sa patrie , & quitta
 la place de Maréchal-des-Logis , incompatible avec
 le grade d'Officier. — Le 3 Mai suivant , la De-
 moiselle de Minieres écrivit néanmoins en ces ter-
 mes au sieur de Launey. — » M. mon intention
 » étoit autrefois de m'établir ; mais présentement
 » je n'y pense plus , & vous prie de vous épargner
 » la peine de venir au Presbytère , j'ai l'honneur
 » d'être , &c. « — Le sieur de Launey fit assigner
 la Demoiselle de Minieres à l'Officialité de Lifieux ,
 aux fins de l'accomplissement des promesses de ma-
 riage ou de leur dissolution , auquel cas il demanda
 son renvoi devant le Juge-Royal , pour ses dom-
 mages & intérêts. — Le renvoi ordonné , le sieur
 de Launey s'est pourvu devant le Bailli de Bernay ,
 où il demande 20,000 livres par forme de dédom-
 magement , & 10,000 livres par forme de répa-
 ration. — Sentence du 18 Mars 1779 , conçue
 en ces termes : » Nous avons , faisant droit sur le
 » principal , ladite Demoiselle de Minieres con-
 » damnée en 9000 livres de dommages-intérêts
 » envers le sieur de Launey , & en tous les dépens. «
 — Sur l'appel , Arrêt du 18 Août 1781 , qui a
 condamné la Demoiselle de Minieres en 20,000
 livres de dommages-intérêts , & aux dépens.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 17 Juin.

L'IMPÉRATRICE a été instruite par une lettre du Roi de Suède de l'accident malheureux qui lui est arrivé aux manœuvres de ses troupes en Fionie ; mais comme il lui annonce qu'il ne retardera pas son voyage à Frédériksham , le jour du départ de S. M. I. est toujours fixé au 20.

L'incendie du 24 du mois dernier , & les suites funestes qu'il auroit pu avoir ont fait décider que l'Amirauté sera transportée hors de cette Résidence. On la placera à Cronstadt , où l'on établira une partie des magasins ; le reste sera porté à Oranie-Baum. L'emplacement qu'elle occupoit dans cette Capitale est destiné à divers édifices pour plusieurs départemens. On se propose d'en faire un des plus beaux quartiers de la Ville.

La Noblesse de ce District s'est assemblée il y a quelques jours au Palais d'Été pour
26 Juillet 1783.

procéder à l'élection de Députés, dont la fonction est de veiller à l'économie intérieure; elle a été présidée par le Feld-Maréchal, Prince de Galitzin, Gouverneur-Général, & servie par les Officiers de la Cour. De pareilles assemblées doivent se tenir pour le même objet dans toutes les Provinces de l'Empire, conformément aux réglemens qui ont été faits par l'Administration intérieure.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 1er. Juillet.

IL est arrivé, près d'Islande, un événement bien singulier, dont un Navigateur Danois présente ainsi le récit :

» Ce navigateur partit d'ici au mois de Mars dernier & toucha à environ 10 milles de l'Islande à une île, de la surface de laquelle s'élevoit une vapeur épaisse. Il crut d'abord qu'il avoit manqué la route qu'il devoit prendre, mais ayant été convaincu du contraire par des marques certaines, il prit cette île pour l'Islande même qu'il présuinoit avoir été détruite dans une grande révolution souterraine. De peur de toucher un fond ou des rochers il examina la profondeur avec la sonde; n'ayant trouvé que 10 pieds d'eau & ayant retiré avec la sonde des pièces de pierre-ponce & du charbon il crut avoir trouvé la confirmation de sa conjecture. Il fit ensuite le tour de l'île dans le dessein d'y aborder quelque part; elle n'avoit qu'un mille de circonférence, ce qui le fit revenir de son opinion; il continua donc sa route & étant arrivé à l'endroit de sa destination il y apprit que l'île fumante qu'il avoit vue & examinée étoit sortie de la mer depuis peu de tems. — On remarque que cet événement est arrivé à la même époque

eù la Calabre a été dévastée par un tremblement de terre ».

Cet évènement en effet singulier ; n'est cependant pas une nouveauté. Les anciens citent plusieurs exemples d'Isles sorties du sein des eaux dans les mers du Levant ; au commencement de ce siècle , en 1707 , il se forma un écueil auprès de l'Isle de Thérassie ou de Santorin , à la suite d'un tremblement de terre ; & l'on trouve dans le volume de l'Histoire de l'Académie des Sciences de Paris , année 1722 , des détails sur une nouvelle Isle qui avoit paru au mois de Décembre 1720 , entre celle de Tercère & de Saint-Michel , deux des Açores.

S U E D E.

De STOCKHOLM , le 27 Juin.

TOUTES les nouvelles qu'on reçoit de Tavaastehus depuis l'accident malheureux survenu au Roi , ont dissipé les inquiétudes ; S. M. n'a point de fièvre ; la guérison de son bras avance ; & les Chirurgiens ne mettent aucun obstacle à son prompt départ pour Frédéricksham ; on croit que S. M. pourra partir dans quelques jours.

A L L E M A G N E.

De VIENNE , le 5 Juillet.

C'EST le 23 du mois dernier & non le 24 , que l'Empereur est arrivé à Léopol.

Il a dû y rester quelques jours , & on se flattoit qu'à son départ il prendroit la route de la Hongrie pour revenir dans cette Capitale ; si c'est-là sa véritable marche , nous pourrions espérer de le voir ici vers le 11 de ce mois.

Le même brouillard qui remplit l'atmosphère dans bien des endroits , & dérobe les rayons du soleil qui sont si éclatans dans cette saison , se fait remarquer ici ; il a été pendant quelques jours aussi épais qu'au mois d'Octobre.

On a fait dernièrement ici une nouvelle épreuve du procédé imaginé par M. Frédéric pour rendre les maisons incombustibles ; les incendies qui sont si fréquens en bien des endroits , font desirer qu'on l'adopte par-tout ; l'Empereur l'a fait publier ; il consiste en un composé de neuf parties d'argille , une de poil , une de tan , & une d'eau de tannerie ; on y ajoute une treizième partie de cendres , avec une égale quantité de sable , si l'argille est bonne & bien grasse , & une 25^e partie seulement de sable & de cendres si l'argille est moins bonne. On pétrit le tout avec de l'eau , & on laisse ensuite reposer cette pâte ; on l'étend sur un plancher uni en lui donnant l'épaisseur de 3 ou 4 doigts , & on attache avec une ficelle bien frottée de savon , une couche de paille de même épaisseur. Outre cette couverture préservative il faut enduire le bois & tout le toit d'une couche épaisse de la même pâte.

De B E R L I N , le 4 Juillet.

LA Princesse héréditaire de Prusse est accouchée hier d'un Prince qui jouit, ainsi que la mère, de la meilleure santé.

La semaine dernière il est arrivé ici un transport de 400 recrues Hessoises qui doit être bientôt suivi d'un second qui sera d'un pareil nombre, & la semaine prochaine on en attend un troisième qui sera de 200 hommes ; ces recrues destinées d'abord par le Landgrave pour les régimens qu'il a en Amérique à la solde de l'Angleterre, étant devenues inutiles par le retour prochain de ces troupes, passent au service du Roi & complètent ceux de ses régimens qui sont répartis dans la Silésie.

Les lettres de cette province & celles du Comté de Glatz, contiennent le récit des dégâts qu'une tempête violente & une pluie excessive y ont causé le 21 Juin dernier & les deux jours suivans. La ville de Neifs & ses environs ont sur-tout excessivement souffert. Plusieurs édifices publics, diverses maisons particulières ont été renversés ; les ponts emportés, & les hommes & le bétail entraînés par la rivière qui est sortie de son lit ; les coups de tonnerre étoient effrayans. On n'a point d'exemples de la violence de la pluie qui tomboit ; une vingtaine de personnes ont perdu la vie dans cette occasion.

De HAMBOURG, le 8 Juillet.

ON est toujours dans l'attente des grands évènements qui se préparent dans le Nord ; si les négociations continuent à Constantinople , les mouvemens ne se ralentissent pas sur toutes les frontières ; une armée de 70,000 hommes se rassemble du côté de la Crimée ; une autre de 40,000 du côté d'Archangelskoïgorod ; toutes deux aux ordres de deux Chefs séparés , le Prince Potemkin & le Prince Repnin , relevant l'un & l'autre du Feld-Maréchal Comte de Romanzow. Les Turcs ont renforcé Oczakow , & des troupes Russes rassemblées sur les bords du Dnieper , sont prêtes à s'en approcher comme le fit le Feld-Maréchal Comte de Munich lorsqu'il s'en empara en 1737.

Suivant des lettres de Pologne on y reçut , le 23 du mois dernier , la nouvelle qu'on disoit positive, que plusieurs régimens Russes étoient entrés en Pologne du côté de Kiovie pour former deux camps , l'un à Human & l'autre à Nimirow , dans le Palatinat de Braclaw. Le véritable but de ces mouvemens est encore un secret.

Les mouvemens ne sont ni moindres ni moins actifs du côté des Autrichiens.

» La trêve , lit-on dans une lettre , est prête d'expirer entre la Cour de Vienne & la Porte. La conjoncture présente exige , dit-on , que plusieurs articles en soient changés quand on la renouvellera , parce que ce traité a été conclu dans un tems où la Maison d'Autriche ne se trouvoit pas dans une position

aussi respectable qu'aujourd'hui. Si les Turcs croient qu'il est au-dessous de leur dignité de céder, il se pourroit que la voie des armes fût le seul parti qui restât; en tout cas l'Autriche y est préparée. L'Empereur en visitant toutes les parties de ses Etats limitrophes avec l'Empire Ottoman, a examiné les forteresses, les fleuves & toutes les autres circonstances locales de l'Esclavonie, de la Croatie, de la Hongrie & de la Transylvanie. D'après ses ordres on a pourvu de nouvelles palissades Peterwaradin, Bród, Gradisca, Pancsova, Temeswar. On a rasé dans Esseck 500 maisons des fauxbourgs, & les Franciscains ont évacué leur couvent qui est vaste & qu'on destine à former des casernes pour 6000 hommes. On a avancé plus loin vers les frontières les magasins établis à Pest & à Bude; on construit de nouveaux affûts à grandes roues pour faciliter le transport de la grosse artillerie par les marais du Bannar; les charrons de Vienne ont reçu ordre de fournir 500 charriots à l'armée, & on en a expédié de pareils à ceux du plat pays. Des mouvemens aussi peu ordinaires indiquent sans doute la possibilité d'événemens intéressans.

Cependant les négociations continuent & on espère qu'elles se termineront par un arrangement. On ne croit pas pourtant qu'elles empêchent la rupture entre la Russie & la Porte. En attendant que ces nuages se dissipent nos papiers ne sont remplis que de spéculations à perte de vue, dans lesquelles ils s'égarent en conjectures, & de pièces pour confirmer différentes assertions qu'ils ont hasardées quelquefois. Parmi ces dernières en voici une singulière qu'ils datent de Riga.

» Les lettres de Pétersbourg nous laissent dans

l'incertitude sur la guerre avec la Turquie ; au cas qu'elle refuse d'observer en entier le traité de Kainardgi, & qu'elle continue à nourrir ou tolérer en Crimée & dans le Cuban des troubles qui nuisent à notre sûreté, il faudra que nous repoussions la force par la force. A tout événement nous faisons des préparatifs convenables. L'Empereur a autant de droit de souhaiter un libre débouché pour le Danube & la Hongrie, que nous pour Cherson, nos Provinces d'Ukraine & autres. Véritablement il n'a pas, ni nous non plus, un nombre de vaisseaux suffisant pour le cabotage & le commerce qui résultera de cette liberté. Aussi les nations cabotantes & frettantes sont-elles intéressées comme nous à cette augmentation de commerce, qui augmentera leurs profits. Cette guerre, si elle a lieu, est donc *une guerre pour le bien public*. Si l'y avoit quelque nation qui affectât avec trop de partialité de porter des munitions & des secours à nos ennemis, on aura toujours les moyens à Pétersbourg de s'en ressentir par les douanes & autres opérations dans nos ports. Les procédés des Puissances Européennes à notre égard dans cette occurrence seront la pierre de touche du système politique qu'elles veulent que nous adoptions à leur égard. Notre Souveraine dans la dernière guerre a adopté une parfaite impartialité, qui la met en droit d'attendre aussi qu'aucune nation Européenne ne favorise les Mahométans. Elle ne demandera pour ses vaisseaux, aux spectateurs, que ce qu'elle ne les empêche point d'accorder à ses ennemis l'eau, l'air & les nécessités du moment ; & si par humeur ou partialité quelqu'un vouloit les refuser, elle est déjà sûre de les trouver non-seulement en-deçà du détroit de Gibraltar, mais aussi au-delà ; les côtes d'Italie nous attendent avec impatience ; nous les avons enrichis dans notre précédente guerre. Qui pourroit refuser à nos flottes le droit d'y aller ? Qui pourroit

s'opposer à elles, sans rallumer par cette prétention au droit exclusif des mers, le feu d'une guerre plus générale que la dernière encore mal éteinte, & dont le moindre vent de partialité peut rallumer les flammes qui seroient naturellement dangereuses pour ceux qui se sont épuisés à la soutenir. Si, contre toute attente & toute probabilité, le Turban trouvoit des amis en Europe, n'en trouverions-nous pas aussi, & que gagneroit-on à changer ou étendre le théâtre? nos armées pénétreroient-elles moins dans le territoire Turc? La Méditerranée est un autre Océan commun à tant de peuples divers que ce seroit une préoccupation puérile à l'un ou l'autre d'entr'eux de s'en prétendre maître. Ce n'est pas comme notre Baltique une mer fermée, où toutes les nations qu'elle baigne peuvent aisément & impartialement prévenir qu'il ne se commette inutilement des hostilités par d'avides armateurs, quand aucune d'elles n'est impliquée dans la guerre; ce système ne nuit à personne de ceux qui sont étrangers à cette mer: l'Océan, la Méditerranée baignent cent peuples divers qui tous ont un même droit à naviger, commercer & guerroyer sur leurs eaux. L'Angleterre & l'Empereur de Maroc qui tiennent le détroit de Gibraltar & qui respectent le droit des gens n'ont jamais pensé à déclarer fermé un passage que la nature n'a pas fermé, où leurs canons ne peuvent atteindre, où les courans empêchent même de stationner, & qui conduit aux rivages de nos ennemis. Nos flottes pourront donc si elles le veulent, aller trouver nos adversaires dans leurs foyers: nous respecterons ceux des nations étrangères à cette guerre, & nous chercherons les côtes de nos ennemis si nous le trouvons à propos. Mais non; espérons plutôt encore que la paix pourra se maintenir, & que le bon Génie des Ottomans prendra le dessus & les portera à un accommodement raisonnable «.

Les lettres de la Pologne Autrichienne contiennent des détails assez piquans sur les habitans d'un certain canton de la Bohême qui n'ont voulu reconnoître aucune des Communions tolérées , & qui en conséquence ont été envoyés à Joroskau en Gallicie , où ils arrivèrent , dans le mois dernier , sous une escorte militaire.

Ils étoient trente-neuf des deux sexes , tous compris , & on les distribuera dans les quartiers militaires de la Gallicie & de la Bukowine , excepté les filles & les veuves , qui seront confiées aux Magistrats , pour les placer au service d'honnêtes gens. A Joroskau , lorsqu'on leur proposa de semblables places , leur réponse fut qu'elles servoient l'Empereur , & n'avoient pas besoin d'un autre service. Malgré leur petit nombre , ces Dissidens se divisent encore en deux classes : cinq familles ne veulent reconnoître que l'ancien Testament , observent les usages des Juifs , & se nomment Israélites ou Abrahamites ; les autres ne veulent s'attacher à aucun livre , & se bornent à reconnoître un Dieu rémunérateur & vengeur , de même que l'immortalité de l'ame ; & ceux-ci sont appelés Déistes. Ils ont resté trois jours à Joroskau ; & pendant ce court espace le Chanoine , Charles Otto , Curé de la garnison , se donna toutes les peines imaginables pour en faire des Catholiques : tout ce qu'il obtint , ce fut de porter deux personnes mariées & une veuve à consentir de recevoir quelques instructions ultérieures ; mais ses argumens ne firent aucune impression sur la troupe : tant qu'on les laissera ensemble il ne paroît pas qu'il y ait rien de mieux à espérer. Selon le témoignage de M. Otto , les femmes montrent encore plus d'opiniâtreté que les hommes , & autant qu'il peut en juger , leur erreur n'a pour cause qu'un défaut de bonnes instructions ,

que l'on peut attribuer à l'éloignement où étoient leurs habitations de la paroisse la plus voisine.

De FRANCFORT, le 7 Juillet.

ON mande de Dantziek un fait assez singulier & qui y a fait beaucoup de bruit.

» Le 28 Mai, Paul Czanski, Général Polonois, mourut ici subitement, sans pouvoir recevoir les secours de l'Eglise. Comme la vie avoit été un peu libre, l'Official défendit aux Curés & aux Supérieurs des Couvens de l'enterrer; un ami du Général engagea le Magistrat à faire des démarches auprès de l'Officialité pour qu'elle levât cette défense; le Magistrat s'y prêta & n'ayant pu rien obtenir, ordonna que le corps fût déposé par provision dans le caveau de l'église Luthérienne; le même ami essaya d'engager les Religieux de Stolzenberg à recevoir le corps & à lui donner la sépulture; ils s'en excusèrent sur la défense qu'ils avoient reçue; comme leur couvent est sous la juridiction Prussienne, il a pris le parti de s'adresser à la Régence de Marienwerder, qui a sur-le-champ expédié deux rescripts qui enjoignoient à l'Official de ne point s'opposer à l'enterrement, à peine de 100 ducats d'amende, & aux Religieux de le faire avec toutes les cérémonies d'usage.

Une lettre de Lubeck en date du 29 du mois dernier contient les détails suivans.

Le Baron Frédéric Chr. de Wedel de Jarlsberg, & le Grand Veneur Fr. Chr. Ernst Comte de Ranzau, ayant ensemble quelques différends depuis quatre mois, se sont battus en duel, hier matin, à Herrenburg, à un mille d'ici, dans le Mecklenbourg. Comme le rendez-vous étoit publiquement connu, il s'y rassembla beaucoup de spectateurs. On disputa pendant une demi-heure sur le choix des armes. Le Baron de Wedel, peu exercé au pistolet, vouloit que le combat se fît à l'épée; le Comte de Ranzau pré-

tendoit que l'affaire étoit trop importante pour être décidée autrement que par le pistolet; il l'emporta & tira le premier, lorsque les deux adversaires eurent été placés à 16 pas de distance. Ce coup & celui du Baron de Wedel ne portèrent point. A la seconde fois, celui-ci fut blessé dans le bas ventre. Le Comte de Ranzau sauta promptement à cheval pour fuir. Il ne dissipa qu'avec peine, accompagné de ses amis, la foule des paysans qui, rassemblés par ordre & armés de fourches, vouloient s'opposer à leur passage. Le blessé & les personnes qui se trouvoient avec lui furent arrêtés. Les Chirurgiens ne purent retirer la balle, & les recherches inutiles que l'on fit pour la trouver rendirent la blessure plus considérable. On ramena hier au soir le blessé dans cette ville; le mouvement a fait ressortir la balle d'elle-même, & comme il paroît que les intestins ne sont point offensés, on a les plus flatteuses espérances pour le rétablissement de M. de Wedel.

Il y a long-tems qu'on s'élève contre la fureur des duels; les loix divines & humaines s'unissent en vain pour les condamner; le seul moyen de les réprimer seroit de trouver un expédient qui, en conservant l'honneur aux particuliers, maintînt la loi dans toute sa vigueur.

» Si tous les Princes de l'Europe, dit l'illustre Auteur des Mémoires de la Maison de Brandebourg, n'assembleront pas un Congrès & ne conviennent pas entr'eux d'attacher un déshonneur à ceux qui malgré leurs Ordonnances tentent de s'égorger dans les combats singuliers; si, dis-je, ils ne conviennent pas de refuser tout asyle à cette espèce de meurtriers & de punir sévèrement ceux qui insultent leurs pareils, soit en paroles, soit par écrit ou par voies de fait, il n'y aura point de fin aux duels ».

» On desireroit avoir des nouvelles d'Anne-Car-

line du Bois, fille de Barbe Pecaut & du sieur du Bois, née à Strasbourg en 1749; son père & sa mère sont morts, & elle est intéressée pour une part dans la succession du sieur Pecaut son grand-oncle, Fournier de la chambre de l'Électeur Palatin, décédé à Manheim. On voudroit apprendre ou son existence ou sa mort ou sa postérité, & en avoir des preuves. On promet une récompense à ceux qui pourront en donner. Il faut s'adresser à M. du Sautoir, rue & barrière de St-Jacques à Paris, ou à M. la Moche, négociant à Manheim «.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 27 Juin.

LES quatre galères de Malte, qui sous les ordres du Commandeur de Freslon, Général des galères de la religion, avoient été porter des secours à Messine & dans la Calabre, ont mouillé ici le 14 du mois dernier; elles viennent de repartir sur la nouvelle qu'il avoit paru quelques corsaires Barbaresques dans les mers de Corse.

On mande de Naples que de nouvelles secousses de tremblement de terre éprouvées le 4, le 8, le 11 & le 12, dans la Calabre, ont renouvelé les alarmes des habitans; il y en a une qui a paru très-forte & très-longue; mais on ignore encore les dommages qu'elle a pu causer. L'agitation constante de la mer depuis ce tems, & le phénomène qu'elle a montré le 20, en se retirant de six palmes plus loin qu'elle ne le fait ordinairement, font crain-

dre que l'on n'ait à s'attendre à quelque désastre nouveau.

» La Chambre de Santé, écrit-on de Venise, a été avertie des progrès que font dans la Bosnie plusieurs maladies qui se sont manifestées depuis quelque tems. Ces maladies se confondent sous l'apparence de petite vérole, de dysenteries & de fièvres putrides ; mais comme elles sont déjà très-violentes, & qu'elles ont gagné Seraglio, Traunich, Cassero & principalement les dépendances de Cuprés, on a jugé des précautions nécessaires pour arrêter les progrès de la contagion ; en conséquence, on vient de soumettre la Dalmatie, les grosses Isles, celles du Quarmer, les bouches de Cattaro, Castel-Novo, Curzola & la République de Raguse, à une contumace de 20 jours. On la fera observer pour les personnes, les bâtimens, les marchandises & le bétail «.

A N G L E T È R R E

De LONDRES, le 15 Juillet.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale ne nous apprennent rien de nouveau ; tout y est tranquille & le sera jusqu'à ce que cette place soit évacuée ; on espère qu'elle le sera bientôt ; on assure même que l'ordre pour cet effet a été expédié au Général Carleton, avec des instructions sur la manière dont il doit se conduire pour prévenir les désordres qui peuvent arriver par la joie que montreront les Américains, & par l'humeur que nos soldats pourront prendre de ces démonstrations. Les Loyalistes qui n'osent plus sortir de nos lignes & qui seroient fort exposés s'ils restoit à New-Yorck

après nos troupes, font tous leurs préparatifs pour partir avec elles; & ceux qui vont chercher des établissemens dans l'Acadie, s'embarquent journellement.

« La nature, écrit un des nouveaux Colons arrivés à Roseway dans cette Province, a été très-libérale envers cette partie de l'Amérique, elle nous paroît en vérité très-belle. L'entrée du Havre est fermée par deux Caps qui se rapprochent du côté de la mer, & qui s'élèvent beaucoup; de cette entrée au fond du Havre on compte près de deux lieues; le fond est si bon & si commode dans quelques endroits qu'il seroit aisé d'y tout disposer pour réparer un vaisseau de 74 canons; quantité de rivières déchargent leurs belles & fraîches eaux dans ce Havre, & offrent à ceux qui ont besoin d'en faire provision des facilités qu'ils ne trouveroient en aucun autre endroit du monde. La terre, aux environs du Havre, a une apparence sauvage, d'un côté elle n'offre que des rochers; mais de l'autre le sol est excellent, & il devient toujours meilleur en s'éloignant du Havre. Nous avons une quantité prodigieuse d'excellens poissons; j'en ai vu 24 très-beaux vendus pour un dollar, & un seul qui pesoit 50 livres qui n'a pas coûté davantage. Je suis convaincu que ce canton, avec l'aide du Gouvernement, de bonnes loix & de l'industrie, deviendra en peu de tems un établissement considérable; il n'est pas douteux que la plupart des Loyalistes que leurs compatriotes rejettent & privent de leurs biens ne viennent grossir cette Colonie ».

Le Gouvernement adopte volontiers l'espérance de former sur le continent une très-belle & très-vaste province, en état, avec le Canada, de l'indemniser un jour de ses pertes, & de tenir en respect la nouvelle

République si un jour elle devient ambitieuse; il a résolu, dit-on, de former une milice dans la nouvelle Ecosse & le Canada; les habitans seront enrégimentés & chargés de veiller à leur défense & à leur sûreté.

La banque de Philadelphie acquiert beaucoup plus de consistance & de crédit que l'on ne l'imaginoit; les Juifs y ont versé de grosses sommes, & les Hollandois lui en font passer de considérables. On dit que M. Van-Berckel en partant d'Europe pour s'y rendre, a emporté beaucoup d'argent comptant, qu'il a avec lui plusieurs Négocians qui se proposent d'établir à Philadelphie & dans toutes les villes principales des Etats-Unis des maisons de commerce; on ne voit pas ici de bon œil ces opérations qui ne peuvent tourner qu'au détriment du nôtre; on regrette sur-tout l'argent des Hollandois qui paroît à présent perdu pour notre banque qu'il faisoit prospérer.

Parmi les projets du Congrès pour se soustraire à la dépendance de l'Europe & fournir lui-même à ses besoins, on remarque les encouragemens donnés aux manufactures de fer qui le mettront bientôt en état de se passer des armes que la nouvelle République tiroit auparavant de Birmingham & de Sheffield, dont les manufactures ne tarderont pas à baisser en conséquence.

L'Assemblée générale de Virginie a passé un acte intéressant dont voici la substance.

• Cette Assemblée générale a statué, en vertu de son

autorité , que tous les droits & privilèges des Sujets Protestans de cet Etat , seront & sont pour le présent pleinement étendus & communs aux Catholiques Romains qui , ayant la fortune exigée par la Loi , se conformant aux usages civils , & obéissant aux Magistrats , auront le droit d'être choisis eux-mêmes pour remplir les Magistratures & les Offices , tant Civils que Militaires dans l'étendue de cet Etat ; cet acte supprime toutes les exceptions qui avoient été faites dans l'acte passé le premier Mars 1663 «.

L'Amiral Pigot vient d'arriver de la Jamaïque où il s'étoit rendu de Sainte Lucie pour en visiter les chantiers & y mettre l'ordre nécessaire ; les nouvelles que nous avons de cette isle , portent que le sucre y a manqué , ce qui forcera quantité de bâtimens marchands à des frais considérables pour former ailleurs leurs cargaisons , s'ils ne veulent pas revenir à vuide en Angleterre. L'on y a perdu quantité de Nègres par la petite-vérole , & on n'a pu éviter une destruction totale qu'en inoculant promptement tous ceux que ce fléau avoit d'abord épargnés.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers , on a reçu par la voie de Constantinople des nouvelles de l'Inde , par lesquelles on apprend que Sir Edouard Hugues est parti de Bombay à la fin de Février avec tous ses vaisseaux réparés , dont 3 ont été doublés en cuivre dans ce port.

» Ils consistent dans le *Gibraltar* , de 80 canons , le *Superbe* , la *Défense* , le *Sultan* , le *Cumberland* , le *Héros* , le *Burford* , de 74 ; le *Monarque* , de 70 ; le *Worcester* , l'*Inflexible* , le *Magnanime* ,

l'Afrique, *l'Aigle*, *le Nestor*, de 64 ; *l'Isis*, *le S. Carlos*, de 50 ; *la Minerve*, de 32, *la Médée*, de 28. Total 18 vaisseaux de ligne & frégates ; il y en a encore 3 & une frégate à Goa, qui doivent l'avoir rejoint ainsi qu'ils en ont reçu l'ordre. L'Amiral se rend, dit-on, à Madras ; & ceux qui calculent la distance de cette place, & qui savent que c'est un voyage de six semaines, pensent qu'il a dû se trouver en présence de M. de Suffren vers le milieu du mois dernier au plus tard «.

On n'est pas sans inquiétude de ce qui peut s'être passé à cette époque & depuis, jusqu'au moment où la nouvelle de la cessation des hostilités sera arrivée dans l'Inde ; le terme fixé pour cet effet est expiré ; mais il se peut qu'on n'en ait pas été informé à tems, & ce n'est peut-être que dans ce moment qu'on l'a appris dans ces contrées éloignées. Quant aux affaires de terre, nous n'avons point d'autres détails que ceux que l'on lit dans la lettre suivante d'un Officier de la Compagnie, en date du premier Décembre.

» La vie laborieuse à laquelle les calamités de ce Pays ont assujetti depuis quelque tems tous les Militaires, & la distance où l'Armée a été de Bombay, excuserent, j'espère, mon long silence. Depuis mon arrivée dans l'Inde, je n'ai pas quitté les Armes plus de quarante huit heures de suite, en aucune saison de l'année, jusqu'à l'heure qu'il est ; & présentement je viens de recevoir l'ordre de partir sur-le-champ pour Calicut, que nos Troupes ont récemment conquis sur Hyder. Il est certainement question d'une Expédition importante vers ces Quartiers, puisque 4 Bataillons de Cipayes, 900 Hommes d'Infanterie Européenne, & deux Compagnies complètes d'Artillerie Européenne ont eu ordre depuis quel-

que tems de se tenir prêts à s'embarquer avec un train d'Artillerie proportionné , afin de joindre les Troupes , qui sont déjà actuellement sur la partie inférieure de cette Côte ; savoir , le 1^{er} some. Régiment d'Infanterie du Roi , 2 Compagnies d'Artillerie Européenne , 4 Bataillons de Cipayes , & 8 Compagnies complètes de Grenadiers - Cipayes , outre 16,000 Nairs & Tivys , habitans de cette contrée. Nous aurions déjà été à présent en possession de Mangalor & en marche vers Serengapatnam , Capitale de Hyder , si nous avions été assez heureux pour porter les Marattes à des conditions de Paix. Nos succès contre Hyder dépendront en grande partie de la prompte conclusion de cette affaire, puisqu'alors toutes nos forces peuvent agir avec sûreté contre lui & le contraindre à partager son Armée dans le Carnatic , pour la défense de ses possessions sur la côte de Malabar. La grande disette d'espèces en cette partie de l'Inde a beaucoup retardé nos opérations de guerre. Je n'ai pas reçu une seule roupie de la Compagnie depuis neuf mois ; & tous les Officiers dans l'Armée , qui ont fait la Campagne contre les Marattes , se sont battu pendant quatorze mois à crédit , c'est-à-dire pour du papier, qu'on nomme Transport de la Trésorerie , (*Treasury-Transfer* ,) payables Dieu sçait quand ou comment. Mais nous nous sommes soumis à notre fâcheuse situation avec bonne volonté & joie , & avec cette reconnoissance qui est due à nos généreux & dignes maîtres : & je m'assure , que je n'ai pas une seule connoissance dans l'Armée , qui ne se contentât volontiers d'une simple pitance de riz pour toute nourriture , & qui ne répandît avec plaisir son sang le plus pur pour venger la cause de ceux qu'il a l'honneur de servir. Si nous pouvons conclure une Paix passable avec les Marattes , Hyder peut être sûr d'être mené , comme il ne l'a encore jamais été. Notre établissement Militaire de ce côté-ci de la presqu'Île (sur la côte de

Malabar) est si nombreux, si bien discipliné, & si accoutumé aux entreprises par notre constellation longue & très-rude avec nos braves voisins, les Marattes, que, si nos Troupes d'ici pouvoient être menées contre lui, elles seroient comme un torrent, auquel il ne pourroit résister, & que, moyennant une direction convenable, il se verroit renfermé entre deux puissantes Armées. Il peut être soumis par la situation exposée de ses Etats, favorable aux incursions; ce qui n'est pas le cas des Marattes, dont le Pays est assuré & entouré par des Montagnes, des pas étroits, des rivières, & des défilés «.

Le Parlement s'est occupé de quantité d'objets dans ses dernières séances; plusieurs ont passé rapidement, quelques uns ont occasionné des débats qui offrent quelques détails à la curiosité & que nous nous empressons de saisir.

» Le 3 & le 5 de ce mois, la Chambre haute s'occupa du bill en faveur des débiteurs intolvables. Le Lord Effingham proposa qu'on appellât des témoins à la barre de la Chambre pour s'assurer de plusieurs faits relatifs à leur misérable situation; différentes listes font monter le nombre de ceux qui languissent dans les prisons, les uns à 10,000, les autres à 13,000; si elles sont justes, que de bras perdus pour le commerce & l'industrie! mais il convient d'examiner si le crédit n'en souffrira pas, quels moyens pourroient prévenir les abus, & empêcher des hommes avides & de mauvaise foi, de profiter de l'avantage de la loi qui ne doit être que pour les infortunés. On en voit ordinairement s'empresser de se rendre dans les prisons à la première nouvelle d'un bill pareil, pour en sortir ensuite lorsqu'il est passé, & s'acquitter de cette manière avec leurs Créanciers. Ce n'est que par des témoins qu'on entendra qu'on peut remédier

à ces inconvéniens , & empêcher qu'une loi utile ne devienne nuisible. Parmi les observations de ce Lord pour démontrer la nécessité de sa proposition , il insista sur quantité d'abus relatifs aux dettes , & le besoin d'une réforme dans la loi qui met la liberté d'un homme en compromis pour de l'argent. Il cita une femme dont la dette originale de 14 livres sterlings avoit été portée à 50 , par les frais de Justice , & qui se trouvoit écrouée pour sa vie faute de pouvoir la payer. Le Lord Mansfield s'opposa à cette motion ; il s'éleva avec force contre les bills de cette espèce , & en fit voir les abus lorsqu'ils étoient aussi fréquens. Il en fut passé , dit-il , un en 1774 , un second en 1776 , un troisième en 1778 , un quatrième en 1781 à l'occasion des émeutes ; voici le cinquième : leur retour périodique tous les deux ans est de la plus dangereuse conséquence ; il multiplie les débiteurs de mauvaise foi , & ruine l'honnête marchand qui a été surpris ; jamais je ne donnerai ma voix à celui-ci. La Chambre frappée de cette observation , rejetta non-seulement la motion du Lord Effingham , mais renvoya encore à deux mois la seconde lecture qu'elle devoit faire ce jour-là de ce bill ; & le Lord protesta contre le refus qu'on lui faisoit d'entendre des témoins , & contre le renvoi si long d'un bill dont la lecture lui paroissoit pressée «.

» Jusq'au 9 , les Pairs ne s'occupèrent que de différens bills qui passèrent sans oppositions. Ce jour-là , ils lurent celui de l'Accise , contre lequel les Marchands de liqueurs distillateurs & autres , avoient fait entendre leur conseil à la barre de la Chambre ; leurs principales objections tomboient sur l'inégalité de la peine affectée aux contraventions ; celui qui n'avoit contrevenu à la loi que pour un objet de médiocre valeur , se trouvoit puni aussi sévèrement que celui qui avoit fait à l'Accise un tort de 100,000 livres sterlings ; l'ordre

d'ouvrir leurs portes aux Employés à toute heure du jour & de la nuit leur paroïsoit gênant ; & ils trouvoient bien sévère la peine infligée contre ceux qui employoient & fabriquoient de fausses permissions, & qui même avoient simplement chez eux les instrumens qui peuvent servir à en fabriquer , tandis qu'on savoit que ces mêmes instrumens servoient à une infinité d'autres usages. Le Lord Effingham appuya ces objections de tout son pouvoir ; mais cela n'empêcha pas que les clauses dont ils se plaignoient ne passassent à la pluralité des voix. Le Duc de Portland avoit prouvé la nécessité de la sévérité, pour mettre un frein à la contrebande, & pour re'lever un revenu qui étoit autrefois de 50,000 liv. sterl., & qui l'année dernière en avoit à peine passé 3000. Sur quoi le Lord Effingham observa que si, lorsqu'on avoit passé un bill pour accorder à tout débiteur prisonnier, 4 pences par jour, aux dépens de ceux qui les avoient fait arrêter, on avoit dit qu'il mettoit le prix de la liberté d'un Anglois à 4 pences ; aujourd'hui, depuis le calcul du noble Lord, il ne se tromperoit pas beaucoup en évaluant celle de tout le Royaume à 45,000 liv. sterl. ou environ.

Les séances de la Chambre des Communes n'offrent rien de bien remarquable ; le 7 de ce mois, pendant qu'elle s'occupoit de la Compagnie des Indes & sur-tout de la demande du secours qu'elle fait au Gouvernement, M. Jackson fit une motion pour réduire le dividende de Noël prochain à 3 pour 100 au lieu de 4. Il trouvoit indécent & peu convenable que les Actionnaires prétendissent toucher un si gros intérêt tous les six mois pendant que la Compagnie étoit si embarrassée. Son observation ne parut pas faire beaucoup d'impression sur la pluralité des Membres, dont la plupart sont en effet au nombre des Actionnaires ; ils dirent que la Compagnie avoit droit à quelque indulgence après avoir soutenu presque tout le poids

de la guerre dans l'Inde , & les Actionnaires à de bons traitemens pour l'avoir soutenue avec zèle ; ils ajoutèrent que les retours qu'elle attendoit en Europe tant cette année que la prochaine formeroient une somme de 11 millions , & qu'avec cela ses affaires n'étoient pas dans un état qui rendît une réduction de dividende nécessaire. Quelqu'un objecta bien qu'il étoit singulier qu'ils fissent marcher de front la nécessité des secours & celle de laisser le dividende tel qu'il est ; mais cela n'empêcha pas les deux propositions de passer également.

Le 8 offrit un spectacle d'un autre genre ; ce fut une affaire de *puntiglio* qui occupa les représentans de la Nation. Le bill en faveur des pauvres avoit été renvoyé par la Chambre Haute avec des altérations. On devoit faire la lecture de ces changemens , & l'Orateur s'empressa de prononcer auparavant le discours suivant : — Je supplie la Chambre, dit-il, de m'accorder toute son attention. Les Pairs en altérant le bill qui est sous vos yeux , & qui ayant pour objet d'établir un fond , & sûrement un bill d'argent, viennent de porter atteinte aux privilèges de cette Chambre , qui a déclaré plus d'une fois qu'elle les maintiendrait & qu'elle ne souffriroit pas que de pareils bills fussent mutilés dans la Chambre Haute. Lorsqu'il s'est présenté des cas de l'espèce de celui-ci, la Chambre a choisi entre trois partis que voici : ou elle avoit une conférence avec les Lords pour s'instruire des raisons sur lesquelles ils fondeoient la différence de leurs opinions ; où elle rejettoit le bill & en faisoit un autre ; ou bien elle le rejettoit & n'en faisoit point de nouveau. Lorsqu'elle suivoit le second parti , c'étoit dans la supposition que les corrections étoient convenables & n'avoient pas été faites à dessein de blesser les droits de la Chambre ; celles qu'on venoit de faire au nouveau bill portoient des marques certaines d'un pareil dessein de la part des Pairs. Il est donc important de les arrêter dans une prétention

qu'ils manifestent ouvertement , & que les Communes conservent le droit exclusif que leur accorde la constitution de faire seules les bills d'argent , & de fermer la bouche à ceux des Lords qui se vantent que tous les changemens qu'ils jugent à propos de faire doivent être & sont adoptés par la Chambre des Communes. — Ce discours produisit l'effet pour lequel il avoit été prononcé. Le bill fut lu & rejeté. L'Orateur le jeta avec indignation sous la table ; & M. Beckfort ne jugeant pas que ce fût assez , le prit & le porta lui-même hors de la Chambre.

Outre les Conseils de guerre qui se sont déjà tenus , à l'occasion de divers évènements de la dernière guerre , il va s'en assembler un autre pour juger la conduite du Lieutenant-Colonel Wall , qui commandoit à Gorée en Afrique , lorsque cet établissement nous fut enlevé par les François ; on croit qu'il finira comme celui de Tabago & celui de Pensacola , que vient d'acquitter honorablement le Capitaine Deans , qui commandoit les troupes de marine lors de la reddition de cette Place aux Espagnols.

Parmi les procès singuliers qui ont été portés depuis long-tems au Banc du Roi , en voici un d'une espèce très-étrange , qui mérite quelques détails ; on en voit peu de ce genre dans les pays étrangers , sur-tout entre des Militaires.

Le Lieutenant Bourne ayant eu quelques démêlés avec sir James Wallace , Capitaine du vaisseau le *Guerrier* , pendant qu'il servoit sous les ordres de celui-ci à la Jamaïque , lui demanda satisfaction à son retour à Londres , & n'en obtint point. Instruct ensuite qu'il avoit paru dans les papiers publics

blics un paragraphe & une lettre très-vive que le Capitaine ne délavouit pas & où il étoit traité de lâche ; il y répliqua par un libelle ; peu content de cette vengeance, il rechercha encore celle qui est si familière aux militaires, & ne pouvant se la procurer, il donna quelque coups de canne à son ennemi un jour qu'il le rencontra. Tel étoit le fond de ce procès ; l'Avocat du Lieutenant Bourne a fait envain valoir comme un titre à l'indulgence, son état, les préjugés qui lui sont particuliers, l'insulte préliminaire qu'il avoit reçue & l'impossibilité d'obtenir aucune satisfaction. Le Tribunal a jugé qu'un délit de cette espèce commis par un Officier à l'égard de son supérieur, méritoit de la sévérité. Pour les coups de canne il est condamné à deux ans de prison, il doit donner 1000 liv. sterl. de sa bourse, & deux garans qui en déposeront 500 chacun pour sa conduite à l'avenir avec le Capitaine ; le libelle a été aussi puni ; mais comme sir James Wallace avoit été l'agresseur par son paragraphe & par sa lettre le Tribunal a borné la peine à 50 l. sterl. d'amende ; il y avoit une foule incroyable à ce jugement ; quantité d'Officiers avoient accompagné le Lieutenant, qui dit à ses Juges lorsqu'il eut entendu la Sentence, si elle est conforme aux loix j'ai appris à les respecter, je m'y soumetts, Mylords ; toute ma consolation est dans la connoissance de ma droiture & dans l'approbation que donnent à ma conduite mes camarades, tous gens d'honneur & de courage «.

Il y a eu dernièrement une émeute à Newgate de la part de plusieurs prisonniers condamnés au dernier supplice, & qui avoient tenté de s'évader ; leur complot auroit réussi sans l'un d'eux, qui le révéla à tems, & qui a obtenu sa grace en considération de ce ser-

26 Juillet 1783.

h

vice. Dans les visites qu'on fit sur-le-champ dans les prisons , on trouva des armes à feu que ces malheureux avoient eu le moyen de se procurer ; ils essayèrent inutilement de briser les portes ; les secours étoient prêts , on les força bientôt d'attendre tranquillement leur destinee.

» Il y a eu aussi le premier de ce mois à Nottingham, une émeute ; elle a été occasionnée par le mécontentement des Ouvriers contre le Maire de la Ville qui avoit baissé le prix de leurs journées parce que le commerce languit. Ils s'assemblèrent en foule , fabriquèrent une effigie grossière de ce premier Magistrat, la placèrent sur un âne & la promenèrent par toutes les rues de la Ville ; ils s'assemblèrent ensuite devant la maison du Maire, attachèrent son effigie à la porte & la fouettèrent pendant un tems considérable : après cela ils cassèrent les vitres & firent quelques autres dommages ; les domestiques du Maire essayèrent de se défendre ; ils chargèrent des fusils qu'ils tirèrent , & blessèrent quelques personnes. Cela ne fit qu'irriter les mutins , on fut obligé d'appeler le pouvoir Civil au secours ; ce ne fut qu'avec peine qu'on les dissipa. Le lendemain ils se rassemblèrent encore ; & on a été obligé de former des corps de gardes , & de faire marcher des patrouilles pour empêcher des désordres ultérieurs ».

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 22 Juillet.

LE Roi a nommé à l'Abbaye régulière de Bucilly , Ordre de Prémontré , Diocèse de Laon , le Sieur Warlomont , Procureur-

Général du même Ordre , à l'Abbaye régulière de Braghac , Ordre de St-Benoît , Diocèse de Clermont , la Dame de Lanillac-Sediere , Religieuse Professe de l'Abbaye de Bonne-Saigne , même Ordre.

Monseigneur le Comte d'Artois est de retour ici , du 18 de ce mois au soir , du voyage qu'il vient de faire dans les Pays-Bis. Ce Prince qui avoit été figné pour un mal de gorge dont il a été pris en route , est arrivé ici parfaitement bien portant.

De PARIS , le 22 Juillet.

PARMI les lettres arrivées du Cap-François, il y en-a plusieurs qui entrent dans de nouveaux détails sur la visite que le Prince Guillaume Henri , fils du Roi d'Angleterre , a faite à cet établissement ; ils confirment ce que nous avons déjà dit de la galanterie que lui fit M. de Galvez. Jaloux de témoigner à ce Prince son respect & sa reconnoissance , il remit à un Officier Anglois de sa suite , au moment où il s'embarquoit , une lettre qu'il le pria de ne donner au Prince que quand il seroit à bord. Elle étoit conçue ainsi.

» Monseigneur, les Troupes Espagnoles répandues dans les habitations de la campagne n'ont pas eu le bonheur de prendre , comme les Françoises , les armes pour saluer V. A. R. , ni celui de vous donner des marques de respect & de considération qui vous sont dues ; c'est un regret qu'elles conserveront toujours. J'ai à la Louisiane le chef de la révolte des Natchez, avec quelques-uns des ses compli-

h 2

ces : ils sont aux cachots. Ils ont manqué à leur parole & à leur serment de fidélité. Un Conseil de guerre , fondé sur des loix équitables , les a condamnés à mort , & leur Sentence n'attend pour être exécutée que ma confirmation , comme Gouverneur de la Colonie. Ils sont tous Anglois. Voudriez-vous , Monseigneur , accepter leur grace & leurs vies au nom de l'Armée Espagnole & de mon Roi ? C'est , je crois , le cadeau le plus digne qui puisse s'offrir à un Prince au nom d'un autre. Le mien est très-généreux , & il m'approuvera. Si V. A. R. daigne s'intéresser à ces malheureux , j'ai l'honneur de remettre ci-inclus un ordre pour qu'ils vous soient rendus du moment que par quelque bâtiment il vous plaise communiquer à la Louisiane vos volontés. Il sera bien heureux pour nous , si ceci peut vous être agréable «.

Cette lettre étoit datée du 6 Avril ; le Prince Anglois y répondit ainsi le 13 , à bord du *Barfleur* , Port Royal de la Jamaïque.

» M. Je ne trouve point d'expressions assez fortes pour témoigner à V. E. combien je suis affecté de la manière délicate avec laquelle vous m'avez fait parvenir votre gracieuse lettre , & de la conduite généreuse que vous avez tenue envers ces malheureux dont vous m'avez remis la grace. C'est le don le plus précieux que vous puissiez nous faire ; il caractérise la valeur héroïque de votre Nation , & il ajoute encore aux sentimens de générosité que V. E. a fait éclater en tant d'occasions dans cette dernière guerre. — L'Amiral Rowley enverra un vaisseau à la Louisiane pour chercher ces malheureux , qui , j'en suis sûr , se souviendront toute leur vie de votre clémence. — J'ai envoyé au Roi , mon père , une copie de votre lettre ; certainement il prîsera toutes les attentions que V. E. a eues pour moi. — Je vous prie de faire mes complimens à Madame de Gal-

vez , & d'être assuré que les politesses de V. E. ne seront jamais oubliées de GUILLAUME-HENRY.

Une lettre de Cadix contient les détails suivans.

» Le 20 de ce mois il est venu mouiller dans cette baie un vaisseau de guerre François parti du Cap St-Domingue le 2 Mai Il nous a appris que Don François Borja avoit appareillé du Cap le 27 Avril pour ramener les vaisseaux & les troupes des Espagnols. — Un bâtiment parti de ce dernier port le 6 Mai , qui a mouillé à Malaga a déposé avoir rencontré l'escadre & le convoi de M. de Borja à 20 lieues de la Havanne où don Joseph Solano l'attendoit pour ramener en Europe les troupes avec le trésor dont il est chargé. Ainsi cette grande escadre qui doit vivifier notre ville , ne peut être attendue que dans le mois d'Août , quoique nous ayons reçu des avis qu'elle a quitté la Havane le 8 Mai , ce qui ne s'accorde guère avec le rapport de ce dernier bâtiment.

Cette lettre ne nomme point le vaisseau François qu'elle dit avoir mouillé dans la baie le 20 ; c'est peut-être la *Couronne*. Le bâtiment parti le 6 de la Havane ne dit rien non plus de la surprise de Providence par 300 Anglois , & qui , dit-on , a eu lieu le 6 Avril. Ce silence fait , avec raison , douter de cette nouvelle. La reprise de cette île n'a pu être ignorée à la Havane plus d'un mois après , & quelques lettres en auroient parlé , sur-tout celles adressées au Gouvernement , & aucune n'en fait mention. Il est donc un peu étonnant que cette nouvelle vienne de l'Amérique septentrionale , car c'est des papiers de ce pays que les Gazettes Angloises l'ont extraite.

Les lettres de la Bourgogne & de la Franche-Comté nous présentent une multitude de détails sur la secousse de tremblement de terre qu'on y a éprouvée; nous en extrairons les plus propres à donner une juste idée de ce phénomène.

« Le 6 de ce mois, à 10 heures ; ou 4 minutes du matin, l'on a ressenti à Besançon, & à-peu-près dans toute la Franche-Comté, une secousse de tremblement de terre qui a duré au plus deux secondes. Peu sensible pour ceux qui étoient en rase campagne, elle l'a été beaucoup dans presque toutes les maisons, jusqu'à faire tomber quelques meubles, plâtres, tuiles, &c. Son mouvement a paru très-peu oscillatoire, mais vertical, & même de haut en bas, comme feroit la compression de l'air réagissant d'un plancher sur l'autre & contre les portes & fenêtres. Cependant elle étoit accompagnée d'un bruit raisonnant, ni souterrain ni aérien, mais comme intérieur & ambiant, & tel qu'auroit fait une charge de bled jetée brusquement sur l'aire du grenier; ce fut le même ébranlement. Le tems étoit clair & serein, par un vent frais d'E. N. E. qui duroit depuis plusieurs jours & qui souffle encore, sans presque varier non plus que le baromètre. Il est à remarquer qu'il n'y avoit pas quarante-huit heures que l'atmosphère s'étoit dégagé d'une fumée ou d'un brouillard sec & cependant assez épais pour dérober la vue des montagnes, des nuages, des orages même quoique très-fréquens, excepté les éclairs les plus vifs, quelques fois aussi le disque du Soleil, toujours enfumé & colorié. Ce voile général couvroit l'horizon depuis le 17 Juin. — Hier 8, à 11 heures du soir, plusieurs personnes prétendent avoir senti une nouvelle secousse ».

Ces phénomènes devenus presque génés-

raux , & observés jusques dans plusieurs parties du Nord , ont répandu quelques alarmes , que les Physiciens se sont empressés de dissiper. M. de la Lande , qui a reçu quantité de lettres à cette occasion , y a répondu dans un papier public ; après avoir dit un mot des secousses senties dans la Franche-Comté & en Bourgogne , il continue ainsi.

« On conçoit bien que la terreur a dû rapprocher cet évènement du désastre de la Calabre arrivé le 5 Février , & de l'apparition d'une Isle nouvelle qui est sortie du sein de la mer , au mois de Mars , par une éruption volcanique près des côtes d'Irlande ; mais il n'y a certainement aucun rapport entre ces différens évènements. La Bourgogne ne présente aucun indice de volcans ni anciens ni récents ; & le tremblement de terre qu'on y a éprouvé semble n'être qu'un tonnerre souterrain , une explosion électrique suscitée par le brouillard sec & électrique dont toute la France étoit couverte , & qui avoit produit le 2 , aux environs de Paris , des tonnerres extraordinaires. On sait depuis long-tems que la foudre part quelquefois de la terre , comme elle part des nues , & qu'elle est souvent produite par le défaut d'équilibre entre la matière électrique de l'air & celle de la terre ; on peut concevoir aisément que si l'accumulation de cette matière devient immense , l'ébranlement doit se faire sentir à une grande distance. — M. Ribond , Procureur du Roi à Bourg en Bresse , & Secrétaire de la Société Littéraire de la même ville , m'écrit que les brouillards qui régnoient depuis dix jours parurent se rompre & se dissiper ce jour-là ; c'est l'effet naturel de l'explosion & de la secousse qui venoient d'avoir lieu entre l'air & la terre. — Il y a donc lieu de croire que ce tremblement de terre ne peut avoir aucune suite , ni se répéter , la cause ayant cessé , & qu'il n'a aucun rapport avec les évènements arrivés dans

des pays éloignés où les volcans sont un danger continuel ; dont la France est heureusement préservée ».

Le brouillard qui obscurcit le soleil n'est pas encore dissipé , malgré les orages qui ont inondé Paris & ses environs. Mardi dernier il y en eut un considérable , pendant lequel la foudre tomba en cinq ou six endroits, mais sans causer aucun dommage & sans écraser personne.

Le 23 Mai dernier , lit-on dans une lettre de Château-Gueraïn , à 7 heures du soir , on a vu descendre perpendiculairement avec une précipitation étonnante sur les Paroisses de St-Mauris le Girard & d'Entigny , diocèse de la Rochelle , trois colonnes de la grosseur d'une barrique ordinaire dans toute leur longueur ; elles partoient de 3 nuages divisés & éloignés les uns des autres d'un quart de lieue ; elles aboutirent en un instant aux nuages & à la terre ; elles pompèrent l'eau des rivières avec une rapidité & un bruit étonnant : ce dernier ressembloit à celui d'une voiture roulant sur le pavé , & quelquefois à celui du canon ; on voyoit s'élever dans leur intérieur des flammes très vives , qui s'élançoient de toutes parts sans être dirigées par le moindre souffle de vent. Les arbres les plus forts se ployoient de manière à faire croire qu'ils alloient rompre. Ce spectacle qui dura environ une heure repandit l'épouvante parmi les payfans qui prirent la fuite.

Ce phénomène dont on donne ainsi la description , ne paroît pas être autre chose qu'un tiphon ; nous aurions désiré qu'on eût joint à cette lettre quelques détails sur la manière dont il finit.

Une lettre d'Annonai , en date du 26

Juin dernier , nous présente les détails suivans d'une expérience très-singulière.

» On vient de donner ici un spectacle réellement curieux , celui d'une machine faite en toile & couverte de papier , qui avoit la forme d'une maison , ayant 36 pieds de long sur 20 de large & à-peu-près autant de haut. On l'a fait élever en l'air par le moyen du feu , à une hauteur si prodigieuse , qu'elle ne paroïssoit plus que comme un tambour : elle a été apperçue à trois lieues de cette Ville. Les Paysans qui la virent , effrayés d'abord , crurent que c'étoit la Lune qui se détachoit du Firmament : ils regardoient ce terrible phénomène comme le prélude du Jugement dernier. J'ai vu cette machine s'élever : elle eut d'abord de la peine à s'élancer ; mais quand elle fut remplie une fois de fumée , elle partit avec autant de rapidité qu'une fusée : elle est restée 7 à 8 minutes en l'air & est allé tomber à un petit quart de lieue de l'endroit , d'où elle étoit partie , sur une muraille un peu élevée , d'où il n'a pas été possible de la retirer pour la préserver de l'action du feu qu'on y avoit mis , mais je ne sais où ni comment , ainsi elle a été entièrement consumée ; c'est peut-être un bonheur , car un des inventeurs parloit sérieusement d'y monter : une seule chose l'arrêtoit , c'étoit l'embarras de pouvoir la faire descendre ensuite où il voudroit ; mais il ne doutoit pas qu'il ne pût aller très-loin , toujours par le moyen du feu & cela sans aucun danger. On dit que cet accident n'a point découragé ces Messieurs , & qu'ils s'occupent à faire une seconde Machine : la première , cependant leur coûtoit près de 100 pistoles. On prétend qu'ils n'abandonneront pas leur entreprise , & il seroit fâcheux qu'il leur arrivât quelque malheur , ce qui paroît inévitable ; car si la possibilité d'élever la Machine en l'air est démontrée , il n'en est pas de même de celle de la diriger & de la faire descendre à volonté ».

Parmi les mécaniques intéressantes en voici une qui mérite d'être distinguée.

» Le sieur Lacan, Horloger-Mécanicien, demeurant rue Saint-Denis, vis-à-vis Saint-Chaumont, Auteur d'un Baromètre annoncé il y a quelque tems, invite les Amateurs à voir celui qu'il vient d'achever, & qui est beaucoup plus sensible que le précédent : les observations qu'il a faites sur les effets du Mercure dans les tubes, l'ont conduit à perfectionner cet instrument, qui met tout le monde à portée de connoître à chaque instant les variations de l'atmosphère. Cette pièce est composée de rouages de poulies qui font mouvoir quatre éguilles sur le même cadran. La première est pour le Thermomètre, qui est au centre, avec ses divisions de froid, de chaud, de chambre des malades, du tempéré & oranger. La seconde est pour le Baromètre, qui est au-dessus du Thermomètre, & dont le cadran est divisé en 32 degrés dans son cercle, de pouce en pouce, lesquels degrés marquent de 27 à 28 & 29, tempête, grande pluie ou vent, variable, beau tems, beau fixe & très-sec. La troisième, qu'il nomme éguille à secondes, à cause de sa sensibilité, fait deux fois le tour du cadran pendant que celle du Baromètre n'en fait qu'un de division, & que celle sensible est de 64 tours d'ascension ou d'escension que lui fait faire le mercure, de sorte que cette éguille met à même de juger à chaque seconde des variations continuelles de l'atmosphère. La quatrième est pour l'Hygromètre, qui marque l'humidité de l'air & la sécheresse de la terre par la dilatation ou le resserrement des plumes remplies de mercure, qui sont réunies à un tube de verre. La boîte & cadre qui contiennent cette Mécanique concourent à la rendre propre à orner un riche appartement. Il fait représenter à la plaque supérieure de la cage qui renferme le mouvement, le chiffre de la personne à laquelle

on destine le Baromètre, en l'adaptant, de manière à laisser voir partie des rouages de la Mécanique ».

Les Commissaires des Etats de Bretagne pour la navigation intérieure de la province, nous ont écrit au sujet de l'article inséré dans le Journal du 28 du mois dernier, que nous n'avions pas reçu des informations exactes, que *la largeur ou la profondeur de la rivière de Vilaine ne font rien à la possibilité de sa jonction avec la Rance, que les plans, devis & estimations des ouvrages qu'on se propose de donner ne sont pas encore faits &c.*

» Vous m'obligerez, Monsieur, de faire insérer dans votre Journal le détail que j'ai l'honneur de vous adresser, d'un accident sans exemple, dont est mort ces jours derniers, à l'âge de 30 ans, un brave Officier qui en a été la victime. Sa mémoire m'est trop chère pour ne pas m'empresser de publier un rapport exact d'un fait qui a déjà été mal présenté.

— Le 27 de Mai dernier le Baron de la Ported'Anglefort, Lieutenant-Colonel d'Artillerie, au Département des Colonies, exerçoit sa troupe aux manœuvres d'Infanterie sur la place du port de l'Orient & en plein midi. Il donna un coup de plat d'épée sur le dos à un Soldat qui, pour la troisième fois, refusoit de prendre le pas de la colonne, quoiqu'il fût marcher, étant déserteur de plusieurs Régimens. Ce Soldat se retourna & d'un coup de sa bayonnette, qui étoit alors au bout de son fusil, il le traversa de part en part & lui fit une blessure de trois à quatre pouces. L'Officier auroit pu éviter ce furieux, mais il vouloit lui en imposer par une bonne contenance. On doit cette justice à sa générosité que, bien loin de porter sa plainte au Conseil de Guerre contre son assassin, il fit vivement solli-

citer sa grace ; mais il ne put l'obtenir , parce que l'Officier qui le remplaça dans le commandement la porta à son insu & fit condamner à la mort ce féroce & malheureux Soldat. — Le sort de M. le Baron d'Anglefort est d'autant plus intéressant qu'il étoit déjà connu par ses talens militaires , son zèle , sa bravoure & le sang-froid qu'il montra à l'affaire de Cancale , le 19 Mai 1779 , où il se proposa pour aller sur le bâtiment du Roi l'*Ecluse* , éteindre le feu que les Anglois y avoient mis en l'abandonnant. Il fut assez heureux pour arriver à tems & jeter à la mer les poudres placées sur l'avant du bâtiment , afin de le faire sauter. Il avoit déjà eu ce jour-là un cheval tué sous lui en traversant la plage. A cette époque il obtint la Croix de St-Louis , sur le compte qui en fut rendu à M. de Sartine par M. le Prince de Nassau , qui lui avoit confié le commandement de l'artillerie de sa Légion , & qui l'honoroit de son amitié & de son estime «.

La Société Royale d'Agriculture de Lyon propose pour le Prix à donner en 1784 , le sujet suivant , qui lui a été indiqué par M. de Fleisselles , Intendant de la Généralité. *Construire un Four de Boulanger où l'on ne brûlera que du charbon de terre.* Le prix de 600 liv. ne sera décerné qu'après douze fournées , reconnues parfaites. La rareté des bois , & la proximité des mines de charbon , rendent la solution de ce problème particulièrement intéressante pour la ville de Lyon. Des savans étrangers se sont déjà occupés de cet objet. On pourra consulter l'ouvrage intitulé : *New Invertiter* , &c. ou *Nouveau Four à faire cuire du pain avec le charbon de terre* , &c. par M. Frédéric Holsche , Conseiller des mines du Roi de Prusse , in 40. Berlin 1781. Les avis , mémoires , plans , &c. seront adressés , avant le premier Avril 1784 , francs de port ; à M. l'Abbé DE VITRY , Secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture , rue St-Dominique à Lyon ; ou envoyés

sous l'enveloppe de M. DE FLESSELLES, Intendant.
 Elle a remis à l'année 1785 le Prix de 300 liv. destiné à la solution des questions suivantes : 1°. *Quelle est la vraie théorie du rouissage du chanvre.* 2°. *Quels sont les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, soit que l'opération se fasse dans l'eau, ou en plein air ?* 3°. *Quels sont les cas où l'une de ces opérations est préférable à l'autre ?* 4°. *Y aurait-il quelque moyen de prévenir l'odeur désagréable & les effets nuisibles du rouissage de l'eau ?*
 Les mémoires seront remis à la même adresse jusqu'au premier Mai 1785.

La Société Littéraire, établie à Bourg en Bresse, annonce une activité de travaux qui fait honneur à cette Ville, & qui deviendra utile à la Province ; le Roi ayant permis ces Assemblées elles se tiennent régulièrement tous les quinze jours ; chacun y fait des lectures à tour de rôle : les dix premières Séances, jusqu'au 26 Juin, ont été très-intéressantes ; M. de la Beviere, Directeur, M. Aubry, Ingénieur, M. Vallée, sous-Ingénieur, M. du Tour, M. Dandelin, M. du Noyer, M. le Baron de Bohan, MM. Perrier, Mornier, Chesne, Picquet, Bernard & Ribond, Officiers du Présidial, M. Paret, Curé, M. Vermandois, Chirurgien, le P. Rouffelet, Augustin, ont lu divers Mémoires ou Discours sur la Physique, l'Agriculture, la Littérature. On n'y a pas oublié surtout les établissemens qui intéressent la Province de Bresse, relativement au climat, aux maladies, à la culture, aux rivières, à la jurisprudence ; on y a même fait l'éloge d'un des Membres de la Société, mort depuis peu, & l'on espère proposer des Prix sur des sujets relatifs au bien du Pays. M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, & qui est né à Bourg, avoit entrepris, dès 1755, de rassembler les gens instruits qui se trouvoient déjà en assez grand nombre dans sa Patrie ; mais ce nombre

étant fort augmenté, M. Ribond, Procureur du Roi, qui a renouvelé ce projet, a eu la satisfaction de le voir réussir d'une manière qui fait honneur à une Ville de huit mille âmes, & à cent lieues de la Capitale. Au reste, cette Ville étoit déjà connue dans l'Histoire Littéraire de la France; sur les quarante personnes de l'Académie Française, dans les commencemens de son institution, il y en avoit trois de la seule ville de Bourg, Vaugelas, Méziriac & Faret.

Marguerite-Louise-Françoise le Sénéchal Carcado, Marquise de Molac, épouse de Corentin-Joseph le Sénéchal Carcado, Marquis de Molac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, est morte le 6 de ce mois au Château de Carcado en Bretagne.

Les numéros sortis au tirage de la loterie royale de France du 16 de ce mois, sont: 67, 48, 57, 60 & 63.

De BRUXELLES, le 22 Juillet.

UNE Ordonnance de S. M. I. publiée depuis peu dans les Pays-Bas, établit un impôt de 3 pour cent, sur tout le cuivre rouge venant de l'Etranger, soit en feuilles, soit travaillé; les droits d'entrée auxquels il étoit soumis seront perçus comme auparavant.

Les lettres de Hollande ne contiennent rien de nouveau; l'échange des actes de ratification du traité d'amitié & de commerce, ainsi que de la convention pour la reprise

des captures entre la République des Provinces-Unies & celle des Etats-Unis de l'Amérique , a été fait. Ces actes ont été déposés à la Haye , dans le Bureau secret de L. H. P.

Les loqueurs dans les Négociations qui nous concernent , relativement à la paix générale , lit-on dans une lettre d'Amsterdam, n'ont jamais été regardées ici comme d'un bon augure ; & si l'on parle aujourd'hui des conditions que nous obtiendrons , il s'en faut de beaucoup qu'elles soient conformes à nos espérances. Rien n'est bien positif dans tout ce qu'on débite à ce sujet ; mais on prétend que le Ministère Anglois veut absolument retenir Negapatnam , pour se dédommager de la perte de Trisquemalle ; il assure , dit-on , que la République doit être moins affectée de la perte de ce comptoir , qu'elle peut le remplacer en augmentant celui de Porto-Novo ; mais outre qu'en pareil remplacement est très-dispendieux , la situation de Porto-Novo est infiniment plus défavorable que celle de Negapatnam. 1°. Cette rade est située plus au nord de Coromandel , que Negapatnam , & par conséquent moins favorable à nos Vaisseaux qui ont besoin de faire échelle en se rendant à Batavia. 2°. Porto-Novo étant placé entre Negapatnam qu'il a au sud , & Madrafs qu'il a au nord , il semble que ces deux Places qui appartiennent à l'Angleterre , seront à portée de gêner son commerce toutes les fois que l'intérêt de la G. B. l'exigera «.

La lettre suivante rectifie quelques détails insérés dans une précédente que nous avons reçue de Paris , au sujet de *Péronne sauvée* , & nous nous empressons de la publier.

» Voici la première fois de ma vie que je me permets d'écrire pour parler d'un de mes Ouvrages : ce n'est pas que j'en veuille prendre la défense ; un

autre motif me fait agir. — Vous avez vu l'espèce de persécution qui s'est élevée contre l'Opéra de Péronne sauvée. Les curieux d'anecdotes savent que cette persécution avoit commencé avant le mois de Septembre de l'année dernière, tems où cet Ouvrage devoit être représenté. Elle n'a semblé se ralentir un moment que pour éclater avec plus de violence deux ou trois heures avant la première représentation. Je crois n'avancer rien de trop en disant qu'il y a eu peu d'exemples d'un aussi grand déchaînement. Des Citoyens de tous les ordres annonçoient dans la Salle & jusques sur le Théâtre qu'ils ne laissent pas achever la représentation. Quelle raison en donnoient-ils ? Le sujet même de la Pièce. Ce qui auroit dû les disposer favorablement, étoit précisément ce qui les irritoit le plus ; comme s'ils avoient craint qu'il y eût encore assez de patriotisme à Paris pour soutenir l'Ouvrage contre la fureur des cabales. — Toutes les différentes batteries, qui sembloient ne menacer que le Poète, étoient dirigées contre le Musicien : c'étoit à ce dernier précisément qu'en vouloit cette légion d'Amateurs qui croit avoir opéré la grande révolution dans la République musicale. On l'avoit compris dans la proscription ; & quelque étranger, on le poursuivoit à titre de Compositeur François. — On étoit parvenu à force de malice à éloigner M. de Zede du Théâtre Italien, lorsqu'il me proposa de faire un Opéra. Une raison sans réplique exigeoit que l'Ouvrage fût promptement fait, & qu'on y insérât beaucoup de choses analogues aux circonstances. Je me décidai donc à parodier. Je fis choix d'un sujet qui tient le milieu entre le grand Opéra & l'Opéra comique nouvellement introduit à ce Spectacle, & je donnai à mon action les personnages & la marche que je crus les plus favorables au Compositeur. Il étoit déjà connu par un talent très-original & peut-être unique, celui d'être

vrai, tendre, ingénieux & gai dans le genre pastoral. Je crus qu'on me sauroit gré de prendre des paysans pour mes Héros, & de laisser à M. de Zede le soin de les faire chanter. — Après les obstacles insurmontables que nous n'avons cessé d'éprouver, les circonstances étant changées, j'ai supprimé une grande partie des choses parodiées. Il ne reste presque plus dans l'Ouvrage que ce qui est pastoral, & deux chœurs. Le premier au premier Acte : *Ah ! reprenons notre courage.* Dans l'Ouvrage d'où il a été tiré, c'étoit un air chanté par un vieux soldat. On peut juger au grand effet qu'il produit, quels changemens le Compositeur y a dû faire. Le second est au second Acte : *Enfin nous serons informés des noirs complots, &c.* Ces deux morceaux qui ont le plus brillant succès, peuvent passer, avec raison, pour avoir été recréés. Les scènes des ennemis qui terminent le premier Acte, celles de Marie, celles du Général, le beau récitatif & l'air que chante le père, enfin tout le second & tout le troisième Acte ne sont point parodiés. — L'Auteur de la lettre insérée dans votre Journal a donc eu tort, en me louant beaucoup plus que je ne mérite, de ne rendre pas à M. de Zede la justice qui lui est due. J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé, DE SAUVIGNY.*

PRÉCIS DES GAZETTES ANGL. du 15^e Juillet.

On s'attend à la prochaine clôture du Parlement ; & que le Roi viendra lui-même demain pour mettre fin à la séance qui est déjà fort avancée & dont la durée cause déjà quelques plaintes de la part de plusieurs Membres qui sont tous empressés de retourner chez eux ; le ministère quoiqu'il n'ait pas à se plaindre de l'Opposition ne sera pas fâché lui-même de voir la séparation de cette Assemblée qui est toujours gênante.

On dit que dans le dixième des rapports que

les Commissaires des Comptes ont remis à la Chambre des Communes, il y a un article bien étrange & qui mérite l'attention de la nation ; c'est qu'il se trouve 170 millions qui ont été entre les mains de six particuliers nommés dans le rapport & dont on n'a point de comptes.

Le Comte de Sandwich & l'Amiral Rodney tous deux dans le même carrosse, qui étoit celui du premier, furent volés un de ces derniers jours par un seul voleur qui prit la montre du Lord Sandwich, l'argent de l'un & de l'autre qui monte à environ 12 guinées pour chacun.

Les vols se multiplient à un excès alarmant ; on a vu un homme, lors de la dernière exécution, voler les mouchoirs des curieux que ce spectacle avoit attirés en foule à Tyburn ; cet événement n'est pas étrange ; mais ce qui l'est, c'est que cet homme sur qui l'on a trouvé quantité de mouchoirs qui ne pouvoient lui appartenir, pourra en être quitte pour quelques mois de prison, s'il ne se présente aucun des propriétaires des mouchoirs pour les réclamer & l'accuser. Il ne suffit pas ici qu'il soit saisi du corps du délit.

Le brouillard qui regne ici, écrit-on de Douvres, est tel que les habitans les plus âgés de la côte ne se souviennent point d'en avoir vu un pareil. 2 vaisseaux Hollandois de 44 canons chargés de prisonniers de guerre qu'ils ramenoient à Portsmouth se sont égarés au milieu de cette brume, & ont réclamé les secours du Capitaine Osburne qu'ils ont rencontré revenant de Bologne pour les mettre dans la route qui mène ici où ils viennent d'arriver.

» On dit que le Comte de Welderen vient résider de nouveau ici en qualité d'Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces-Unies, & qu'une partie de ses bagages est déjà arrivée. On ajoute que le Chevalier Yorke retournera aussi à la Haye pour y

reprendre le poste qu'il occupoit avant la rupture.

L'avance prise par les Hollandois pour tout ce qui concerne le commerce de l'Amérique cause ici beaucoup de jalousie, & elle est fortifiée par toutes les lettres de Hollande. Selon elles, M. Van Berkél porte non-seulement des sommes très-considérables avec lui, destinées pour la banque de Philadelphie; mais il est chargé d'offrir aux Etats-Unis le crédit le plus illimité pour établir leur commerce & les mettre en état de remplir leurs engagements.

Les émigrations d'Europe en Amérique vont devenir très-fréquentes. Une Société de Négocians de Londres, de Hambourg, se sont arrangés avec un Américain distingué pour favoriser l'émigration des ouvriers de toutes les nations qui voudront passer en Virginie & dans le Maryland. Il est déjà parti trois navires équipés par cette Société & qui portent des habitans à ces Provinces.

M. Pitt a, dit-on, déclaré qu'il étoit très-bien disposé pour la plupart des Membres de l'Administration actuelle; & cela fait présumer qu'il rentrera dans le Ministère avant que le Parlement se rassemble.

Plus de 9000 Loyalistes, écrit on de New-Yorck, le cœur serré & les larmes aux yeux ont appareillé du Hook le 27 Avril pour la Nouvelle-Ecosse. — Le Chevalier Gui Carleton a remonté la rivière du Nord, pour avoir une entrevue avec le Général Washington «.

GAZETTE DES TRIBUNAUX ABRÉGÉE (1).

PARLEMENT DE PARIS.

Demande en entérinement de Requête civile. Testament mystique.

(1) On souscrit pour l'Ouvrage entier, dont l'abonnement est de 15 liv. par an, chez M. Mars, Avocat, rue & Hôtel Serpente.

Les Requêtes civiles se multiplient depuis quelques années. Les Parties mécontentes s'imaginent réussir dans le nouvel examen qu'elles proposent , sans faire attention que le mal-jugé seul n'est pas un moyen de Requête civile , & qu'il faut des moyens indiqués par la Loi. De là cette multitude de demandes rejetées. Bierfon , riche voiturier établi à Roanne , mari d'Antoinette , a eu de son mariage les mineurs qui sont Partie dans la Cause. — Il fit son testament en 1760 , & institua Pierre Brissat héritier universel de son mobilier & sa femme héritière de ses immeubles , ne laissant à ses enfans que leur légitime. — L'institution d'héritier mobilier n'avoit été qu'un *fidéicommiss* : & Pierre Brissat qui ne l'ignoroit pas , avoit laissé tout le mobilier dans la maison du testateur. — La femme ne survécut pas long-tems à son mari ; elle fit , le 26 Avril 1762 , un testament mystique , par lequel elle donna au sieur Forets , Marchand , par droit de légat , tous ses meubles , or , argent , denrées d'ettes , &c. & nomma pour le résidu de ses biens ses trois filles héritières par égales portions. Elle déclara n'avoir pu signer son testament à cause de son indisposition , & conclut qu'il fût clos & arrêté en la manière accoutumée , &c. — Ce testament fut revêtu d'un acte de suscription fait par un Notaire en présence des témoins requis. La veuve Bierfon mourut le même jour : & comme l'acte de suscription ne fait pas mention du jour , de l'heure , si c'est avant ou après-midi qu'il a été passé , que d'ailleurs la testatrice n'a rien signé , on a jeté des doutes sur la validité du testament. Le sieur Forets en a fait faire l'ouverture par le Juge & s'est mis en possession de l'universalité du mobilier de la succession , en a joui tranquillement pendant plus de dix ans. Enfin les mineurs Bierfon , après avoir obtenu des lettres d'émancipation &

s'être fait nommer pour curateur leur oncle maternel, ont formé contre Forets une demande en restitution de tout le mobilier dont il s'étoit emparé ; Forets ayant fait valoir le testament du père & celui de la mère, les enfans ont demandé la nullité du testament de leur mère & de l'acte de suscription. Sentence contradictoire du Bailliage de Roanne le 13 Juin 1772, qui a déclaré le testament d'Antoinette Sautel & l'acte de suscription nul & de nul effet : a condamné le sieur Forets à restituer aux enfans les meubles & effets, &c. Et pour en constater la valeur Forets tenu de justifier de l'inventaire qui a dû être fait, & à défaut d'inventaire, donner un état de mobilier certifié sincère & véritable, sauf le contraire ; la preuve de commune renommée & le serment, à défaut de quoi seroit fait droit, & Forets condamné aux dépens. — Appel de la part de Forets en la Commission de Lyon. Jugement contradictoire qui a infirmé la Sentence de Roanne, & déclaré le testament valable. — C'est contre ce Jugement que les mineurs ont pris des lettres de Requête civile dont elles ont demandé l'entérinement ; Arrêt le 9 Juillet 1782 qui a débouté les mineurs de leur demande & les a condamnés aux dépens.

GRAND' CHAMBRE.

Cause entre les sieurs Brunon & Dherlieu & M. le Procureur-Général. — Propriétaire de Greffes ne pouvant exercer lui même, pour raison d'incompatibilité, avec un autre emploi qu'il possède, peut présenter un homme au Roi, pour exercer avec des provisions pendant un tems limité.

Le sieur Brunon, propriétaire des Greffes d'Aurillac exerçoit ci-devant lui-même l'office de Greffier, & étoit en même-tems Contrôleur des actes : un

Arrêt de 1776 rendu sur la requête de M. le Procureur Général, avoit déclaré la double fonction de Greffier & de Contrôleur des actes incompatible, & avoir ordonné qu'il seroit tenu d'opter entre les deux. Le sieur Brunon a choisi le Contrôle, & a voulu faire exercer les fonctions de Greffier par un Commis, à sa place & pour son compte : autre Arrêt de 1778 sur la requête de M. le Procureur-Général, qui a jugé que le Commis ne pouvoit remplir le Greffe, & que c'étoit éluder le premier Arrêt : les Officiers du Bailliage d'Aurillac, ont nommé quelqu'un pour exercer le Greffe, à la charge de compter des bénéfices au propriétaire du Greffe, moyennant une rétribution qu'ils avoient fixée, pour l'exerçant. La personne nommée ayant été infidèle, les Juges l'ont révoquée : alors le sieur Brunon a pris le parti de présenter lui-même un homme, (le sieur Hippolyte Dherlieu) pour exercer le Greffe pendant neuf ans avec des provisions du Roi. Les Officiers du Bailliage ont refusé de le recevoir, sous prétexte que le tems de l'exercice étoit limité. — Appel de la part du sieur Brunon de la Sentence de refus. — Arrêt du 19 Avril 1783 en faveur des sieurs Brunon & Dherlieu.

GRAND'CHAMBRE.

Cause entre Me Bisneau, Notaire au Mans ; Intimé ; & Me Charpentier, Receveur des Consignations, Appellant, en présence de la Communauté des Notaires de la même Ville, Intervenans.

Après l'ordre & distribution des deniers provenus d'une vente de meubles, Me Bisneau, Notaire, ayant été colloqué pour la somme 205 liv. 11 sols, s'est présenté au Bureau des Consignations pour y recevoir cette somme ; le Receveur n'a fait aucune difficulté de la lui payer, mais il a exigé que la

quittance de Me Bisneau lût passée devant Me Martigné son Notaire ordinaire; Me Bisneau a soutenu que comme créancier, il avoit le choix du Notaire; sur ce, contestation élevée en la Sénéchaussée du Mans, entre Me Bisneau & Me Charpentier. La Communauté des Notaires est intervenue; & par Sentence du 14 Juin 1782, Me Charpentier a été condamné à payer la somme de 205 liv. 2 sols, pour laquelle Me Bisneau étoit colloqué, en donnant, par Me Bisneau, quittance devant tel Notaire qu'il lui plairoit choisir: la même Sentence, faisant droit sur l'intervention de la Communauté des Notaires, a fait défenses au Receveur des Consignations de choisir un Notaire parmi ceux de la dite Communauté, pour recevoir toutes les quittances & actes concernant les Consignations, exclusivement aux autres Notaires de la ville du Mans, ordonné en conséquence, que les quittances & actes seroient passés & reçus pardevant les Notaires de la ville d^e Mans indifféremment, lesquels seroient choisis par les Parties, sans que le Receveur des Consignations puisse en nommer un pour faire ces quittances, exclusivement à ses Confrères. — Appel en la Cour; Arrêt du 7 Mai 1783, confirmatif de la Sentence.

GRAND' CHAMBRE.

Cause entre la Fabrique de St-Merry. — Et la dame veuve Camuzat, & trois autres Paroissiens opposans à l'établissement d'un Hospice.

Plusieurs Paroisses de la Capitale ont des Hospices pour les malades. Le Curé, les Marguilliers & les personnes qui composent le Bureau de Charité de la Paroisse St-Merry, animés de l'amour du bien public, avoient dessein d'en établir aussi un & de fonder 12 lits pour 12 malades non attaqués de maladies

contagieuses ; ils avoient destiné à l'exécution de ce projet une maison appartenante à la Fabrique , sise Cloître St-Merry. Après avoir donné congé aux locataires , ils se préparoient à y faire les dispositions convenables , lorsque quatre voisins de cette maison firent signifier des oppositions. — Les Curé , Fabriciens & Directeurs du Bureau en ont demandé mainlevée. — Arrêt du 9 Avril 1783 , qui a fait mainlevée des oppositions ; a autorisé les Curé & Marguilliers & Bureau de Charité à passer outre à l'établissement dudit Hospice & a condamné les réclamanans aux dépens.

PARLEMENT DE DAUPHINÉ.

Procès en réparation d'injures.

Dans le village de Beaurepaire , une dispute s'étoit élevée entre deux femmes du peuple ; la scène se passoit au milieu de la rue. Dans la chaleur du différend , l'une fut accusée par l'autre d'avoir un enfant qui appartenoit à trente-six pères. — La femme insultée prit la voie de la plainte & de l'information contre celle qui l'avoit calomniée. — Appel devant le Vi-Bailli de Vicane. Sentence qui annulle l'information & néanmoins accorde des réparations à la personne offensée. — Appel respectif par les Parties. L'une demandoit la réformation de la Sentence , relativement à la disposition qui cassoit la procédure , & demandoit son exécution à l'égard des réparations qu'elle adjugeoit. — L'autre Partie concluoit à la réformation de la Sentence , & à ce que les Parties fussent mises hors de Cour & de procès , moyennant sa déclaration , qu'elle reconnoissoit son adversaire pour une femme de bien & d'honneur. — Cette Cause portée à l'Audience de la Tournelle : Arrêt du 14 Mai 1783 , qui a mis les Parties hors de Cour & de procès , dépens compensés.

traiter de la vente desdits établis-
mens, sans en avoir obtenu la
permission du Contrôleur-Général
des Finances. *De l'Imp. Roy.*

Arrêt du Conseil d'État du
Roi, du 8 Mai 1783, qui rend
communs à la fabrique d'Evreux,
tant le tableau de la fabrication
fait pour la fabrique de Louviers,
que les Lettres patentes du pre-
mier Mars 1781, auxquelles led.
tableau est annexé, excepté que
les Fabriquans d'Evreux ne pour-
ront mettre à leurs étoffes que
des lisières bleues. *A Paris, de
l'Impr. Royale.*

GRAVURES.

Cartes du Canada, du Mexi-
que & des États Unis d'Améri-
que, en deux feuilles; par Guill.
Delisle: nouvellement revues &
augmentées des nouvelles limites
& divisions desd. États, suivant
le traité de paix de 1763, d'après
les meilleures cartes du pays, tant
manuscrites que gravées, & affu-
jetées aux observations astrono-
miques de MM. de l'Académie
royale des Sciences, par De-
zauche, successeur des sieurs De-
lisle & Phil. Bauche, premiers
Géographe au Roi: 2 liv. 10s.
*A Paris, chez l'Auteur, rue des
Noyers.*

IX. Disposition générale, con-
tenant parc & jardin de propriété,
composés dans le goût anglois;
le château est situé dans un coin
du terrain: 1 liv. 4 sols. *A Paris,
chez l'Auteur, M. Penfe-on, Ar-
chitecte, rue des Maçons.*

Plan & Perspective d'un monu-
ment national, ou place pour le
Roi & la Reine sur le terrain de
de celle de Saint-Michel, sous
le nom de Place des Vertus:
proposé par souscription.

La souscription est de 12 liv.
savoir: 6 liv. d'avance, & 6 liv.
en remettant l'œuvre avec le livre
d'explication, à la suite duquel
seront les noms & qualités des

personnes qui auront souscrit;
cet ouvrage sera de 18 liv. pour
ceux qui n'auront pas souscrit;
la souscription est ouverte jus-
qu'au premier Septembre pro-
chain: lequel tems expiré, il n'en
sera plus reçu: l'œuvre entier sera
délivré huit mois après la sous-
cription fermée. On souscrit à
*Paris chez le sieur Hazard, Rece-
veur de la Loterie royale de Fran-
ce, rue de la Harpe; il ne recevra
d'argent, de paquets & de lettres,
que francs de port*

MUSIQUE.

Le Coucou, le Coq, la Pou-
le & l'Ane, Ariette bouffonne
d'un genre très-nouveau, & qui
est dans le diapason de toutes les
voix, paroles & musique de M.
le Chevalier de B*** de Saint-
Salvy: 2 liv. 8 sols. *A Paris, chez
M^{ad.} Auvaray, Marchande d'Es-
tampes, rue S. Jacques, près S.
Yves.*

Partition de Renaud, Tragé-
die lyrique en trois actes, dédiée
à la Reine, mise en musique par
M. Sacchini: 24 liv. *A Paris,
chez l'Auteur, rue Basse-du-rem-
part, n^o. 17; Sieber, M^{de}. de
Musique, rue S. Honoré; & aux
adresses ordinaires.*

LIVRES ÉTRANGERS.

A system of surgery, &c. Sys-
tème de chirurgie; par M. Ben-
jamin Bell, Membre du Collège
Royal des Chirurgiens d'Édim-
bourg: tome I, in-8^o. 1783. *A
Londres chez Robinson.*

Bemerkungen über verschiede-
nere gegenstände, &c. Remar-
ques en forme de lettres, sur di-
vers objets, faites dans un voyage
en plusieurs provinces de l'Alle-
magne; par M. G. H. Hollen-
berg: in-8^o. de 254 pages avec 3
planches en taille-douce: 1782.
A Stendal, chez Franz & Grosse.

Dictionnaire universel des
sciences morale, économique,
politique & diplomatique; par

M. Robinet, Censeur royal :
tome XXIX, in-4°. br. 10 liv.
*A Paris, chez l'Editeur, rue de
la Harpe, à l'ancien Collège de
Bayeux.*

Inquiry into the source from
whence the symptoms of the
scurry and of putrid fevers arise,
by Fr. Milman. Lond. 1782,
in-8°. *A Paris, chez Théophile
Barrois, Libr. quai des Augustins.*

Treatise on midwifery com-
prehending the menagement of
female complaints and the treat-
ment of Children in carli infancy,
by Alex. Hamilton. Lond.
1781, in-8°. *Chez le même.*

Les misères de ce monde, ou
Complaintes facétieuses de dif-
férens arts & métiers de la ville
& fauxbourgs de Paris, précédées
de l'histoire du bon-homme
Misère : 1 vol. in-12. de 188
pages : 1 liv. 4 sols. *A Londres,
& se trouve à Paris, chez Cail-
leau, Libr.-Impr. rue Galande.*

Unmassgeblicher vorschlag,
&c. Projet tendant à la réforme
du bas Clergé, avec des maté-
riaux pour celle du haut Clergé :
in-8°. 1782. *A Munich, chez
les Libr. qui vendent les nouveau-
tés.*

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE,
chez PH.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-
Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec
la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de
THOU, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris,
de trente livres, & pour la Province, port franc,
trente-deux livres, qu'on remettra à la Poste,
en affranchissant le Port de l'argent & la lettre
d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août sont
priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

jeune, Libr. qual' des Augustins, a acquis du fonds de M. P. Fr. Didot le jeune.

Œuvres de Chirurgie de M. Goulard : 2 vol. in-12. 5 liv.

Contre-poisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du verd-de-gris & du plomb, suivis de trois dissertations; par M. Navier : 2 vol. in-12. 6 liv.

Manuel du jeune Chirurgien; par M. Nicolas : 2 vol. petit in-8°. 9 liv.

Nosologie méthodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivant le système de Sydenham & l'ordre des botanistes; par M. Sauvages : 3 vol. in-8°. 15 liv.

A R R Ê T S.

Arrêt de la Cour de Parlement, qui ordonne qu'à l'avenir les vacances du Bailliage de Montdidier & des Justices qui y ressortissent, commenceront au premier Septembre de chaque année, & finiront le premier Vendredi d'après les fêtes de la Toussaint; extrait des registres du Parl. du 29 Avril 1783. *A Paris, chez P. G. Simon & N. H. Nyon, Libraires, rue Mignon, S. André des Arcs.*

Arrêt de la Cour de Parlement, qui ordonne que la Sentence rendue en la Justice de Bagnolet, le 24 Avril 1783, concernant la police, l'ordre & la tranquillité publique, sera exécutée selon sa forme & teneur; extrait des registres du Parlement, du 19 Mai 1783. *Chez les mêmes.*

Lettres patentes du Roi, concernant les octrois de la ville de Paris; données à Versailles, le premier Juin 1783, registrées en Parl. le 3 desdits mois & an. *Chez les mêmes.*

Ordonnance du Bureau des Finances de la généralité de Paris, du 26 Mars 1783, concernant le paiement des droits de péage sur

le pont de Séve. *A Paris, de l'Impr. Royale.*

GRAVURES.

Antiquités d'Herculanum, tome IV, Nos I & II : chaque cahier in-4°. 9 liv. in-8°. 6 liv. *A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers, n°. 7.*

Combat de la Hogue,ampe gravée par P. Voylard, d'après B. Vest, & faisant pendant à Général Worlf : 6 liv. *A Paris, chez Isabey, Marchand d'estampes, rue de Gèvres.*

L'Ecueil de la sagesse, & la tendre Amitié, deux Estampes faisant pendant, gravées par de Mouchy, d'après Hoin : chac. 2 liv. 8 sols. *A Paris, chez l'Auteur, cloître S. Benoit.*

Vues du port S. Georges dans l'Isle de la Grenade & du Fort-Royal & de la Martinique; première & seconde planches d'un recueil des différents ports des Isles Antilles : chacune 1 l. 10 s. *A Paris, chez le sieur le Gouaze, rue S. Hyacinthe, porte S. Michel.*

M U S I Q U E.

Journal de Clavecin, par les meilleurs Maîtres, avec accompagnement de violon *ad libitum* : deuxième année, N°. 6 : 2 liv. 8 s. *Chez Leduc, rue Traversière-S. H. au Magasin de Musique.*

Recueil d'afictes, avec accompagnement de guitare; par M. Loth le jeune, premier Violoncelle du spectacle de Rouen. Œuvre I, 3 liv. 12 sols. *A Paris, au Bureau du sieur Lawalle-l'Ecuier, cour du Commerce.*

Trois sonates en quatuor, pour le clavecin ou le forte-piano, avec accompagnement de deux violons & basse; par M. Bonjour, Organiste de l'archi-monastère de Saint-Remi : Œuvre I, 7 liv. 4 s. *A Paris, chez Boyer, au Magasin de Musique, rue neuve des Petits-Champs, n°. 83; & chez Mad. Lemeny, rue du Roule.*

Deux Variations sur l'air de
Marlborough, pour un violon,
avec accompagnement ; par F.
Bonney, de l'Académie royale
de Musique : 2 l. 8 sols. *A Paris,*
chez Michaut, rue des Mauvais
Garçons, près celle de Buffon ; &
aux adresses ordinaires de musique.

LIVRES ETRANGERS.

aperçu d'un citoyen sur la
curiosité des deux marines en
France : in-8°. de 60 pages. *A*
Amsterdam, & se trouve à *Paris*,
chez l'Auteur, rue de Beaujolais ;
Grangé, Libr. au Cabinet littéraire,
Pont Notre-Dame.

Biographiska Lexicon, &c.
Dictionnaire biographique des
célèbres Suédois ; par M. G.
Gezelius, Prédicateur de la cour
de Suède : troisième partie. *A*
Upsal, chez *Sveckerus*.

Le Criminel sans le savoir,
Roman historique & poétique :

in-12. de 171 pages. *A Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez
Mousard, Impr.-Libr. rue des
Mathurins.

Description de nouveaux baromètres à appendices, qui ont un niveau constant, donnent la mesure de la pesanteur de l'air dans les profondeurs inaccessibles, &c. à des hauteurs que l'observateur ne pourroit ou ne voudroit pas parcourir lui-même ; par M. Changeux : in-8°. br. avec fig. Se trouve à *Paris*, rue & hôtel *Serpente*.

Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique & diplomatique ; par M. Robinet, Censeur royal, tome XXX, in-4°. br. 10 liv. *A Paris*, chez l'Editeur, rue de la Harpe, à l'ancien Collège de Bayeux.

On s'inscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez PH.-D. FERRER, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par an, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

Libr. quai des Augustins, vient de recevoir de Londres :

The annual register, or, a view of the history, politics and literature for the year, 1781, in-8°. London.

The history of the reign of Philipp the third king of Spain, by R. Watson : 1 vol. in-4°. Lond. 1783.

The history of the progress and termination of the roman republic, by Ferguson : 3 vol. in-4°. avec cartes. Lond. 1783.

The history of sumatra containing an account of the government, laws, customs and manners of the native inhabitants, by W. Marsden : 1 vol. in-4°. avec cartes. London. 1783.

The history of the decline and fall of the roman empire, by Gibbon : 6 vol. in-8°. avec cartes. London. 1783.

The man in the moon, or, travels into the lunar regions, by the man of the people : 2 vol. in-12. London, 1783.

The royal kalendar, or complete and correct annual register for England Scotland. Ireland. and America for the year 1783, new edition corrected at the respective offices : in-12. London, 1783.

The constitutions of the several independent states of America, the declaration of independence, the articles of confederation between the said states, the treaties between his most Christian Majesty and the united states of America, published by order of congress : in-8°. Lond. 1782.

The english garden a poem in four books, by W. Mason : in-8°. 1783.

A view of the history of Great Britain during the administration of Lord North : in-8°. London, 1783.

Suite des livres de Médecine,

&c. qui se trouvent chez Théophile Barrois, Libr. quai des Augustins.

Avis aux gens de la campagne, ou Traité des maladies les plus communes, avec des observations sur les causes des maladies du peuple, sur l'abus des remèdes & des alimens dont il fait usage, &c. par M. Didelot : in-12. 2 l. 10 sols.

ARRÊTS.

Arrêt du Conseil d'État du Roi, du 28 Juin 1783, concernant le tirage & le remboursement à faire aux mois de Décembre & de Janvier prochain, des rentes créées par l'Éd. de Décembre 1782. De l'Impr. Royale.

GRAVURES.

Deux Estampes représentant l'éducation, d'après L. Lagrenée : chacune 2 liv. A Paris, chez J. Couché, Graveur, rue S. Hyacinthe, maison de M. Leblanc.

La Fuite à dessin, Estampe gravée par C. Macret & J. Couché, d'après Fragonard, 3 liv. A Paris, chez le même.

Mort du Marquis de Montcalm Goxon, Estampe dédiée au Roi, gravée par G. Chevillet, Graveur de S. M. Imp. d'après Vateau : 24 liv. A Paris, chez les sieurs Bergny, rue Coquillière ; Albert, au Palais royal ; & Lenoir, au Louvre.

LIVRES ÉTRANGERS.

Account of an elastic trochar constructed on a new principle, for tapping the hydrocele ad abdomen, by J. Andrée. London, 1782, in-8°. A Paris, chez Théophile Barrois, Libr. quai des Augustins.

Almada Hill, an epistle from Lisbon, by W. J. Mickle. Oxford, 1781, in-4°. Chez le même.

An enquiry into the nature, causes, and method of cure of nervous disorders, by A. Thomson, L. 1782. in-8°. Chez le même.

Tales in verse, by Pinkerton. London, 1782, in-4°. *Chez le même.*

The Mahomedan law of succession to the property of intestates, in Arabick, engraved on copper plates from an ancient manuscript with a verbal translation and explanatory notes, by W. Jones. London, 1782, in-4°. *Chez le même.*

D. Joh. Walbaum Chelonographia, &c. Chelonographie, ou Description de quelques tortues; par M. le Docteur Jeanules Walbaum: in-4°. de 132 pages, avec une planche, 1782. *A Léipsick, chez Cléudsch.*

Historisch, moralisch und politisch abgefasste belehrungen für alle stände, &c. Amusemens historiques, moraux & politiques pour tous les états: première partie, in 8°. *A Léipsick, chez Heinsius.*

Manuel du cultivateur, ou Avis au peuple sur l'amélioration de ses terres; par l'Auteur de l'Agronome: 1783, 2 part. in 1 rel. en 1 vol. 4 liv. *A Amsterdam & se trouve à Paris, chez Di jeune, quai des Augustins.*

Thoughts on equal representation, &c. Pensées sur l'égalité dans la représentation: in 8°. *A Londres, chez Blamire.*

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez l'H.-D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne tout temps, à Paris, Hôtel de THOU, rue des coitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc, trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la lettre d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

Ordonnance du Roi, du 13 Mars 1783, pour mettre le régiment d'Anhalt sous le nom de Salm-Salm, & expliquer ses intentions relativement à ce changement. *A Paris, de l'Impr. Roy.*

GRAVURE S.

X. & dernière Disposition générale pour la distribution des jardins de propriété, composés dans le goût anglois : 1 liv. *A Paris, chez l'Auteur, M. Panferon, Architecte, rue des Maçons.*

Portraits de Louis XVI, Roi de France, & de Marie Antoinette, Reine de France : chacun 1 liv. 4 sols. *A Paris, chez Isabeau, Marchand d'Estampes, rue de Gèvres.*

MUSIQUE.

Ariette avec accompagnement de deux violons, quinte & basse, dédiée à Mad. de la Haye de Courmoulin, Lieutenant-Général de l'Ami-tié de France; par C. Remi : 2 l. 3 sols. *A Paris, chez l'Auteur, Cour des Religieux de l'Abbaye S. Germain.*

Journal de harpe, par les meilleurs Maîtres, 1780. 7 : 2 liv. 8 s. *A Paris, chez Leduc, rue Traversière S. Honoré.*

Partition de la Médiane, Opéra comique en un acte, en vers, mêlé d'ariettes; dédié à S. A. S. Mad. de Condé, Princesse du sang; par M. S. Champeix: représentée pour la première fois devant LL. MM. à Versailles, par les Comédiens Italiens ordinaires du Roi, le 23 Janvier 1781, & à Paris, le 29 suivant : 18 liv. *A Paris, chez Deshayes, Marchand de papiers, rue S. Honoré, à côté de celle des Prouvaires.*

Recueil d'ariettes, avec accompagnement de harpe : par M. Dimey, Maître de Harpe : Œuvre I : 4 liv. 26 sols, *A Paris, au Bureau du fleur Lawalle l'Esuyer, cour du Commerce.*

Recueil d'ariettes de Regard,

arrangées pour le clavecin ou forte piano, avec accompagnement de deux violons & la basse, chiffrée; par Benaut : 1 liv. 16 s. *A Paris, chez Mlle le Vasseur, rue de la Monnoie; & chez M. Castagnery, rue des Prouvaires.*

Les variétés à la mode, seconde suite d'airs, Ariettes d'opéra & opéras-comiques, ariettes italiennes, romances, vaudevilles & duo, arrangés pour le clavecin ou le forte-piano; par M. César : 3 liv. 12 sols. *A Paris, chez Boyer, au Magasin de Musique, rue neuve des Puits-Champs, n°. 83; & chez Mad. Lemeny, rue du Roule.*

LIVRES ÉTRANGERS.

Chemical essays, &c. Essais chimiques, par M. Watson, Docteur en Théologie, Membre de la Société royale de Londres, Professeur royal de Théologie dans l'Université de Cambridge: t. III. in-12. 1782. *A Londres, chez Cadell.*

Military maxims, &c. Maximes militaires, éclaircies par des exemples; par M. le Colonel Jacques Calander : in 12. 1782. *Chez le même.*

Monumens antiques, ou Collection d'anciens bas-reliefs & de fragmens égyptiens, grecs, romains & étrusques, représentant les cérémonies religieuses, les sacrifices, les mariages, les bacchanales, les guerres, les batailles, &c. avec quelques observations sur la manière, la belle composition & la perfection qu'ils avoient dans les arts du dessin & de la sculpture; ouvrage qui contient 200 planches en taille-douce, la plupart dessinées & gravées par M. Barbauld, ci devant Pensionnaire du Roi de France à Rome; grand in-fol. *A Rome, chez Bouchard & Gravier.*

Observations on fevers whe-

reine the different species, nature and method of treating those diseases are represented in new and interesting points of view, by J. Roberts. London, 1781, in-8°. A Paris, chez Théoph. Barrois, Libr. quai des Augustins.

Des Pierres précieuses & des Pierres fines, avec les moyens de les connoître & de les évaluer; par M. Dutens, nouvelle édition revue & augmentée par l'Auteur: in-12. br. 2 liv. 8 sols. A Florence, chez Molini; & se trouve à Paris, chez Onfroy, Lib. quai des Augustins.

Political reflections on the late colonial governments, &c. Réflexions politiques sur les anciens gouvernemens des colonies, dans lesquelles on expose leurs défauts constitutionnels, & l'on montre qu'ils ont produit naturellement une rébellion semblable à celle dont le démembrement de l'Em-

pire Britannique a été la suite; par un Américain: in 8°. 1783. A Londres, chez Wilkie.

Réflexions sur les Confessions de J. J. Rousseau; sur le caractère & le génie de cet écrivain; &c. par M. Servan, ancien Avocat Général au Parlement de Grenoble: br. in-12. de 148 pages. 11. 4 sols. A Paris, chez les Libr. qui vendent les nouveautés.

De la Sobriété & de ses avantages; &c. traduction nouvelle des traités de Lælius & de Cornaro sur la vie privée: in-12. de 312 p. 12 liv. 10 s. A Paris, chez Caillaud, Libr. Impr. rue Galande.

The history of France, &c. Histoire de France, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la paix de Munster; par M. Valter Anderson: tome IV & V, 1783. A Londres, chez Becket.

On souscrit séparément pour le JOURNAL DE LA LIBRAIRIE, chez F. H. D. PIERRES, Imprimeur Ordinaire du Roi, rue Saint-Jacques. Le prix de l'abonnement est de 7 liv. 4 sols par année, avec la Table.

On s'abonne en tout temps, à Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Le prix est, pour Paris, de trente livres, & pour la Province, port franc; trente-deux livres, que l'on remettra à la Poste, en affranchissant le Port de l'argent & la leure d'avis.

Messieurs les Souscripteurs du mois d'Août sont priés de renouveler de bonne heure leur Abonnement.

